

Valeurs sûres et regard tourné vers l'avenir

Rapport annuel 2023



iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis.

Fondée en 1892, l'entreprise figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Que nos clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir.

NOTRE AMBITION

Être le leader du secteur financier qui combine le mieux l'expérience humaine et numérique.

NOS VALEURS

Orientation client

Comprendre les besoins de la clientèle, travailler en étroite collaboration avec les distributeurs pour agir, en fournissant des produits et des services de qualité ainsi qu'une excellente expérience client.

Équipes inspirées

Cultiver des équipes autonomes et inclusives qui collaborent vers une vision commune du succès de iA.

Apprentissage en continu

Promouvoir l'apprentissage et s'engager dans de nouvelles et différentes façons pour se développer.

Haute performance

Être performant en agissant de façon efficace et efficiente pour créer une plus grande valeur pour iA et ses parties prenantes.

iA Groupe financier sert plus de
5 millions de clients

et emploie plus de
9 400 personnes

Table des matières

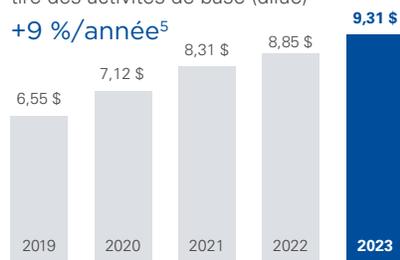
1	Faits saillants financiers
2	Croissance et création de valeur
4	Durabilité
7	Message du président du conseil d'administration
9	Rapport du président et chef de la direction
12	Comité exécutif
13	Conseil d'administration
14	Rapport de gestion 2023
83	États financiers consolidés et notes complémentaires
182	Direction de iA Groupe financier
183	Bureaux de iA Groupe financier

PERFORMANCE FINANCIÈRE

BPA^{1, 2}

Bénéfice par action ordinaire
tiré des activités de base (dilué)

+9 %/année⁵



ROE^{1, 2}

Rendement des capitaux propres aux actionnaires
ordinaires tiré des activités de base



CROISSANCE DES AFFAIRES

Primes et dépôts^{1, 2}

Primes nettes, équivalents
de primes et dépôts

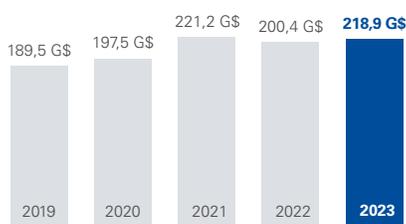
+10 %/année⁵



ASG/ASA^{1, 2, 3}

Actif sous gestion et sous administration

+4 %/année⁵

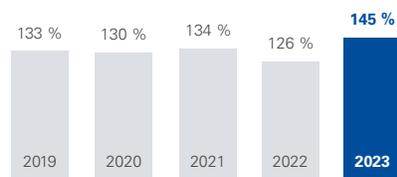


SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Ratio de solvabilité^{1, 2, 3}

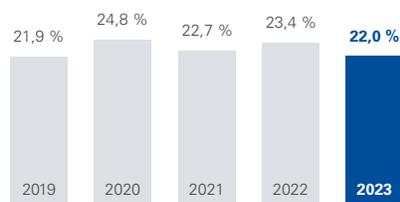
Meilleure prise en compte de la force financière
de la société sous IFRS 17 et IFRS 9

Au-dessus de la cible
d'opération de 120 %



Ratio d'endettement^{1, 2, 3}

Débitures et actions privilégiées/structure
du capital

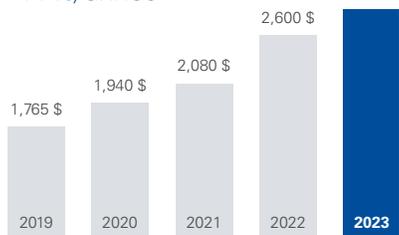


CRÉATION DE VALEUR

Dividende

Dividende par action ordinaire

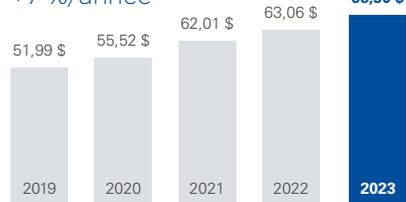
+14 %/année⁵



Valeur comptable^{2, 3, 4}

Par action ordinaire

+7 %/année⁵



¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

² Les données de 2022 sont calculées en vertu de la norme IFRS 4.

³ Aux 31 décembre

⁴ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres des actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

⁵ Taux de croissance annuel composé sur quatre ans

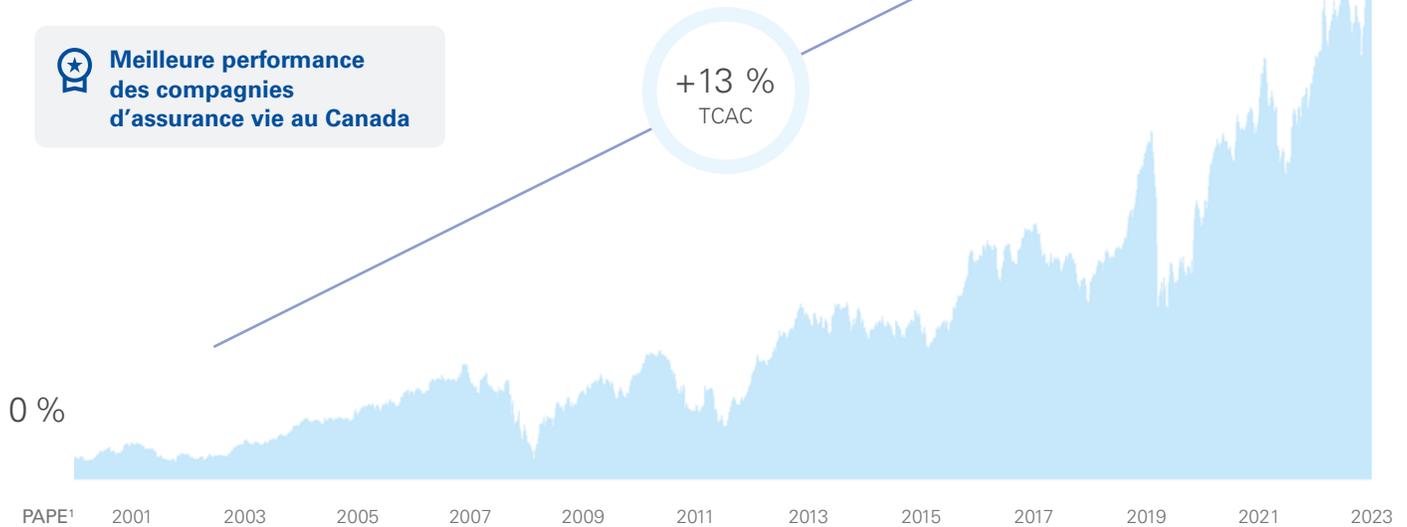
FORTE CRÉATION DE VALEUR POUR NOS ACTIONNAIRES

iA Groupe financier est déterminé à assurer à ses actionnaires des rendements constants tout en favorisant des initiatives conçues pour générer une croissance à long terme et durable. La progression constante du prix de l'action ordinaire de la société témoigne de l'efficacité de notre stratégie et des occasions de croissance à venir pour notre organisation. Depuis le premier appel public à l'épargne (PAPE) en 2000, la croissance du prix de l'action, en tenant compte du réinvestissement des dividendes, a engendré un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 13 % annuellement.

+1 897 %

Progression de la valeur du titre

(rendement total en tenant compte du réinvestissement des dividendes, en fin d'année)



CROISSANCE SOUTENUE DE LA VALEUR COMPTABLE PAR ACTION

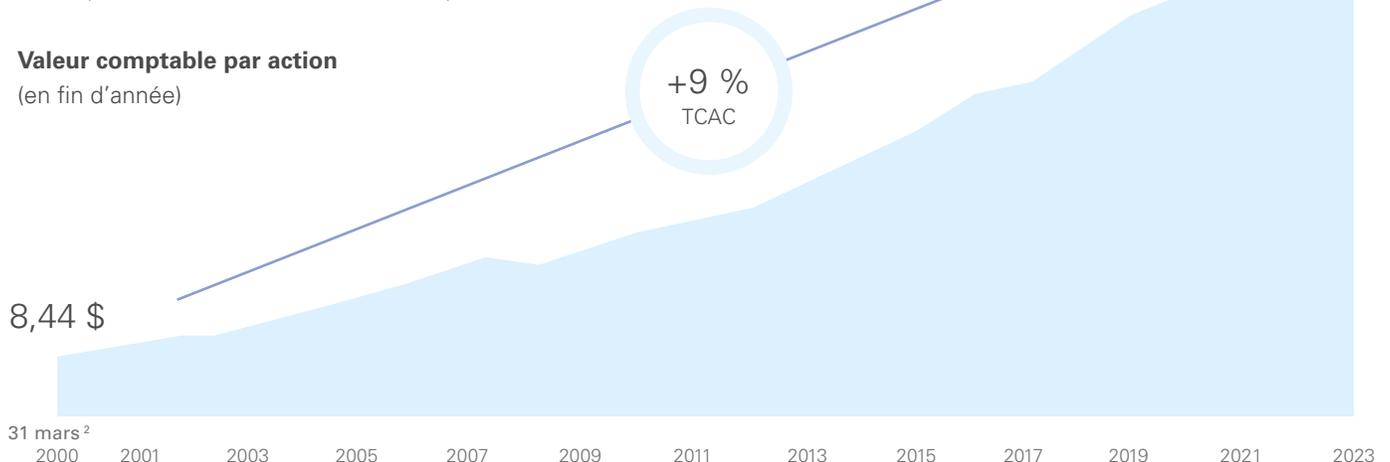
La valeur comptable par action est une indication objective de création de valeur, procurant une plus grande visibilité de la performance globale d'une entreprise. Depuis le PAPE, iA Groupe financier a démontré une croissance significative et soutenue de sa valeur comptable par action, reflétant la priorité constante qu'il accorde à la création de valeur pour les actionnaires au fil du temps.

En 2023, la société a enregistré la plus forte croissance de valeur comptable par action parmi les principales compagnies d'assurance vie canadiennes. Si on exclut l'impact du programme de rachat d'actions (OPRA), la valeur comptable par action a augmenté de 8 % durant l'année.

66,90 \$

Valeur comptable par action

(en fin d'année)



¹ Premier appel public à l'épargne, le 3 février 2000, lorsque iA est devenu une société publique

² Première divulgation de la valeur comptable à titre de société publique

CROISSANCE DES AFFAIRES

Faisant partie intégrante de notre stratégie, la croissance organique est un des principaux facteurs du succès et d'expansion de la société. La croissance des affaires a été forte en 2023, avec de solides résultats de ventes dans presque toutes les unités d'exploitation, reflétant la force de notre modèle d'affaires diversifié. Les primes et dépôts ont ainsi augmenté de 8 % au cours de l'année, pour atteindre 16,6 milliards de dollars, et l'actif sous gestion et sous administration a crû de 11 %, pour totaliser 218,9 milliards de dollars à la fin de l'année. Cette solide performance est aussi partiellement attribuable à la portée et à la diversité des réseaux de distribution de la société, ainsi qu'à sa gamme de produits pertinents et à l'efficacité des outils numériques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

La solidité financière de la société se manifeste par un robuste ratio de solvabilité de 145 %¹, bien au-dessus de la cible d'opération de 120 %, et par un ratio d'endettement de 14,6 %², ce qui procure une grande souplesse à la société. En 2023, le ratio de solvabilité a augmenté de façon significative, augmentation qui s'explique essentiellement par une meilleure prise en compte des solides pratiques en matière de gestion des risques à la suite de l'adoption des nouvelles normes comptables. Notre position de capital robuste, soutenue par une génération organique de capital continue, constitue une assise solide pour notre résilience dans le marché, un succès durable et une stabilité à long terme pour toutes les parties prenantes.



1,6 MILLIARD DE DOLLARS DISPONIBLE AUX FINS DE DÉPLOIEMENT

iA Groupe financier a les moyens d'atteindre ses ambitions de croissance, avec 1,6 milliard de dollars de capital disponible pour déploiement à la fin de 2023, par ailleurs soutenu par une génération organique de capital cible d'au moins 600 millions de dollars pour 2024. La société prévoit investir dans sa stratégie de croissance organique et d'acquisitions et redonner de la valeur à ses actionnaires selon les priorités suivantes.



Croissance organique rentable

Investir dans le numérique pour soutenir la croissance



Acquisitions réfléchies

Renforcer le positionnement stratégique



Croissance constante des dividendes

Ratio de distribution du dividende cible de 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base



OPRA

Maximum de 5 % des actions en circulation³

¹ Au 31 décembre 2023. Le ratio de solvabilité est une mesure qui n'est pas conforme aux IFRS; voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures et le ratio de solvabilité pro forma au 31 décembre 2023 s'établissait à environ 142 %, considérant l'acquisition de Vericity annoncée en octobre 2023.

² Calculé au 31 décembre 2023 comme : débetures, actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (structure du capital + marge sur services contractuels (MSC) après impôt)

³ Entre le 14 novembre 2023 et le 13 novembre 2024

DURABILITÉ

LA DURABILITÉ INTÉGRÉE CHEZ iA GROUPE FINANCIER

En 2023, iA Groupe financier a identifié trois leviers qui lui permettront d'avoir un impact significatif :

- 1. La santé physique, mentale et financière :**
par son modèle d'affaires et les retombées positives qu'il est possible de créer, iA Groupe financier priorise la santé physique, mentale et financière comme un levier essentiel de durabilité;
- 2. L'éducation et l'apprentissage :**
iA Groupe financier fait de l'éducation et de l'apprentissage son deuxième levier prioritaire. Il est essentiel de partager ses connaissances et d'apprendre en retour continuellement;
- 3. Un futur durable :**
iA Groupe financier est convaincu que chacun, à son échelle, peut contribuer à rendre le monde meilleur et à travailler ensemble pour un futur durable.

Afin d'identifier ces leviers, nous avons réalisé, pour la première fois, une analyse de matérialité auprès de nos parties prenantes. Dans le cadre de cet exercice, nous avons consulté un éventail représentatif de parties prenantes : employés, membres de la haute direction, administrateurs, investisseurs, fournisseurs et clients.

Cette analyse nous a permis de renforcer notre stratégie en capitalisant sur les opportunités liées à 21 sujets ESG prioritaires.

NOS RÉALISATIONS EN 2023

Finance durable

Nous avons mis en place une infrastructure de données ESG afin d'évaluer nos portefeuilles de placements au moyen d'outils d'évaluation ESG à plus grande échelle.

Nous nous sommes concentrés sur l'élaboration d'une fiche d'évaluation de la crédibilité du plan de transition. Cette fiche permettra, en 2024, d'évaluer la capacité des émetteurs les plus intenses en carbone dans notre portefeuille à faire la transition vers une économie sobre en carbone. Nous suivons une approche collaborative et notre objectif est de rencontrer ces émetteurs pour comprendre leur approche.

Nous avons publié notre premier rapport annuel sur les Principes pour l'investissement responsable (PRI), lequel est accessible au public en anglais seulement.

Depuis 2022, nous avons adhéré à deux initiatives d'engagement collaboratif – Climate 100+ et Climate Action Canada – dans le but de créer un impact positif. En 2023, nous avons participé à des engagements avec des entreprises figurant sur la liste de référence et avons partagé nos connaissances avec les investisseurs des initiatives.

Environnement

Notre stratégie climatique comporte cinq objectifs à long terme dans le but de contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Ce qui suit est un court résumé de nos actions réalisées au cours de la dernière année pour chacun de ces objectifs.

Objectifs à long terme

Actions déployées et mesures concrètes pour atteindre ces objectifs

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans nos activités et notre portefeuille de placements**

En 2023, iA Groupe financier a actualisé sa stratégie de décarbonation, notamment eu égard à ses cibles en matière de réduction d'émissions de GES où de nouvelles cibles ont été adoptées. D'ici 2035 (avec 2022 comme année de référence), nous visons à :

 - agir en tant qu'entreprise citoyenne responsable en réduisant l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien¹ de 60 %;
 - agir en tant qu'investisseur responsable en réduisant l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques de 40 %².
- Intégrer les considérations liées au climat dans l'ensemble des processus et des prises de décisions, y compris dans nos investissements**

Notre feuille de route prévoit notamment l'intégration des considérations liées au climat dans la stratégie, dans les processus de décisions et de reddition de comptes, dans la taxonomie de nos risques, et plus généralement, dans l'ensemble de nos activités.

Par exemple, nous commencerons en 2024 l'analyse et la cartographie de l'exposition de nos placements selon certaines industries afin de nous doter d'un plan d'action et nous réviserons la section de *l'Énoncé d'appétit et de tolérance au risque* qui porte sur les risques climatiques, y compris les indicateurs à intégrer à la reddition de comptes.
- Implanter une saine gestion des risques liés aux changements climatiques et renforcer la résilience aux répercussions physiques des changements climatiques dans l'ensemble de nos activités**

En 2023, nous avons adopté notre première *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques* qui encadre notre processus et nos pratiques en la matière. En parallèle, nous avons également élaboré une feuille de route des travaux futurs à réaliser.
- Renforcer la divulgation des informations liées au climat conformément aux recommandations du GIFCC (ou tout équivalent à l'avenir) et faciliter la divulgation de ces informations par les sociétés du portefeuille de placements**

iA Groupe financier poursuit ses engagements en matière de transparence avec ses parties prenantes et divulgue notamment :

 - le *Rapport GIFCC 2023*;
 - le *CDP* (en anglais seulement);
 - le *Cadre de référence des obligations durables 2022*, basé sur les principes directeurs 2021 en matière d'obligations durables, vertes et sociales de l'Association internationale des marchés de capitaux (ICMA) (*Sustainability Bond Guidelines 2021*, *Green Bond Principles 2021* et *Social Bond Principles 2021*), ainsi que le *Rapport annuel 2022* sur l'utilisation du produit des obligations durables;
 - le *Private Transparency Report 2023* (en anglais seulement);
 - la comptabilisation de nos GES selon la méthodologie du GHG Protocol, ainsi que du Partnership for Carbon Accounting Financials (en annexe de notre *Rapport de durabilité 2023*).

Par ailleurs, nous suivons le développement des normes et des cadres réglementaires sur les changements climatiques, comme les normes IFRS S1/S2, NCID 1/NCID 2, ainsi que le projet de ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques de l'Autorité des marchés financiers.
- Contribuer à faire progresser la compréhension des répercussions des changements climatiques sur le secteur de l'assurance**

En 2023, iA Groupe financier a mis sur pied une communauté de pratique en matière de durabilité permettant à ses membres de discuter de préoccupations communes, de consolider leur expertise et de développer de nouvelles connaissances en lien avec des initiatives en ESG.

En parallèle, des dirigeants et des employés de iA Groupe financier s'impliquent auprès des organismes liés à la durabilité et aux changements climatiques.

¹ À l'exception de quelques immeubles

² La portion des obligations d'entreprises publiques sujette à l'engagement envers la décarbonation représente des investissements d'environ 13,5 milliards de dollars en date du 16 janvier 2023.

Social

iA Groupe financier a lancé sa première campagne d'auto-identification volontaire, reconnaissant ainsi l'importance de mieux se connaître pour favoriser concrètement l'équité, la diversité et l'inclusion. Sur la base des résultats de cette campagne, nous visons à identifier les lacunes et à définir des plans d'action concrets pour y répondre. iA Groupe financier a aussi poursuivi son engagement dans le processus de certification **Relations progressistes avec les Autochtones^{MC}** (RPA) initié par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. En effet, nous avons officiellement réussi la première phase qui consiste à déployer une structure interne notamment par la mise en place d'une politique interne, la création d'un plan de communication et le démarrage d'activités de sensibilisation, comme une formation sur les réalités autochtones à l'intention des membres de la haute direction. Finalement, nous avons maintenu le cap en 2023 en ce qui concerne la philanthropie, au moyen de contributions philanthropiques de 9,4 millions de dollars à diverses organisations qui viennent en aide à la population au Canada et aux États-Unis.

Rapport de durabilité

Pour plus d'informations sur les initiatives et les réalisations de iA Groupe financier en matière de durabilité, consultez le *Rapport de durabilité 2023*, disponible sur notre site Web à l'adresse ia.ca, lequel n'est pas intégré par renvoi dans ce rapport annuel.

Gouvernance

iA Groupe financier a toujours accordé une très grande importance à l'établissement et au maintien d'une gouvernance d'entreprise saine et prudente dans l'intérêt de la société et de ses parties prenantes. En 2023, nous avons procédé à la révision de notre *Politique de durabilité*, ayant pour objectif (1) d'établir un cadre de référence en matière de durabilité à travers l'organisation fondé sur les trois leviers d'action susmentionnés et (2) d'améliorer la reddition de comptes auprès du conseil d'administration et des différents comités.

Finalement, nous continuons d'adhérer aux meilleures pratiques de gouvernance afin de préserver l'indépendance du conseil et sa capacité à superviser efficacement les activités de la société. Ces pratiques reposent sur une solide culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une approche saine et prudente de la gestion des risques. Ce sont d'ailleurs les raisons pour lesquelles nous appuyons nos différents secteurs d'activité dans l'intégration des facteurs ESG au sein de leurs planifications stratégiques respectives.





MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Martin

Président du conseil d'administration

Avec la force et la solidité de son modèle d'affaires, iA Groupe financier est bien positionné pour développer ses activités, accroître ses revenus et créer de la valeur pour ses actionnaires au cours des années à venir, tout en s'ajustant aux fluctuations macroéconomiques potentielles.

En 2023, la société s'est d'ailleurs livrée à un important exercice en établissant son plan stratégique 2030. Il s'agit d'une réflexion vaste et rigoureuse qui l'a amenée à définir ses priorités stratégiques pour les sept prochaines années.

Dans les pages suivantes, le président et chef de la direction précise ces priorités et commente la performance de l'entreprise et ses principales réalisations de l'année.

Le conseil d'administration souligne qu'en plus de compléter la transition aux nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9, iA Groupe financier a maintenu une bonne performance en 2023. La croissance des affaires est demeurée solide dans son ensemble, la rentabilité a été au rendez-vous et, surtout, la position de capital est demeurée des plus robustes.

La performance en matière de ventes démontre la force du modèle d'affaires de la société, la diversité et la qualité de ses réseaux de distribution, la vaste gamme de produits et la grande efficacité des outils numériques mis à la disposition des représentants et des représentantes, des clients et des clientes, ainsi que des employés et des employées.

Le bénéfice tiré des activités de base a totalisé 956 millions de dollars en 2023. La société affiche une position de capital solide avec un ratio de solvabilité de 145 %.

Le dividende versé en 2023 par action ordinaire a été augmenté de 14 % par rapport à 2022.

De nombreuses réalisations

La société a annoncé l'acquisition de Vericity, une compagnie d'assurance vie et une agence numérique des États-Unis. Avec cette acquisition, dont la clôture est prévue durant la première moitié de 2024, la société augmentera la taille de ses activités d'assurance vie individuelle aux États-Unis, qui sont déjà bien établies et qui connaissent du succès.

La société a continué, en 2023, à promouvoir avec vigueur la durabilité et à développer des initiatives nombreuses et significatives en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). De plus, elle s'est dotée de nouvelles cibles en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Elle a fait aussi vivre son dynamique Modèle FLEXIBLE de travail. Ce modèle permet à la majorité des employés et des employées de choisir au quotidien l'endroit où travailler afin d'être le plus efficace et encourage l'utilisation équilibrée des deux principaux lieux de travail : le bureau et la maison. iA Groupe financier est d'ailleurs classé au 48^e rang des meilleurs employeurs au Canada, selon Forbes, sur plus de 300 organisations canadiennes employant au moins 500 personnes.

La société développe aussi un vaste programme appelé « Expérience client globale ». L'alignement de toute l'organisation sur les besoins des clients et des clientes est au cœur de ce programme. Il contribuera à offrir une expérience client encore plus simple et cohérente et à atteindre les objectifs de croissance de la société.

Pratiques de gouvernance

iA Groupe financier a toujours accordé une très grande priorité à l'établissement et au maintien d'une gouvernance saine et prudente dans l'intérêt de l'entreprise et de ses parties prenantes.

La société adhère aux meilleures pratiques de gouvernance, lesquelles reposent sur une solide culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une approche saine et prudente de la gestion des risques.

En 2023, la société figurait au 7^e rang sur 219 entreprises au classement publié par le journal *The Globe and Mail* (Board Games). Il s'agit d'un important classement des plus grandes sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto en ce qui concerne la qualité de leurs pratiques en matière de gouvernance.

À propos du conseil d'administration

En novembre 2023, nous avons annoncé la nomination de monsieur Martin Gagnon aux conseils d'administration de iA Société financière inc. et de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Monsieur Gagnon compte plus de 25 années d'expérience dans le domaine bancaire, de la gestion d'actifs et des sociétés de courtage. Il est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, profil finance de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de la Colombie-Britannique. Il détient le titre d'analyste financier agréé (CFA).

Puis, en janvier 2024, nous avons annoncé la nomination de madame Alka Gautam au conseil d'administration de iA Société financière inc.

Madame Gautam compte plus de 20 ans d'expérience dans les secteurs de la réassurance et de l'assurance. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences et d'une maîtrise en administration des affaires de l'université Dalhousie. Elle est membre de Chartered Professional Accountants (CPA) Nova Scotia et possède la certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

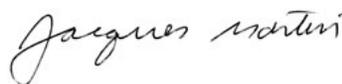
Ces deux nominations sont entrées en vigueur en janvier 2024.

Par ailleurs, madame Danielle G. Morin nous a fait part de son intention de ne pas se représenter au conseil lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires qui aura lieu le 9 mai 2024.

Madame Morin était administratrice depuis mai 2014. Sa vaste expérience en finance a été un atout précieux pour le conseil. Je tiens à souligner son dévouement et son engagement envers la société et à la remercier sincèrement pour son apport considérable à nos activités.

Au 31 décembre 2023, le pourcentage de femmes siégeant au conseil de iA Société financière était de 50 % (54 % pour les administratrices et les administrateurs indépendants). Si tous les candidates et les candidats aux postes d'administratrices et d'administrateurs présentés sont élus, le pourcentage de femmes qui siégeront au conseil en 2024 sera de 47 % (50 % pour les administratrices et les administrateurs indépendants).

Au nom des administratrices et des administrateurs, je tiens à remercier la clientèle, les actionnaires et les titulaires de polices pour leur appui et leur confiance. Je tiens également à féliciter et à remercier la haute direction de iA Groupe financier et l'ensemble des employés et des employées. Les défis de 2023 ont été relevés avec brio, une grande efficacité et un engagement de tous les instants.



Jacques Martin

Président du conseil d'administration



RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Denis Ricard

Président et chef de la direction

Valeurs sûres et regard tourné vers l'avenir

Après une transition réussie vers les nouvelles normes comptables IFRS 17 et IFRS 9, ainsi qu'une bonne performance en 2023, nous avons commencé l'année 2024 animés d'une grande confiance et de beaucoup d'optimisme pour l'avenir.

En 2023, nous avons défini notre orientation stratégique pour les sept prochaines années avec le *Plan 2030*. Dans le cadre de cette réflexion, nous avons reformulé notre ambition, qui est d'être le leader du secteur financier qui combine le mieux l'expérience humaine et numérique.

Le thème de ce rapport annuel, « Valeurs sûres et regard tourné vers l'avenir », décrit parfaitement là où se situe avantageusement iA Groupe financier aujourd'hui : une entreprise solide qui génère de la croissance année après année, tout en façonnant énergiquement un avenir prometteur.

L'une des valeurs sûres, dans laquelle nous investissons sans relâche, est l'humain. Nous sommes une organisation apprenante, nos employés et nos employées se développent au quotidien. Nous jouons un rôle important dans la littérature financière de nos clients et de nos clientes et de nos communautés. Nous soutenons aussi nos représentants et nos représentantes dans leur fonction essentielle qui consiste à bien conseiller les clients et les clientes.

Nous savons depuis plusieurs années que l'avenir sera numérique. C'est pourquoi nous investissons constamment dans la modernisation de nos plateformes technologiques, au bénéfice de nos conseillers et de nos conseillères et de nos clients et de nos clientes. À titre d'exemple, nous avons entrepris en 2021 une vaste transformation numérique pour nous positionner pour le futur et continuer d'évoluer au rythme des avancements technologiques. Nous outillons technologiquement nos réseaux de distribution afin non seulement de gagner en efficacité, mais aussi et surtout de faire en sorte que nos

représentants et nos représentantes puissent bénéficier d'encore plus de temps pour accompagner et conseiller leurs clients et leurs clientes. C'est ce que nous appelons « l'intelligence augmentée », soit l'intelligence artificielle en appui aux relations humaines.

À ce sujet, 2023 passera à l'histoire comme l'année où l'intelligence artificielle générative aura réellement pris son essor et captivé l'intérêt du monde entier. iA Groupe financier n'est pas en reste, puisque nous investissons déjà dans plusieurs initiatives d'intelligence artificielle, ce qui nous a favorablement positionnés pour tirer parti des plus récentes innovations. Nous sommes prêts pour l'avenir et voyons un monde d'occasions s'ouvrir pour iA Groupe financier.

Quatre priorités stratégiques

Notre objectif et notre ambition sont à l'origine de quatre priorités stratégiques pour les sept prochaines années, toutes orientées vers une direction unique et ciblée : la croissance durable.

La première de nos priorités stratégiques est le déploiement de capital.

Grâce à la combinaison de la longue culture de gestion prudente du capital de iA Groupe financier et de la transition vers le régime comptable IFRS 17 et IFRS 9, nous nous trouvons dans une position très favorable. Notre capital disponible pour déploiement a augmenté de manière significative en 2023 et continuera à s'accumuler à un rythme rapide au cours du *Plan 2030*.

Toujours guidés par le même état d'esprit de gestion prudente des risques, nous concentrerons nos efforts et notre énergie sur des occasions d'acquisitions importantes, des objectifs de croissance organique ambitieux et l'utilisation stratégique des rachats d'actions et des dividendes versés aux actionnaires.

Notre deuxième priorité est d'être une organisation apprenante. Il s'agit pour nous d'une stratégie clé pour notre croissance future, pour attirer et retenir les talents, pour permettre à nos employés et à nos employées de demeurer performants dans un environnement où l'intelligence artificielle va gagner en importance. Cette façon de voir va bien au-delà de la simple formation.

Nous sommes en train de remodeler notre culture pour que les développements professionnel et personnel soient au cœur des tâches et des projets quotidiens.

En tirant parti de notre vaste réservoir d'expériences et de compétences, nous encourageons le mentorat et le coaching, transformant chaque personne employée à iA en une personne apprenante ET enseignante, avec ses collègues, ainsi qu'avec les clients et les clientes et les communautés. Nous investissons également dans des formules de formation à la fois traditionnelles et innovantes, afin de soutenir des parcours de développement opportuns et spécifiquement adaptés à tous les employés et à toutes les employées. Nous accordons aussi beaucoup d'importance à la mobilité en tant que levier du développement professionnel et comme partie intégrante de la culture de iA.

Notre troisième priorité, étroitement liée à la précédente, est de maximiser notre efficacité opérationnelle.

Tout en attirant et en travaillant avec les meilleurs talents et les plus brillants cerveaux disponibles sur le marché et en alimentant leurs efforts avec un capital disponible plus élevé, nous ferons preuve d'une discipline rigoureuse pour atteindre nos ambitions.

Nous veillerons à ce que tous nos efforts soient investis de manière à obtenir un rendement maximal afin de continuer de croître avec succès durant les sept années de ce plan.

Enfin, notre quatrième priorité est l'expérience client globale (CX).

Ce pôle de croissance, qui repose sur le travail en étroite collaboration avec les différents secteurs d'activité, contribuera activement à la croissance de notre clientèle et de nos revenus, tout en renforçant la qualité de notre offre de services dans l'ensemble de l'organisation.

Cette vision de l'expérience client évolue continuellement en fonction des attentes des clients et des clientes, mais notre objectif demeure et demeurera le même : répondre le mieux possible à leurs besoins.

Notre orientation client impose de bien comprendre les attentes de la clientèle, de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires pour agir efficacement, en fournissant des produits et des services de très grande qualité ainsi qu'une excellente expérience.

Des résultats financiers au rendez-vous

iA Groupe financier a connu en 2023 une bonne année, grâce au dynamisme de nos unités d'exploitation.

La croissance des affaires est demeurée solide dans presque toutes les unités d'exploitation. L'actif sous gestion et sous administration a terminé l'année à 218,9 milliards de dollars, ce qui représente une solide augmentation de 11 % par rapport à la fin de l'année précédente. Les primes et dépôts ont totalisé plus de 16,6 milliards de dollars en 2023, en hausse de 8 % par rapport à 2022.

Nos bons résultats en matière de ventes démontrent la force de notre modèle d'affaires diversifié. Notre belle performance est aussi partiellement attribuable à la portée et à la diversité de nos réseaux de distribution, ainsi qu'à notre gamme de produits et à l'efficacité des outils numériques mis à la disposition des représentants et des représentantes, des clients et des clientes et des employés et des employées.

Tout au long de l'année, l'entreprise a conservé un solide ratio de solvabilité, supérieur à la cible que nous avons fixée. Notre ratio de solvabilité était de 145 % au 31 décembre 2023. La génération organique de capital, très forte, est quant à elle conforme à l'indication de 600 millions de dollars et plus fournie aux marchés pour l'année.

Nous avons aussi été proactifs en termes de déploiement de capital, avec des investissements importants dans la croissance organique et la transformation numérique, l'annonce de l'acquisition de Vericity, une compagnie d'assurance vie et une agence numérique des États-Unis, une augmentation de 14 % du dividende par action par rapport à 2022 et d'importants rachats d'actions, totalisant 461 millions de dollars.

La valeur comptable par action se chiffrait, à la fin de 2023, à 66,90 \$, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente, ou de 8 % si on exclut l'impact du programme de rachat d'actions.

En ce qui concerne la rentabilité, soulignons que le bénéfice tiré des activités de base a totalisé, en 2023, 956 millions de dollars, tandis que le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base s'établissait à 9,31 \$, en hausse de 4 % par rapport au résultat recalculé de 2022.

Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE), à 14,4 %, cadre pour sa part avec la cible à moyen terme de 15 % et plus que nous avons fixée. Sur la base du bénéfice divulgué, qui comprend l'impact d'éléments volatils (principalement les variations macroéconomiques à court terme), le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 769 millions de dollars, le BPA, à 7,48 \$ et le ROE, à 11,6 %.

Transition vers les normes comptables IFRS 17 et IFRS 9

Je tiens à souligner que la transition vers les normes comptables IFRS 17 et IFRS 9 s'est déroulée de manière efficace et en douceur. Elle n'aura eu aucune incidence sur la valeur comptable par action.

Afin d'assurer l'efficacité de la transition, nous avons intégré au processus décisionnel des principes directeurs, accordant la priorité au capital, à une vision à long terme, à une solide gestion des risques, à la transparence et à de saines pratiques sur le plan financier.

Il convient de souligner que notre modèle d'affaires efficace, notre ambition et notre stratégie, qui avaient déjà fait leurs preuves par le passé, n'ont aucunement souffert de la transition. En outre, bien que iA Groupe financier demeure axé sur le capital et engagé à l'égard d'une vision à long terme, les nouvelles normes reflètent mieux notre force financière, notre robuste position de capital et notre bilan résilient.

Durabilité

En 2023, nous avons consulté nos parties prenantes et complété une vaste analyse de matérialité, créant ainsi des fondations solides pour nos prochaines actions en durabilité.

En environnement, nous avons actualisé notre stratégie de décarbonation, particulièrement en ce qui concerne nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), pour lesquels de nouvelles cibles ont été adoptées.

D'ici 2035, nous visons ainsi à réduire de 60 % l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien et à réduire de 40 % l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques. De plus, nous avons adopté notre première *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*, qui fournit un cadre pour nos processus et pratiques dans le domaine.

En matière sociale, nous avons complété la première phase du processus de certification Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. Enfin, nous avons poursuivi nos efforts sur le plan philanthropique, avec des contributions philanthropiques totalisant 9,4 millions de dollars à divers organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis.

Au chapitre de la gouvernance, iA Groupe financier a toujours accordé une grande importance à l'établissement et au maintien d'une gouvernance d'entreprise saine et prudente, dans l'intérêt de ses parties prenantes. iA adhère aux pratiques exemplaires en la matière, afin de préserver l'indépendance du conseil d'administration et sa capacité à superviser efficacement les activités de l'entreprise. Ces pratiques s'appuient sur une forte culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une saine approche de la gestion des risques.

Changements au comité exécutif

En 2023, nous avons annoncé des changements à notre comité exécutif afin d'aligner notre structure organisationnelle sur nos priorités stratégiques, notamment au chapitre de la croissance.

Nous avons nommé Pierre Miron à titre de vice-président exécutif et chef de la croissance des opérations canadiennes, ainsi que Mike L. Stickney à titre de vice-président exécutif, chef de la croissance des opérations américaines et cochef des acquisitions. Leur vaste expérience et leur connaissance approfondie de leurs marchés respectifs assureront une croissance saine et soutenue des unités d'exploitation sous leur responsabilité. Toujours dans l'optique de soutenir cette croissance, Mike L. Stickney partage la responsabilité des acquisitions avec Denis Berthiaume, vice-président exécutif, Stratégie et performance et cochef des acquisitions. Monsieur Berthiaume est un leader reconnu du secteur financier, doté d'une vaste expérience dans différentes fonctions exécutives au cours de sa carrière. Il s'est joint à iA en août 2023.

Deux hauts dirigeants ont pris leur retraite au cours de l'année : Jacques Potvin, vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, et Lilia Sham, vice-présidente exécutive, Stratégie et développement corporatifs. Je tiens à les remercier personnellement pour leur immense contribution au succès de notre entreprise et pour la profondeur de leur engagement envers nos ambitions.

À la suite du départ à la retraite de Jacques Potvin, iA Groupe financier a annoncé la nomination d'Éric Jobin au poste de vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef. Monsieur Jobin était auparavant vice-président exécutif, Solutions d'assurance et d'épargne collectives et plus récemment vice-président exécutif, Efficacité opérationnelle.

Les autres membres du comité exécutif ont conservé les mêmes fonctions.

Ces changements importants au sein du comité exécutif de iA ont permis d'aligner et d'orienter nos énergies vers nos ambitions stratégiques. Ils créent de plus grandes synergies entre nos secteurs et des occasions de croissance supplémentaires pour nos dirigeants et nos dirigeantes et nos employés et nos employées.

Nous sommes encore plus forts et plus déterminés que jamais à générer de la croissance au bénéfice de toutes nos parties prenantes. Nos stratégies et nos réalisations s'appuient sur la force que constituent nos valeurs sûres, en même temps que nous portons résolument un regard tourné vers l'avenir.



Denis Ricard

Président et chef de la direction

COMITÉ EXÉCUTIF



Denis Ricard

Président et
chef de la direction



Alain Bergeron

Vice-président exécutif
et chef des placements



Denis Berthiaume

Vice-président exécutif,
Stratégie et performance et
cochef des acquisitions



Stephan Bourbonnais

Vice-président exécutif,
Gestion de patrimoine



Stéphanie Butt Thibodeau

Vice-présidente exécutive
et chef, Talents et culture



Éric Jobin

Vice-président exécutif,
chef des finances et
actuaire en chef



Renée Laflamme

Vice-présidente exécutive,
Assurance, Épargne et retraite
individuelles



Pierre Miron

Vice-président exécutif
et chef de la croissance
des opérations canadiennes



Sean O'Brien

Vice-président exécutif,
Solutions d'assurance
et d'épargne collectives



Philippe Sarfati

Vice-président exécutif
et chef de la gestion
des risques



Michael L. Stickney

Vice-président exécutif,
chef de la croissance
des opérations américaines
et cochef des acquisitions

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jacques Martin

- Président du conseil depuis 2018
- Administrateur depuis 2011
- Administrateur de sociétés



William F. Chinery

- Administrateur depuis 2021
- Administrateur de sociétés



Benoit Daignault

- Administrateur depuis 2019
- Administrateur de sociétés



Nicolas Darveau-Gameau

- Administrateur depuis 2018
- Administrateur de sociétés



Martin Gagnon

- Administrateur depuis 2024
- Administrateur de sociétés



Alka Gautam

- Administratrice depuis 2024
- Administratrice de sociétés



Emma K. Griffin

- Administratrice depuis 2016
- Administratrice de sociétés



Ginette Maillé

- Administratrice depuis 2019
- Administratrice de sociétés



Monique Mercier

- Administratrice depuis 2019
- Administratrice de sociétés



Danielle G. Morin

- Administratrice depuis 2014
- Administratrice de sociétés



Marc Poulin

- Administrateur depuis 2018
- Administrateur de sociétés



Suzanne Rancourt

- Administratrice depuis 2021
- Administratrice de sociétés



Denis Ricard

- Administrateur depuis 2018
- Président et chef de la direction de iA Groupe financier
- Actuaire



Ouma Sananikone

- Administratrice depuis 2022
- Administratrice de sociétés



Rebecca Schechter

- Administratrice depuis 2022
- Vice-présidente sénior et directrice générale de Dragon Ambient eXperience (DAX) chez Nuance Communications inc.



Ludwig W. Willisch

- Administrateur depuis 2021
- Administrateur de sociétés

Amélie Cantin

Secrétaire de la société

- Comité de placement
- ▲ Comité d'audit

- ▼ Comité des risques, de gouvernance et d'éthique
- ◆ Comité des ressources humaines et de rémunération



Rapport de gestion 2023

pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2023, en date
du 20 février 2024



Rapport de gestion 2023

16 Mise en garde

25 Faits saillants

31 Secteurs d'activité

Assurance, Canada

- 32 Assurance individuelle
- 34 Assurance collective – Régimes d'employés
- 35 Assurance collective – Marchés spéciaux
- 36 Assurance collective – Services aux concessionnaires
- 37 Assurance auto et habitation

Gestion de patrimoine

- 38 Gestion de patrimoine individuel
- 40 Épargne et retraite collectives

Affaires américaines

- 42 Affaires américaines – Assurance individuelle
- 44 Affaires américaines – Services aux concessionnaires

45 Rentabilité

- 45 Bénéfice tiré des activités de base[†] par secteurs d'activité
- 46 Bénéfice tiré des activités de base[†]
- 47 Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction[†]
- 49 Analyse selon les résultats financiers

53 Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels (MSC)

54 Situation financière

- 54 Capitalisation[†] et solvabilité[†]
- 55 Capitaux propres et financement
- 59 Contrôles et procédures
- 59 Autres éléments

61 Placements

- 62 Fonds général
- 67 Fonds de placement (fonds distincts et fonds communs de placement)

69 Gestion des risques

- 69 Principes et responsabilités en matière de gestion des risques
- 70 Cadre de gestion intégrée des risques

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Mise en garde

Constitution juridique et renseignements généraux

iA Société financière inc. (« iA Société financière » ou « la société ») est une société à capital-actions constituée le 20 février 2018 sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Au moment de sa constitution, elle était une filiale à part entière de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance ») et n'avait pas d'activités commerciales. Le 1^{er} janvier 2019, le plan d'arrangement antérieurement approuvé par les actionnaires de iA Assurance et entériné par le tribunal a été complété et mis en place. Par conséquent, le 1^{er} janvier 2019, un certificat d'arrangement a été émis par le Registraire des entreprises, et iA Société financière est devenue la société mère du groupe iA détenant la totalité des actions ordinaires de iA Assurance. Jusqu'au 31 décembre 2018, iA Assurance était la société mère du groupe iA. Au terme de l'arrangement, les actions privilégiées et les débetures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par iA Société financière, conformément aux modalités de l'arrangement.

iA Société financière est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance. Les valeurs comparatives antérieures à 2019 présentées dans ce rapport de gestion sont donc les mêmes que celles de iA Assurance.

iA Société financière n'est pas régie par la *Loi sur les assureurs* (Québec). Toutefois, iA Société financière maintiendra la capacité à fournir, si elle estime nécessaire, du capital à iA Assurance afin que celle-ci respecte les exigences de la *Loi sur les assureurs* (Québec) en matière de suffisance du capital. Aux termes d'un engagement, iA Société financière publiera trimestriellement la position de son capital. Une copie de l'engagement (auquel l'Autorité des marchés financiers est intervenante) a été déposée sous les profils SEDAR+ de iA Société financière et de iA Assurance à l'adresse sedarplus.ca.

iA Société financière est régie par la *Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « Loi privée 1999 »), telle qu'amendée par la *Loi modifiant la Loi concernant L'Industrielle-Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie* (Québec) (la « Loi privée 2018 », collectivement avec la Loi privée 1999, la « Loi privée »). La Loi privée 1999 a été sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 26 novembre 1999 et son amendement, la Loi privée 2018, a été sanctionnée le 15 juin 2018. La Loi privée interdit à toute personne et à celles qui lui sont liées d'acquérir, directement ou indirectement, des actions avec droit de vote de iA Société financière s'il en résulte que cette personne et celles qui lui sont liées détiennent 10 % ou plus des droits de vote rattachés à ces actions. La Loi privée prévoit en outre que, dans le cas où une acquisition est effectuée contrairement à ce qui précède, chacune des personnes au bénéfice de qui les actions sont acquises ne peut exercer les droits de vote rattachés à la totalité de ses actions tant que cette contravention subsiste. De plus, en vertu de la Loi privée, iA Société financière doit détenir directement, ou indirectement, 100 % des actions ordinaires de iA Assurance.

Sauf indication contraire, tous les renseignements présentés dans ce rapport sont établis au 31 décembre 2023 ou pour l'exercice terminé à cette date.

Sauf indication contraire, tous les montants qui paraissent dans ce rapport sont libellés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles s'appliquent aux sociétés d'assurance vie au Canada, et aux exigences comptables prescrites par les autorités réglementaires.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et **l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

Ce rapport est publié en date du 20 février 2024.

Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 – Veuillez noter que les résultats de 2022 de la Société ont été recalculés en raison de l'adoption de IFRS 17 *Contrats d'assurance* et du chevauchement de la norme connexe IFRS 9 *Instruments financiers* (« les nouvelles normes »). À noter par ailleurs que les résultats recalculés de 2022 ne sont pas entièrement représentatifs du profil de risque de marché futur de la Société et de son profil de bénéfice divulgué et tiré des activités de base futur, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société à des fins d'appariement de l'actif et du passif en vertu des nouvelles normes ne s'est terminée qu'en 2023. Ainsi, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être représentative des tendances futures et doit être interprétée dans ce contexte. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la gestion des risques en vertu des nouvelles normes comptables, nous vous invitons à consulter la section « Gestion des risques » du présent document.

Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance (ci-après « la Société » dans cette section pour référer à chacune de façon individuelle) publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la Société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La Société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la Société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la Société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la Société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Société financière dans le présent document sont :

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.
- Bénéfice tiré des activités de base (IFRS 17) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente. Chacun de ces éléments est catégorisé comme une mesure financière supplémentaire, et il n'existe pas, pour les éléments en question, de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, aucun rapprochement n'étant par ailleurs disponible :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des attentes de la direction, y compris l'incidence des marchés des actions et des immeubles de placement, des taux d'intérêt et des variations des taux de change sur le résultat d'investissement net (dont l'incidence sur le résultat des produits de placement net et sur les charges financières des contrats d'assurance et de réassurance) et sur le résultat des activités d'assurance (c.-à-d. sur les pertes et les reprises de pertes sur les contrats déficitaires comptabilisés selon la méthode d'évaluation des honoraires variables) et les impacts des produits de placement exonérés d'impôt (supérieurs ou inférieurs à l'incidence fiscale attendue à long terme) découlant du statut d'assureur multinational de la Société. Les attentes de la direction comprennent :
 - i. un rendement annuel à long terme attendu (entre 8 et 9 %, en moyenne) sur les investissements d'actifs à revenu non fixe (actions publiques et privées, immeubles de placement, infrastructures et actions privilégiées) n'ayant pas leurs revenus transférés,
 - ii. les taux d'intérêt (y compris les écarts de crédit) observés sur les marchés au début du trimestre demeureront inchangés pendant le trimestre et les taux d'actualisation du passif pour la période non observable changeront comme l'indique la courbe des taux d'actualisation au début du trimestre,
 - iii. les taux de change au début du trimestre demeureront inchangés pendant le trimestre;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS;
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers.
 - Les impôts sur le revenu applicables aux éléments susmentionnés sont aussi exclus du bénéfice divulgué. Le bénéfice tiré des activités de base comprend tous les effets liés à l'expérience de crédit.
 - *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle sous-jacente de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont simplement pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme.

- *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.

▪ **Bénéfice tiré des activités de base (IFRS 4) :**

- *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
- *Définition* : Exclut du bénéfice (pertes) divulgué l'impact des éléments suivants, qui créent de la volatilité dans les résultats de la Société en vertu des IFRS ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance opérationnelle sous-jacente :
 - a. les impacts des marchés qui diffèrent des meilleures estimations faites par la direction, y compris l'incidence des rendements générés par les marchés financiers et les changements dans les taux d'intérêt liés (i) aux frais de gestion perçus relativement à l'actif sous gestion ou sous administration (RFG), (ii) aux polices d'assurance vie universelle, (iii) au niveau d'actifs appariant les engagements à long terme et (iv) au programme de gestion dynamique des risques rattachés aux garanties des fonds distincts;
 - b. les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
 - c. les gains et pertes sur des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - d. l'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
 - e. la charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
 - f. des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la Société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers;

Remarque : Cette définition du bénéfice tiré des activités de base est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Les résultats tirés des activités de base pour les périodes qui précèdent le 1^{er} janvier 2021 qui sont présentés aux fins de comparaison ont cependant aussi été calculés à partir de cette définition. Les changements apportés à la définition du bénéfice tiré des activités de base au début de 2021 sont conformes à l'évolution constante des affaires et aident à mieux refléter et évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société, tout en demeurant cohérents avec le concept général de la mesure et en maintenant une continuité avec la définition précédente;

- *Raison d'être* : La définition du bénéfice tiré des activités de base fournit une mesure supplémentaire pour comprendre la performance opérationnelle de la Société comparativement au bénéfice net selon les IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société d'une période à une autre. De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aide à mieux comprendre la capacité de la Société de générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme;
- *Rapprochement* : Le « résultat net attribué aux actionnaires ordinaires » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est effectué dans le présent document.

▪ **Bénéfice par action ordinaire (BPA) tiré des activités de base :**

- *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
- *Définition* : Obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué;
- *Raison d'être* : Utilisé pour mieux comprendre la capacité de la Société à générer des bénéfices renouvelables, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
- *Rapprochement* : Le « résultat par action ordinaire (BPA) » est la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure, et un rapprochement avec cette mesure est présenté dans le présent document.

▪ **Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base :**

- *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
- *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le bénéfice tiré des activités de base consolidé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période;
- *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres, fondée sur le bénéfice tiré des activités de base, en plus de constituer un indicateur supplémentaire pour l'évaluation de la performance financière de la Société;
- *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Composantes des facteurs du bénéfice (FDB), divulgué et tiré des activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Présente les bénéfices répartis selon les principaux facteurs suivants :
 - a. le *résultat des activités d'assurance*, soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 1. le *bénéfice attendu sur les activités d'assurance*, qui représentent les bénéfices récurrents liés à l'assurance sur les polices en vigueur durant la période de déclaration. Il s'agit de la somme des composantes suivantes :
 - libération pour ajustement au risque, soit la variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés;
 - Marge sur services contractuels (MSC) constatée pour les services fournis, soit la marge pour services contractuels comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis au cours de la période;
 - bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP, soit le résultat des activités d'assurance (produits d'assurance, nets des dépenses d'assurance engagées pour ces services) pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), dont sont exclus les gains (pertes) d'expérience estimés.
 2. l'*effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la perte au point de vente découlant de la souscription de nouvelles affaires considérées comme déficitaires en vertu de IFRS 17 au cours de la période. Le bénéfice anticipé réalisé dans les années suivant l'émission d'un contrat devrait couvrir la charge liée à son émission. Le gain généré par la souscription de nouvelles affaires non déficitaires selon la définition qu'en donne IFRS 17 est comptabilisé dans la marge pour services contractuels (et non dans le résultat net).
 3. les *gains (pertes) d'expérience*, qui représentent l'écart entre les réclamations et dépenses d'assurance attendues et les réclamations et dépenses réelles, mesurées selon IFRS 17. Sont également compris ici : 1) les gains (pertes) d'expérience estimés sur les réclamations et dépenses d'assurance de contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, 2) les ajustements liés aux services actuels et passés, 3) l'expérience d'assurance liée aux services futurs pour les contrats déficitaires et 4) l'expérience de marché pour les contrats déficitaires évalués selon la méthode des honoraires variables. Les gains (pertes) d'expérience d'assurance correspondent aux gains (pertes) d'expérience excluant l'expérience de marché pour les contrats déficitaires mesurés selon la méthode des honoraires variables.
 4. les *changements d'hypothèses d'assurance et les mesures prises par la direction*, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements, sur les contrats déficitaires, dans les méthodes et hypothèses non financières liées aux services futurs ou autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses non financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif compte tenu de ses propres résultats en matière de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
 - b. le *résultat d'investissement net*, soit la somme des composantes suivantes (nettes de réassurance, le cas échéant) :
 1. le *résultat d'investissement net tiré des activités de base*, soit les produits de placement nets, nets des charges financières associées au passif des contrats et nets des dépenses d'investissement prises en compte dans le bénéfice tiré des activités de base. Ce résultat comprend tous les effets liés à l'expérience de crédit, mais les charges financières sur les débetures en sont exclues.
 2. les *gains (pertes) d'expérience du marché*, qui sont les effets sur les produits de placement nets et sur les charges financières associées au passif des contrats des variations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers, taux d'intérêt et taux de change) qui diffèrent des attentes.
 3. les *changements d'hypothèses financières et autres*, soit l'effet sur le revenu net avant impôt résultant des changements dans les méthodes et les hypothèses financières. Des changements aux hypothèses financières peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif.
 - c. les *activités autres que d'assurance*, c'est-à-dire les produits nets des charges des activités autres que d'assurance y compris, sans s'y limiter, les fonds communs de placement, la distribution en gestion de patrimoine et en assurance, les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA) et les activités de services aux concessionnaires autres que d'assurance.
 - d. les *autres dépenses*, qui sont les dépenses non attribuables aux contrats d'assurance ou aux activités autres que d'assurance, notamment – sans s'y limiter – les dépenses d'exploitation générale, l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, les charges financières sur les débetures et la dépréciation d'actifs et de l'achalandage.
 - e. les *impôts sur le revenu*, qui représentent la valeur des montants payables en vertu des lois fiscales et qui comprennent notamment les impôts sur le revenu exigibles et différés. L'impôt sur le revenu de placements des assureurs vie et les taxes sur les primes ne sont pas compris dans ces montants.
 - f. les *dividendes/distributions des instruments de capitaux*, qui correspondent aux dividendes sur les actions privilégiées émises par une filiale et aux distributions sur les autres instruments de capitaux propres.
 - *Raison d'être* : Fournissent davantage d'information pour évaluer la performance financière de la Société et un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux comprendre d'où provient la création de valeur pour les actionnaires.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable pour les composantes des FDB dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
 - « résultat des activités d'assurance » : correspond à la mesure conforme aux IFRS du même nom présentée dans les états financiers de la Société.
 - « résultat d'investissement net » : le « résultat d'investissement net » présenté dans les états financiers de la Société constitue la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Le présent document contient un rapprochement avec cette mesure.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Analyse du mouvement de la MSC :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires.
 - *Définition* : Présente le mouvement de la marge pour services contractuels (MSC), net de réassurance, selon la répartition suivante :
 - le *mouvement organique de la MSC*, duquel sont exclus les effets d'éléments engendrant une volatilité induite, ou qui ne seraient pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente d'une période à l'autre, et qui aide à mieux comprendre la création permanente de valeur mesurée par la MSC, selon une approche similaire à celle du bénéfice tiré des activités de base. Il correspond à la somme des composantes suivantes :
 - *l'effet des nouvelles ventes d'assurance*, soit la MSC établie à partir des contrats d'assurance non déficitaires initialement comptabilisés dans la période. Cela inclut les effets relatifs aux annulations de polices et aux frais d'acquisition, et exclut les effets de nouveaux contrats de réassurance inhabituels sur les affaires en vigueur catégorisés comme des mesures prises par la direction.
 - la *croissance financière organique*, soit le mouvement de la MSC attribuable 1) au rendement attendu des actifs des éléments sous-jacents (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables); et 2) à l'intérêt capitalisé basé sur les taux d'actualisation initiaux (pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode générale).
 - les *gains (pertes) d'expérience d'assurance*, soit une expérience non financière liée aux services futurs (p. ex. comportement des titulaires de polices qui différerait des attentes) dans le cadre de contrats non déficitaires.
 - la *MSC constatée pour les services fournis*, soit la MSC comptabilisée dans le résultat net pour les services fournis durant la période.
 - le *mouvement non organique de la MSC*, correspond à la somme des composantes suivantes :
 - *l'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction*, qui est l'impact sur les contrats non déficitaires de changements dans les méthodes et les hypothèses liées aux services futurs ou à d'autres mesures prises par la direction. Des changements aux hypothèses peuvent survenir lorsque la Société s'assure de la suffisance de son passif. Les mesures prises par la direction représentent l'effet des mesures adoptées en dehors de l'exploitation normale de la Société, y compris, sans s'y limiter, des changements dans la méthodologie, de l'amélioration des modèles et des effets d'acquisitions, de fusions et de dispositions.
 - *l'impact des marchés*, qui représente l'expérience de marché pour les contrats non déficitaires évaluée selon la méthode des honoraires variables. Il s'agit de l'impact sur les flux de trésorerie d'exécution des fluctuations réelles des marchés (p. ex. marchés boursiers et taux d'intérêt) qui diffèrent des attentes.
 - *l'impact des taux de change*, soit l'impact des fluctuations des taux de change sur la MSC, présenté en dollars canadiens.
 - *Raison d'être* : Fournit de l'information supplémentaire pour mieux comprendre les facteurs à l'origine des changements dans la marge pour services contractuels d'une période à une autre;
 - *Rapprochement* : Le mouvement de la MSC total équivaut à la somme des variations de la MSC pour les contrats d'assurance et les contrats de réassurance présentés dans la note intitulée « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » dans les états financiers de la Société.
- Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Montants des prêts dépréciés net de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Une indication de la qualité du portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.
- Ratio de distribution du dividende, activités de base :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
 - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Génération organique de capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.

- Capacité de déploiement de capital, capital disponible pour déploiement, capital déployable ou capital pour déploiement :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Capital que la Société peut déployer pour une transaction de fusion ou d'acquisition, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la Société. Le calcul de ce montant prend en considération la capacité d'émission de capital tout en considérant le niveau cible de la Société et les paramètres de la transaction étant présumés être les plus restrictifs par rapport au capital réglementaire;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.

- Marge pour services contractuels (MSC) après impôt :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Calculée comme la différence entre le solde de la marge pour services contractuels (MSC) et le produit obtenu en multipliant ce solde par le taux d'imposition prévu par la loi pour chaque personne morale;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions;
 - *Rapprochement* : La « marge sur services contractuels (MSC) » est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable présentée dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
 - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.

- Mesures de la sensibilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la Société, comme le résultat net ou le ratio de solvabilité;
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la Société.

- Mesure de levier financier – Débentures/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.

- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/capital :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres, par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.

- Mesure de levier financier – Ratio de levier financier :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale, ainsi que les autres instruments de capitaux propres par la somme des débentures totales et des capitaux des actionnaires et la marge pour services contractuels (MSC) après impôt;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
 - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Capitalisation :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : La somme des capitaux propres et des débetures de la Société;
 - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la Société;
 - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.

- Ratio de solvabilité :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) révisée en janvier 2023 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
 - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
 - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la Société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la Société.

- Actif sous administration (ASA) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

- Actif sous gestion (ASG) :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
 - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
 - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous gestion;
 - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la Société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.

- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définitions* :
 - a. On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société;
 - b. Les équivalents de primes sont des montants liés à des contrats de services (tels que les régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA)) ou services dans le cadre desquels la société est essentiellement administratrice. Ils comprennent également pour certaines unités d'affaires, le montant des primes conservées en externe, spécifiques aux contrats d'assurance pour lesquels la société indemniserait la contrepartie en cas de perte dépassant un seuil spécifique ou en cas de défaut de paiement. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
 - *Raison d'être* : Les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines, ventes de iA Auto et habitation et ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général ou de fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux primes nettes. Les ventes de fonds communs de placement sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse. Les ventes nettes de fonds distincts et de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes (ventes brutes de fonds communs de placement, moins retraits et transferts). Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés).
 - b. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année.
 - c. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les primes avant réassurance.
 - d. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance et annulations).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- e. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts.
 - f. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.
 - g. Les ventes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites.
 - h. Les ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes avant assurance et annulations.
 - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société;
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Primes nettes :
 - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
 - *Définition* :
 - a. Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
 - b. Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
 - c. Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.
 - d. Les primes nettes de l'Épargne et retraite collectives correspondent aux primes nettes après réassurance, dont sont exclus les équivalents de primes.
 - *Raison d'être* : Les primes sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.
 - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

RAPPROCHEMENT DE MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS CHOISIES

Résultat d'investissement net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Quatrième trimestre			Cumulatif au 31 décembre		
	2023	2022	Variation	2023	2022	Variation
Résultat d'investissement net – États des résultats IFRS	308	195	113	680	1	679
Produits de placement de filiales de distribution en gestion du patrimoine <i>États des résultats : Résultat d'investissement net</i> <i>FDB : Activités autres que d'assurance</i>	(33)	(20)	(13)	(98)	(44)	(54)
Charges relatives aux activités de placements <i>États des résultats : Autres charges d'exploitation</i> <i>FDB : Résultat d'investissement net</i>	(3)	(11)	8	(27)	(48)	21
Autres produits et autres charges d'exploitation de iA Financement auto <i>États des résultats : Autres produits et autres charges d'exploitation</i> <i>FDB : Résultat d'investissement net</i>	(20)	(13)	(7)	(78)	(50)	(28)
Résultat relatif à l'instrument de couverture lié aux unités d'actions fictives <i>États des résultats : Variation de la juste valeur des placements</i> <i>FDB : Autres dépenses</i>	(2)	—	(2)	—	—	—
Résultat d'investissement net – Facteurs du bénéfice (FDB) non conformes aux IFRS	250	151	99	477	(141)	618

Énoncés prospectifs

Ce document peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « revoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

- Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, stratégique, opérationnel et de non-conformité réglementaire, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; les mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux technologies de l'information, aux données et à l'atteinte à la sécurité de l'information, incluant le cyberrisque; le risque de fraude; les risques liés aux ressources humaines; les risques liés à la stratégie de couverture; le risque lié aux liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers aux échéances prévues; le risque lié à une mauvaise conception, mise en oeuvre ou utilisation d'un modèle; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; et l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
- Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses, des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2023 de la Société, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes incluant les hausses des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. La guerre en Ukraine, le conflit Hamas-Israël et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une perte de confiance des consommateurs et des investisseurs, une importante volatilité financière, des opportunités de croissance plus limitées mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les perspectives financières, les résultats et les activités de l'entreprise.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion de l'année 2023 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

Documents relatifs aux résultats financiers

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de iA Société financière sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la société sur le site SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca, de même que dans la notice annuelle de iA Société financière et dans celle de iA Assurance, que l'on peut trouver sur le site de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR+.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Faits saillants

La Société a connu en 2023 une bonne année, grâce au dynamisme de ses unités d'exploitation. Les résultats résumés ci-après font suite à une transition efficace, en douceur, vers les normes comptables IFRS 17 et IFRS 9, qui n'aura eu aucune incidence sur la valeur comptable par action.

Le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base[†] s'est établi à 9,31 \$, en hausse de 4 % par rapport au résultat recalculé de 2022¹, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base[†], à 14,4 %, en ligne avec la cible à moyen terme de la société étant fixée à 15 % et plus.

La croissance des affaires est demeurée solide dans presque toutes les unités d'exploitation, comme en témoignent l'augmentation de 11 % des actifs sous gestion et sous administration,[†] l'augmentation de 8 % des primes et dépôts[†] et de solides résultats sur le plan des ventes.

Tout au long de l'année, la société a conservé un solide ratio de solvabilité[†], supérieur à la cible qu'elle s'était fixée. La génération organique de capital[†], très forte, est quant à elle conforme à l'indication de 600 millions de dollars et plus fournie aux marchés pour l'année.

La société a été active en termes de déploiement de capital, avec des investissements importants dans la croissance organique et la transformation numérique, l'acquisition de Vericity, une compagnie d'assurance vie et une agence numérique des États-Unis, une augmentation de 14 % du dividende par action par rapport à 2022 et d'importants rachats d'actions, totalisant 461 millions de dollars.

La valeur comptable par action se chiffrait, à la fin de 2023, à 66,90 \$, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente, ou de 8 % excluant l'impact du programme de rachat d'actions.

À la fin de 2023, la suffisance des provisions actuarielles de la société a été confirmée dans le cadre du processus de révision des hypothèses de fin d'année. La qualité du portefeuille de placements est demeurée très élevée, et les cotes de crédit ont été réaffirmées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best.

Rentabilité

Le bénéfice tiré des activités de base[†] a totalisé, en 2023, 956 millions de dollars, tandis que le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base[†] s'établissait à 9,31 \$, en hausse de 4 % par rapport au résultat recalculé de 2022, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE)[†], à 14,4 %, cadrant ainsi avec la cible à moyen terme de 15 % et plus que s'était fixée la société. En 2023, le bénéfice attendu sur les activités d'assurance a crû de 10 % par rapport à 2022, et l'expérience en assurance a été conforme aux attentes.

Sur la base du bénéfice divulgué, qui comprend l'impact d'éléments volatils (principalement les variations macroéconomiques à court terme), le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 769 \$ millions de dollars, le BPA, à 7,48 \$ et le ROE[†], à 11,6 %. Se référer à la section « Rentabilité » du présent rapport de gestion pour davantage d'information sur la rentabilité en 2023.

Croissance des affaires

L'actif sous gestion et sous administration a terminé l'année à 218,9 milliards de dollars, ce qui représente une solide augmentation de 11 % par rapport à la fin de l'année précédente. Les primes et dépôts[†] ont totalisé plus de 16,6 milliards de dollars en 2023, en hausse de 8 % par rapport à 2022. La société a connu, en 2023, une forte croissance des affaires, avec de solides résultats en matière de ventes[†] – reflétant la force de notre modèle d'affaires diversifié – dans presque toutes les unités d'exploitation. Cette solide performance est aussi partiellement attribuable à la portée et à la diversité des réseaux de distribution de la Société, ainsi qu'à sa gamme de produits pertinents et à l'efficacité des outils numériques mis à la disposition des représentants, des clients et des employés. Se reporter aux sections suivantes pour davantage d'information sur la croissance des affaires par secteurs d'activité.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022 ¹	Variation
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769	309	149 %
Résultat par action ordinaire (BPA) (dilué) (en dollars)	7,48	2,89	159 %
Bénéfice tiré des activités de base	956	955	—
Bénéfice par action (BPA) tiré des activités de base (dilué) (en dollars) [†]	9,31	8,93	4 %
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) [†]	11,6 %	4,7 %	
ROE tiré des activités de base [†]	14,4 %	14,4 %	

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	Aux 31 décembre		Variation
	2023	2022	
Actif sous gestion [†]	110 535	99 709	11 %
Actif sous administration [†]	108 349	97 717	11 %
Total	218 884	197 426	11 %

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 à la page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Primes et dépôts^{†,2}

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022	Variation
Assurance, Canada			
Assurance individuelle	1 985	1 882	5 %
Assurance collective	1 882	1 739	8 %
Services aux concessionnaires	584	482	21 %
iA Assurance auto et habitation (iAAH) ³	457	419	9 %
Gestion de patrimoine			
Gestion de patrimoine individuel	7 812	6 833	14 %
Épargne et retraite collectives	2 565	2 800	(8 %)
Affaires américaines			
Assurance individuelle	643	548	17 %
Services aux concessionnaires	706	717	(2 %)
Total	16 635	15 420	8 %

Ventes par secteurs d'activité⁴

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022	Variation
ASSURANCE, CANADA			
Assurance individuelle			
Primes minimales [†]	328	352	(7 %)
Primes excédentaires [†]	41	35	17 %
Total	369	387	(5 %)
Assurance collective			
Régimes d'employés [†]	50	46	9 %
Marchés spéciaux [†]	367	322	14 %
Services aux concessionnaires^{†,5}	686	615	12 %
iA Assurance auto et habitation (iAAH)	519	457	14 %
GESTION DE PATRIMOINE			
Gestion de patrimoine individuel			
Rentes assurées et autres produits d'épargne	2 700	1 203	124 %
Fonds distincts	3 581	3 908	(8 %)
Fonds communs de placement [†]	1 531	1 722	(11 %)
Total	7 812	6 833	14 %
Épargne et retraite collectives[†]	2 590	2 827	(8 %)
AFFAIRES AMÉRICAINES			
Assurance individuelle (\$ US)[†]	172	143	20 %
Services aux concessionnaires (\$ US)[†]	951	1 011	(6 %)

Solidité financière

Au 31 décembre 2023, le capital total[†] de la société s'élevait à plus de 8,5 milliards de dollars, avec un ratio de solvabilité[†] de 145 %, comparativement à 126 % un an plus tôt. Cette augmentation s'explique essentiellement par une meilleure prise en compte de la force financière de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 et par le solide apport de la génération organique de capital[†]. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions d'une valeur de 461 millions de dollars (OPRA), le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 150 millions de dollars et l'incidence défavorable de variations macroéconomiques. Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, tout au long de 2023, bien au-dessus de la cible d'opération de 120 %. Comme il a déjà été mentionné, la génération organique de capital a été forte tout au long de l'année, la société ayant généré environ 600 millions de dollars en capital additionnel en 2023, pour atteindre sa cible de 600 millions de dollars et plus pour l'année. La très bonne génération organique de capital devrait se poursuivre en 2024⁶. De plus, le capital disponible pour déploiement a été évalué en fin d'année à 1,6 milliard de dollars, un solide résultat si l'on tient compte du capital déployé en 2023 dans le cadre d'investissements dans la croissance organique et la transformation numérique, de l'augmentation des dividendes versés aux actionnaires et du haut niveau de rachats d'actions (OPRA) pendant l'année.

² Les primes et dépôts comprennent toutes les primes perçues par la société pour ses activités d'assurance et de rentes (et qui sont inscrites au fonds général de la société), de même que les sommes perçues relativement aux fonds distincts (qui sont aussi considérées comme des primes) et les dépôts provenant des secteurs de l'Assurance collective et de l'Épargne et retraite collectives ainsi que de fonds communs de placement.

³ Comprend iAAH et quelques ajustements mineurs de consolidation.

⁴ Se référer aux textes sur les différents secteurs d'activité pour la définition des ventes.

⁵ Comprend l'assurance crédit, les protections biens et risques divers.

⁶ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Au 31 décembre 2023, les ratios de levier financier de la société demeuraient faibles, ce qui se traduit, du côté de son bilan, par une plus grande souplesse. Plus concrètement, le ratio d'endettement[†], mesuré comme les débetures, les actions privilégiées émises par une filiale et les autres instruments de capitaux propres par rapport à la structure du capital, y compris la MSC après impôt, s'est établi à 14,6 %, comparativement à 16,0 % en fin d'année précédente. La diminution s'explique principalement par le rachat d'actions privilégiées susmentionné, et l'augmentation de la MSC après impôt. Le ratio de couverture[†], qui est calculé en divisant les bénéfices des douze derniers mois (avant impôt et dépenses de financement) par les dépenses de financement, a terminé l'année 2023 à 15,0x comparativement à un résultat de 5,7x en 2022. Cette augmentation est essentiellement attribuable à des bénéfices avant impôt plus élevés, l'augmentation des dépenses de financement dans le cadre de la gestion du capital pour 2023 ayant été moindre. En termes de gestion du capital, en mars et en septembre respectivement, la société a racheté ses actions privilégiées de catégorie A - série I et ses débetures subordonnées émises en septembre 2016. Elle a aussi émis, en juin, des débetures subordonnées non garanties. Enfin, le 7 novembre 2023, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 14 novembre 2023. Un total de 5 394 180 actions ordinaires ont été rachetées et annulées en 2023.

Pour un commentaire détaillé sur la solidité financière, se référer à la section « Situation financière » du présent rapport de gestion.

Solidité financière

(aux 31 décembre)	2023	2022
Ratio de solvabilité [†]	145 %	126 %
Ratio d'endettement [†]	22,0 %	23,5 %
Ratio de couverture [†]	15,0x	5,7x

Dividendes

Le dividende versé en 2023 a totalisé 2,9700 \$ par action ordinaire, en hausse de 14 % par rapport à 2,6000 \$ en 2022. Ce résultat reflète l'augmentation de 13 %, en juin 2023, du dividende trimestriel par action ordinaire versé par la société, qui est passé de 0,6750 \$ à 0,7650 \$. Le ratio de distribution du dividende sur la base du bénéfice tiré des activités de base[†] pour l'année s'établit à 32 %, c'est-à-dire dans la moitié supérieure de la fourchette cible de 25 à 35 % définie en début d'année 2023. Enfin, le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,8200 \$ par action payable au premier trimestre de 2024, soit un dividende de 7 % de plus que le dernier dividende versé en 2023.

Dividende

(aux actionnaires ordinaires)	2023	2022
Dividende	2,9700 \$	2,6000 \$

Qualité du portefeuille de placements

Le portefeuille de placements de la société est demeuré, de façon globale, d'excellente qualité en 2023, reflétant les actifs de haute qualité aux niveaux d'exposition diversifiés qui le composent, de même qu'un positionnement prudent. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les titres cotés BB et moins ne représentaient au 31 décembre que 0,6 % du portefeuille d'obligations. De plus, le taux d'occupation de 86,7 % du portefeuille d'immeubles de placement continue de se comparer favorablement avec les propriétés locatives commerciales dans les grandes villes canadiennes. Soulignons par ailleurs que 68,2 % du portefeuille de prêts hypothécaires est assuré. Pour un commentaire détaillé sur les placements, se référer à la section « Placements » du présent rapport de gestion.

Qualité du portefeuille de placements

(aux 31 décembre)	2023	2022
Obligations – proportion des titres cotés BB et moins	0,6 %	1 %
Immeubles de placement – taux d'occupation	86,7 %	88,3 %
Prêts hypothécaires – proportion de prêts assurés	68,2 %	69,7 %
Prêts automobiles – prêts nets dépréciés en % des prêts bruts	0,41 %	0,35 %
Prêts automobiles – provision totale pour pertes sur créances en % des prêts bruts	5,21 %	4,93 %

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse de sensibilité[†]

L'analyse des sensibilités de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 a été introduite en 2023 et mise à jour au 31 décembre 2023. Les sensibilités des bénéfices de base et les sensibilités immédiates aux changements macroéconomiques sous IFRS 17 et IFRS 9 ont été présentées lors de l'événement destiné aux investisseurs du 28 mars 2023 et sont illustrées dans le tableau ci-dessous. L'analyse complète des sensibilités de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 est expliquée à la sous-section « Risque de marché » de la section « Gestion des risques » du présent rapport de gestion.

Analyse de sensibilité [†] (au 31 décembre 2023)		Impact immédiat			
		Résultat net (non lié aux activités de base)	Capitaux propres	Ratio de solvabilité	MSC
		M\$ après impôt	M\$ après impôt	Points de pourcentage	M\$ après impôt
Actions publiques	Variation immédiate de +10 % des valeurs du marché ⁷	100	125	(1,0 %)	175
	Variation immédiate de -10 % des valeurs du marché ⁷	(75)	(100)	0,5 %	(200)
Actifs privés à revenu non fixe	Variation immédiate de +10 % des valeurs du marché des actions privées, des imm. de placement et de l'infrastructure	275	300	1,5 %	---
	Variation immédiate de -10 % des valeurs du marché des actions privées, des imm. de placement et de l'infrastructure	(275)	(300)	(1,5 %)	---
Taux d'intérêt	Décalage parallèle immédiat de +50 pb sur tous les taux sur tous les taux	(25)	25	1,0 %	25
	Décalage parallèle immédiat de -50 pb sur tous les taux sur tous les taux	---	(50)	(1,5 %)	(25)
Écarts organisationnels	Décalage parallèle immédiat de +50 pb sur tous les taux	(25)	50	1,5 %	---
	Décalage parallèle immédiat de -50 pb sur tous les taux	---	(75)	(1,5 %)	---
Écarts d'obligations du gouvern. provincial	Décalage parallèle immédiat de +50 pb sur tous les taux	25	---	(0,5 %)	75
	Décalage parallèle immédiat de -50 pb sur tous les taux	(25)	---	0,5 %	(100)

Au 31 décembre 2023	Variation	Impact sur les bénéfices tirés des activités de base futurs M\$ après impôt ⁸	Description du choc
Actions publiques ⁹	5 %	4	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché
	-5 %	(5)	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché
Actifs privés à revenu non fixe ⁹	5 %	3	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché
	-5 %	(3)	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché
Taux d'intérêt	+10 pb	2	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux
	-10 pb	(2)	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux
Crédits et écarts de swaps	+10 pb	2	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux
	-10 pb	(2)	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux

Acquisitions et cessions

Le 3 octobre 2023, la société a conclu une entente pour acquérir la société américaine Vericity, Inc. et ses filiales. Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs. La transaction devrait être conclue dans la première moitié de l'année 2024.

Pour plus de renseignements sur les acquisitions effectuées en 2023, voir les notes 5 et 31 des états financiers consolidés 2023 de la société, respectivement intitulées *Acquisition d'entreprises* et *Garanties, engagements et éventualités*.

Aucune cession notable n'est survenue en 2023.

⁷ Excluant les actions privilégiées

⁸ Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base du trimestre à venir

⁹ Actions privées, immeubles de placement et infrastructures

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Durabilité

Résumé des résultats de 2023

En 2023, après avoir consulté ses parties prenantes, iA Groupe financier a identifié trois leviers d'action qui lui permettront d'avoir un impact positif significatif dans l'exécution de sa stratégie :

1. **La santé physique, mentale et financière** – Par son modèle d'affaires et les retombées positives qu'il est possible de créer, iA Groupe financier priorise la santé physique, mentale et financière comme un levier essentiel de durabilité.
2. **L'éducation et l'apprentissage** – iA Groupe financier fait de l'éducation et de l'apprentissage son deuxième levier prioritaire. Il est essentiel de partager ses connaissances et d'apprendre en retour continuellement.
3. **Un futur durable** – iA Groupe financier est convaincu que chacun, à son échelle, peut contribuer à rendre le monde meilleur et à travailler ensemble pour un futur durable.

Finance durable

iA Groupe financier a mis en place une infrastructure de données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) pour évaluer ses portefeuilles de placements au moyen d'outils d'évaluation ESG à plus grande échelle. Parallèlement, une fiche d'évaluation de la crédibilité du plan de transition à faibles émissions de carbone a été créée pour évaluer l'état de préparation des émetteurs les plus intenses en carbone du portefeuille. iA Groupe financier a également adopté une approche collaborative, et prévoit rencontrer les émetteurs pour comprendre leur approche.

Enfin, iA Groupe financier a présenté son premier rapport sur les Principes pour l'investissement responsable (PRI), accessible au public, en plus d'avoir participé à deux initiatives d'engagement collaboratif depuis 2022. En 2023, iA Groupe financier a continué de transmettre ses connaissances, et de faire partager son expérience.

Environnement

La stratégie climatique de iA Groupe financier consiste en cinq objectifs à long terme, visant à contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Ceux-ci sont présentés dans notre *Rapport GIFCC 2023*.

Plus concrètement, en 2023, iA Groupe financier a actualisé sa stratégie de décarbonation, particulièrement concernant ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), pour lesquels de nouvelles cibles ont été adoptées. D'ici 2035 (ayant 2022 comme année de référence), la société entend agir (1) en tant qu'entreprise citoyenne responsable en réduisant de 60 % de l'intensité des émissions de GES de son parc immobilier canadien et (2) en tant qu'investisseur responsable en réduisant de 40 % de l'intensité carbone de son portefeuille d'obligations d'entreprises publiques.

De plus, iA Groupe financier a continué d'intégrer des considérations climatiques dans ses processus et décisions. La société a notamment adopté sa première *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*, qui fournit un cadre pour ses processus et pratiques dans le domaine. Parallèlement, une feuille de route pour les travaux futurs a également été établie.

Volet social

Reconnaissant l'importance de mieux se connaître soi-même pour promouvoir efficacement l'équité, la diversité et l'inclusion, iA Groupe financier a lancé sa première campagne d'auto-identification volontaire. Les résultats serviront à identifier les enjeux et à élaborer des plans d'action concrets pour y remédier.

iA Groupe financier a maintenu son engagement à l'égard du processus de certification *Relations Progressistes avec les Autochtones^{MC} (RPA)* du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, dont elle a complété la première phase, qui consistait notamment à établir une politique interne, à créer un plan de communication et à mettre en œuvre des activités de sensibilisation comme des formations sur les réalités autochtones pour la haute direction.

Enfin, la société a poursuivi ses efforts sur le plan philanthropique en 2023, avec des contributions philanthropiques totalisant 9,4 millions de dollars à divers organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis.

Gouvernance

iA Groupe financier a toujours accordé une grande importance à l'établissement et au maintien d'une gouvernance d'entreprise saine et prudente, dans l'intérêt de la société et de ses parties prenantes. Elle adhère aux pratiques exemplaires en la matière, afin de préserver l'indépendance du conseil d'administration et sa capacité à superviser efficacement les activités de la société. Ces pratiques s'appuient sur une solide culture d'intégrité et d'éthique, ainsi que sur une saine approche – prudente – de la gestion des risques.

En 2023, iA Groupe financier a révisé sa *Politique de durabilité*, dans le but (1) d'établir un cadre de référence en matière de durabilité à travers l'organisation fondé sur les trois leviers d'action susmentionnés et (2) d'améliorer la reddition de compte auprès du conseil d'administration et des différents comités. La société encourage par ailleurs ses différents secteurs d'activité à intégrer les facteurs ESG à leur planification stratégique et à leurs processus décisionnels respectifs.

Modifications apportées aux méthodes comptables en 2023 et modifications à venir

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs amendements et nouvelles normes, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. La société a adopté les nouvelles normes IFRS 17 *Contrats d'assurance* et IFRS 9 *Instruments financiers*. Au moment de la transition, le 1^{er} janvier 2022, l'application initiale et simultanée de ces normes a eu un effet limité sur les capitaux propres de la société, résultant en une augmentation de 10 millions de dollars des capitaux propres aux actionnaires.

Pour leur part, les amendements n'ont pas eu d'incidence majeure sur les états financiers de la société au 31 décembre 2023. Pour de plus amples renseignements sur ces nouvelles normes et sur les amendements, ainsi que sur les changements à venir dans les méthodes comptables, se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la société intitulée *Modifications de méthodes comptables*, ainsi qu'à la note 4 intitulée *Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives et indications

Avec la force et la solidité de son modèle d'affaires, combinées aux solides résultats enregistrés dans les dernières années, iA Groupe financier demeure fermement déterminé à mettre en œuvre son plan et sa stratégie d'affaires, tout en conservant une vision de croissance à long terme. Forte d'un bilan robuste et flexible, la société est bien positionnée pour développer ses activités et accroître ses revenus, maintenir sa solidité financière et créer de la valeur pour ses actionnaires au cours des années à venir, tout en s'ajustant aux fluctuations macroéconomiques potentielles.

iA Groupe financier a tenu, en mars 2023, un événement virtuel pour les investisseurs, qui ont ainsi eu l'occasion d'en apprendre davantage sur la stratégie de la société et ce qui l'attend dans les années à venir. Dans le cadre de sa transition vers IFRS 17 et IFRS 9, iA Groupe financier a choisi de fournir des indications à moyen terme, représentatives de la vision à plus long terme de la société, et cadrant avec son approche pour une croissance durable.

Les indications aux marchés suivantes ont été établies dans le contexte d'une approche à moyen terme :

Rendement des capitaux propres aux actionnaires	15 %+
BPA tiré des activités de base	Croissance annuelle moyenne de 10 %+
Ratio de solvabilité	Cible d'opération de 120 %
Ratio de distribution du dividende	De 25 % à 35 % du bénéfice tiré des activités de base

En plus de ces indications à moyen terme, la société maintient par ailleurs sa cible annuelle de génération organique de capital de 600 millions de dollars et plus en 2024.

La croissance des revenus au cours des prochaines années devrait émaner, entre autres :

- de la croissance organique, y compris d'initiatives visant à tirer le meilleur parti possible de la composition des activités de la société et de ses réseaux de distribution solides et diversifiés;
- des mesures prises par la direction et des initiatives d'amélioration de la rentabilité;
- des acquisitions;
- d'améliorations technologiques continues.

Transition vers les normes comptables IFRS 17 et IFRS 9

La société a opéré la transition vers les normes IFRS 17 et IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, la date de transition étant fixée rétroactivement au 1^{er} janvier 2022.

Afin d'assurer l'efficacité de la transition, la société a intégré au processus décisionnel des principes directeurs, accordant la priorité au capital, à une vision à long terme, à une solide gestion des risques, à la transparence et à de saines pratiques sur le plan économique.

Il convient de souligner que l'efficace modèle d'affaires de iA Groupe financier, son ambition et sa stratégie, qui avaient déjà fait leurs preuves par le passé, n'ont aucunement souffert de la transition – pas plus que la valeur comptable ou le BPA. En outre, bien que la société demeure axée sur le capital et engagée à l'égard d'une vision à long terme, les nouvelles normes reflètent mieux sa force financière, une robuste position de capital et un bilan résilient.

Étant donné la sensibilité accrue des bénéfices tirés des activités de base et divulgués aux variations macroéconomiques en raison du traitement différent des actifs et des passifs sous le régime des nouvelles normes comptables, la société divulgue en toute transparence les sensibilités, de sorte qu'il soit possible de prévoir l'effet à court terme de ces variations macroéconomiques sur les résultats.

Par la transition à IFRS 17 et à IFRS 9, la société s'attend également à une solide croissance soutenue, qui accroîtra la valeur pour les actionnaires, par le déploiement de capital et l'accroissement du ROE.

Enfin, les nouvelles normes comptables facilitent la gestion globale du portefeuille de placements de la société de par l'approche de gestion globale des portefeuilles, qui procure une stratégie de placement optimisée et engendre des effets favorables sur les revenus et le capital. Globalement, la transition réussie de iA Groupe financier vers IFRS 17 et IFRS 9 marque une étape importante, et témoigne du dévouement continu de la société à l'égard de pratiques financières responsables, tout en la positionnant pour la croissance continue et le succès.

Les perspectives de la société, dont les indications données aux marchés, constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que la société les juge raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel et le risque réglementaire. De plus, les perspectives sont préparées à partir d'hypothèses ou de facteurs importants parmi lesquels : l'exactitude des conventions comptables et des meilleures estimations actuarielles et économiques utilisées par la société; le maintien d'un taux de croissance similaire aux années précédentes; l'absence de changements imprévus dans l'environnement économique, concurrentiel, d'assurance, juridique ou réglementaire ou de mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence significative sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques et conditions; la performance et les résultats récents de la société, abordés ailleurs dans le présent document. Les perspectives servent à fournir aux actionnaires, aux analystes de marchés, aux investisseurs et aux autres parties intéressées une base pour ajuster leurs attentes quant au rendement de l'entreprise tout au long de l'année, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. De plus amples renseignements sur les facteurs de risque et les hypothèses appliquées se trouvent aux sections « Énoncés prospectifs » et « Gestion des risques » du présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Secteurs d'activité

En 2023, iA Groupe financier a revu la présentation de ses secteurs d'activité de façon à ce que ceux-ci reflètent mieux ses activités et la structure organisationnelle qui découlent de son évolution dynamique depuis son premier appel public à l'épargne (PAPE) en 2000.

En segmentant ses activités de cette façon, iA vise à améliorer sa transparence, à être plus claire et à renforcer l'alignement sur sa raison d'être et l'analyse de son rendement interne

Ainsi, la société catégorise désormais ses activités en cinq secteurs, dont trois secteurs d'activité d'exploitation – Assurance, Canada, Gestion de patrimoine et Affaires américaines – et deux secteurs de soutien – Placements et Exploitation générale.

Le secteur de l'Assurance, Canada offre des produits d'assurance pour répondre à tous les besoins de protection des particuliers, produits qui vont de l'assurance collective à l'assurance vie ou maladie en passant par l'assurance de dommages, l'assurance biens et risques divers ou les produits auxiliaires offerts à l'achat d'un véhicule automobile. Le secteur de la Gestion de patrimoine propose quant à lui une vaste sélection de produits d'épargne et retraite, y compris des fonds distincts et des fonds communs de placement, destinés tant aux particuliers qu'aux groupes. Les deux secteurs comptent sur des réseaux de distribution étendus. Le secteur des Affaires américaines, de son côté, mène ses activités par l'entremise de deux divisions, à savoir l'Assurance individuelle, qui offre des produits d'assurance vie, et les Services aux concessionnaires, qui proposent des garanties prolongées, et ce, sur le marché américain, dans un cas comme dans l'autre.

Pour maintenir le rendement global du groupe, iA s'appuie sur deux secteurs de soutien. Le secteur des Placements assure un soutien stratégique aux secteurs d'activité d'exploitation et supervise la gestion des portefeuilles dans son ensemble. Parallèlement, le secteur de l'Exploitation générale gère toutes les fonctions de soutien de l'organisation.

TROIS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Assurance, Canada

- Assurance individuelle
- Assurance collective
- Services aux concessionnaires
- iA Auto et habitation
- Distribution aux particuliers

Gestion de patrimoine

- Gestion de patrimoine individuel
- Épargne et retraite collectives
- Distribution aux particuliers

Affaires américaines

- Assurance individuelle
- Services aux concessionnaires

DEUX SECTEURS DE SOUTIEN

Placements

Gestion globale des portefeuilles

Exploitation générale

Fonctions de soutien général

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance, Canada

Assurance individuelle

L'unité d'exploitation de l'Assurance individuelle offre une gamme complète de protections d'assurance distinctives par l'intermédiaire de ses importants réseaux de distribution.

La société cherche à exceller et à se démarquer sur le marché canadien en termes d'expérience client et de distributeur. Pour ce faire, l'unité d'exploitation se concentre essentiellement sur l'amélioration de ses outils numériques et de son offre de produits, ainsi que sur la simplification et l'accélération de la souscription et du processus entourant les nouvelles polices. De nombreuses initiatives ont été entreprises en 2023 pour offrir aux clients et aux distributeurs davantage de souplesse et d'options. Parmi celles-ci, des exigences de souscription plus souples, sur le plan financier, dans le cas de montants d'assurance vie supérieurs à 5 millions de dollars, et l'augmentation du montant d'assurance ne nécessitant pas de soumission spéciale pour les produits d'assurance vie avec participation de 10 à 25 millions de dollars.

Aujourd'hui, ayant déployé de judicieuses initiatives numériques pour améliorer de façon continue son outil de vente en ligne, iA Groupe financier est passé maître dans l'approbation instantanée au point de vente, grâce à EVO, l'une des meilleures plateformes de vente à distance au Canada.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes			
Primes minimales ^{†,1}	328	352	(7 %)
Primes excédentaires ^{†,1}	41	35	17 %
Total	369	387	(5 %)
Primes nettes	1 985	1 882	5 %

Les ventes totales en 2023 se sont chiffrées à 369 millions de dollars, un solide résultat par rapport à l'impressionnante année qu'avait connue la société en 2022 (387 millions de dollars). Le résultat de cette année représente une hausse de 29 % par rapport à 2021. Ce bon niveau des ventes s'explique par la force des vastes réseaux de distribution de la société, le rendement de ses outils numériques et sa gamme complète de produits distinctifs. Les ventes ont été particulièrement solides du côté des produits d'assurance vie avec participation et de prestations du vivant. De plus, le succès durable remporté par le produit d'assurance iA PAR améliore l'offre de la société, tant par une meilleure diversification que par une diminution du niveau de risques macroéconomiques.

Pour leur part, les primes nettes ont totalisé près de 2 milliards de dollars en 2023 et sont ainsi supérieures de 5 % à celles de 2022. Notons que les primes constituent un important facteur de progression du bénéfice à long terme de l'unité d'exploitation.

Au chapitre de la performance de la société par rapport à l'industrie, selon les données canadiennes des neuf premiers mois de l'année 2023 publiées par LIMRA :

- iA Groupe financier est la société qui assure le plus de Canadiens, avec une part de marché de plus de 23 % des polices souscrites. Il se classe quatrième pour les ventes de primes, avec une part de marché de 13 % (assurances vie, maladie grave et invalidité combinées);
- iA Groupe financier se classe en première position pour les primes d'assurance maladie grave, avec une part de marché de 27 %;
- iA Groupe financier se classe en troisième position pour les primes d'assurance invalidité, avec une part de marché de 10 %.

Soulignons par ailleurs que le réseau Carrière a su enregistrer une très bonne performance en 2023, les produits d'assurance vie et de prestations du vivant affichant respectivement une croissance totale des nouvelles primes de 16 % et 32 % par rapport à 2022.

¹ La prime minimale constitue la portion de la prime qui sert à couvrir les risques d'assurance d'un contrat d'assurance individuelle et est une mesure importante de la performance de l'unité d'exploitation. La prime excédentaire inclut tous les dépôts dans les fonds d'accumulation disponibles dans les polices universelles, ainsi que les contributions à l'option de dépôt supplémentaire pour le produit d'assurance vie avec participation.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives² et priorités d'affaires

- Tirer profit de la force et de la diversité de tous nos réseaux de distribution
- Offrir une expérience hybride distinctive et habiliter les distributeurs et les clients en mettant à leur disposition des outils libre-service et des ressources numériques

En tant que chef de file de l'industrie, l'unité d'exploitation entend bien profiter de toutes les occasions qui se présenteront, en 2024, pour consolider cette position enviable. Assurer la meilleure expérience pour les distributeurs et les clients demeurera au cœur de ses préoccupations. Dans cette perspective, l'unité continuera de faire fond sur la force et la diversité de tous les réseaux de distribution pour répondre aux besoins des Canadiens. Elle y parviendra en demeurant proactive pour ce qui est d'offrir la gamme la plus complète de produits à haut rendement sur le marché canadien. L'unité d'exploitation continuera par ailleurs de se distinguer par des solutions numériques intuitives tout en soutenant les conseillers tandis qu'ils s'efforcent de gagner en efficacité dans le cadre de leurs activités et d'offrir à leurs clients l'expérience hybride numérique-humaine la plus engageante qui soit. L'unité d'exploitation continuera aussi de promouvoir activement son programme Solutions cas avancés, qui propose des solutions simples, personnalisées et à haut rendement qui permettent aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien de la position de leadership de iA Groupe financier.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution ³
<ul style="list-style-type: none">▪ Assurance vie (universelle, participante, permanente et temporaire)▪ Assurance maladie grave▪ Assurance invalidité de courte et de longue durées▪ Assurance hypothécaire▪ Assurance décès ou mutilation accidentels (DMA)▪ Assurance crédit (vie et invalidité)▪ Assurance voyage	<ul style="list-style-type: none">▪ iA Assurance▪ PPI Management▪ Michel Rhéaume et associés	<ul style="list-style-type: none">▪ Réseau Carrière (iA) (2 400 représentants)▪ Réseau Agents généraux (30 000 représentants)▪ Réseau Comptes nationaux (400 représentants)▪ Réseau de représentants de PPI Management (5 300 représentants)▪ Réseau de représentants de Michel Rhéaume et associés

² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

³ Réseau Agents généraux, incluant le réseau WFG

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Régimes d'employés

L'unité d'exploitation des Régimes d'employés distribue une gamme variée de produits d'assurance collective destinés aux entreprises, aux organisations et à leurs employés. Elle compte plus de 800 employés, possède des ententes avec près de 1 100 groupes et sert plus de 600 000 participants.

L'unité d'exploitation offre de nombreux services et outils destinés aux administrateurs de régimes, aux participants des régimes et aux conseillers en avantages sociaux. Ces services et outils visent une gestion efficace des régimes tout en promouvant le bien-être des participants. Ils comprennent notamment un programme complet de santé et mieux-être dont des services de télémédecine et un programme d'aide aux employés, ainsi que des programmes de gestion de l'invalidité et de gestion des médicaments (PharmAssist) exhaustifs. Tous ces services et outils, accessibles par l'Espace client et iA Mobile, permettent aux clients de profiter d'une expérience omnicanale en constante évolution.

Dans la poursuite de son ambition consistant à être présente et active dans la vie quotidienne des Canadiens pour contribuer à leur mieux-être financier, physique et mental, l'unité a amélioré son offre afin d'inclure un programme numérique d'aide aux employés et à leur famille, ainsi que des programmes interactifs de santé mentale, de prévention et de promotion de la santé globale. Pour mieux appuyer les employeurs dans leurs stratégies en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, l'unité a également lancé quatre nouvelles couvertures inclusives : affirmation de genre, fertilité, grossesse pour autrui et adoption.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes ^{†,1}	50	46	9 %
Primes	1 312	1 263	4 %
Équivalents de primes ^{†,2}	235	96	145 %
Contrats d'investissement ^{†,3}	—	88	(100 %)
Total	1 547	1 447	7 %

Au total, les primes, les équivalents de primes[†] et les dépôts aux contrats d'investissement[†] de l'unité d'exploitation ont atteint plus de 1,5 milliard de dollars en 2023, ce qui représente une augmentation de 7 % par rapport à 2022.

L'augmentation des primes en 2023 est attribuable à la croissance organique, du fait de primes plus élevées pour les contrats en vigueur, avec des ventes de 50 millions de dollars en 2023, comparativement à 46 millions de dollars l'année précédente.

Géographiquement, c'est au Québec qu'a été enregistrée la plus grande proportion des ventes, l'Ontario se classant deuxième.

Perspectives⁴ et priorités d'affaires

En 2024 et pour les années à venir, les Régimes d'employés continueront de renforcer leur expérience client en investissant dans la technologie pour développer une solution numérique frontale plus forte, essentielle pour répondre aux divers besoins et attentes des administrateurs de régimes et des participants aux régimes. L'unité d'exploitation s'emploiera aussi à favoriser des résultats physiques, mentaux et financiers positifs en solidifiant son offre globale en matière de bien-être.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, l'unité d'exploitation continuera de maximiser l'efficacité opérationnelle en s'appuyant sur ses solides assises pour promouvoir la croissance à long terme, par la rationalisation des processus et la mise en œuvre d'occasions d'amélioration de l'efficacité.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance vie et maladie, décès ou mutilation accidentels (DMA), soins dentaires, invalidité de courte et de longue durées, maladie grave et soins à domicileGaranties facultatives (assurance vie DMA et maladie grave)Programmes de gestion de l'invalidité et des médicamentsProgramme de santé et mieux-êtreCouvertures liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (affirmation de genre, fertilité, grossesse pour autrui et adoption)	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">ConsolidateursCourtiers de produits d'assurance collectiveCabinets d'actuares-conseils

¹ Les primes nettes présentées aux états financiers consolidés sont nettes de réassurance et incluent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites et celles des contrats en vigueur.

² Les équivalents de primes correspondent aux revenus qui proviennent des régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA).

³ Primes à couvert de responsabilité

⁴ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance collective : Marchés spéciaux

Les Marchés spéciaux se concentrent sur certains créneaux de marché moins bien servis par les assureurs traditionnels. L'unité d'exploitation offre principalement de l'assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), de l'assurance maladie grave, de l'assurance vie temporaire et des produits d'assurance spécialisés destinés aux employeurs, aux associations professionnelles et aux groupes d'affinités. Elle propose également des produits d'assurance médicale de voyage et d'assurance maladie par l'entremise de différents partenaires de distribution.

Les Marchés spéciaux possèdent des ententes avec plus de 5 000 groupes et associations. Par l'entremise de ces ententes, les Marchés spéciaux assurent des millions de Canadiens, principalement par des protections DMA et médicales de voyage.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes (primes brutes) ^{1,1}	367	322	14 %
Ventes nettes	335	292	15 %

En 2023, les ventes¹ des Marchés spéciaux ont augmenté de 14 % pour atteindre 367 millions de dollars – du jamais vu. Cette croissance est essentiellement attribuable aux ventes de produits d'assurance DMA et d'assurance maladie grave, ainsi qu'au maintien de la forte demande pour l'assurance voyage qu'avait déjà connue l'unité d'exploitation en 2022.

Les ventes nettes, définies dans l'unité comme les primes brutes nettes de réassurance, ont enregistré une solide croissance de l'ordre de 15 %, en 2023.

En 2023, l'efficacité opérationnelle a été au cœur des préoccupations. Les Marchés spéciaux ont automatisé ou amélioré leurs processus pour accroître les possibilités de mise à l'échelle tout en recueillant de l'information pour préparer la modernisation future des services d'accueil et d'administration. De plus, le nombre de campagnes de marketing lancées a augmenté de 20 %, avec des taux de réponse favorables. Une meilleure connaissance de nos partenaires de distribution et l'approfondissement des relations avec eux constituaient aussi, en 2023, une priorité, ce qui s'est traduit par une augmentation des occasions de développement des affaires.

Perspectives² et priorités d'affaires

En 2024, les Marchés spéciaux chercheront avant tout à maintenir la croissance des affaires par la multiplication des campagnes de marketing, la gestion des réclamations et l'élargissement des réseaux de ventes et de distribution, tout en continuant de chercher des façons d'améliorer l'efficacité opérationnelle afin d'engendrer une croissance encore plus grande.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance en cas de décès ou de mutilation accidentels (DMA), maladie grave, invalidité et autres produits d'assurance spécialiséeAssurance voyage et maladieAssurance médicale et autres produits spécialisés	<ul style="list-style-type: none">iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">Partenaires de distributionCourtiers d'assurance spécialisésAdministrateurs tiers

¹ Les ventes (primes brutes) sont avant réassurance.

² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Services aux concessionnaires

Les Services aux concessionnaires¹ distribuent des produits d'assurance crédit (vie, invalidité, perte d'emploi et maladie grave), ainsi que d'assurance biens et risques divers liés à l'achat et au financement d'un véhicule. Cette dernière catégorie de produits comprend des garanties prolongées, des garanties de remplacement, des garanties de protection d'actif et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaire.

L'unité d'exploitation emploie plus de 500 employés¹, assure plus de 500 000 personnes et plus de un million de véhicules. Ses produits sont commercialisés par un réseau de distribution directe d'un bout à l'autre du Canada, qui regroupe plus de 4 000 concessionnaires d'automobiles¹ et autres fournisseurs de véhicules, fabricants d'équipement d'origine et partenariats privilégiés. Ce réseau de distribution bénéficie de l'une des plus vastes gammes de produits sur le marché canadien.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes [†]			
Assurance crédit ²	211	223	(5%)
Assurance biens et risques divers	475	392	21%
Total	686	615	12%

Les ventes des Services aux concessionnaires ont totalisé 686 millions de dollars en 2023, ce qui correspond à une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. L'unité d'exploitation ne cesse d'étendre sa présence partout au Canada par l'entremise d'ententes signées avec des fabricants d'équipement d'origine et des groupes de concessionnaires, ainsi que par le développement de nouveaux produits et partenariats.

Assurance crédit

Les ventes en assurance crédit ont atteint 211 millions de dollars en 2023, comparativement à 223 millions de dollars 2022. Cette variation découle d'un changement de comportement des consommateurs et de l'environnement réglementaire.

Produits d'assurance biens et risques divers

Les ventes de produits d'assurance biens et risques divers ont augmenté de 21 % en 2023 pour atteindre 475 millions de dollars, en dépit des stocks de véhicules qui demeurent restreints, en particulier dans le cas des véhicules d'occasion, et d'une capacité financière réduite, du fait de coûts de financement plus élevés. L'attirance des consommateurs pour les produits d'assurance biens et risques divers à prix abordable et la dynamique découlant de notre position de leadership comptent parmi les principaux facteurs ayant contribué à la croissance des ventes.

Perspectives³ et priorités d'affaires

En 2024, les Services aux concessionnaires entreprendront la première phase de leur transformation opérationnelle, dans le but d'optimiser et de moderniser leurs produits, leurs systèmes et leurs processus. Parallèlement, l'unité d'exploitation fera fond sur sa stratégie de canaux de distribution – fabricants d'origine, grossistes et concessionnaires indépendants –, misant également sur de nouveaux partenariats et sur des intégrations à plus grande échelle. Les Services aux concessionnaires se consacreront en priorité à des initiatives stratégiques qui procureront la meilleure expérience aux partenaires et aux clients dans les canaux susmentionnés, et chercheront à saisir, dans une perspective d'engagement, les occasions d'affaires se présentant à l'interne, au sein de iA Groupe financier.

Produits et services ¹	Émetteurs et filiales ¹	Réseaux affiliés et de distribution ¹
<ul style="list-style-type: none">Assurance créditProduits d'assurance biens et risques divers	<ul style="list-style-type: none">iA AssuranceSAL MarketingLes Garanties Nationales MRWVIndustrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances généralesWGI Service Plan DivisionWGI Manufacturing Inc.Lubrico WarrantyiA Avantages, Assurance de dommages	<ul style="list-style-type: none">Distribution directe par l'entremise de concessionnaires d'automobiles et d'autres fournisseurs de véhicules (4 000 concessionnaires)Fabricants d'équipement d'originePartenariats privilégiés

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2023, iA Financement auto, auparavant incluses dans l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires, fait partie du secteur d'activité des Placements.

² Inclut toutes les affaires d'assurance crédit souscrites auprès de la société

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Assurance auto et habitation

iA Assurance auto et habitation (iAAH) est une filiale de la société qui commercialise des produits d'assurance auto et habitation dans la province de Québec.

L'un des avantages dont dispose iAAH pour se démarquer repose sur les clients qui lui sont recommandés par les différents réseaux de distribution de la société et qui représentent un potentiel d'achalandage unique dans l'industrie. En effet, une partie importante des clients de iAAH provient de recommandations de représentants du réseau Carrière et du réseau de l'unité d'exploitation des Services aux concessionnaires. iAAH exerce aussi des activités par l'entremise d'une filiale, nommée Prysm Assurances générales, qui établit des partenariats stratégiques afin que des distributeurs privilégiés puissent offrir ses produits.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022	Variation
Primes directes souscrites [†]	519	457	14 %

Les primes directes souscrites ont atteint, en 2023, 519 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 14 % par rapport à 2022. La solide position concurrentielle de iAAH et le taux de satisfaction élevé de sa clientèle lui ont permis de générer une bonne croissance des primes par des augmentations des prix et une solide croissance des polices dans un environnement difficile. Notons que le volume d'affaires de iAAH a enregistré un taux de croissance annuel composé de 8 % au cours des cinq dernières années.

Taux combiné

(%)	2023	2022	2021	2020	2019
Taux combiné ¹	97,3	94,9	78,0	78,7	93,1

Sous IFRS 17, le taux combiné, qui correspond à la somme du taux de sinistres et du taux des frais d'exploitation, s'est établi pour 2023 à 97,3 %. L'augmentation par rapport aux dernières années est principalement attribuable à une plus grande gravité des sinistres, du fait de l'inflation, de coûts de réparation plus élevés et d'une multiplication des événements météorologiques. Des mesures adoptées dans les domaines de la tarification, de la souscription et du règlement de sinistres ont permis de tempérer ces effets. En moyenne, le taux combiné est demeuré inférieur à 95 % pour les cinq dernières années.

Perspectives² et priorités d'affaires

Le principal objectif consistera à générer la croissance, essentiellement organique, stimulée par différentes initiatives d'expérience client et par les réseaux existants.

Au cours des prochaines années, iAAH se concentrera sur l'accélération de sa transformation numérique, un facteur clé pour sa croissance future. L'objectif est d'améliorer l'expérience des clients, des employés et des partenaires en repensant les interactions et en intégrant l'automatisation et l'analyse de données dans les principaux processus opérationnels. L'éventail d'activités de la société et la centralisation des initiatives liées à l'expérience client devraient mener à de belles possibilités de synergie.

Produits et services

- Assurance auto et habitation

Émetteurs et filiales

- iA Assurance auto et habitation
- Prysm Assurances générales
- Surex

Réseaux affiliés et de distribution

- Ventes directes provenant d'activités publicitaires
- Partenariats privilégiés
- Recommandations de clients provenant des réseaux de iA Groupe financier

Surex

Surex est un courtier d'assurance en ligne. Combinant fonctions libre-service et conseillers expérimentés, il se distingue en tant que joueur majeur dans la distribution numérique d'assurance biens et risques divers au Canada. Les quelque 200 employés de Surex servent plus de 56 000 clients et traitent chaque année plus de 77 000 polices, ce qui représente un volume annuel de primes de plus de 166 millions de dollars. En 2023, Surex a affiché une croissance de plus de 15 % de son volume de primes et continué d'investir dans sa stratégie d'engagement direct auprès du client en restructurant son système de soumission en ligne, ce qui s'est traduit par une augmentation de 80 % du nombre de contrats souscrits d'une année à l'autre. Avec iA Groupe financier, il se concentrera à l'avenir sur des projets présentant un haut potentiel de synergie comme la mise en œuvre d'occasions de ventes croisées, améliorant ainsi l'expérience client et la croissance, tout en appuyant les réseaux de conseillers de la société et en continuant d'améliorer son modèle d'affaires pour croître efficacement.

¹ Pour l'année 2022 et les années antérieures, les taux combinés présentés dans le tableau sont calculés en vertu de IFRS 4.

² Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine individuel

Dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel, la société offre une vaste gamme de produits d'épargne, de placement et de retraite destinés au marché de détail. L'unité d'exploitation est notamment le chef de file canadien dans le développement et la distribution de fonds distincts. Quant à Placements IA Clarington, une filiale de la société, il s'agit d'une société de gestion de placements de taille moyenne au Canada, qui offre une gamme complète de fonds communs de placement. La gamme de produits de la Gestion de patrimoine individuel comprend 17 solutions d'investissement socialement responsable (ISR).

Les produits offerts peuvent être souscrits à l'intérieur de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), de comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), de comptes d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP), de fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) ou de régimes non enregistrés.

L'unité d'exploitation possède aussi deux filiales de distribution offrant des solutions, des produits et des services de gestion de patrimoine par l'intermédiaire d'un réseau pancanadien de conseillers en placements et en fonds communs de placement indépendants : Investia Services financiers et iA Gestion privée de patrimoine.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes brutes			
Rentes assurées et autres produits d'épargne	2 700	1 203	124 %
Fonds distincts	3 581	3 908	(8 %)
Fonds communs de placement [†]	1 531	1 722	(11 %)
Total	7 812	6 833	14 %
Ventes nettes			
Fonds distincts	751	1 915	(1 164)
Fonds communs de placement [†]	(668)	(615)	(53)
Total	83	1 300	(1 217)

En 2023, les ventes brutes ont totalisé plus de 7,8 milliards de dollars, en hausse de 14 % par rapport à 2022 – un très bon résultat compte tenu de la volatilité des marchés. La croissance dans cette unité d'exploitation a subi l'influence défavorable des conditions de marché difficiles dans toutes les catégories d'actifs, du sentiment négatif des investisseurs et d'une diminution du niveau d'épargne des particuliers, essentiellement attribuable à de hauts niveaux d'inflation.

Lorsque les marchés sont volatils, les clients ont tendance à se tourner vers des produits assimilables à des espèces, qui offrent à la fois sécurité et rendement attrayant. Dans ce contexte, les ventes brutes de rentes assurées et autres produits d'épargne ont totalisé 2,7 milliards de dollars, en hausse de 124 % par rapport à 2022. Un important facteur de succès consiste pour la société à offrir aux clients, au sein d'un même contrat, des placements combinés (fonds distincts, placements garantis et compte d'épargne à intérêt élevé).

Les ventes brutes de fonds distincts se sont chiffrées à près de 3,6 milliards de dollars, comparativement à 3,9 milliards de dollars en 2022. En dépit de conditions de marché difficiles, les ventes nettes de fonds distincts ont été positives, atteignant 0,8 milliard de dollars. La société a maintenu sa position de chef de file dans l'industrie, se classant première au Canada pour les ventes brutes et nettes de fonds distincts, et troisième en termes d'actifs¹.

Les ventes brutes de fonds communs de placement[†] ont totalisé plus de 1,5 milliard de dollars, comparativement à 1,7 milliard de dollars l'année précédente, et les ventes nettes ont engendré des sorties[†] de 0,7 milliard attribuable, pour l'essentiel, à l'incidence négative des conditions macroéconomiques difficiles sur le sentiment des investisseurs, qui a eu de vastes répercussions à l'échelle de l'industrie.

À la lumière de ce qui précède, les ventes nettes combinées de fonds distincts et de fonds communs de placement ont été positives, atteignant pour 2023 83 millions de dollars. Il s'agit là d'une bonne performance étant donné les conditions difficiles qu'a continué de connaître le secteur de la vente de fonds tout au long de l'année.

¹ Source : Investor Economics, janvier 2024

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Fonds sous gestion			
Rentes assurées et autres produits d'épargne (fonds général)	4 513	2 574	75 %
Fonds distincts	26 650	23 451	14 %
Fonds communs de placement	12 204	11 611	5 %
Sous-total	43 367	37 636	15 %
Fonds sous administration ²	108 265	97 643	11 %
Total	151 632	135 279	12 %

L'actif total s'élevait à 151,6 milliards de dollars au 31 décembre 2023, comparativement à 135,3 milliards de dollars à la fin de l'année précédente, augmentation qui s'explique principalement par la croissance des marchés et les entrées nettes de fonds. La croissance de l'actif sous gestion, tributaire des ventes brutes, du taux de conservation des affaires en vigueur et du rendement de l'actif, est le principal facteur de progression du bénéfice à long terme de l'unité d'exploitation.

Perspectives³ et priorités d'affaires

En 2024, la Gestion de patrimoine individuel poursuivra sa transformation numérique et continuera d'améliorer ses processus opérationnels pour offrir la meilleure expérience aux partenaires de distribution et aux clients, les plaçant au cœur même de ses priorités. Cette transformation numérique, combinée au désir d'offrir des produits concurrentiels aux clients des marchés de masse et intermédiaire de même qu'aux futurs retraités, contribuera aux objectifs de croissance des affaires. Ces engagements attireront par ailleurs de nouveaux partenaires de distribution et accroîtront la conservation des actifs sous gestion, facteur important pour la rentabilité de l'unité d'exploitation. Cette dernière continuera de promouvoir activement son programme Solutions cas avancés, qui offre des solutions simples, personnalisées et à haut rendement pour permettre aux conseillers de répondre aux besoins précis des clients fortunés, des professionnels et des propriétaires d'entreprise. Une gestion rigoureuse de l'offre de produits et des normes de services élevées pour les clients et les distributeurs seront d'une importance cruciale pour le maintien du leadership de iA Groupe financier.

Pour les courtiers en valeurs mobilières de l'unité d'exploitation, une attention continue à la transformation numérique combinée à l'expansion des produits et des solutions de placement gérés contribuera à améliorer encore davantage l'expérience des conseillers en placements et en fonds communs de placement et des clients et à renforcer la position de iA Groupe financier en tant que chef de file parmi les courtiers indépendants au Canada.

Au cours de l'année 2024, compte tenu de sa gamme de produits concurrentiels bien diversifiés, les ventes de fonds de la société devraient reprendre et connaître une augmentation, à supposer que les tensions inflationnistes, les taux d'épargne personnelle et la volatilité des marchés s'améliorent, et que la confiance des investisseurs soit restaurée.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds distincts ▪ Fonds communs de placement ▪ Valeurs mobilières ▪ Rentes viagères et rentes à terme fixe ▪ Régimes enregistrés d'épargne et de décaissement (REER, REEE, CELI, CELIAPP et FERR) ▪ Conseil en placement ▪ Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ iA Assurance ▪ iA Clarington ▪ iA Gestion privée de patrimoine ▪ Investia Services financiers ▪ iA Fiducie ▪ iA Gestion mondiale d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réseau Carrière (iA) (2 400 représentants) ▪ Réseau Agents généraux (30 000 représentants) ▪ Réseau Comptes nationaux (400 représentants) ▪ Réseau de représentants de PPI Management (5 300 représentants) ▪ Distributeurs affiliés (iA Gestion privée de patrimoine et Investia) (2 150 représentants)

² Comprend les actifs liés aux courtiers affiliés

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Épargne et retraite collectives

L'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives offre une vaste gamme de produits et de services adaptés aux besoins des entreprises, des organisations et de leurs employés, essentiellement axés sur le bien-être financier à long terme. Les produits offerts peuvent être regroupés en deux catégories : les produits d'accumulation (produits d'épargne, tels les régimes à cotisation déterminée ou à prestations déterminées, et les services de gestion institutionnelle) et les produits de décaissement (essentiellement les rentes assurées).

Les produits sont mis en marché partout au Canada par l'entremise de consolidateurs, de courtiers en produits d'assurance collective et de retraite et de cabinets d'actuaire-conseils.

L'unité compte environ 300 employés, a signé des ententes avec plus de 14 100 groupes et sert près de 500 000 participants et 70 000 rentiers.

Conformément à son ambition consistant à être présente et active dans le quotidien des Canadiens pour favoriser leur bien-être financier, physique et mental, l'unité d'exploitation a lancé plusieurs initiatives visant à améliorer les connaissances financières des participants à des régimes. Un site Web éducatif a ainsi été rendu accessible afin d'aider les participants à comprendre les avantages offerts par leurs régimes collectifs. L'unité les encourage également à en apprendre davantage sur la gestion des finances personnelles dans le cadre d'une campagne à l'occasion du Mois de la littératie financière, fondée sur le parcours financier de six personnes.

Fidèle à son engagement d'offrir aux Canadiens des solutions d'épargne-retraite attrayantes, exhaustives et conviviales, et dans le but de les aider à parvenir à un bien-être durable sur le plan financier, l'Épargne et retraite collectives a mis sur pied un nouveau programme à l'intention des retraités, et plusieurs nouveaux fonds alternatifs ont été ajoutés à ses options de décaissement.

Croissance des affaires

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Primes (ventes)[†]			
Produits d'accumulation			
Primes récurrentes	1 502	1 492	1 %
Transferts	428	534	(20 %)
Total partiel	1 930	2 026	(5 %)
Rentes assurées [†]	660	801	(18 %)
Total	2 590	2 827	(8 %)
Ventes de nouveaux régimes¹	1 488	1 396	7 %

Les primes récurrentes des produits d'accumulation[†] constituent un élément clé de la stratégie de l'unité d'exploitation, car elles permettent la croissance renouvelable des affaires. Elles correspondent aux cotisations régulières des participants aux régimes qui sont perçues auprès de la clientèle des groupes en vigueur. En dépit des conditions macroéconomiques difficiles, les primes récurrentes de 2023 ont été légèrement supérieures à celles de l'année précédente. Les ventes de nouveaux régimes se sont quant à elles chiffrées à près de 1,5 milliard de dollars, en hausse de 7 % par rapport à 2022.

Les ventes de rentes assurées[†] ont totalisé, en 2023, 660 millions de dollars, un solide résultat comparativement à l'excellente année qu'avait déjà connue la société l'an dernier.

Produits d'accumulation – Entrées nettes de fonds²

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Entrées	1 930	2 026	(5 %)
Sorties	1 777	1 428	24 %
Entrées nettes	153	598	(74 %)

Fonds sous gestion

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre		
	2023	2022	Variation
Produits d'accumulation	15 551	14 164	10 %
Rentes assurées	5 685	4 741	20 %
Total	21 236	18 905	12 %

L'actif des fonds sous gestion atteignait, en fin d'année 2023, plus de 21,2 milliards de dollars, en hausse de 12 % par rapport à la même période l'année précédente, du fait, essentiellement, de conditions de marché favorables.

¹ La souscription des nouveaux régimes est mesurée par la somme des primes annualisées de première année (qui correspondent à la somme du transfert d'actif initial et des primes récurrentes annualisées de première année) et des rentes assurées.

² L'évolution de l'actif sous gestion est une donnée importante, car elle détermine le niveau des honoraires de gestion comptabilisés aux états financiers consolidés, au poste « Autres produits ».

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Perspectives³ et priorités d'affaires

Pour 2024 et les années à venir, l'unité d'exploitation continuera de renforcer son expérience client en investissant dans la technologie en vue de développer une solution numérique frontale plus solide, élément essentiel pour répondre aux divers besoins et attentes des administrateurs de régimes et des participants aux régimes.

Cherchant avant tout à générer une croissance rentable, l'unité d'exploitation continuera de maximiser son efficacité opérationnelle en continuant d'établir de solides assises pour appuyer la croissance à long terme, par la rationalisation des processus et la mise en oeuvre de possibilités d'amélioration de l'efficacité.

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">▪ Produits d'accumulation de capital (dont les régimes à CD, les REER et les CELI)▪ Produits de décaissement (rentes assurées, FERR et FRV)▪ Programme de mieux-être financier▪ Éducation et conseils financiers	<ul style="list-style-type: none">▪ iA Assurance	<ul style="list-style-type: none">▪ Consolidateurs▪ Courtiers en produits d'assurance collective et de retraite▪ Cabinets d'actuaire-conseils

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Affaires américaines

Affaires américaines : Assurance individuelle

Les activités d'assurance individuelle de iA Groupe financier aux États-Unis sont menées par iA American Life Insurance Company et quatre autres filiales qui lui sont rattachées, situées à Waco, au Texas.

Le groupe de compagnies de iA American commercialise ses produits d'assurance vie par l'entremise d'agences de marketing indépendantes qui, au total, comptent plus de 26 700 représentants indépendants liés au groupe par contrat.

Les différentes compagnies exercent principalement leurs activités dans le marché de l'assurance à émission simplifiée. Les protections couvrant les frais funéraires ainsi que les protections d'assurance vie temporaire pour le marché des prêts hypothécaires et celui des familles représentent plus de 90 % des nouvelles ventes. Les compagnies proposent également de l'assurance vie universelle et d'autres produits d'assurance spécialisés dans les marchés en milieux de travail et gouvernementaux. Elles peuvent par ailleurs adapter leurs produits pour des agences de marketing plus importantes, une flexibilité qui a joué un rôle clé dans leur succès.

Les améliorations numériques visant à améliorer et à simplifier le processus de vente, tant pour le représentant que pour le client, ont été un élément important dans la capacité des compagnies de faire concurrence à leurs pairs. Des capacités de souscription au point de vente simplifient et accélèrent grandement le processus, et cette technologie est désormais utilisée pour la majorité des ventes des entreprises. Les capacités de vente à distance contribuent aussi pour beaucoup à la réussite des compagnies sur le plan des ventes.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes [†]	172	143	20 %
Primes	477	421	13 %

Les ventes de l'Assurance individuelle aux États-Unis[†] ont atteint en 2023 un niveau record, totalisant 172 millions de dollars américains, ce qui représente une croissance de 20 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la croissance sur le marché des assurances frais funéraires et le marché intermédiaire/familial, qui elle-même découle du solide rendement des principales agences de marketing indépendantes exerçant leurs activités dans ces secteurs. Les ventes en 2023 ont également été influencées positivement par le recrutement de plusieurs nouvelles agences de marketing indépendantes.

Le nombre de polices émises en 2023 est en hausse de 21 % par rapport à 2022. Cela s'est traduit par une croissance positive des primes, les primes totales atteignant 477 millions de dollars américains pour 2023, en hausse de 13 % par rapport à 2022.

La composition des ventes par produits est demeurée relativement constante en 2023. La proportion de ventes d'assurance vie entière a légèrement augmenté, de 73 % en 2022 à 75 % en 2023, tandis que la proportion de ventes d'assurances temporaires sur le marché intermédiaire/familial a connu une légère diminution, de 25 % en 2022 à 22 % en 2023.

La composition des ventes par types de marchés a connu des variations mineures en 2023 en raison de la croissance marquée des ventes liées aux frais funéraires, en hausse de 26 % par rapport à 2022. Le pourcentage des ventes totales représenté par ces ventes a augmenté, de 63 % en 2022 à 68 % en 2023, tandis que celui représenté par les ventes sur le marché intermédiaire/familial a diminué légèrement, passant de 25 % à 23 % au cours de la même période, bien que les ventes sur le marché intermédiaire/familial en elles-mêmes aient augmenté de 19 % par rapport à 2022.

Cette solide performance confirme le fort potentiel de croissance de la société sur le marché de l'assurance vie aux États-Unis.

Perspectives¹ et priorités d'affaires

À l'avenir, la division entend continuer d'augmenter la capacité de distribution, l'accent étant mis sur le marché intermédiaire/familial. Elle cherchera, entre autres objectifs, à améliorer l'expérience représentant et l'expérience client par des capacités numériques au point de vente et des décisions immédiates en matière de souscription, et à élargir le portefeuille de produits pour favoriser la croissance sur le marché intermédiaire/familial

Produits et services	Émetteurs et filiales	Réseaux affiliés et de distribution
<ul style="list-style-type: none">Assurance vie (universelle, vie entière et temporaire)Assurance maladie graveAssurance invalidité de courte duréeAssurance décès par accidentRentesAssurance vie collective	<ul style="list-style-type: none">iA American Life Insurance CompanyAmerican-Amicable Life Insurance Company of TexasOccidental Life Insurance Company of North CarolinaPioneer American Insurance CompanyPioneer Security Life Insurance Company	<ul style="list-style-type: none">Agences de marketing indépendantes (26 700 représentants)

¹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Acquisition

Le 3 octobre 2023, iA Groupe financier a annoncé avoir conclu une entente de fusion définitive pour l'acquisition de la société américaine d'assurance vie Vericity. Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs. Vericity compte plus de 400 employés. La transaction devrait être conclue au cours de la première moitié de 2024.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Affaires américaines : Services aux concessionnaires

iA American Warranty Group et ses filiales proposent des produits d'assurance biens et risques divers qui incluent des contrats d'entretien de véhicule (garanties prolongées) et une gamme complète de produits d'assurance auxiliaires qui couvrent un large éventail de risques associés à la possession d'un véhicule, ainsi que des produits tels que la formation, du soutien pour améliorer les revenus et des services de marketing pour aider les concessionnaires à augmenter leurs ventes. La société bénéficie d'une intégration verticale des services d'assurance, d'administration et de réassurance et compte parmi les rares fournisseurs de services complets aux États-Unis. Ses produits sont offerts par l'entremise d'un réseau d'agents généraux, de concessionnaires d'automobiles, de sociétés de financement et de tiers administrateurs.

La division emploie approximativement 700 personnes et administre des produits pour le compte de plus de 7 000 concessionnaires partout aux États-Unis. Elle adapte souvent les produits offerts pour d'importants producteurs et cette flexibilité a joué un rôle clé dans les succès de iA American Warranty Group et de ses filiales.

Croissance des affaires

(En millions de dollars américains, sauf indication contraire)	2023	2022	Variation
Ventes [†]	951	1 011	(6 %)

Les ventes en 2023 ont totalisé 951 millions de dollars américains, comparativement à 1 011 millions de dollars en 2022. Bien que les ventes de véhicules aux États-Unis aient rebondi en 2023 par rapport à 2022, la diminution s'explique principalement par une capacité financière réduite, du fait du prix élevé des véhicules et de coûts de financement plus élevés pour les consommateurs, qui exercent une pression à la baisse sur les ventes de produits financiers et d'assurance connexes.

Ventes par marchés

	2023	2022
	%	%
Producteurs affiliés	72	72
Producteurs non affiliés	28	28
Total	100	100

Les producteurs affiliés ont généré 72 % des ventes en 2023, proportion identique à celle enregistrée au cours des deux dernières années.

Perspectives¹ et priorités d'affaires

En 2024, les stocks de véhicules devraient continuer de s'améliorer, ainsi que l'abordabilité des véhicules, du fait de réductions de prix, d'une potentielle diminution des taux d'intérêt et d'un accroissement des incitatifs à l'achat. Comme la demande à l'égard des véhicules continue d'être bonne, le moment auquel ces dynamiques s'installeront sera d'une grande importance, non seulement pour le nombre de véhicules vendus en 2024, mais aussi pour les ventes de produits financiers/d'assurance connexes.

À mesure que la capacité d'achat de véhicules s'améliorera, la vente de produits financiers/d'assurance prendra de plus en plus d'importance, aux fins de maintien du même niveau de rentabilité par véhicule vendu.

En 2024, les Services aux concessionnaires des Affaires américaines continueront d'élargir leurs canaux de distribution en cherchant à offrir la meilleure expérience client dans l'industrie. Ils demeurent également déterminés à fournir à leurs partenaires de distribution une solution exhaustive, comprenant formation, services de consultation et de marketing et gestion sans faille des contrats. Les produits et services de la division sont essentiels à la rentabilité des concessionnaires, et ses partenaires comptent sur son soutien pour faire croître leurs services du financement/de l'assurance.

Produits et services

- Contrats d'entretien de véhicules (garanties prolongées)
- Garanties de protection d'actif
- Protection auxiliaire de véhicules
- Services de formation
- Services de marketing

Émetteurs et filiales

- Dealers Assurance Company
- Dealers Alliance Company
- iA American Warranty Corp.
- iA American Warranty, L.P. (auparavant IAS)
- First Automotive Service Corporation
- Dealer Wizard, LLC

Réseaux affiliés et de distribution

- Agents généraux
- Vente directe (concessionnaires d'automobiles et sociétés de financement)
- Tiers administrateurs
- Distribution directe auprès des consommateurs

¹ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rentabilité

Faits saillants

La Société a enregistré un bénéfice tiré des activités de base[†] de 956 millions de dollars en 2023, comparativement à 955 millions de dollars en 2022¹. À 9,31 en 2023, le bénéfice par action (BPA) dilué tiré des activités de base[†] est en hausse de 4 % par rapport au résultat de 2022 recalculé sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9, qui se chiffre à 8,93 \$¹. Le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) tiré des activités de base[†] pour 2023 atteint 14,4 %, le même qu'en 2022¹, un résultat qui cadre avec l'objectif à moyen terme de 15 % et plus visé par la Société. Le bénéfice tiré des activités de base est une mesure non conforme aux IFRS qui rend compte de la perception qu'a la direction de la capacité continue de la société à générer des bénéfices.

Le bénéfice divulgué comprend l'impact d'éléments volatils (principalement les variations macroéconomiques à court terme) et est donc plus susceptible à la volatilité que le bénéfice tiré des activités de base. En 2023, le bénéfice divulgué a dépassé le bénéfice tiré des activités de base deux trimestres sur quatre, et l'inverse s'est produit au cours des deux autres trimestres. Sur la base du bénéfice divulgué, la société a terminé l'année avec un résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 769 millions de dollars, comparativement à 309 millions de dollars en 2022¹. Le résultat par action ordinaire (BPA) dilué s'élève quant à lui à 7,48 \$ pour 2023, comparativement à 2,89 \$ un an plus tôt, et le rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (ROE) s'établit à 11,6 % pour l'année, comparativement à 4,7 % en 2022¹.

Rentabilité

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022 ¹	2021	2020	2019
Résultat attribué aux actionnaires	789	334	852	633	709
Dividendes sur actions privilégiées	(20)	(25)	(22)	(22)	(22)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769	309	830	611	687
Bénéfice tiré des activités de base	956	955	896	764	702
Résultat par action ordinaire (BPA)					
De base	7,51 \$	2,90 \$	7,73 \$	5,71 \$	6,43 \$
Dilué	7,48 \$	2,89 \$	7,70 \$	5,70 \$	6,40 \$
Dilué tiré des activités de base [†]	9,31 \$	8,93 \$	8,31 \$	7,12 \$	6,55 \$
Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires [†]	11,6 %	4,7 %	13,2 %	10,6 %	12,9 %
ROE tiré des activités de base [†]	14,4 %	14,4 %	14,2 %	13,3 %	13,1 %

Bénéfice tiré des activités de base[†] par secteurs d'activité

Bénéfice tiré des activités de base par secteurs d'activité

(En millions de dollars)	2023	2022 ¹
Assurance, Canada	334	354
Gestion de patrimoine	314	260
Affaires américaines	101	140
Placements	402	343
Exploitation générale	(195)	(142)
Total	956	955

Assurance, Canada – Ce secteur d'activité comprend toutes les activités d'assurance canadiennes et offre aux particuliers et aux groupes un vaste éventail de protections en assurances vie, maladie, auto et habitation, ainsi que des garanties pour véhicules. Pour 2023, le bénéfice tiré des activités de base dans ce secteur s'établit à 334 millions de dollars, comparativement à 354 million en 2022¹. Quant au bénéfice attendu sur les activités d'assurance, il est en hausse de 9 % par rapport à 2022, résultat favorisé par la solide croissance des affaires et par l'augmentation de 19 % de la marge sur services contractuels (MSC) constatée pour les services fournis. L'expérience sur le plan de la mortalité au cours des six derniers mois de 2023 ayant été conforme aux attentes, il semble que les réclamations de décès plus élevées dans les six premiers mois de l'année n'aient représenté qu'une tendance passagère. À l'exception de cet élément, l'expérience en assurance a été favorable pendant l'année, spécialement au chapitre de la morbidité, et en dépit de réclamations plus élevées à iA Auto et habitation. Le résultat de cette année comprend l'effet de nouvelles ventes d'assurances dans l'unité d'exploitation des Régimes d'employés, qui se chiffre à 60 millions de dollars; de grands groupes lucratifs sont en effet appelés, en cette période, à renouveler leurs contrats de longue durée, ce qui contribuera à la croissance des affaires et à la rentabilité future.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion de patrimoine – Ce secteur d'activité comprend toutes les activités de gestion de patrimoine de la société et propose aux particuliers et aux groupes une vaste gamme de solutions d'épargne et de retraite. Dans ce secteur, le bénéfice tiré des activités de base pour 2023 a atteint 314 millions de dollars, en hausse de 21 % par rapport à 2022². Les revenus de fonds distincts ont été élevés, comme l'atteste l'augmentation de 18 % du résultat lié aux activités d'assurance (activités de base) d'une année à l'autre. Cela comprend des gains d'expérience de 10 millions de dollars pour l'année. Quant aux activités autres que d'assurance, le bénéfice pour 2023 est en hausse de 31 % par rapport à 2022². Cette performance s'explique par la bonne croissance des affaires, une diminution des dépenses et, encore une fois, le solide rendement des filiales de distribution, en raison, surtout, de meilleures marges dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés.

Affaires américaines – Ce secteur d'activité, qui comprend toutes les activités de la société aux États-Unis, offre aux particuliers différents produits d'assurance vie et de garanties pour leurs véhicules. Le secteur a enregistré, en 2023, un bénéfice tiré des activités de base de 101 millions de dollars, comparativement à 140 millions de dollars pour la même période en 2022. La division de l'Assurance individuelle a connu de bons résultats, comme en témoigne le résultat lié aux activités d'assurance (activités de base) en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente². À l'origine de cette performance : la bonne croissance des affaires au cours des derniers trimestres et l'expérience favorable sur le plan de la mortalité. Le résultat lié aux activités autres que d'assurance a quant à lui été inférieur, en raison principalement de ventes inférieures dans la division des Services aux concessionnaires, conséquence du faible nombre de véhicules vendus dans la première partie de l'année, du fait de problèmes de stocks, et de la capacité financière réduite des clients, du fait de coûts de financement plus élevés et du prix élevé des véhicules. Enfin, les dépenses ont augmenté en 2023, ce qui s'explique essentiellement par des investissements numériques visant à améliorer l'efficacité et l'expérience client, ainsi que par des initiatives d'amélioration de l'expérience des employés.

Placements – Ce secteur d'activité comprend les activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine. Dans ce secteur, le bénéfice tiré des activités de base se chiffre à 402 millions de dollars pour 2023, en hausse de 17 % par rapport au résultat de 343 millions de dollars enregistré un an plus tôt². À l'appui de cette augmentation, l'optimisation du portefeuille, en vue de favoriser un rendement plus élevé des placements et d'améliorer la gestion des actifs-passifs, l'augmentation des taux d'intérêt en 2022, partiellement contrebalancée par l'incidence négative d'une courbe de rendement défavorable, en raison des fluctuations de taux d'intérêt en 2023, et l'expérience de crédit favorable sur le portefeuille d'obligations, du fait d'un plus grand nombre d'améliorations de cotes de crédit que de détériorations. Le résultat pour 2023 comprend aussi une augmentation de la provision pour pertes de crédit du portefeuille de prêts automobiles.

Exploitation générale – Ce secteur d'activité déclare toutes les dépenses non affectées aux autres secteurs, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la société. Il fait état de dépenses après impôt de 195 millions de dollars en 2023, comparativement à 142 millions de dollars en 2022². Ces dépenses comprennent entre autres des investissements pour la transformation numérique accélérée et pour une meilleure expérience employé, destinée à favoriser la conservation des talents, un élargissement des activités de prospection dans le domaine des fusions et acquisitions, des projets de données et de sécurité numériques, ainsi que des projets de conformité réglementaire en lien, notamment, avec les normes IFRS 17 et IFRS 9 et la Loi 25 du Québec sur la protection des renseignements personnels.

Bénéfice tiré des activités de base[†]

Les mesures financières basées sur les résultats tirés des activités de base sont des mesures non-IFRS utilisées pour mieux comprendre la performance opérationnelle sous-jacente de la société comparativement aux mesures IFRS. Le bénéfice tiré des activités de base aide également à expliquer les résultats d'une période à une autre en excluant les éléments qui ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle de la société d'une période à une autre. Les résultats tirés des activités de base excluent des résultats divulgués les impacts des éléments qui créent de la volatilité dans les résultats de la société selon les mesures financières IFRS, ou qui ne sont pas représentatifs de sa performance.

De plus, le bénéfice tiré des activités de base de même que le résultat net attribué aux actionnaires servent de base à la direction pour la planification et l'établissement des priorités stratégiques. Ainsi, cette mesure est utile pour comprendre comment la direction perçoit la performance opérationnelle sous-jacente de la société et aide à mieux comprendre la capacité de cette dernière à générer des bénéfices et à évaluer ses affaires à long terme.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du résultat net aux actionnaires ordinaires avec le bénéfice tiré des activités de base. Les six types d'ajustements suivants sont appliqués au résultat net aux actionnaires ordinaires pour calculer le bénéfice tiré des activités de base.

1. Les impacts liés aux marchés sur le résultat d'investissement net et le résultat des activités d'assurance, calculés comme la différence entre le résultat d'investissement net déclaré, c'est-à-dire le résultat conforme aux IFRS, et le résultat d'investissement net tiré des activités de base, qui repose sur les attentes de la direction. Ces attentes sont les suivantes :
 - Pour les actions et les immeubles de placement : revenu de placements en supposant des rendements annuels moyens attendus à long terme de 8 % - 9 % dans l'ensemble;
 - Pour les taux d'intérêt et les écarts de crédit : revenu de placements en supposant un niveau de taux d'intérêt constant durant le trimestre; et
 - Pour le taux de change : revenu de placements en supposant un niveau de taux de change constant durant le trimestre;

Les impacts liés aux marchés comprennent également l'incidence du revenu de placements exonéré d'impôt (au-delà ou en deçà des économies d'impôt attendues à long terme), du fait du statut d'assureur multinational de la Société;

² Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

2. Les changements d'hypothèses et les mesures prises par la direction;
3. Les charges ou les produits liés à l'acquisition ou à la disposition d'une entreprise, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
4. L'amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions;
5. La charge de retraite non liée aux activités de base, qui représente la différence entre le rendement des actifs (revenus d'intérêts sur les actifs du régime) calculé en utilisant le rendement attendu des actifs du régime et le taux d'actualisation du régime de retraite prescrit par les IFRS; et
6. Des éléments particuliers que la direction juge non représentatifs de la performance de la société, notamment (i) des provisions ou règlements de dossiers judiciaires importants, (ii) des gains et des pertes d'impôts inhabituels sur le revenu, (iii) des charges significatives pour dépréciation liées au goodwill et à des immobilisations incorporelles et (iv) d'autres gains et pertes inhabituels particuliers.

Les impôts sur le revenu applicables aux éléments susmentionnés sont aussi exclus du bénéfice divulgué.

Le bénéfice tiré des activités de base comprend les effets de l'expérience de crédit sur le bénéfice divulgué.

Le bénéfice tiré des activités de base de 956 millions de dollars en 2023 dépasse tout juste celui de 955 millions de dollars enregistré en 2022³.

Rapprochement du résultat net aux actionnaires ordinaires avec le bénéfice tiré des activités de base

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022 ³
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769	309
Ajustements au bénéfice tiré des activités de base (après impôt)		
Impacts liés aux marchés	82	428
Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction	13	107
Charges ou produits liés à des acquisitions ou à des dispositions d'entreprises, y compris les frais d'acquisition, d'intégration et de restructuration	10	18
Amortissement d'immobilisations incorporelles à durée de vie limitée et liées à des acquisitions	66	64
Charge de retraite non liée aux activités de base	8	21
Autres gains et pertes inhabituels particuliers	8	8
Total	187	646
Bénéfice tiré des activités de base[†]	956	955

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction[†]

À la fin de chaque trimestre, la société actualise son passif en fonction de la conjoncture économique et s'assure de sa suffisance, ce qui pourrait mener à des changements dans ses méthodologies et ses hypothèses. De plus, à la fin de chaque année, la société se livre à un examen approfondi de la plupart de ses méthodologies et hypothèses, à la lumière de sa propre expérience et de celle de l'industrie lorsqu'il y a lieu, en termes de mortalité, de morbidité, d'abandons, de dépenses et d'autres facteurs.

Sous le régime de la norme IFRS 17, le résultat des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction influe, directement ou indirectement, sur la marge sur services contractuels (MSC) et sur l'ajustement au titre du risque (AR), tout comme le résultat net et le ratio de solvabilité. Dans certaines situations bien précises, un changement à l'AR entraînera un changement opposé à la MSC, n'ayant donc aucun effet sur le bénéfice immédiat et futur. Les changements d'hypothèses et de méthodologie influenceront directement sur le résultat net ou la MSC en fonction de trois principaux facteurs : 1) le type de changement dont il est question (financier ou non financier), 2) la présence d'une MSC pour les contrats ciblés par le changement, et 3) le type de modèle d'évaluation pour les contrats ciblés par le changement. Les cas de figure les plus courants sont les suivants :

- Les effets de changements non financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans la MSC lorsqu'ils sont attribuables à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation, les effets sur la MSC sont mesurés à des taux d'actualisation bloqués. Pour les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, les effets sur la MSC sont mesurés selon les taux d'actualisation courants;
- Les effets de changements financiers aux méthodologies et aux hypothèses se reflètent directement dans le résultat net pour les contrats d'assurance évalués selon le modèle général d'évaluation. En ce qui concerne les contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables, cet impact, mesuré aux taux d'actualisation courants, se reflète directement dans la MSC lorsqu'il est attribuable à des contrats d'assurance ayant une MSC, et dans le résultat net en l'absence d'une MSC.

Les changements apportés aux méthodologies et aux hypothèses de la société en 2023, y compris la révision annuelle en fin d'année, ont eu un impact positif total de 30 millions de dollars avant impôt soit, plus exactement, un effet légèrement négatif, avant impôt, sur le revenu, de l'ordre de -15 millions de dollars (-12 millions de dollars après impôt) et un effet positif de 45 millions de dollars avant impôt sur les bénéfices futurs des effets combinés sur la MSC et l'ajustement au titre du risque.

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le processus a engendré un résultat positif sur les plans de la mortalité et de la morbidité, du comportement des titulaires de polices et des hypothèses financières, tandis que l'impact des mesures prises par la direction, des dépenses et des améliorations aux modèles a été défavorable. Pour la mortalité, la morbidité, le comportement des titulaires de polices et les dépenses, les changements dans les hypothèses découlent principalement de la mise à jour annuelle des études d'expérience et des études de dépenses.

Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction 2023 – Effets sur le résultat net, la MSC et l'ajustement au titre du risque

(M\$ avant impôt)	Impact total ⁴		Effet sur le résultat net	Effet sur la MSC	Effet sur l'ajustement au titre du risque
Mortalité et morbidité	48	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Morbidité : Effet favorable de la révision des hypothèses ▪ Mortalité : Révision des hypothèses légèrement défavorable 	(11)	68	(9)
Comportement des titulaires de polices	49	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision des hypothèses d'abandon de fonds distincts 	9	44	(4)
Financières	11	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustements mineurs aux modèles 	17	(5)	(1)
Dépenses	(36)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour annuelle des études de dépenses 	(11)	(27)	2
Autres	(42)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Facteur de diversification de l'ajustement au titre du risque, pour l'essentiel (résultat net/MSC/AR) ▪ Améliorations aux modèles et mesures prises par la direction 	(19)	(130)	107
Total	30		(15)	(50)	95

Pour plus de détails, voir la Note 15 des états financiers, ayant pour titre « Contrats d'assurance et contrats de réassurance ».

⁴ Les effets des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction au cours de l'année et avant le 31 décembre 2023 ne figurent dans le tableau ci-dessus.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse selon les résultats financiers

Résultats annuels

Les résultats financiers de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2023, 2022 et 2021 sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

États des résultats consolidés

(En millions de dollars)	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022 ⁵
Résultat des activités d'assurance		
Produits d'assurance	5 740	5 138
Dépenses d'assurance	(4 893)	(4 103)
Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	6	(271)
Total	853	764
Résultat d'investissement net		
Produits de placement	1 946	1 864
Intérêts et autres produits tirés des placements	2 037	(10 135)
Variation de la juste valeur des placements	3 983	(8 271)
Produits (charges) financiers d'assurance	(3 307)	8 423
Produits (charges) financiers de réassurance	155	(115)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(151)	(36)
	680	1
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	4 697	(3 897)
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts	(4 697)	3 897
	—	—
	680	1
Autres produits	1 507	1 537
Autres charges d'exploitation	(1 973)	(1 896)
Autres charges financières	(66)	(57)
Résultat avant impôts	1 001	349
Impôts	(212)	(15)
Résultat net	789	334
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(20)	(25)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769	309

⁵ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

IFRS 4 et IAS 39

	2022	2021
(En millions de dollars)		
Produits		
Primes nettes	13 109	13 164
Produits de placement	(6 600)	206
Autres produits	2 086	2 116
Total	8 595	15 486
Prestations sur contrats et charges		
Prestations nettes sur contrats	6 991	6 991
Transferts nets aux fonds distincts	2 369	3 278
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 219)	(45)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(44)	(1)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(123)	(76)
Commissions	2 352	2 180
Frais généraux	2 062	1 823
Taxes sur primes et autres taxes	154	141
Charges financières	97	77
Total	7 639	14 368
Résultats avant impôts	956	1 118
Moins : impôts	156	259
Résultat net	800	859
Moins : résultat net attribué aux contrats avec participation	(42)	7
Résultat net attribué aux actionnaires	842	852
Moins : dividendes sur actions privilégiées	25	22
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	817	830

Produits

Produits par secteurs d'activité

Exercice terminé le 31 décembre 2023												
(En millions de dollars)	Produits d'assurance			Produits de placement nets			Autres produits			Total		
	2023	2022 ⁶	Variation	2023	2022 ⁶	Variation	2023	2022 ⁶	Variation	2023	2022 ⁶	Variation
Assurance, Canada	3 507	3 134	373	—	—	—	196	182	14	3 703	3 316	387
Gestion de patrimoine	939	814	125	121	56	65	1 202	1 190	12	2 262	2 060	202
Affaires américaines	1 294	1 190	104	—	—	—	165	222	(57)	1 459	1 412	47
Placements	—	—	—	3 870	(8 327)	12 197	29	32	(3)	3 899	(8 295)	12 194
Exploitation générale et ajustements de consolidation	—	—	—	(8)	—	(8)	(85)	(89)	4	(93)	(89)	(4)
Total	5 740	5 138	602	3 983	(8 271)	12 254	1 507	1 537	(30)	11 230	(1 596)	12 826

Au 31 décembre 2023, les produits étaient en hausse de 12 826 millions de dollars par rapport à la même période en 2022⁶, du fait, essentiellement, de l'augmentation des produits de placement nets. L'augmentation de 12 254 millions de dollars des produits de placement nets entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022⁶ est en grande partie attribuable à une augmentation de 1 339 millions de dollars de la juste valeur des obligations en 2023, comparativement à une diminution de 7 580 millions de dollars en 2022⁶, à une augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et, dans une moindre mesure, à une variation favorable du cours des actions, éléments qui supportent tous les passifs des contrats d'assurance. L'augmentation s'explique principalement par une diminution des taux d'intérêt en 2023, comparativement à une augmentation en 2022⁶.

Impôts

Les états financiers consolidés indiquent une charge d'impôts de 212 millions de dollars en 2023, comparativement à 15 millions de dollars en 2022. Ces montants représentent la charge fiscale de la société nette de tous les ajustements pour les années antérieures, et l'augmentation en 2023 découle principalement d'un revenu supérieur avant impôts et d'ajustements pour les années antérieures.

⁶ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires totalise 769 millions de dollars pour 2023, comparativement à 309 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La variation s'explique essentiellement par les facteurs mentionnés ci-dessous :

- Les impacts relatifs aux marchés;
- La croissance des affaires au cours des 12 derniers mois, qui a eu un impact favorable sur le résultat d'assurance.

Le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires de 769 millions de dollars pour 2023 provient principalement du résultat des activités d'assurance de 853 millions de dollars, résultant des produits d'assurance et des dépenses nettes des contrats de réassurance ainsi que d'un résultat positif de 680 millions de dollars provenant du résultat d'investissement net, attribuable aux produits de placement et à des variations favorables des taux d'intérêt et des marchés boursiers, qui ont été en grande partie contrebalancés par les dépenses d'assurance.

Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires

FACTEURS DU BÉNÉFICE - DIVULGUÉ - PAR SECTEUR

(En millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre											
	Assurance, Canada		Gestion de patrimoine		Affaires américaines		Placements		Exploitation générale		Total	
	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷	2023	2022 ⁷
Résultat des activités d'assurance												
Libération pour ajustement au risque	45	42	7	7	9	8	—	—	—	—	61	57
MSC constatée pour les services fournis	73	66	66	54	18	19	—	—	—	—	157	139
Bénéfice attendu sur les contrats d'assurance MRP	27	29	—	—	11	11	—	—	—	—	38	40
Bénéfice attendu sur les activités d'assurance	145	137	73	61	38	38	—	—	—	—	256	236
Effet des nouvelles ventes d'assurance	(26)	(10)	—	—	(2)	(2)	—	—	—	—	(28)	(12)
Gains (pertes) d'expérience	5	30	8	3	3	(2)	—	—	—	—	16	31
Changements d'hypothèses d'assurance et mesures prises par la direction	(44)	(105)	—	3	(23)	(2)	—	—	—	—	(67)	(104)
Total - Résultat des activités d'assurance	80	52	81	67	16	32	—	—	—	—	177	151
Résultat d'investissement net												
Bénéfice attendu sur les activités d'investissement	—	—	—	—	—	—	136	114	—	—	136	114
Expérience en matière de crédit	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	(2)	—
Résultat d'investissement net (activités de base)	—	—	—	—	—	—	134	114	—	—	134	114
Gains (pertes) d'expérience du marché	—	—	—	—	—	—	129	(20)	—	—	129	(20)
Changements d'hypothèses financières et autres	—	—	—	—	—	—	(13)	57	—	—	(13)	57
Total - Résultat d'investissement net	—	—	—	—	—	—	250	151	—	—	250	151
Activités autres que d'assurance	5	9	48	36	19	29	—	—	—	—	72	74
Autres dépenses	(26)	(29)	(12)	(13)	(43)	(37)	(13)	(13)	(72)	(55)	(166)	(147)
Impôts sur le revenu	(16)	(9)	(32)	(24)	1	(10)	(48)	(8)	18	14	(77)	(37)
Dividendes/distributions des instruments de capitaux	—	—	—	—	—	—	(8)	(11)	—	—	(8)	(11)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	43	23	85	66	(7)	14	181	119	(54)	(41)	248	181

Voici un résumé des résultats trimestriels, tirés des états financiers de la société, pour chacun des huit derniers trimestres. L'analyse suivante porte principalement sur les résultats du quatrième trimestre de 2023. La terminologie utilisée dans les parties qui suivent est la même que celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

⁷ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Résultats trimestriels

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023				2022 ⁸			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits								
Produits d'assurance	1 547	1 458	1 376	1 359	1 383	1 275	1 250	1 230
Produits de placement nets	4 414	(2 573)	635	1 507	275	174	(3 995)	(4 725)
Autres produits	379	381	378	369	373	373	397	394
Total	6 340	(734)	2 389	3 235	2 031	1 822	(2 348)	(3 101)
Résultat avant impôts	333	69	245	354	229	(16)	171	(35)
Impôts sur le résultat	(77)	(13)	(41)	(81)	(37)	20	(14)	16
Résultat net	256	56	204	273	192	4	157	(19)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(8)	(1)	(8)	(3)	(11)	(3)	(5)	(6)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	248	55	196	270	181	1	152	(25)
Résultat par action ordinaire								
De base	2,47	0,55	1,90	2,59	1,72	0,01	1,41	(0,23)
Dilué	2,46	0,54	1,89	2,58	1,71	0,01	1,41	(0,23)
Produits (charges) financiers d'assurance	(4 156)	2 593	(498)	(1 246)	51	(262)	4 020	4 614
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(43)	(41)	(38)	(29)	(19)	(19)	—	2
Total de l'actif du fonds général	52 009	48 079	49 848	48 988	47 094	47 667	46 961	50 371
Actif net des fonds distincts	41 837	39 122	40 016	39 343	37 334	35 469	35 625	38 873

Produits

Les produits ont augmenté de 4 309 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 comparativement à la même période en 2022⁸, résultat essentiellement attribuable à l'augmentation des produits de placement nets. Ceux-ci ont en effet augmenté de 4 139 millions de dollars entre le quatrième trimestre de 2023 et le quatrième trimestre de 2022⁸, augmentation en grande partie attribuable à une hausse de 2 890 millions de dollars, au quatrième trimestre de 2023, de la juste valeur des obligations, comparativement à une diminution de 123 millions de dollars à la même période en 2022⁸, et à une augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés appariant le passif relatif aux contrats d'assurance. L'augmentation s'explique principalement par une diminution des taux d'intérêt en 2023, alors qu'ils avaient augmenté en 2022⁸.

⁸ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse du mouvement de la marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels, ou MSC, est une mesure IFRS 17 qui donne une indication des bénéfices futurs et qui est prise en compte dans le calcul du ratio de solvabilité en tant que capitaux disponibles¹. Cette mesure n'est cependant pas exhaustive, au sens où elle ne tient pas compte des besoins en matière de capital, ainsi que des activités autres que d'assurance et des contrats d'assurance évalués selon la MRP² ou de la mesure d'ajustement au titre du risque, autre indication des bénéfices futurs. La croissance organique de la MSC est une composante de la génération organique de capital, qui est une mesure plus exhaustive.

Le tableau suivant présente l'évolution de la MSC.

Au 31 décembre 2023, la MSC s'établissait à plus de 5,9 milliards de dollars, en hausse de 6 % au cours des douze derniers mois.

Le mouvement organique de la MSC représente la création permanente de valeur mesurée par la marge, calculée avant l'impact d'éléments non organiques qui ajoutent une volatilité induite à la MSC totale, comme l'incidence des marchés. En 2023, la MSC a crû de façon organique de 259 millions de dollars avec, à l'appui, les éléments suivants, partiellement contrebalancés par la MSC comptabilisée dans les résultats pour les services fournis :

- l'effet positif de nouvelles ventes d'assurance de 597 millions de dollars, la forte croissance des affaires s'étant néanmoins trouvée tempérée par l'effet de taux d'intérêt élevés, qui eux-mêmes devraient profiter à la société dans le futur;
- la croissance financière organique de 253 millions de dollars et, dans une moindre mesure;
- les gains d'expérience d'assurance de 18 millions de dollars, découlant pour l'essentiel d'une expérience favorable sur le plan de la mortalité, et d'un comportement favorable des titulaires de polices dans les secteurs de la Gestion de patrimoine (éléments auxquels a contribué une composition favorable des fonds en gestion de patrimoine), partiellement absorbés par le comportement défavorable des titulaires de polices dans le secteur de l'Assurance, Canada.

En 2023, des éléments non organiques ont entraîné une augmentation de 92 millions de dollars de la MSC. Plus concrètement, l'incidence positive des marchés (variations macroéconomiques) (+ 156 millions de dollars), essentiellement attribuable à une performance favorable des marchés boursiers, a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de variations de change (-14 millions de dollars). L'impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction (-50 millions de dollars), qui a mené à une réaffectation entre la MSC et l'ajustement au titre du risque (AR), s'est traduit par un effet positif de 45 millions de dollars avant impôt sur les revenus futurs des effets combinés sur la MSC et l'AR ((voir la section « Changements d'hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour plus de détails ».)

Les éléments organiques et non organiques ont entraîné une augmentation de 351 millions de dollars de la MSC totale en 2023.

Analyse du mouvement de la MSC – Consolidée

(En millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023	2022 ³	Variation
MSC – Début de période	5 574	5 507	1 %
Mouvement organique de la MSC			
Effet des nouvelles ventes d'assurance	597	686	(13 %)
Croissance financière organique ⁴	253	252	—
Gains (pertes) d'expérience d'assurance ⁵	18	39	(54 %)
MSC constatée pour les services fournis	(609)	(526)	(16 %)
Sous-total – Mouvement organique de la MSC	259	451	(43 %)
Mouvement non organique de la MSC			
Impact des changements d'hypothèses et des mesures prises par la direction	(50)	(244)	80 %
Impact des marchés	156	(178)	188 %
Impact des taux de change	(14)	38	(137 %)
Sous-total – Mouvement non organique de la MSC	92	(384)	124 %
Total – Mouvement de la MSC	351	67	424 %
MSC – Fin de période	5 925	5 574	6 %

¹ La MSC, excluant la MSC pour les fonds distincts, représente des capitaux de catégorie 1 dans le calcul du ratio de solvabilité.

² Méthode de répartition des primes

³ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

⁴ La croissance financière organique correspond au mouvement de la MSC attribuable au rendement attendu des actifs et à l'intérêt capitalisé basés sur les taux d'actualisation initiaux.

⁵ Les gains et les pertes d'expérience correspondent à l'expérience non financière liés aux services futurs (ex. comportement des titulaires de polices qui diffère des prévisions pour les contrats déficitaires).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Situation financière

Capitalisation et solvabilité

Capitalisation[†]

La structure du capital de iA Société financière se répartit en capitaux propres et en débetures. Au 31 décembre 2023, le capital[†] de la société atteignait plus de 8,5 milliards de dollars, comparativement à près de 8,6 milliards un an plus tôt, et les capitaux propres représentaient 82 % du capital total.

La variation en 2023 est principalement attribuable à la diminution des capitaux propres aux actionnaires, reflétant principalement le rachat de 150 millions de dollars d'actions privilégiées émises par une filiale et la diminution du nombre d'actions ordinaires en raison de rachats d'actions. Ces éléments ont été en partie compensés par une augmentation des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, à la suite des bénéfices réalisés au cours de l'année, nets des dividendes versés aux actionnaires ordinaires.

Structure du capital[†]

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2023	2022
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 620	1 692
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres	375	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 043	4 910
Capitaux propres aux actionnaires	7 038	7 127
Débetures	1 499	1 500
Structure de capital totale	8 537	8 627

Levier financier[†] et ratio de couverture[†]

Le ratio d'endettement, tel que mesuré par les débetures par rapport à la structure du capital, était de 17,6 % au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution des capitaux propres aux actionnaires, détaillée ci-dessus, tandis que les débetures ont connu de très légères variations.

La marge sur services contractuels, ou MSC, est une mesure IFRS 17 prise en compte en tant que capitaux disponibles. Le ratio d'endettement[†], mesuré comme les débetures, les actions privilégiées émises par une filiale et les autres instruments de capitaux propres par rapport à la structure de capital totale, y compris la MSC après impôt, constitue donc une mesure plus exhaustive. Au 31 décembre 2023, ce ratio s'établissait à 14,6 %, comparativement à 16,0 % en fin d'année précédente. La variation s'explique principalement par le rachat des actions privilégiées susmentionnées, et l'augmentation de la MSC après impôt.

Au 31 décembre 2023, le ratio de couverture[†] était de 15,0x, comparativement à 5,7x au 31 décembre 2022². Cette variation favorable est essentiellement attribuable à un bénéfice avant impôt inférieur, du fait d'une augmentation moindre des dépenses de financement résultant de la gestion du capital en 2023. Le ratio de couverture correspond au ratio du bénéfice des douze derniers mois avant impôt et frais financiers liés aux intérêts, par rapport aux frais financiers liés aux intérêts et aux dividendes.

Au 31 décembre 2023, le ratio de couverture (activités de base), qui reflète le bénéfice tiré des activités de base de la société, était de 18,5x, comparativement à 18,8x au 31 décembre 2022². La légère diminution s'explique par l'augmentation du bénéfice tiré des activités de base avant impôt, contrebalancée par l'augmentation susmentionnée des dépenses de financement.

Ratios d'endettement et ratio de couverture

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022 ¹	2021	2020	2019
Ratios d'endettement [†]					
Débetures/structure du capital	17,6 %	17,4 %	16,7 %	18,2 %	14,6 %
Débetures, actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/structure du capital	22,0 %	23,5 %	22,7 %	24,8 %	21,9 %
Débetures, actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres/structure du capital et MSC après impôt	14,6 %	16,0 %	n. d.	n. d.	n. d.
Ratio de couverture (en nombre de fois) ^{†,2}	15,0x	5,7x	16,1x	11,7x	16,6x
Ratio de couverture – activités de base (en nombre de fois) [†]	18,5x	18,8x	s.o.	s.o.	s.o.

¹ Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés sous le régime des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022 en page 2).

² Calculé en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées et des primes versées au rachat d'actions privilégiées (s'il y a lieu)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Solvabilité

Lors de la création de la société de portefeuille iA Société financière, la société s'est engagée à suivre la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP) de l'Autorité des marchés financiers. Le ratio de solvabilité[†] de la société s'établissait à 145 % au 31 décembre 2023, comparativement à 126 % au 31 décembre 2022. Ce résultat dépasse de beaucoup la cible d'opération de 120 % de la société. L'augmentation de 19 points de pourcentage s'explique par une meilleure prise en compte de la force financière de la société sous IFRS 17 et IFRS 9 et par le solide apport de la génération organique de capital[†]. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions d'une valeur de 461 millions de dollars (OPRA), le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 150 millions de dollars et l'incidence défavorable de variations macroéconomiques, dont des ajustements de la valeur des immeubles de placement.

L'acquisition annoncée le 3 octobre 2023 de Vericity, une compagnie d'assurance vie et une agence numérique des États-Unis, devrait entraîner une diminution de trois points de pourcentage du ratio de solvabilité de la société au moment où la transaction sera conclue, prévu dans la première moitié de l'année 2024. Le ratio de solvabilité pro forma au 31 décembre 2023 était donc de 142 %.

Le ratio de solvabilité de la société est demeuré, tout au long de 2023, bien supérieur à la cible d'opération de 120 %. La société prévoit continuer à maintenir ce ratio au-dessus de sa cible³.

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre	
	2023	2022 ⁴
Capitaux disponibles	8 236	4 781
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	2 448	4 621
Coussin de solvabilité global	7 355	7 481
Ratio de solvabilité[†]	145 %	126 %

Génération organique de capital

Comme mentionné plus tôt, la génération organique de capital[†] a été très forte tout au long de l'année, la société ayant généré, en 2023, 600 millions de dollars en capital supplémentaire, atteignant ainsi sa cible de 600 millions de dollars et plus pour l'année, comme elle l'a fait savoir lors de l'événement organisé pour les investisseurs le 28 mars 2023. La très bonne génération de capital organique devrait se poursuivre en 2024.

Capital total disponible pour déploiement

Au 31 décembre 2023, le capital disponible pour déploiement était évalué à 1,6 milliard de dollars, un solide résultat si l'on tient compte du capital déployé en 2023 dans le cadre d'investissements dans la croissance organique et la transformation numérique, de l'augmentation des dividendes versés aux actionnaires et du haut niveau de rachats d'actions (OPRA) pendant l'année.

Capitaux propres et financement

Rachat et émission d'instruments financiers

En mars 2023, iA Assurance a racheté les actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – Série I qu'elle avait émises en février 2018, pour le prix total de 150 millions de dollars.

En juin 2023, iA Société financière a émis 400 millions de dollars de débentures subordonnées non garanties à taux fixe/variable de 5,685 %.

En septembre 2023, iA Assurance a racheté les débentures subordonnées qu'elle avait émises en septembre 2016, représentant un capital de 400 millions de dollars et portant intérêt au taux de 3,30 %.

Débentures

La société comptabilisait quatre séries de débentures dans son bilan au 31 décembre 2023, d'une valeur comptable totale de 1 494 millions de dollars. Ces quatre séries, qui sont détaillées dans un tableau plus loin dans cette section, ont été classées comme des passifs financiers au coût amorti. Rappelons que les débentures représentent des créances directes non garanties de la société, qui sont subordonnées à celles des titulaires de polices et des autres créanciers. En 2023, la charge de financement, composée d'intérêts et de l'amortissement des frais d'émission, s'élevait à 54 millions de dollars, comparativement à 46 millions en 2022.

Billets de capital à recours limité

La société avait à son bilan, le 31 décembre 2023, des billets de capital à recours limité, d'une valeur comptable totale de 250 millions de dollars. Ces billets, qui sont détaillés dans le tableau plus loin dans la présente section, ont été classifiés comme autres instruments de capitaux propres au coût. Ils représentent une obligation à recours limité directe non garantie de la société. À ce titre, le recours du porteur des billets est limité à la quote-part des actifs de la fiducie à recours limité, constituée d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A. En 2023, les coûts de distribution se sont chiffrés à 16 millions de dollars, comparativement à 9 millions de dollars en 2022, et ont été comptabilisés directement dans les résultats non distribués.

³ Veuillez vous référer à la section « Énoncés prospectifs » de ce document.

⁴ Les données de 2022 sont calculées en vertu de la norme IFRS 4 et en tenant compte de la norme de capital applicable en 2022.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actions ordinaires en circulation

La société ne dispose que d'une seule classe d'actions ordinaires et toutes les actions ordinaires comportent un seul droit de vote. De plus, aucun actionnaire ne peut acquérir, directement ou indirectement, 10 % ou plus des actions avec droit de vote de iA Société financière et les actions ordinaires de la filiale iA Assurance doivent être détenues à 100 %, directement ou indirectement, par iA Société financière. Les actions ordinaires de iA Société financière se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG. (Voir la section « Mise en garde » au début de ce document pour plus d'information sur, notamment, la constitution juridique de iA Groupe financier.)

Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 99 642 745, soit 5 130 030 actions de moins qu'au 31 décembre 2022. Cette diminution est principalement attribuable au rachat et à l'annulation d'actions ordinaires dans le cadre du programme de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal des activités de la société, légèrement contrebalancés par l'exercice d'options d'achat d'actions destiné notamment aux membres de la direction.

Actions ordinaires

(En millions)	Aux 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre d'actions ordinaires en circulation	100	105	108	107	107

Cours de l'action et capitalisation boursière

iA Groupe financier est devenue une société à capital-actions en février 2000. Le titre de la société a commencé à se négocier sur le parquet de la Bourse de Toronto le 3 février 2000, à un prix de 7,875 \$, en tenant compte de la subdivision des actions ordinaires de la société, à raison de deux pour une, qui a eu lieu le 16 mai 2005. Le titre de la société a clôturé l'année 2023 à 90,33 \$. La capitalisation boursière de la société s'établissait ainsi à 9,0 milliards de dollars, ce qui représente une croissance de 8 % de la capitalisation en 2023.

Cours de l'action et capitalisation boursière

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Cours de l'action	90,33 \$	79,27 \$	72,38 \$	55,18 \$	71,33 \$
Capitalisation boursière	9 001	8 305	7 785	5 908	7 630

Valeur comptable par action ordinaire⁵

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 66,90 \$ à la fin de l'année 2023, en hausse de 6 % au cours de l'année. Cette augmentation provient essentiellement de l'apport des résultats non distribués, partiellement contrebalancé par le rachat d'actions (OPRA) et le versement de dividendes aux actionnaires ordinaires. Si l'on exclut l'incidence de l'OPRA, la valeur comptable a crû de 8 % en 2023.

Valeur comptable par action ordinaire

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable par action ordinaire ⁵	66,90 \$	63,00 \$	62,01 \$	55,52 \$	51,99 \$

Actions privilégiées

En 2023, la filiale iA Assurance a versé 8 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires privilégiés qui détenaient des actions de catégorie A des séries B et I. Toutes les actions de catégorie A – série I ont été rachetées le 31 mars 2023, comme il est mentionné plus haut. Le capital de iA Assurance comporte donc actuellement des actions privilégiées de catégorie A – séries B uniquement, comme présenté au grand tableau plus loin dans cette section.

⁵ La valeur comptable par action ordinaire est une mesure financière calculée en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période; toutes les composantes de cette mesure sont des mesures conformes aux IFRS.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Dividendes

En juin 2023, la société a haussé de 13 %, de 0,6750 \$ à 0,7650 \$, le dividende trimestriel versé par action ordinaire. Ainsi, 2,9700 \$ par action ordinaire ont été versés en 2023 comparativement à 2,6000 \$ en 2022, ce qui représente une augmentation de 14 %. Au total, la société a versé 304 millions de dollars sous forme de dividendes aux actionnaires ordinaires au cours de 2023. Le ratio de distribution du dividende[†] pour l'année s'établit à 32 % du bénéfice tiré des activités de base, s'inscrivant ainsi dans la moitié supérieure de la fourchette cible de 25 % à 35 % qui avait été donnée comme indication aux marchés au début de 2023.

Dividendes

	2023	2022	2021	2020	2019
Dividendes versés par action ordinaire	2,97 \$	2,60 \$	2,08 \$	1,94 \$	1,77 \$
Ratio de distribution [†] (activités de base)	32 %	29 %	27 %	34 %	27 %

Déclaration de dividendes du quatrième trimestre

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les actions ordinaires et les actions privilégiées.

- Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,8200 \$ par action ordinaire en circulation de iA Société financière, soit une augmentation de 7 % ou de 0,0550 \$ par rapport au précédent dividende versé sur ces mêmes actions. Ce dividende sera payable le 15 mars 2024 à tous les actionnaires inscrits le 1^{er} mars 2024.
- Au quatrième trimestre de 2023, iA Assurance a versé un dividende de 200 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions, iA Société financière. Vers la fin du quatrième trimestre, le conseil d'administration de iA Assurance a également approuvé le versement d'un dividende supplémentaire de 125 millions de dollars à iA Société financière. De ce montant, 109 millions de dollars ont été versés au quatrième trimestre de 2023; le solde le sera au cours de l'année 2024. Les dividendes versés par iA Assurance à iA Société financière au quatrième trimestre de 2023 totalisent donc 309 millions de dollars.
- Pour le premier trimestre de 2024, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé le versement d'un dividende de 150 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.
- Le conseil d'administration de iA Assurance a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2024 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 23 février 2024.

Notons que tous les dividendes versés par iA Société financière sur ses actions ordinaires et par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers sur ses actions privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au régime d'options d'achat d'actions adopté par le conseil d'administration en 2001, le comité des ressources humaines et de rémunération a procédé, en 2023, à l'octroi de 206 000 nouvelles options d'achat d'actions. Ces nouvelles options, qui viendront à échéance en 2033, ont été octroyées au prix de 82,09 \$. L'émission, nette des options exercées et annulées au cours de l'année, porte à 1 464 733 le nombre d'options d'achat d'actions en circulation, ce qui représente 1,47 % du nombre d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2023.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à l'intention des détenteurs d'actions ordinaires

Ce régime permet aux participants de réinvestir automatiquement leurs dividendes dans des actions ordinaires de iA Société financière, et aussi d'acheter, en espèces, des actions ordinaires additionnelles de iA Société financière. Les actions émises dans le cadre du régime sont actuellement acquises sur le marché secondaire.

Offre publique de rachats d'actions

Le 7 novembre 2023, la société a annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat d'actions (OPRA) dans le cours normal de ses activités, en vigueur depuis le 14 novembre 2023. En vertu de ce programme d'OPRA, la société peut racheter dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2023 et le 13 novembre 2024, jusqu'à 5 046 835 actions ordinaires représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Un total de 5 394 180 actions ont ainsi été rachetées et annulées en 2023, ce qui représente la somme cumulative de 461 millions de dollars.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – iA Société financière inc.

Débetures subordonnées émises le 21 février 2020 et échéant le 21 février 2030

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	2,400 % jusqu'au 21 février 2025. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux Canadian Dealer Offered Rate (taux CDOR) trois mois, majoré de 0,71 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 1,8 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 24 septembre 2019 et échéant le 24 septembre 2031

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	398 millions de dollars
Intérêt porté :	3,072 % jusqu'au 24 septembre 2026. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 2,0 millions de dollars.

Débetures subordonnées émises le 25 février 2022 et échéant le 25 février 2032 (obligations durables)

Capital :	300 millions de dollars
Valeur comptable :	299 millions de dollars
Intérêt porté :	3,187 % jusqu'au 25 février 2027. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux de rendement annuel variable égal au taux CDOR trois mois, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 1,0 million de dollars.

Débetures subordonnées émises le 20 juin 2023 et échéant le 20 juin 2033

Capital :	400 millions de dollars
Valeur comptable :	399 millions de dollars
Intérêt porté :	5,685 % jusqu'au 20 juin 2028. Après cette date, l'intérêt sur les débetures sera payable à un taux annuel égal au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,96 %, payable trimestriellement.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 20 juin 2028, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. La valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction de 1,4 million de dollars.

Billets de capital à recours limité émis le 1^{er} juin 2022 et échéant le 30 juin 2082

Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	250 millions de dollars
Intérêt porté :	6,611 % jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux d'intérêt sur ces billets sera rajusté à un taux d'intérêt annuel égal au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans, majoré de 4,00 %.
Rachat et remboursement :	Rachetables par la société à compter du 30 juin 2027, et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Actions privilégiées de catégorie A – série A émises le 25 mai 2022 dans le cadre de l'émission de billets de capital à recours limité (ci-après, les « billets ») le 1^{er} juin 2022

Nombre :	250 000
Détenues par :	Les actions privilégiées de catégorie A – série A sont détenues par le fiduciaire à recours limité, la Société de fiducie Computershare du Canada, en tant qu'actif fiduciaire (la « fiducie à recours limité »). Advenant le non-versement des intérêts ou du capital des billets à leur échéance, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa quote-part de l'actif de la fiducie à recours limité qu'il détient, lequel actif sera constitué des actions de la série A, sauf dans certaines circonstances particulières.
Capital :	250 millions de dollars
Valeur comptable :	Détenues par la fiducie à recours limité et, de ce fait, éliminées des états financiers consolidés de la société
Dividende :	Dividende semi-annuel non cumulatif et ajusté tous les cinq ans avec un taux annuel initial de 66,11 \$ en espèces par action privilégiée jusqu'au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté afin de correspondre à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur plus 4,00 %. La fiducie à recours limité a renoncé à son droit de recevoir tout dividende sur les actions privilégiées de catégorie A – série A jusqu'à révocation.
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Aucune
Rachat et remboursement :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 30 juin 2027 et tous les cinq ans par la suite, du 31 mai au 30 juin inclusivement.

Actions privilégiées, débetures et autres instruments de capitaux propres – Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Actions privilégiées de catégorie A – série B

Nombre :	5 000 000
Capital :	125 millions de dollars
Valeur comptable :	Actions comptabilisées à leur valeur d'acquisition
Dividende :	Dividende trimestriel non cumulatif et fixe dont le montant est de 0,2875 \$ par action privilégiée
Droit de vote :	Aucun droit de vote
Conversion :	Ne sont pas convertibles en actions ordinaires, convertibles en actions privilégiées de catégorie A
Rachat :	Rachetables, en totalité ou en partie, au gré de la société, et sous réserve de l'autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF), depuis le 31 mars 2011

Les lecteurs sont invités à lire les prospectus pour en savoir davantage sur les caractéristiques des actions privilégiées, des débetures et des autres instruments de capitaux propres. Les prospectus sont disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse ia.ca, sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs*.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information importante est colligée et communiquée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et au vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef, afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à s'assurer que l'information est recueillie, enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus par le *Règlement sur les valeurs mobilières* canadien.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et les procédures de communication de l'information de la société. À la suite d'une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information au 31 décembre 2023, ils ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef de la société sont responsables de concevoir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, comme il est défini dans le Règlement 52-109 (*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). Au 31 décembre 2023, ils ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la commission Treadway. À la suite de cette évaluation, ils ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Au cours de l'exercice, aucune modification n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Principales méthodes comptables et actuarielles

Les états financiers consolidés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pour plus d'information au sujet des principales méthodes comptables, voir la note 2 des états financiers consolidés de la société.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses sont périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par les révisions. Les estimations et les jugements les plus importants ont trait à la classification des contrats et à la détermination des passifs relatifs aux polices.

Autres éléments

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont décrites à la note 30 des états financiers consolidés de la société.

Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Au 31 décembre 2023, les obligations contractuelles et les engagements de la société s'établissaient comme suit :

Obligations contractuelles – Paiements exigibles par périodes

(En millions de dollars)	31 décembre 2023			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures	1 499	—	—	1 499
Obligations locatives	106	19	49	38
Obligations d'achat	416	124	292	—
Autres obligations à long terme	116 004	7 361	1 703	106 940
Total des obligations contractuelles	118 025	7 504	2 044	108 477

Pour de l'information additionnelle concernant les engagements envers des tiers, les engagements de placement et les marges de crédit bancaires de la société, se référer à la note 31 des états financiers consolidés.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Cotes de crédit

Trois agences de notation indépendantes, soit Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best, accordent des cotes de crédit à la société et à ses filiales. Ces cotes, présentées au tableau ci-dessous, traduisent la solidité financière de la société et de ses filiales de même que leur capacité de respecter leurs engagements à l'égard des titulaires de polices et des créanciers.

En 2023, toutes les cotes accordées par Standard & Poor's, DBRS Morningstar et A.M. Best à iA Société financière et à ses entités affiliées, y compris à iA Assurance, sont demeurées inchangées, avec une perspective stable.

Cotes de crédit

iA Société financière inc.

Agence	Type d'évaluation	Cote de crédit
Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A-
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB+
DBRS Morningstar	Cote de crédit de l'émetteur	A
	Déventures subordonnées	A (low)
	Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (high)

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Standard & Poor's	Cote de crédit de l'émetteur	AA-
	Cote de solidité financière	AA-
	Déventures subordonnées	A+
	Actions privilégiées – Échelle canadienne	P-1 (low)
	Actions privilégiées – Échelle mondiale	A
DBRS Morningstar	Solidité financière	AA (low)
	Cote de l'émetteur	AA (low)
	Déventures subordonnées	A (high)
	Actions privilégiées	Pfd-1 (low)
A.M. Best	Solidité financière	A+ (Superior)
	Cote de crédit de l'émetteur	aa- (Superior)
	Déventures subordonnées	a (Excellent)
	Actions privilégiées	a- (Excellent)

Entités de IA American (IA American Life Insurance Company, American-Amicable Life Insurance Company of Texas, Pioneer Security Life Insurance Company, Pioneer American Insurance Company, Occidental Life Insurance Company of North Carolina)

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales

A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a+ (Excellent)

Dealers Assurance Company

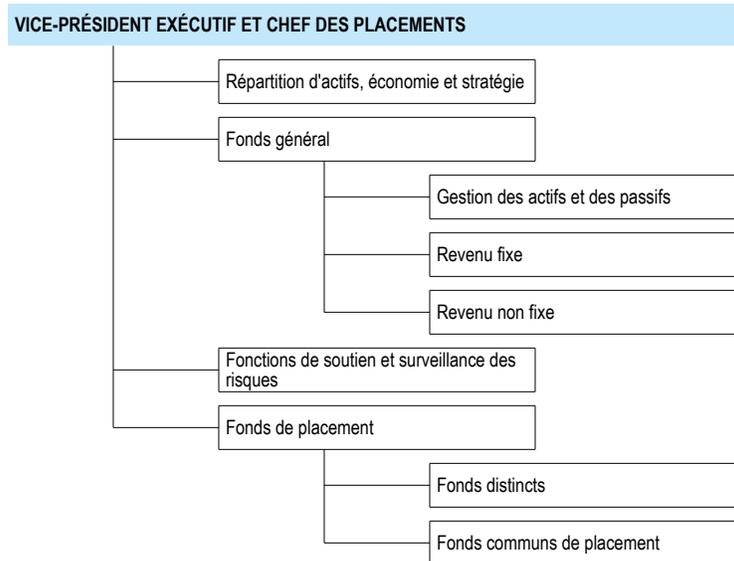
A.M. Best	Solidité financière	A (Excellent)
	Cote de crédit de l'émetteur	a (Excellent)

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Placements

Description du secteur

Le secteur des Placements a deux missions principales : gérer les actifs du fonds général de la société et les fonds de placement offerts à la clientèle. Toutes les activités de placement de la société, y compris celles liées aux Affaires américaines, relèvent d'une seule et même autorité et partagent une philosophie commune. La structure de gestion des Placements est illustrée ci-dessous.



Chez iA Groupe financier, les professionnels des placements assument diverses responsabilités, travaillant pour le fonds général et pour un certain nombre de fonds distincts et de fonds communs de placement, en plus d'assurer la supervision de tous les gestionnaires externes.

L'équipe de répartition des actifs est chargée de trouver un équilibre entre le risque, le rendement, l'appariement des passifs et les exigences réglementaires en matière de capital auxquelles la société est assujettie, tout en tenant compte des tendances sur les marchés et des indicateurs économiques pour optimiser le portefeuille du fonds général.

Les experts rattachés au fonds général gèrent une gamme diversifiée de placements, dont des placements à revenu fixe et à revenu non fixe et des instruments financiers dérivés. Les placements à revenu fixe comprennent entre autres les obligations de sociétés, de gouvernements, de municipalités, les prêts hypothécaires et les placements à court terme. Les placements à revenu non fixe comprennent quant à eux l'infrastructure, les actions privées et l'immobilier. Les experts du fonds général utilisent également des instruments dérivés pour gérer le risque.

L'équipe de surveillance des risques a pour mandat de développer une vision globale de la gestion et du suivi des différents risques d'investissement (taux d'intérêt, marchés boursiers, taux de change, crédit, liquidités, etc.). Elle est également responsable de l'analyse et du suivi des risques liés au fonds général, ainsi que des fonds de placement et des risques actifs. En plus de quantifier ces risques, l'équipe participe à l'établissement de stratégies qui permettent de les gérer efficacement.

Approche d'investissement durable

La [Politique d'investissement responsable](#), la [Politique de développement durable](#) et la [Politique sur le vote par procuration](#) fournissent des orientations quant à la façon dont nos équipes de placement intègrent les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) aux activités d'intendance et de gestion des placements, de façon cohérente et exhaustive.

Lorsque les actifs sont gérés à l'interne, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes de iA Gestion mondiale d'actifs inc. (iAGMA, qui comprend l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc.) sont tenus d'adhérer aux principes directeurs de la [Politique d'investissement responsable](#), et d'intégrer les considérations en matière de ESG au processus d'investissement. iAGP évalue régulièrement l'application de la [Politique](#) dans l'ensemble de ses portefeuilles. Lorsque les actifs sont gérés par un gestionnaire externe, nous examinons sa politique et ses pratiques d'investissement responsable aussi bien dans le cadre du processus de sélection que sur une base régulière et continue.

Le fonds général déploie également des efforts de décarbonation, avec des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour son portefeuille d'obligations de sociétés publiques et ses immeubles de placement. En tant que propriétaire immobilier d'envergure, iA Groupe financier mesure sa performance environnementale selon des normes rigoureuses établies dans ce domaine.

Pour de plus amples renseignements sur les nouvelles cibles de réduction des GES de la Société, voir le communiqué du 14 décembre 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Actif sous gestion et sous administration[†]

Au 31 décembre 2023, l'actif sous gestion et sous administration de iA Groupe financier totalisait près de 218,9 milliards de dollars, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente.

Actif sous gestion et sous administration

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif sous gestion [†]					
Fonds général	52 009	47 094	55 082	53 662	45 280
Fonds distincts	41 837	37 334	39 577	32 804	27 868
Fonds communs de placement	12 204	11 611	13 955	11 393	11 594
Autres	4 485	3 670	2 862	3 797	15 500
Total partiel	110 535	99 709	111 476	101 656	100 242
Actif sous administration [†]	108 349	97 717	109 687	95 830	89 246
Total	218 884	197 426	221 163	197 486	189 488

L'actif sous gestion, qui regroupe notamment les sommes du fonds général, des fonds distincts et des fonds communs de placement, ainsi que certains actifs gérés pour des tiers (catégorie « Autres »), a augmenté de 11 % au cours de la dernière année, s'établissant à 110,5 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

L'actif sous administration totalisait pour sa part plus de 108,3 milliards de dollars au 31 décembre 2023, en hausse de 11 % au cours des douze derniers mois. L'actif sous administration comprend essentiellement les actifs de tiers qui sont administrés par l'entremise des sociétés de courtage en fonds communs de placement (Investia Services financiers) et en valeurs mobilières (iA Gestion privée de patrimoine) de même que par la société de fiducie (iA Fiducie).

Fonds général

Placements du fonds général

La société recourt essentiellement à deux stratégies de placement clés pour son fonds général : la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle.

En ce qui concerne la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, la société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplification actif-passif. La stratégie tient compte des contraintes imposées par les politiques de placement, ainsi que de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque, ce qui comprend les limites inhérentes au risque de taux d'intérêt, au risque d'écart de crédit, au risque lié aux actions et au risque de crédit. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

Jusqu'à la transition vers IFRS 17 et IFRS 9, la société examinait proactivement l'une de ses stratégies de placement, à savoir la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, que nous venons de mentionner, dont l'examen s'est terminé en 2023. Dans ce contexte, la société a procédé à l'harmonisation de sa stratégie de placement pour la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts de son fonds général. Cette stratégie englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti.

Aux termes de la Stratégie de gestion globale des portefeuilles, la société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (comme les obligations) et d'actifs à revenu non fixe (comme les actions) pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou améliorer son rendement ajusté en fonction du risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des hypothèses à long terme pour les marchés des capitaux en ce qui a trait aux actifs à revenu non fixe.

La Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle, qui demeure inchangée, couvre les produits dont les revenus sont transférés et les produits avec participation ainsi que le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle.

Pour de plus amples renseignements sur ces deux stratégies de placement, voir la section « Gestion des risques » du présent document.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Composition des placements du fonds général

La valeur totale du portefeuille de placements atteignait, en fin d'année 2023, plus de 42,6 milliards de dollars, en hausse du 11 % au cours des douze derniers mois. Toujours en fin d'année 2023, 70 % des placements de la société étaient investis dans des obligations et 9 % dans des prêts (y compris des prêts hypothécaires), pour un total de 79 % dans des titres à revenu fixe. La proportion des titres à revenu fixe a oscillé entre 77 % et 79 % au cours des cinq dernières années, et la proportion des actions, entre 7 % et 10 %.

Placements du fonds général

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Obligations ¹	29 940	26 117
Actions	4 069	4 028
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	3 660	3 704
Immeubles de placement	1 611	1 804
Trésorerie et placements à court terme	1 379	1 358
Autres placements	1 959	1 553
Total	42 618	38 564

Placements par catégories d'actifs

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	42,6 G\$	38,6 G\$
Obligations ¹	70 %	68 %
Actions	10 %	10 %
Prêts (y compris les prêts hypothécaires)	9 %	10 %
Immeubles de placement	4 %	5 %
Trésorerie et placements à court terme	3 %	4 %
Autres	5 %	4 %
Total	100 %	100 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Portefeuille d'obligations

La société possède un portefeuille obligataire de grande qualité qui totalisait 29,9 milliards de dollars au 31 décembre 2023.

Conformément aux règles définies dans les politiques de placement, la société investit en très grande partie dans des obligations dont la cote de crédit est de niveau BBB faible ou supérieur au moment de leur acquisition, selon la cote de crédit attribuée par l'une des agences de notation reconnues. Dans les cas où aucune évaluation n'est disponible de la part d'une agence de notation, la société procède, à l'interne, à une évaluation de la qualité des titres en question.

La proportion des titres obligataires de qualité A ou supérieure se situait à 73 % du portefeuille d'obligations à la fin de 2023, comparativement à 75 % à la fin de 2022. Au 31 décembre 2023, les titres cotés BB et moins (titres à haut rendement) représentaient 176 millions de dollars (0,6 % du portefeuille d'obligations), comparativement à 249 millions de dollars au 31 décembre 2022 (1,0 % du portefeuille d'obligations).

Obligations par cotes de crédit

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille¹	29,9 G\$	26,8 G\$
AAA	7 %	6 %
AA	29 %	30 %
A	38 %	38 %
BBB	26 %	24 %
BB et moins	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

¹ Des ajustements aux données du portefeuille d'obligations et aux autres éléments de passif pour la période du quatrième trimestre 2022 au troisième trimestre 2023 ont été appliqués au quatrième trimestre 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

En plus d'investir dans des obligations émises par voie de placements publics (obligations gouvernementales et obligations de sociétés publiques), la société investit aussi dans des obligations émises par voie de placements privés. Ces obligations offrent des possibilités d'investissement qui ne sont généralement pas disponibles sur le marché public et présentent des caractéristiques de rendement et de risque qui conviennent aux activités d'une société d'assurance vie. Elles permettent également d'avoir un accès plus grand à l'information qui émane des émetteurs. Les obligations émises par voie de placements privés ne bénéficient toutefois pas d'un même niveau de liquidités et sont susceptibles d'être touchées par l'évolution des conditions de crédit dans le marché. Au 31 décembre 2023, les obligations provenant d'émissions privées représentaient 5,7 milliards de dollars, ce qui correspondait à 19 % du portefeuille obligataire (5,3 milliards de dollars, ou 20 % du portefeuille, au 31 décembre 2022).

Portefeuille d'obligations

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)²	29 940	26 117	32 892	32 099	27 509
Répartition par catégories d'émetteurs (%)					
Gouvernements	30	30	40	47	50
Municipalités	3	3	4	5	5
Sociétés – émissions publiques	48	47	38	31	28
Sociétés – émissions privées	19	20	18	17	17
Total	100	100	100	100	100

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

Le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts, relativement stable comparativement à la fin d'année 2022, atteignait au 31 décembre 2023 près de 3,7 milliards de dollars.

Le portefeuille de prêts hypothécaires, à lui seul, constitué de prêts multirésidentiels et non résidentiels, se chiffrait à près de 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2023 et demeurait d'excellente qualité, les prêts assurés représentant 68 % du portefeuille de prêts hypothécaires total, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Au 31 décembre 2023, la proportion de prêts multirésidentiels s'établissait à 83 %; cette proportion se maintient, depuis plusieurs années maintenant, au-dessus de 80 %.

La part du portefeuille titrisé par le biais du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) représentait 17 % du portefeuille de prêts hypothécaires, soit 245 millions de dollars à la fin de 2023.

Le portefeuille d'autres prêts, qui comprend les prêts automobiles et les prêts personnels, totalisait quant à lui plus de 2,2 milliards de dollars en fin d'année 2023, comparativement à 2,1 milliards de dollars en fin d'année 2022. Les indicateurs du tableau ci-dessous confirment la qualité du portefeuille de prêts automobiles, la provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts demeurant, à 5,21 %, au-dessus des niveaux antérieurs à la pandémie.

Portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)		
Prêts hypothécaires	1 426	1 592
Autres prêts et financement automobile	2 234	2 112
Total	3 660	3 704
Répartition des prêts hyp. par types de prêts (%)		
Prêts assurés	68	70
Prêts conventionnels	32	30
Total	100	100
Mesure de la qualité		
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,41 %	0,35 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	5,21 %	4,93 %

² Des ajustements aux données du portefeuille d'obligations et aux autres éléments de passif pour la période du quatrième trimestre 2022 au troisième trimestre 2023 ont été appliqués au quatrième trimestre 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Prêts hypothécaires par types de propriétés

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	1,4 G\$	1,6 G\$
Multirésidentiel	83 %	84 %
Non résidentiel – Industriel	7 %	6 %
Non résidentiel – Détail	4 %	3 %
Non résidentiel – Bureaux	6 %	8 %
Non résidentiel – Autres	—	—
Total	100 %	100 %

En plus des prêts hypothécaires et autres prêts, la société gère aussi des prêts hypothécaires pour des tiers. Au total, le portefeuille de prêts hypothécaires et autres prêts de la société plus les actifs gérés pour des tiers s'élevait à 7,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (6,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022).

Portefeuille d'actions

Au 31 décembre 2023, les placements en titres de participation s'élevaient à 4,1 milliards de dollars, ou à 10 % des placements totaux de la société, comparativement à 4,0 milliards de dollars, ou à 10 %, un an auparavant.

Les placements en titres de participation, ainsi que les actions privilégiées de la société, sont utilisés dans les deux stratégies décrites plus haut à la section « Placements du fonds général », à savoir la Stratégie de gestion globale des portefeuilles et la Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle. Le portefeuille d'actions sur lequel se fonde la Stratégie de gestion globale des portefeuilles a généré en 2023 un rendement de 10 %. Les actions privées ont continué d'occuper, cette année, une place importante au sein du portefeuille d'actions, cette catégorie d'actions offrant des possibilités de diversification, de rendement et d'appariement des engagements à très long terme.

Portefeuille d'actions par types de stratégie

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Stratégie	4,1 G\$	4,0 G\$
Comptes de polices d'assurance vie universelle	41 %	38 %
Gestion globale des portefeuilles	60 %	63 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

La stratégie de gestion utilisée pour le portefeuille d'actions tend à optimiser le rendement par l'entremise d'investissements dans des actions privilégiées, des actions ordinaires, des indices boursiers, des actions privées et des fonds de placement. La société privilégie une politique de diversification par secteurs industriels et par émetteurs afin de limiter son exposition au risque de concentration et de participer à la croissance de tous les principaux secteurs économiques.

Portefeuille d'actions

	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille (millions \$)	4 069	4 028	3 906	3 286	3 024
Répartition par catégories d'actions (%)					
Actions ordinaires et unités de fonds de placement	31	27	30	30	27
Actions privilégiées	11	12	18	23	19
Indices boursiers	7	7	5	2	10
Actions privées	51	54	47	45	44
Total	100	100	100	100	100

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Portefeuille d'immeubles de placement

La société comptabilise les immeubles de placement à la juste valeur. La valeur comptable des immeubles de placement a diminué de 193 millions de dollars au cours de la dernière année, pour s'établir à 1,6 milliard de dollars au 31 décembre 2023. La variation de la valeur des immeubles est habituellement attribuable au montant net des acquisitions et des dispositions, à la variation de la juste valeur des immeubles de placement qui ont été réévalués au cours de l'année et, s'il y a lieu, à des dépenses en capital sur certaines propriétés. Les placements immobiliers représentaient 4 % du portefeuille de placements total au 31 décembre 2023.

Le taux d'occupation des immeubles de placement se chiffrait à 87 % au 31 décembre 2023, comparativement à 88 % au 31 décembre 2022. Le taux d'occupation actuel continue de se comparer favorablement à celui des bureaux dans les grandes villes canadiennes. La durée moyenne pondérée des baux du portefeuille immobilier est de 9,2 ans, ce qui garantit des revenus à long terme stables pour la société.

Les immeubles de bureaux représentent près de 85 % des immeubles de placement de la société. Le reste du portefeuille est placé dans d'autres types de propriétés (commerces de détail, immeubles industriels, immeubles multirésidentiels, terrains, etc.).

Immeubles de placement

(En millions de dollars, sauf indication contraire)	Aux 31 décembre				
	IFRS 17 et IFRS 9		IFRS 4		
	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur comptable du portefeuille	1 611	1 804	1,870	1,916	2,077
Taux d'occupation	87 %	88 %	92 %	95 %	94 %

Immeubles de placement par catégories de propriétés

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Portefeuille	1,6 G\$	1,8 G\$
Bureaux	85 %	86 %
Commerces de détail	6 %	6 %
Immeubles industriels	4 %	4 %
Immeubles multirésidentiels, terrains et autres	5 %	5 %

Les données de ce tableau peuvent ne pas s'additionner de façon toujours exacte en raison d'arrondis.

Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et du crédit. Ces instruments sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt, d'indices de marché et de taux de change, ainsi que de contrats à terme de gré à gré, de contrats à terme standardisés et d'options.

Les instruments financiers dérivés de la société sont utilisés dans le cadre de son programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties de capital liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers.

La société utilise aussi des instruments financiers dérivés dans la mise en place de stratégies d'atténuation du risque de taux d'intérêt découlant de disparités entre l'actif et le passif ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

La société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change lorsqu'elle investit dans des actifs qui ne sont pas dans la même devise que les passifs supportés par ces actifs.

La société a une stratégie d'investissement qui utilise des options afin d'obtenir une exposition synthétique aux marchés boursiers tout en réduisant son profil de risque face à des variations macroéconomiques.

Le tableau ci-dessous présente certaines valeurs relatives aux instruments financiers de la société. Pour de l'information additionnelle, se référer à la note 9 des états financiers consolidés de la société.

Instruments financiers dérivés – Juste valeur et exposition

(En millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Juste valeur nette	1 000	(475)
Montant nominal de référence	43 205	37 873

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Autres placements

La catégorie « Autres placements » est constituée de la trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments financiers dérivés, de placements à court terme et d'autres placements. Ces placements totalisaient 3,3 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (2,9 milliards de dollars au 31 décembre 2022).

Qualité du portefeuille de placements

La qualité globale du portefeuille de placements est demeurée très bonne en 2023, reflétant la grande qualité des actifs aux niveaux d'exposition variables qui le composent, ainsi qu'un positionnement prudent. Les indicateurs du tableau ci-dessous résument plusieurs mesures de qualité attestant la qualité globale des placements.

	Aux 31 décembre	
	IFRS 17 et IFRS 9	
	2023	2022
Obligations – Proportion des titres cotés BB et moins	0,6 %	1,0 %
Prêts hypothécaires – Proportion des prêts assurés	68,2 %	69,7 %
Immeubles de placement – Taux d'occupation	86,7 %	88,3 %
Prêts automobiles – Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts	0,4 %	0,4 %
Prêts automobiles – Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts	5,2 %	4,9 %

Fonds de placement : fonds distincts et fonds communs de placement

Actif des fonds de placement

L'actif des fonds de placement de iA Groupe financier totalisait 54,0 milliards de dollars au 31 décembre 2023 (41,8 milliards de dollars en fonds distincts et 12,2 milliards en fonds communs de placement), ce qui représente une augmentation de 5,1 milliards de dollars par rapport à l'année 2022. Cette augmentation s'explique principalement par des marchés financiers favorables, ainsi que des ventes nettes positives dans certains segments du marché.

Actif des fonds distincts et des fonds communs de placement

(En milliards de dollars)	Aux 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds distincts	41,8	37,3	39,6	32,8	27,9
Fonds communs de placement	12,2	11,6	14,0	11,4	11,6

Gamme de fonds

iA Groupe financier propose une gamme de fonds de placement vaste et diversifiée. Au 31 décembre 2023, l'offre de la société comptait plus de 250 fonds destinés à ses clients, et environ la moitié de l'actif de ces fonds était géré par des équipes de placement internes.

La société a continué d'ajuster son offre de fonds distincts en 2023 en vue d'en accroître la diversité et la complémentarité tout en s'adaptant à la demande de ses clients. Dans le segment des fonds distincts proposés à l'individuel, elle a ajouté un fonds par le lancement d'un fonds mondial de dividendes. Placements IA Clarington a aussi fait l'ajout de cinq fonds au cours de l'année, dont trois FNB, intégrés à sa gamme Série FNB active, et deux fonds communs de placement (un fonds d'actions mondiales et deux produits à revenu fixe). Finalement, à l'Épargne et retraite collectives, la société a apporté des améliorations à sa gamme, avec quatre ajouts et une clôture. Les ajouts comprennent des fonds dans les catégories suivantes : fonds d'actions canadiennes, fonds d'actions mondiales, fonds à date cible et fonds de dette privée.

Fonds de placement de iA Groupe financier

	Au 31 décembre 2023	
	Actif (Milliards \$)	Répartition de l'actif
Fonds distincts	41,8	77 %
Fonds communs de placement	12,2	23 %
Total	54,0	100 %

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Rendements des fonds de placement

L'économie mondiale s'est révélée plus robuste que prévu en 2023, le PIB américain augmentant à un rythme remarquable, alimenté par les dépenses de consommation. Le marché du travail aux États-Unis, notamment, est demeuré dynamique avec un recrutement soutenu, tandis que de nouveaux travailleurs intégraient la population active, ce qui s'est traduit par une augmentation du taux de chômage. Certaines des tendances observées dans l'économie américaine se sont aussi fait sentir au Canada, avec le ralentissement de l'inflation et l'augmentation du taux de chômage, la création d'emplois ne suffisant pas à compenser le taux d'immigration historiquement élevé. Toutefois contrairement aux États-Unis, qui ont connu une croissance économique florissante, la croissance économique au Canada est demeurée relativement faible. Les taux d'inflation mondiaux ont continué de chuter, avec la baisse des prix de l'énergie et l'effet cumulatif du resserrement des politiques monétaires. Bien que l'économie de la Chine ait connu, en raison de son secteur immobilier, une croissance plutôt modérée, les marchés américains et européens ont quant à eux affiché un rendement impressionnant.

Une remontée au dernier trimestre de l'année a permis à la plupart des marchés boursiers de terminer l'année 2023 avec de solides résultats. Le S&P 500, qui représente le marché boursier américain, a progressé de 26,3 % (en dollars américains) pendant l'année, et de 23,3 % en dollars canadiens, ce qui s'explique par la force relative du dollar américain. L'indice Nasdaq 100, axé sur la technologie, a affiché des résultats encore plus impressionnants, avec un gain de 50,2 % pour l'année (en dollars canadiens). Au Canada, le S&P/TSX a enregistré une hausse de 11,8 % au cours de la période, freinée par l'énergie et les matériaux. À l'étranger, le MSCI - EAEO et le MSCI - Marchés émergents, qui représentent respectivement les marchés boursiers internationaux et les marchés émergents, ont affiché un rendement de 15,2 % et de 7,7 % pour l'année (en dollars canadiens). De façon plus globale, le MSCI - Monde, qui comprend tous les pays développés, a crû de 20,9 % (en dollars canadiens) en 2023. Du côté des titres à revenu fixe, l'année 2023 a permis l'inversion des tendances, avec les taux d'intérêt qui commençaient à diminuer au cours des derniers mois, tandis que les tensions inflationnistes se dissipaient et que les acteurs du marché commençaient à anticiper des réductions des taux des banques centrales en 2024. Dans ce contexte, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, qui représente le marché des titres à revenu fixe de qualité supérieure, a connu cette année un rendement de 6,7 %.

Ainsi, la vaste majorité de nos fonds ont généré des résultats intéressants en raison du rendement enregistré sur les marchés publics. Ces résultats cadraient généralement avec ceux de fonds similaires offerts dans l'industrie. Les rendements de l'ensemble des fonds de placement, de même que l'information financière qui s'y rapporte, sont présentés dans les rapports financiers sur les fonds de placement préparés par iA Groupe financier.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Gestion des risques

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion contient certaines informations requises en vertu de IFRS 7 *Instruments financiers* : Informations à fournir des Normes internationales d'information financière (IFRS) concernant la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés audités pour la période terminée le 31 décembre 2023, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

En tant que groupe financier, iA Société financière doit prendre et gérer différents risques découlant de ses activités d'affaires pour créer une valeur à long terme et assurer sa viabilité.

Principes et responsabilités en matière de gestion des risques

iA Société financière définit le risque comme la possibilité que se produise un événement qui influera négativement sur ses affaires, sa condition financière et la réalisation de ses objectifs. Une gestion des risques saine et efficace implique donc l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités, et l'efficacité des mesures en place pour les atténuer.

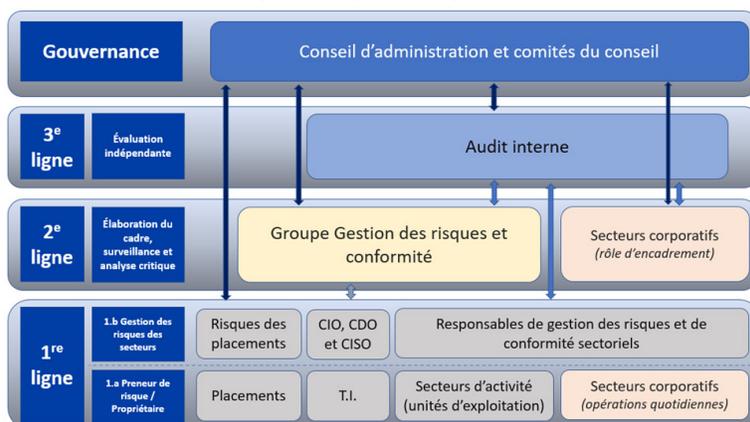
Conformément à ce principe, iA Société financière a mis en place un cadre de gestion intégrée des risques qui est appliqué sur une base continue et pris en considération dans l'élaboration des stratégies d'affaires de la société et dans l'ensemble de ses activités. Le cadre de gestion des risques permet à la société d'assurer une saine gestion des risques – une gestion prudente – par la promotion d'une approche équilibrée entre l'atteinte des objectifs stratégiques et la prise de risques. Cette approche est caractérisée par la prise en compte des risques dans la prise de décisions, l'alignement des orientations stratégiques et le respect de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de la société, c'est-à-dire, aux fins du présent cadre, le type et le niveau de risque que la société est prête à accepter en lien avec ses objectifs stratégiques et pour augmenter sa valeur à long terme.

Pour maximiser les avantages d'une gestion intégrée des risques, iA Société financière tient compte des interrelations et des interdépendances entre les risques et les mesures de contrôle, et veille à l'harmonisation des stratégies, des outils et des ressources pour offrir une gestion des risques holistique à l'échelle de la société. Le cadre de gestion des risques permet à la société de gérer son profil de risque et accroît sa capacité à agir rapidement, de façon efficace, lorsque nécessaire. Une meilleure compréhension des risques auxquels elle s'expose aide iA Société financière à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels, à prévenir les pertes et à mieux affecter ses ressources, tout en promouvant la résilience de la société. En fournissant suffisamment d'information pertinente sur l'efficacité de la gestion des risques, le cadre de gestion des risques procure aussi à la haute direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que toutes les catégories de risques sont comprises et gérées dans une perspective de réalisation des objectifs de iA Société financière. Il contribue à garantir que la société puisse remplir ses engagements envers les titulaires de polices, les créanciers et les organismes de réglementation.

Le processus de gestion des risques de la société est soutenu par une solide structure de gouvernance, une saine culture de gestion des risques et un cadre efficace qui s'adapte à l'évolution de la société, à ses activités, à son degré de maturité et à son environnement. Dans le cadre de ce processus, la Société examine et améliore continuellement son cadre de gestion des risques à la lumière de sa situation financière et non financière, de la nature, de l'étendue et de la complexité de ses activités, de son profil de risque, de son plan stratégique à long terme et de l'environnement interne et externe dans lequel elle évolue.

Le cadre de gestion intégrée des risques est régi par une politique corporative dont le but est de classifier, de définir et de gérer les risques auxquels la société est exposée. La politique décrit la gouvernance et la structure organisationnelle de la gestion des risques, y compris les rôles et les responsabilités des différents intervenants impliqués dans le processus de gestion des risques. Elle définit également les étapes clés de ce processus, notamment en matière d'identification, d'évaluation, de mesure, de gestion, de surveillance et de communication des risques. La conformité au cadre et l'application de ce cadre permettent le maintien et la promotion d'une saine culture de gestion des risques au sein de la société.

Le schéma ci-après illustre les niveaux de responsabilités à l'égard de la gestion intégrée des risques au sein de la société.



[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

S'appuyant sur une solide culture de risque, l'approche de gestion du risque de la société repose sur le modèle de gouvernance des « trois lignes de défense ». Cette approche se fonde sur la mise en œuvre de systèmes de gestion et de contrôle des risques coordonnés dans l'ensemble de la société. La première ligne de défense comprend les propriétaires des risques. Elle inclut des secteurs corporatifs (dont le secteur des Technologies de l'information), le secteur des Placements et les secteurs d'activité (unités d'exploitation). C'est à eux qu'incombe la responsabilité d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établis par la société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Ils sont également responsables d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies élaborées par la deuxième ligne de défense et d'identifier, de communiquer et de gérer les risques qui menacent l'atteinte des objectifs établis dans leurs secteurs respectifs. La première ligne de défense se divise en deux : ligne 1.a, soit les preneurs de risques / les propriétaires, et la ligne 1.b, soit la gestion des risques des secteurs.

La deuxième ligne de défense est composée du Groupe Gestion des risques et conformité, sous la direction du vice-président exécutif et chef de la gestion des risques. La fonction de conformité est dirigée par le vice-président et chef de la conformité, et relève du chef de la gestion des risques. Elle comprend aussi les secteurs corporatifs dans leur rôle de surveillance, d'assurance qualité et de conformité. La deuxième ligne de défense est chargée de surveiller avec objectivité et impartialité et d'analyser de façon critique les risques inhérents aux activités et aux mesures de contrôle mises en œuvre par la première ligne de défense. Il lui incombe aussi d'élaborer et de maintenir les principes, les politiques, les cadres, les lignes directrices, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour cerner, évaluer, mesurer, gérer, surveiller et communiquer les risques actuels et émergents. À cette fin, elle coordonne, guide et soutient la première ligne de défense dans l'évaluation rigoureuse des risques importants auxquels la société est exposée.

Ces deux lignes de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion prudente et disciplinée dans la protection de la réputation et de la viabilité à long terme de la société. Elles sont aussi responsables d'informer régulièrement la haute direction et le conseil d'administration des principaux risques auxquels s'expose la société et des mesures adoptées pour les gérer.

Le chef de la gestion des risques et son équipe travaillent en étroite collaboration avec la première ligne de défense afin d'assurer la promotion d'une culture de saine gestion des risques à travers l'organisation. Sur la base d'une vue holistique des risques et en considérant les interrelations pouvant exister entre ceux-ci, ils communiquent les informations pertinentes à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration.

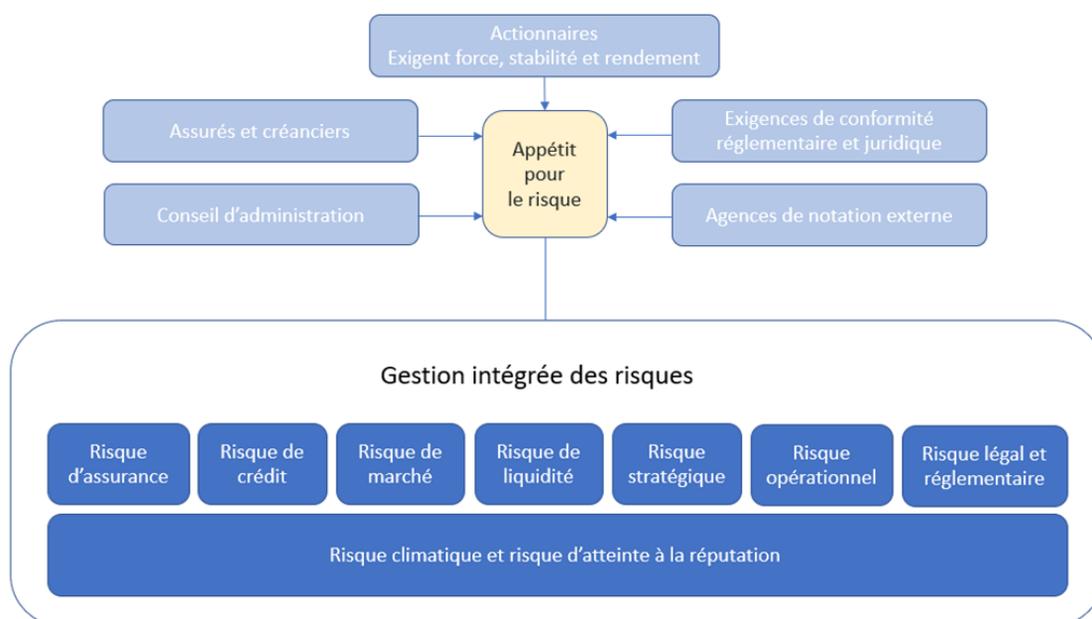
En troisième ligne de défense, l'Audit interne fournit une assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration quant au caractère adéquat et à l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des processus de contrôle internes. Il recommande des améliorations au processus et fait état de la situation au comité d'audit du conseil d'administration.

Le conseil d'administration, appuyé par le comité des risques, de gouvernance et d'éthique, approuve la politique organisationnelle qui régit le cadre de gestion intégrée des risques ainsi que les modifications qui y sont apportées. Il approuve aussi le niveau de risque global que la société est disposée à assumer ainsi que les tolérances et limites connexes qu'elle est prête à accepter afin d'atteindre ses objectifs d'affaires et d'améliorer sa valeur à long terme.

Le cadre de gestion intégrée des risques est appliqué dans les filiales de la société. Une relation de collaboration, basée sur des protocoles de communication et d'information financières, est établie entre l'équipe de gestion des risques de la société et celles responsables de la gestion des risques dans ses filiales, et un rapport hiérarchique fonctionnel, entre leurs équipes de conformité respectives.

Il est de plus à noter que les conseils d'administration des filiales, qui sont composés de membres reconnus pour leur expertise dans leurs domaines respectifs ou de cadres supérieurs de la société mère, ont un rôle important à jouer dans la surveillance des risques et l'approbation des politiques pertinentes.

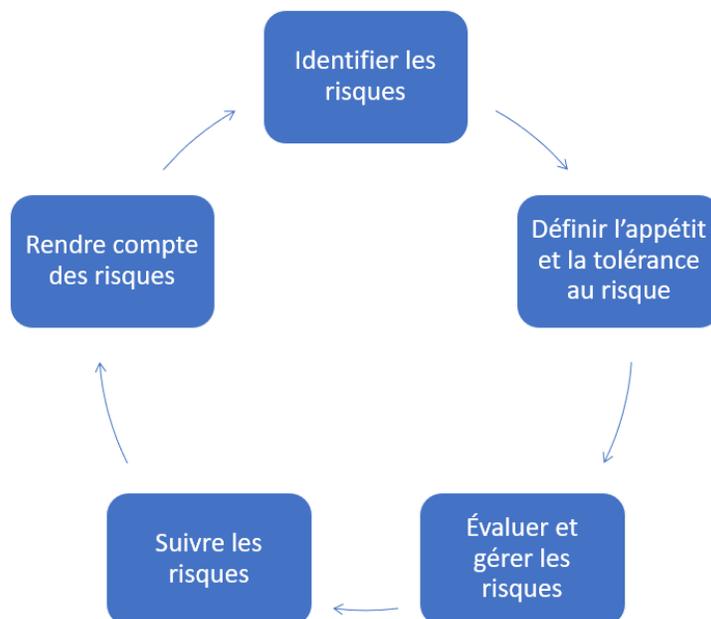
Cadre de gestion intégrée des risques



¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Le schéma ci-dessus illustre les catégories de risques auxquels la société est exposée dans la poursuite de ses objectifs stratégiques. Une description sommaire de ces risques et des processus de gestion relatifs à chacun est donnée dans les pages qui suivent. Chacune de ces catégories de risques peut se manifester sous forme de risques actuels ou de risques émergents, et la façon dont ces risques sont pris en compte à l'échelle de l'organisation est donc modulée en conséquence.

La gestion des risques est un processus qui vise à garantir une gestion adéquate des risques et à en assurer la conformité avec l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque de iA Société financière en la matière. Le processus itératif et continu comporte cinq étapes, illustrées dans le diagramme ci-dessous.



Bien que les étapes du processus soient les mêmes pour toutes les catégories de risques, chacune de ces catégories exige une stratégie de gestion sur mesure aux fins d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, stratégie adaptée tenant compte de ses spécificités. La gestion de ces risques se trouve aussi soutenue par une solide culture de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. Celle-ci peut se définir comme étant les comportements adoptés par les employés de la société qui observent et mettent en application au quotidien les principes du cadre de gestion intégrée des risques, dans leurs activités quotidiennes et la réalisation de leur mandat. L'ensemble de ces comportements est également encadré par le respect d'un esprit éthique et de transparence dans les décisions prises. Cette culture et ces comportements constituent la base solide et commune des activités de gestion des risques observées dans la Société.

iA Société financière a mis au point une taxonomie du risque qui comprend les catégories de risques qui suivent.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement. Ce risque est motivé par les facteurs de risque suivants :

Comportement des titulaires de polices – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de déchéance ou du modèle de paiement des primes par rapport aux hypothèses;

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

Morbidité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité, qui représente une augmentation des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation à l'égard des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

Dépenses – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que des coûts indirects qui y sont associés;

Autres risques d'assurance – La société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Chaque année, l'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la société, évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la société préparés conformément aux IFRS. Il s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la société.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Analyse de sensibilité – Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque par les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance¹

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2023			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	—	5	(525)	(580)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(35)	(45)	(270)	(65)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	5	—	(45)	(40)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(35)	(35)	(90)	(55)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	—	—	(100)	(100)

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2022			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % ²	30	30	(535)	(570)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance ³	(15)	(25)	(270)	(90)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente ⁴	5	5	(35)	(30)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁵	(25)	(25)	(90)	(50)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % ⁶	—	—	(100)	(100)

Pour plus d'informations sur la gestion du risque d'assurance, notamment sur les contrôles et les processus de gestion du risque d'assurance, se référer à la note 14 « Gestion du risque d'assurance » des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2023 de la société.

Risque de marché

La société est exposée au risque de marché, soit au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des prix du marché des actifs et des passifs. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

La société a établi un énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. L'énoncé et les politiques font l'objet d'une révision périodique et toute modification aux politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect des politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près et représentent les impacts immédiats d'un changement d'hypothèses. Elles sont également ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant.

² En supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

³ En supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux croissants augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁴ En supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

⁵ En supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survivance prévu lorsque l'assuré est actif.

⁶ En supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit est le risque de perte financière associé aux fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts de crédit. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport aux taux d'intérêt et d'écarts de crédit implicites du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé afin de reproduire les flux monétaires du passif et donc qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt ou d'écarts de crédit. Ce risque dépend de la répartition des actifs de la société, de son positionnement actif-passif, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ces risques, la société a élaboré un processus de réplication des passifs qui prend en considération les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus de réplication, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Ce processus de réplication permet alors à la société de déterminer et de sélectionner des stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de rendement global ajustés au risque dans ses diverses limites d'appétit et de tolérance au risque.

Les stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque produit. Deux importantes stratégies de la société sont décrites ci-dessous.

1) Stratégie de gestion globale des portefeuilles

Cette stratégie couvre la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts du fonds général de la société. Elle englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti. Elle couvre principalement les passifs de tous types d'échéances et les structures de flux monétaires des passifs. Pour cette catégorie, la société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplication actif-passif. Entre autres, des techniques de portefeuille de réplication des passifs sont utilisées et combinées avec des limites de réplication de durée de taux et d'écart de crédit clés pour atténuer l'exposition globale au risque. La société a établi des limites de risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (dettes gouvernementales, d'entreprises et privées), d'actifs à revenu non fixe (actions privées, immeubles de placement, infrastructures, actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement), pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. Des instruments financiers dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou son rendement ajusté au risque. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement.

2) Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle

Cette stratégie couvre le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle. Le rendement sur ce passif est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ce passif, le processus de réplication est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des passifs, ou à celles de l'indice de référence, de manière à répliquer de façon stricte les rendements relatifs aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciaires gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'impact sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

Risque relatif au taux d'actualisation ultime – La société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la société.

Risque lié aux actions – Le risque lié aux actions représente le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de fluctuation des paramètres de marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : a) des produits sur les actifs détenus dans le fonds général; b) des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts; et c) des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Afin d'assurer une saine gestion de l'exposition au marché, l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les politiques de placement de la société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des actifs à revenu non fixe (actions publiques, actions privées, immeubles de placement et infrastructures). La composition cible de l'actif sous forme d'actifs à revenu non fixe vise à maximiser les rendements de la société ajustés en fonction du risque.

Les politiques de placement permettent à la société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces instruments doit cependant respecter les limites de l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les limites de la politique de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2023, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre de stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet à la société de maintenir une exposition aux marchés boursiers tout en limitant la perte financière potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique relatif aux garanties des fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Risque relatif aux fonds distincts – Les fonds distincts représentent pour la société un important risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, de baisse des marchés boursiers et, dans une moindre mesure, de taux de change.

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doit alors compenser l'épargnant pour la différence, sous la forme d'une prestation. Afin d'avoir un aperçu de son exposition au risque lié aux garanties des fonds distincts, la société contrôle le montant net au risque, c'est-à-dire l'excédent de la valeur minimale garantie sur la valeur marchande de l'ensemble des contrats qui, à un moment donné dans le temps, se retrouvent dans cette situation. Le montant net au risque ne constitue pas comme tel un montant de prestation à verser, mais plutôt une estimation du montant au risque. Cela s'explique du fait que les prestations qui pourraient devoir être versées ultimement dans l'avenir dépendront de diverses éventualités, dont le rendement des marchés ainsi que la longévité et le comportement des titulaires de contrats.

Le tableau suivant montre des informations concernant l'actif des fonds distincts sous gestion dans l'unité d'exploitation de la Gestion de patrimoine individuel. L'exposition aux risques liés aux actifs des fonds distincts sous la gestion de l'unité d'exploitation de l'Épargne et retraite collectives n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de la société.

Actif des fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel sous gestion

(en millions de dollars)	2023	2022
Actif sous gestion [†]	26 651	23 452
Valeur minimale garantie	21 518	20 695
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties significatives ⁷	6 041	6 172
Valeur des actifs sous-jacents aux garanties minimales ⁸	20 610	17 279

Afin d'atténuer une partie du risque lié à cette exposition, la société a mis en place un programme de couverture dynamique. La totalité des contrats qui comportent des garanties significatives font partie du programme de couverture. La société assume 10 % du risque pour les garanties à l'échéance de certains de ces contrats émis préalablement à la mise en place du programme de couverture. Le risque des garanties au décès ainsi que celui des garanties minimales sont limités et la société a décidé de ne pas les inclure dans son programme de couverture dynamique.

Le programme de couverture dynamique consiste, pour la société, à vendre à découvert des contrats à terme normalisés sur indices boursiers négociés à la bourse ainsi qu'à conclure des ententes relativement à des contrats à terme sur devises négociés à la bourse, des swaps de taux d'intérêt et des swaps internes de rendement total sur indices négociés à la bourse. Ce programme permet de couvrir en bonne partie la sensibilité du résultat net au rendement des fonds obligataires et des fonds d'actions ainsi qu'à la variation des taux d'intérêt découlant des garanties liées aux fonds distincts. Afin que la stratégie établie par la société couvre adéquatement les risques liés aux garanties couvertes, un rééquilibrage dynamique des instruments de couverture est effectué en fonction de l'évolution des conditions des marchés financiers.

Dans le cadre du programme de couverture dynamique, la valeur du passif relatif aux garanties est mise à jour plusieurs fois par jour afin de refléter les différences entre les résultats réels et l'expérience prévue. Dans le processus de calcul de l'expérience prévue, la société utilise certaines hypothèses, notamment concernant la longévité des titulaires de polices et les rachats éventuels. L'hypothèse concernant les rachats comporte cependant certaines limites. Le moment et l'ampleur des retraits et des transferts de fonds effectués ne peuvent pas, en effet, être couverts à l'aide d'instruments financiers dérivés puisqu'ils dépendent des décisions prises par les titulaires de contrats. Une expérience défavorable par rapport à celle prévue peut donc altérer la qualité de la couverture.

Le programme de couverture dynamique n'a pas pour objectif d'éliminer entièrement les risques associés aux garanties couvertes. Plusieurs éléments peuvent avoir une incidence sur la qualité de la couverture et entraîner éventuellement un gain ou une perte à l'état des résultats. Le programme de couverture dynamique comporte, dans son processus même, certains risques qui peuvent limiter son efficacité, notamment les risques suivants :

- Le programme s'appuie sur le rééquilibrage dynamique des instruments de couverture dérivés. Une diminution de la liquidité de ces instruments entraînerait une incidence défavorable sur l'efficacité du programme;
- L'utilisation d'instruments dérivés de couverture comporte un risque de contrepartie qui est atténué par l'existence d'ententes avec garanties et dont le règlement net s'effectue sur base quotidienne;
- Il peut survenir un écart favorable ou défavorable entre les rendements réalisés sur les fonds distincts et ceux réalisés sur les positions de couverture détenues pour couvrir les garanties associées à ces fonds.

Les variations de la valeur économique du passif sont compensées en très grande partie par les variations des actifs détenus dans le cadre du programme de couverture dynamique. Au cours des huit derniers trimestres, l'efficacité trimestrielle de notre programme de couverture dynamique a évolué entre 88,4 % et 96,8 % en fonction notamment de la volatilité des marchés financiers. De plus, son efficacité a été de 92,9 % depuis sa mise en œuvre en octobre 2010, ce qui est un excellent résultat.

Risque de taux de change – Le risque de taux de change correspond au risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des taux de change. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans le cadre de ses activités courantes, à travers : 1) ses investissements et autres actifs détenus ou exposés, libellés en devises étrangères ; et 2) les revenus et dépenses libellés en devises étrangères et 3) le passif des contrats d'assurance libellé en devises étrangères.

La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié au taux de change. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux taux de change.

⁷ Représente la valeur des actifs sous-jacents à une garantie à l'échéance dont le risque est jugé significatif ou à une garantie de retrait.

⁸ Représente la valeur des actifs pour lesquels le risque des garanties est limité et que la société a décidé de ne pas inclure dans le programme de couverture dynamique.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société recourt également à la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 9 « Instruments financiers dérivés » des états financiers consolidés. Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société et peut être évalué dans les états consolidés du résultat global.

Sensibilités immédiates au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités immédiates – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de fin de la période et reflètent les actifs et les passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions et de taux d'intérêt, comme prévu dans le programme de couverture dynamique de la société utilisé pour les garanties sur les fonds distincts. Elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la société.

En ce qui concerne les sensibilités relatives au ratio de solvabilité, la société suppose qu'aucun changement de scénario ne se produit lors de l'estimation de l'incidence sur le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP (le risque de taux d'intérêt dans le cadre de l'ESCAP est évalué selon quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario menant à l'exigence de capital la plus élevée est choisi comme le pire scénario pour chaque région géographique).

Les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement qui se produit; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle différant des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. Également, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Les sensibilités immédiates font référence aux effets instantanés sur les valeurs de l'actif et du passif, ignorant tout effet sur les revenus et les dépenses futurs. Elles doivent être utilisées avec prudence pour estimer les impacts financiers des variations du marché pour un trimestre. Les sensibilités immédiates supposent une variation immédiate du marché suivie d'une évolution normalement attendue du marché pour le reste du trimestre. En d'autres termes, les sensibilités immédiates pourraient être interprétées grossièrement comme la différence entre une variation réelle du marché pour un trimestre et les attentes pour ce trimestre. Par exemple, pour les marchés boursiers publics où une croissance est normalement attendue, des valeurs de marché stables pour un trimestre équivalraient à une baisse immédiate des valeurs de marché.

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit – Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des taux d'intérêt

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ⁹	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁰	—	(25)	50	(75)
Capitaux propres ^{10,11}	(50)	25	50	(50)
Marge sur services contractuels ^{10,12}	(25)	25	(25)	25
Ratio de solvabilité ¹³	(1,5 %)	1 %	(1 %) ¹⁴	0,5 % ¹⁴

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations de sociétés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ⁹	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁰	—	(25)	—	(25)
Capitaux propres ^{10,11}	(75)	50	—	(25)
Marge sur services contractuels ^{10,12}	—	—	—	—
Ratio de solvabilité ¹³	(1,5 %)	1,5 %	(1,5 %) ¹⁴	1,5 % ¹⁴

⁹ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

¹⁰ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹¹ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹² L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹³ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

¹⁴ La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 2023.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ¹⁵	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ¹⁶	(25)	25	(25)	—
Capitaux propres ^{16,17}	—	—	(25)	—
Marge sur services contractuels ^{16,18}	(100)	75	(100)	75
Ratio de solvabilité ¹⁹	0,5 %	(0,5 %)	0,5 % ²⁰	(0,5 %) ²⁰

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime utilisée pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées.

Impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ¹⁵	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net ²¹	(50)	50	(50)	60
Capitaux propres ²¹	(50)	50	(50)	60
Marge sur services contractuels ^{18,21}	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques – Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

Impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques²²

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2023			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 25 %	Hausse de 10 %
Résultat net ¹⁶	(150)	(75)	100	200
Capitaux propres ^{16,17}	(225)	(100)	125	275
Marge sur services contractuels ^{16,18}	(500)	(200)	175	450
Ratio de solvabilité ¹⁹	1 %	0,5 %	(1 %)	(2 %)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2022 ¹⁵			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net ¹⁶	(75)	(25)	25	75
Capitaux propres ^{16,17}	(75)	(25)	25	75
Marge sur services contractuels ^{16,18}	(425)	(175)	200	500
Ratio de solvabilité ¹⁹	0,5 % ²⁰	0,5 % ²⁰	(0,5 %) ²⁰	(1 %) ²⁰

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de l'exercice, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

¹⁵ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

¹⁶ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

¹⁷ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

¹⁸ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

¹⁹ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

²⁰ La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 2023.

²¹ Ces sensibilités sont arrondies aux 10 millions de dollars les plus près.

²² Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures.

Impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe (actions de sociétés privées, immeubles de placement et infrastructures)

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 ²³	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Résultat net ²⁴	(275)	275	(300)	300
Capitaux propres ^{24,25}	(300)	300	(300)	300
Marge sur services contractuels ^{24,26}	—	—	—	—
Ratio de solvabilité ²⁷	(1,5 %)	1,5 %	(1,5 %) ²⁸	1,5 % ²⁸

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché

Mise en garde concernant les sensibilités des bénéfices de base – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de clôture et sont mesurées en fonction des actifs et des passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. En outre, elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la société.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre les facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle qui diffère des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. En outre, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Sensibilité des bénéfices de base au risque de marché – Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de divers facteurs est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses et tous les autres facteurs demeurent inchangés.

Les répercussions estimées ci-dessous sont principalement attribuables aux revenus et charges suivants qui sont directement touchés par le niveau des indicateurs de marché :

- le rendement attendu des placements d'actifs à revenu non fixe;
- la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts;
- les revenus nets sur les actifs sous gestion (fonds communs de placement) et sur les actifs administrés (sociétés affiliées de distribution en gestion de patrimoine); et
- le rendement attendu des actifs à revenu fixe et des charges de financement du passif attendues.

Répercussions sur le bénéfice tiré des activités de base des trimestres à venir au 31 décembre 2023

Facteurs de risque	Description du choc	Impact sur les bénéfices tirés des activités de base futurs (en millions de dollars, après impôts)
Actions publiques ²⁹	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché	4
	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché	(5)
Actifs privés à revenu non fixe (capitaux propres privés, immeubles de placement et infrastructures)	Variation immédiate de +5 % des valeurs du marché	3
	Variation immédiate de -5 % des valeurs du marché	(3)
Taux d'intérêt	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux	2
	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux	(2)
Crédits et écarts de swaps ³⁰	Décalage parallèle immédiat de +10 pb sur tous les taux	2
	Décalage parallèle immédiat de -10 pb sur tous les taux	(2)

²³ Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

²⁴ Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

²⁵ L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

²⁶ L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

²⁷ Ces sensibilités sont arrondies au 0,5 point de pourcentage le plus près.

²⁸ La nouvelle ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres de l'ESCAP adaptée aux normes IFRS 17 et IFRS 9 n'est en vigueur que depuis le 1^{er} janvier 2023.

²⁹ Les actions privilégiées sont exclues de la portée de la présente analyse de sensibilité.

³⁰ Les écarts de crédit comprennent les écarts de crédit des obligations des sociétés et les écarts de crédit des obligations gouvernementales provinciales.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Ces répercussions représentent des impacts sur le bénéfice de base pour le prochain trimestre. Les répercussions sur le niveau des bénéfices tirés des activités de base seront similaires pour les trimestres à venir si les rendements futurs des marchés boursiers sont conformes aux attentes et si les taux d'intérêt sont stables. De plus, le bénéfice tiré des activités de base pour le trimestre en cours serait également affecté par les mouvements du marché au cours du trimestre en cours, mais uniquement pour ces deux effets : effet sur la comptabilisation de la MSC dans le bénéfice pour les produits de fonds distincts et effet sur les revenus nets de l'actif sous gestion (fonds communs de placement) et de l'actif administré (sociétés affiliées de gestion de patrimoine).

Ces sensibilités des bénéfices de base doivent être utilisées avec prudence pour estimer les répercussions des mouvements du marché, car elles ne reflètent pas la diversification entre les facteurs de risque, les mesures de gestion futures potentielles et la réoptimisation du portefeuille de placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière liée au défaut de remboursement, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations aux échéances prévues. Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent les engagements de la société envers les titulaires de polices.

Dans le cadre de ses politiques de placement, la société utilise des instruments financiers dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (swaps) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Certains de ces contrats sont utilisés aux fins de réplification d'actifs et de passifs et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers.

Les instruments financiers dérivés utilisés exposent la société au risque de crédit en raison de la présence de contreparties impliquées. Comme indiqué précédemment, les contreparties des instruments financiers dérivés doivent répondre à des critères bien établis et des ententes contenant des biens en garantie pour compenser quotidiennement les marges de variation, selon les normes et standards de l'industrie, ont été établies avec ces institutions de façon à limiter et à contrôler le risque de crédit.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités présentant des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Des renseignements supplémentaires sur le risque de concentration sont présentés à la note 8 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » des états financiers audités consolidés au 31 décembre 2023.

Les politiques de placement de la société visent à atténuer le risque de concentration en favorisant une saine diversification des investissements, en limitant l'exposition à un même émetteur et en recherchant une qualité d'émetteurs relativement élevée. Les critères de construction des portefeuilles imposent également des limites par groupes d'émetteurs liés, par secteurs d'activité et par régions géographiques. Ces limites dépendent de la qualité du crédit des émetteurs.

La société dispose d'une politique de gestion des risques et d'une politique de risque de crédit qui prévoient l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. Les politiques et les procédures en place établissent des critères de sélection et définissent les limites d'autorisation du crédit selon l'envergure et le degré de risque. Afin de gérer le risque de crédit lié à ces placements, la société peut exiger des sûretés, notamment pour les prêts et les hypothèques immobilières, résidentielles ou commerciales.

Finalement, bien que les ententes de réassurance permettent à la société de récupérer auprès des réassureurs la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est par conséquent exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs. Cette catégorie de risque inclut le risque d'assurance résiduel, le risque juridique, le risque de contrepartie et le risque de liquidité résultant des activités de réassurance. Pour limiter ce risque, la société applique les processus et critères prévus dans sa politique de gestion du risque lié à la réassurance tels que mener la revue diligente des réassureurs sélectionnés, limiter la concentration des risques et effectuer des tests de sensibilité. Les ententes de réassurance de la société sont suffisamment diversifiées pour que la société ne dépende pas d'un réassureur unique, et que ses activités ne présentent pas non plus de dépendance importante à une entente de réassurance unique.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas être en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance. Ce risque découle principalement : 1) des prestations payables selon les contrats d'assurance en vigueur ou des activités de gestion de patrimoine de la société; 2) des décaissements nécessaires pour l'acquisition ou lors de la période de détention de ses investissements; 3) du montant des garanties payables à ses contreparties au titre de ses contrats dérivés; 4) d'autres besoins de la société liés à la structure de son capital ou à ses objectifs stratégiques et opérationnels. L'indisponibilité totale ou partielle de sources de liquidité constitue également un élément de ce risque.

La société a établi une politique de gestion du risque de liquidité comportant de multiples paramètres, horizons temporels et mesures de concentration pour garantir une gestion saine et prudente de son risque de liquidité et surveiller sa position de liquidité dans différentes conjonctures. Afin de maintenir un niveau approprié de liquidités, la société s'assure qu'une bonne proportion de ses éléments d'actif soit détenue dans des titres facilement négociables. Plusieurs scénarios sont également analysés afin de garantir qu'elle sera en mesure d'honorer ses obligations dans différentes situations extrêmes. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration aux fins d'approbation. Le respect de la politique est contrôlé régulièrement, et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Le risque associé aux prestations payables en vertu de contrats d'assurance est géré par la réplification des éléments d'actif avec les engagements financiers et une gestion rigoureuse de la trésorerie.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

L'utilisation des instruments dérivés nécessite l'envoi de titres en garanties à des chambres de compensation et aux contreparties d'instruments dérivés afin d'atténuer le risque de crédit. Des simulations sont effectuées afin de mesurer les besoins de liquidités qui pourraient survenir à la suite de chocs sur les taux d'intérêt et sur les marchés boursiers afin d'évaluer le niveau d'actifs liquides à maintenir pour satisfaire aux exigences.

Compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, et malgré la volatilité des marchés financiers, la société juge que son niveau de liquidités actuel est adéquat.

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de mettre en œuvre son plan opérationnel ou ses initiatives stratégiques, y compris les décisions liées aux fusions, aux acquisitions et aux dessaisissements, nuisant par le fait même à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Le risque stratégique peut donc résulter de l'incapacité à remplir le mandat et à atteindre les objectifs stratégiques, ou de l'échec de l'exécution des initiatives stratégiques.

Risque lié au contexte commercial – Plusieurs unités d'exploitation exercent des activités dans des secteurs très concurrentiels. Il est possible que des pressions concurrentielles ou des changements dans les besoins et les habitudes de consommation des clients entraînent une augmentation des pressions exercées sur le modèle d'affaires et influent négativement sur les résultats de la société, si elle ne s'adapte pas adéquatement.

Risque lié au contexte économique – Un changement dans l'environnement économique, telles une hausse du risque de crédit, une fluctuation des taux d'intérêt ou une dégradation des conditions sur les marchés financiers entraînant une hausse de la volatilité pourrait augmenter les pressions sur le modèle d'affaires ou avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, la solidité financière et l'accès aux capitaux de la société.

Risque lié au contexte juridique ou réglementaire – Les institutions financières sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements. Des changements liés à ces lois et règlements pourraient entraîner une hausse du temps et des ressources devant être alloués aux développements nécessaires pour assurer la conformité. La société est également exposée au risque lié aux changements aux normes comptables et actuarielles.

Risque lié au contexte politique et social – Un événement ou une décision d'ordre politique pourrait avoir une incidence défavorable sur la pertinence des produits de la société ou sur sa rentabilité.

Risque lié au contexte technologique – Une mauvaise adaptation à un changement dans l'environnement technologique pourrait avoir un impact sur l'intégrité de nos systèmes informatiques et de notre infrastructure technologique ou pourrait, de façon plus générale, perturber la réalisation du plan d'affaires de la société.

Risque lié aux changements climatiques – Les risques liés au climat pourraient avoir des impacts défavorables sur toutes les catégories de risques de taxonomie en faisant augmenter la fréquence et le coût des réclamations, causant des dommages matériels ou une interruption critique des activités, créant une exposition à un litige ou à un litige juridique, ou en détériorant la qualité et la valeur du portefeuille de placements. La société a intégré les risques liés au climat à son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. Elle a mis à jour, à l'échelle de l'entité, une appréciation de l'importance relative des changements climatiques. La société a également formalisé son cadre de gestion des risques liés au climat dans sa politique d'entreprise de gestion des risques climatiques, qui prévoit un meilleur alignement des critères d'incidence et de probabilité utilisés sur la méthodologie interne d'évaluation des risques intégrée de iA Société financière, de façon à garantir que les risques liés au climat soient évalués de façon cohérente et proportionnelle aux autres risques. En plus d'être signataire des Principes pour l'investissement responsable appuyés par les Nations Unies, la société, par l'intermédiaire de sa filiale iA Gestion de placements inc., a mis à jour sa *Politique d'investissement durable*, qui comprend une section sur les changements climatiques et les engagements à intégrer des facteurs connexes aux processus en matière de placement. De plus amples renseignements sur la gestion des risques liés au climat et le cadre de gouvernance peuvent être trouvés dans le *Bilan de développement durable* et le rapport du groupe de travail susmentionné.

Le risque stratégique est, de par sa nature, influencé par des facteurs externes liés aux effets d'événements externes imprévus sur la société, mais aussi par des facteurs internes liés à la mauvaise gestion des effets externes, ou à la piètre exécution du plan opérationnel. Tous les secteurs de la société se tiennent au courant des changements dans l'environnement concurrentiel, économique, technologique, juridique ou réglementaire et surveillent ces changements afin de prévoir tout effet potentiel sur leurs activités et d'envisager des réponses potentielles dans l'éventualité où ces changements surviendraient. La gestion du risque stratégique consiste aussi à cerner les risques d'activités stratégiques en amont, afin d'évaluer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les limites de risque définies dans la politique de la société en matière d'appétit et de tolérance au risque, particulièrement sur le ratio cible interne et le niveau d'opération visé du ratio de solvabilité, à surveiller en permanence les risques stratégiques, tels qu'ils sont définis dans la taxonomie des risques, pour les activités de nature stratégique, afin de mesurer leur évolution, et à communiquer cette évaluation du risque à la haute direction et aux organes de gouvernance appropriés de façon périodique.

En plus de la surveillance continue, la haute direction réévalue chaque année, voire plus fréquemment, à sa discrétion et en fonction des circonstances, les risques stratégiques actuels et émergents. Lors des exercices de planification stratégique des secteurs organisés à l'échelle de l'organisation, ces risques sont analysés pour en déterminer l'incidence sur la stratégie de la société et, inversement, pour déterminer s'il y a lieu d'adopter d'autres stratégies pour les gérer ou les atténuer.

Lors de l'examen des risques stratégiques et émergents de 2023, les risques suivants ont été confirmés, et les stratégies en place pour leur gestion, renouvelées.

Sécurité des données et cyberrisques – Le risque de cyberattaques ou de fraude externe a toujours constitué une priorité, mais face aux pirates commandités par des gouvernements et à l'évolution rapide et la disponibilité de l'intelligence artificielle permettant des cyberattaques plus sophistiquées et plus efficaces, la société doit continuellement renforcer ses politiques et ses mesures de contrôle, en plus de tester régulièrement ses systèmes de TI. La société porte une attention particulière au risque de vol de données et autres cyberrisques en renforçant en continu son cadre de gestion des risques de cybersécurité (voir la description du mécanisme à la sous-section sur le risque opérationnel).

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Des conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent certaines inquiétudes incluant les hausses des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. La guerre en Ukraine, le conflit Hamas-Israël et les tensions en Chine engendrent également de l'instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements, entre autres, pourraient entraîner une perte de confiance des consommateurs et des investisseurs, une importante volatilité financière, des opportunités de croissance plus limitées mettant à l'épreuve la capacité de la société à prévoir et à atténuer les turbulences sur ses marchés.

Efficacité opérationnelle dans un contexte d'innovation technologique rapide – La vitesse des innovations disruptives sur le marché, rendue possible par l'évolution rapide des technologies émergentes, peut dépasser notre capacité à nous adapter et à rivaliser de manière appropriée. Les difficultés liées à l'intégration efficace d'une ou de plusieurs acquisitions, à la croissance des revenus et à la réalisation des synergies anticipées, en particulier sur des marchés hautement concurrentiels, réglementés et matures, peuvent également avoir un impact sur les coûts d'exploitation et/ou affecter la capacité à exécuter une stratégie ciblée et bien pensée et une stratégie d'entreprise intégrée et prioriser les initiatives qui apportent le plus de valeur à l'organisation. La société investit de manière significative dans les améliorations technologiques, notamment en ce qui concerne la protection et la gestion de ses données et informations personnelles. L'efficacité opérationnelle, garantissant que les revenus augmentent plus rapidement que les dépenses, guide également les orientations stratégiques de la société.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel désigne le risque de perte résultant de lacunes ou d'erreurs attribuables aux processus, aux personnes, aux systèmes ou à des événements externes.

Ce risque existe dans toutes les sphères d'activité de la société, et est organisé autour des catégories de risques suivantes : informations financières, ressources humaines, sécurité physique, fraude, technologie, sécurité des données et informations, traitement, tiers, continuité des activités et modèle. L'impact pour la société en cas de réalisation de l'un de ces risques peut notamment prendre la forme de pertes financières découlant d'amendes et pénalités pour infraction à un règlement, de frais juridiques, de gains financiers qui ne pourraient être réalisés ou de charges supplémentaires, par exemple, ainsi que de détérioration de la relation commerciale et d'atteinte à la réputation, de détournement des ressources ou d'un examen réglementaire plus rigoureux.

Pour gérer le risque opérationnel, la société met l'accent sur des pratiques de gestion proactives en s'assurant que des contrôles internes efficaces et appropriés sont mis en application et en déployant un personnel compétent et bien formé à tous les échelons. La société s'assure en outre de réviser ses politiques et de resserrer ses normes, lorsque approprié, afin de tenir compte de l'évolution de ses activités et de son environnement.

Par son cadre de gestion intégrée des risques et son cadre de gestion du risque opérationnel, la société rend imputable chaque gestionnaire en lui demandant de confirmer le respect aux procédures en place, la façon dont ce respect des procédures est vérifié ainsi que la mise à jour des politiques et procédures. Les risques pouvant survenir sont également évalués et quantifiés ainsi que les mesures pour gérer les risques les plus importants.

En plus des mitigations réalisées par la gestion des risques sur l'ensemble des procédures et processus, le plan de continuité lié à une cellule de crise prédéfinie permet de réduire ce risque résiduel.

Information financière – Il est ici question du risque de ne pas préparer des rapports financiers internes et externes reflétant entièrement, avec exactitude, les résultats financiers. La société maintient de plus un programme d'évaluation continue des contrôles afin d'émettre l'attestation exigée par les autorités de surveillance quant à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires de la société (attestation relative au Règlement 52-109). En vertu du programme, les dirigeants de chaque secteur d'activité évaluent et testent les contrôles existants dans leur secteur. Une équipe désignée vérifie ensuite la qualité des contrôles et la conclusion de l'évaluation des gestionnaires. Un rapport sommaire est soumis annuellement au comité d'audit qui rend compte des résultats de l'évaluation au conseil d'administration. L'attestation à l'égard de l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires est déposée trimestriellement dans la forme prescrite par les autorités réglementaires. Cette attestation est disponible sur SEDAR+ et sur le site Internet de la société.

Ressources humaines – Les ressources humaines constituent une composante essentielle à la réalisation du plan stratégique de la société et à la mise en œuvre des stratégies de gestion des risques d'affaires et opérationnels. Le risque des ressources humaines est le risque de perte résultant d'une pénurie de ressources compétentes (capacités), motivées (pratiques d'emploi) et mobilisées (environnement de travail) à court et moyen termes, pour mener les activités opérationnelles nécessaires au soutien de la croissance de l'organisation. À cet égard, la société dispose d'un code de conduite professionnelle, de politiques, de bonnes pratiques ainsi que de processus bien définis en matière de rémunération, de recrutement, de formation, d'équité en emploi, de diversité et de santé et sécurité au travail. Conçues de manière à attirer et à retenir les meilleurs candidats à chacun des échelons de l'organisation, ces politiques sont maintenues à jour. La société se préoccupe par ailleurs de la qualité de vie des employés, notamment en offrant des programmes qui font la promotion d'un mode de vie sain ou en adoptant diverses mesures destinées à améliorer le cadre de travail.

Sécurité physique – Le risque de sécurité physique est le risque de défaillance dans la protection et la sécurité physique des biens et des personnes (employés, clients ou autres) lorsqu'ils se trouvent dans ou autour des locaux de l'entreprise ou pendant les activités de l'entreprise. iA Groupe financier a mis en place plusieurs mesures dans les bâtiments corporatifs pour réduire l'exposition à ce risque, telles que des systèmes de vidéosurveillance, de détection de mouvement, d'alarme et de contrôle d'accès électronique, ainsi que des capteurs pour détecter le feu, l'eau, l'humidité et la chaleur.

Fraude – Le risque de fraude est le risque de conduite malhonnête entraînant l'entreprise à subir une perte financière, à disposer d'un bien ou à fournir un service à la suite d'une tromperie, d'un mensonge, d'un abus de confiance ou de tout autre moyen frauduleux similaire. Les avantages peuvent prendre la forme d'espèces, de quasi-espèces ou d'actifs corporels. Pour atténuer ce risque, la société a instauré une politique promouvant une culture d'intégrité. Elle dispose aussi d'un programme de surveillance, ainsi que d'un processus de séparation des tâches destiné à prévenir et à détecter les situations de fraude au sein de iA Société financière.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

Sécurité des technologies, des données et de l'information – Des technologies de l'information et de la communication fiables, la sécurisation des informations et des données performantes sont essentielles pour une exécution réussie du processus d'affaires. La société porte une attention particulière à cet aspect. Un plan complet est en place pour réduire et contrôler le risque inhérent à la sécurité des technologies, des données et de l'information. Il s'appuie sur les meilleures pratiques et les normes reconnues relatives aux technologies de l'information, à la sécurité de l'information et à la gestion des données. La gestion de ces risques fait l'objet de révisions régulières afin de s'adapter à l'évolution des technologies, des règlements et aux besoins de la société.

L'évolution des besoins d'affaires dans le marché de l'assurance et des services financiers accélère le recours aux applications en ligne, aux technologies mobiles et à l'infonuagique. Il s'ensuit une augmentation des risques liés à la sécurité de l'information et des cybermenaces parce que l'élaboration et la mise en place de mesures préventives efficaces sont complexes à maintenir au même niveau que le rythme de progression des attaques du marché. Les techniques de cybercriminalité sont changeantes, sophistiquées et proviennent de sources de plus en plus nombreuses : virus, programmes malveillants, dénis de service, hameçonnage, rançongiciels, exfiltrations, etc.

Les conséquences potentielles pour les entreprises vont de l'interruption de services au vol d'actifs ou de propriété intellectuelle, en passant par l'accès non autorisé à des données sensibles ou l'utilisation non autorisée de données. Il peut en découler de l'atteinte à la réputation, des litiges et d'autres impacts.

Afin d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information et de la cybersécurité, la société s'est dotée d'un cadre d'autorité de la sécurité de l'information qui précise les rôles et responsabilités en matière de sécurité de l'information. Le cadre normatif, un modèle de référence aligné sur les meilleures pratiques de l'industrie et des moyens et des services technologiques afin d'identifier, de prévenir, de détecter et de résorber les menaces contre ses actifs et ses activités, est supervisé par le chef de la sécurité de l'information et le chef des technologies de l'information et le chef des données. Ces mesures sont complétées en continu par de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information dispensées à tous les employés de la société.

Pour atténuer les risques liés à la technologie, le chef des technologies de l'information harmonise ses priorités avec celles des équipes responsables de la sécurité de l'information et de la gouvernance des données en termes de gestion du risque, pour en assurer la cohérence.

Traitement – Le risque de traitement est le risque d'erreur, d'omission ou lors du défaut de traitement d'une transaction. Ce risque est lié au traitement quotidien des transactions et est atténué par diverses mesures telles que la formation des employés sur leurs activités, la validation par les pairs et le contrôle qualité. Par ailleurs, la mise en place d'indicateurs clés de performance permet de contrôler le respect des délais de traitement.

Tiers – Le risque de tiers est le risque que des tiers ne parviennent pas à fournir des biens, des activités commerciales ou des services et exposent ainsi la société à de multiples conséquences négatives. Les scénarios de risque de tiers peuvent inclure l'insolvabilité, la perturbation opérationnelle chez le tiers, les tensions géopolitiques, les violations ou la perte de données ou la corruption. Un cadre formalisera et normalisera les différentes façons dont le risque est actuellement géré au sein de l'entreprise par les secteurs avec l'aide des principales parties prenantes internes.

Continuité des activités – Il est ici question de l'incapacité à poursuivre les activités essentielles du fait de l'inaccessibilité des lieux de travail, de l'indisponibilité des systèmes, des applications ou de la connectivité, de la perte de fournisseurs tiers essentiels ou de l'interruption des processus et services. Le programme de gestion de la continuité des activités de la société couvre l'ensemble des risques auxquels elle pourrait être confrontée selon une approche fondée sur les conséquences, et il est adapté au modèle de fonctionnement hybride combinant le travail à distance et en présentiel. La société a mis en œuvre des plans de continuité des activités par l'intermédiaire de ses unités d'exploitation afin de garantir la poursuite de la prestation de services à des niveaux prédéfinis acceptables en cas d'événements susceptibles de perturber ses activités. Les plans de continuité des activités et les procédures connexes sont régulièrement examinés et testés.

En ce qui concerne la gestion des incidents et des crises, une structure et des processus sont en place au sein de la société pour faire en sorte que les événements qui pourraient perturber ses activités soient rapidement cernés et gérés. En fonction de l'importance de ces événements, un comité multidisciplinaire du niveau de la direction supervise la réponse et veille à la cohérence dans l'ensemble de la société.

Modèle – La société est exposée au risque de modèle, soit le risque de conception, de mise en œuvre ou d'utilisation inadéquate d'un modèle. Bien que l'utilisation de données et de modèles génère de la valeur pour la Société et offre des opportunités d'avenir significatives basées sur l'intelligence économique et artificielle, elle introduit également le risque qu'une perte puisse survenir ou que des décisions inappropriées puissent être prises en raison de déficiences ou de limitations de la modélisation, d'une mise en œuvre ou utilisation inappropriée, de données inexacts ou inappropriées, ou d'hypothèses incorrectes. Pour réduire ce risque, un guide de conception de modèles est à la disposition des différents secteurs de la société. Ce guide est destiné à aider les propriétaires de modèles à identifier les risques liés aux modèles et à standardiser l'approche au sein de l'entreprise.

Risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation

La société est assujettie à la réglementation applicable dans les provinces et les territoires du Canada et dans les États des États-Unis où elle exerce ses activités; elle est également supervisée par des organismes de réglementation, et doit veiller à respecter les lois et les règlements en vigueur à tous ces endroits.

Le risque de non-conformité réglementaire découle de la possibilité que la société ne se conforme pas aux exigences réglementaires auxquelles elle est assujettie et qui sont en vigueur là où elle exerce ses activités.

À cet égard, la société s'est dotée d'une *Politique de gestion des risques réglementaires* de laquelle découle un programme de gestion des risques réglementaires. Le chef de la conformité est chargé de coordonner ce programme au sein de la société et de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre et appliqué dans tous les secteurs d'activité. Des politiques spécifiques ont également été adoptées pour faire face à des risques réglementaires spécifiques tels que la lutte contre le blanchiment d'argent ou la confidentialité, afin de leur fournir une gouvernance et un suivi adaptés.

Pour veiller à la saine gestion du risque de non-conformité réglementaire, la société utilise une méthodologie axée sur l'identification, l'évaluation et la quantification des risques et la mise en place de contrôles pertinents, efficaces et efficaces dans ses activités courantes. Dans son évaluation du risque de non-conformité réglementaire, la société tient compte des impacts potentiels, notamment l'incidence possible sur ses activités et sur sa réputation.

¹ Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

La société effectue la vigie des nouveaux risques réglementaires. Ceux-ci sont communiqués aux secteurs d'activité concernés afin de s'assurer que les contrôles nécessaires au respect de toute nouvelle loi ou directive soient mis en œuvre au moment opportun. De manière plus générale, la société met d'ailleurs l'accent sur une communication soutenue pour rappeler à ses employés l'importance des enjeux liés au respect des lois et des règlements.

Risque d'atteinte à la réputation – La société est aussi exposée au risque de subir une atteinte à sa réputation. Ce risque est défini comme le risque que des événements, des décisions d'une autorité réglementaire ou la perception du public aient un impact négatif sur la perception de l'entreprise par le public et, potentiellement, entraîner une diminution de l'achalandage, une perte de revenus ou des frais de litige considérables.

La société s'est dotée d'un plan de communication détaillé qui vise à protéger l'image de marque de la société en situation de crise et à rassurer le public quant à sa capacité à gérer une telle situation. Ce plan établit les stratégies de communication à privilégier en situation de crise, en vue notamment d'informer le public des causes et des conséquences de la crise, des procédés mis en place pour la résoudre et des mesures prises pour diminuer le risque qu'une situation semblable se reproduise. De plus, une vigie des médias sociaux couvrant l'ensemble des activités de la société est effectuée sur une base continue.

[†] Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.



**États financiers
consolidés**



États financiers consolidés

- 85 Responsabilité en matière d'information financière
- 86 Rapport de l'auditeur indépendant
- 89 États des résultats consolidés
- 90 États du résultat global consolidés
- 91 États de la situation financière consolidés
- 92 États des variations des capitaux propres consolidés
- 93 États des flux de trésorerie consolidés
- 94 Notes complémentaires aux états financiers consolidés
 - 94 Note 1 Information générale
 - 94 Note 2 Informations importantes sur les méthodes comptables
 - 108 Note 3 Modifications de méthodes comptables
 - 110 Note 4 Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9
 - 114 Note 5 Acquisition d'entreprises
 - 115 Note 6 Placements et produits de placement nets
 - 120 Note 7 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
 - 126 Note 8 Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance
 - 138 Note 9 Instruments financiers dérivés
 - 140 Note 10 Autres éléments d'actif
 - 140 Note 11 Immobilisations corporelles
 - 141 Note 12 Immobilisations incorporelles et goodwill
 - 143 Note 13 Actif net des fonds distincts
 - 144 Note 14 Gestion du risque d'assurance
 - 146 Note 15 Contrats d'assurance et contrats de réassurance
 - 163 Note 16 Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts
 - 163 Note 17 Autres éléments de passif
 - 163 Note 18 Débentures
 - 164 Note 19 Capital social
 - 165 Note 20 Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres
 - 166 Note 21 Cumul des autres éléments du résultat global
 - 167 Note 22 Gestion du capital
 - 168 Note 23 Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation
 - 168 Note 24 Autres charges financières
 - 169 Note 25 Impôts sur le résultat
 - 171 Note 26 Information sectorielle
 - 172 Note 27 Résultat par action ordinaire
 - 173 Note 28 Paiements fondés sur des actions
 - 175 Note 29 Avantages postérieurs à l'emploi
 - 179 Note 30 Transactions entre parties liées
 - 179 Note 31 Engagements
 - 180 Note 32 Filiales
 - 181 Note 33 Données comparatives

Responsabilité en matière d'information financière

Les états financiers consolidés de **iA Société financière inc.**, qui ont été approuvés par le conseil d'administration, ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants qui sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations, l'établissement final de ces montants reposant sur des événements postérieurs. La direction estime que les méthodes comptables importantes utilisées sont appropriées dans les circonstances et qu'elles reflètent convenablement la situation financière et les résultats d'exploitation à l'intérieur d'un seuil d'importance relative raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des états financiers, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne qui visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien sauvegardés et que des registres adéquats sont tenus. Ces systèmes de contrôle interne prévoient la communication des principes et des règles de conduite professionnelle, grâce au *Code de conduite professionnelle* adopté par la société, à tous les membres de l'organisation. Ces systèmes de contrôle sont renforcés par le travail d'une équipe d'auditeurs internes qui effectuent une revue périodique de tous les secteurs d'activité importants de la société.

Le comité d'audit du conseil d'administration, composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la société, s'assure que la direction assume sa responsabilité en matière d'états financiers consolidés.

Les rôles du comité d'audit sont de :

- Examiner les états financiers consolidés et recommander leur approbation au conseil d'administration;
- Examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité;
- Recommander la nomination de l'auditeur interne ainsi que la nomination et les ententes d'honoraires de l'auditeur indépendant au conseil d'administration;
- Examiner toute autre question comptable, financière ou relative à la sécurité lorsque nécessaire.

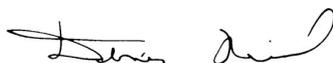
Le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant. Ces derniers peuvent, à leur gré, rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant l'audit et l'information financière.

L'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., une filiale de la société, est nommé par le conseil d'administration de cette filiale en vertu de la Loi sur les assureurs (Québec) et est responsable de s'assurer de l'évaluation du passif des polices dans les états financiers consolidés de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. L'actuaire désigné doit donner son avis sur la suffisance de la provision du passif des polices, la conformité de son évaluation à la pratique actuarielle reconnue au Canada et la fidélité de la présentation dans les états financiers consolidés.

L'auditeur indépendant est nommé pour rendre compte aux actionnaires de la fidélité de la présentation des états financiers consolidés de la société. L'auditeur indépendant s'acquitte de cette responsabilité en réalisant un audit indépendant de ces états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a le pouvoir d'effectuer des vérifications dans le but de s'assurer du respect des dispositions de la Loi sur les assureurs, de la préservation des intérêts des titulaires de polices et du maintien d'une saine capitalisation et d'une bonne solvabilité.

Au nom de la direction,



Denis Ricard
Président et chef de la direction
Québec, le 20 février 2024



Éric Jobin
Vice-président exécutif, chef des finances et actuaire en chef
Québec, le 20 février 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
iA Société financière inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **iA Société financière inc.** (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, et les états des résultats consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022 et au 1^{er} janvier 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Passif relatif aux contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 15 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Le passif relatif aux contrats d'assurance de la Société représente une part importante du total de ses passifs. Le passif relatif aux contrats d'assurance est déterminé conformément à IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution majorés d'un ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (la « MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle général d'évaluation et de la méthode des honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une bonne part de jugement de la direction et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de notre part dans les circonstances où i) les résultats historiques de la Société et du secteur sont limités, ii) l'expérience passée pourrait ne pas constituer un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation de données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et des hypothèses importantes (mortalité, comportement des titulaires de polices et taux d'actualisation) a nécessité un effort d'audit accru et l'exercice d'un degré élevé de jugement, y compris la nécessité d'avoir recours à des spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation de la façon suivante :
 - nous avons calculé une estimation indépendante du passif relatif aux contrats d'assurance pour un échantillon de contrats et avons comparé les résultats avec ceux de la Société;
 - nous avons testé l'exactitude des modifications des principales hypothèses pour certains modèles d'évaluation.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices de la façon suivante :
 - nous avons déterminé si les hypothèses de la direction avaient été établies conformément aux exigences de IFRS 17;
 - nous avons testé les études d'expérience et d'autres données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses;
 - nous avons analysé l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience, avons évalué les facteurs ayant donné lieu à des révisions d'hypothèses, avons évalué d'autres hypothèses raisonnablement possibles et avons pris en considération les données sectorielles et les autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation :
 - en déterminant si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences de IFRS 17;
 - en testant les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et, lorsqu'applicable, en établissant une fourchette d'estimations indépendantes pour certaines composantes des taux d'actualisation et en les comparant aux valeurs sélectionnées par la direction.

Adoption de normes comptables nouvelles et modifiées – IFRS 17 Contrats d'assurance – Se reporter aux notes 3 et 4 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société a adopté IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, et ce, de façon rétrospective, ce qui a eu une incidence sur les soldes d'ouverture des capitaux propres de la Société au 1^{er} janvier 2022. IFRS 17 est une norme comptable complexe dont la mise en œuvre laisse beaucoup de place au jugement et à l'interprétation, et qui a une incidence sur la façon dont la Société évalue, comptabilise et présente les contrats d'assurance, ainsi que sur les informations qu'elle doit fournir à leur sujet. En adoptant la nouvelle norme, la Société a dû porter des jugements importants pour élaborer et mettre en œuvre ses méthodes comptables, y compris les méthodes propres à la transition. Plus particulièrement, la Société a choisi d'utiliser l'approche fondée sur la juste valeur aux groupes de contrats pour lesquels l'application rétrospective complète était impraticable. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC à la date de transition correspond à la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance et les flux de trésorerie d'exécution du groupe évalués à cette date.

La détermination de la juste valeur des groupes de contrats d'assurance repose sur de nombreuses composantes qui exigent de la direction qu'elle exerce un jugement important pour établir les estimations et les hypothèses portant sur 1) le caractère approprié de la méthode de détermination de la juste valeur et des calculs, 2) le caractère approprié des ajustements de juste valeur apportés aux flux de trésorerie d'exécution et 3) le caractère approprié des taux d'actualisation. L'audit de l'élaboration et de la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu de IFRS 17, ainsi que des jugements, estimations et hypothèses utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats, a requis de notre part un degré élevé de jugement et un effort d'audit accru; nous avons notamment dû avoir recours à des spécialistes en juste valeur, en normalisation comptable et en actuariat.

Traitement de la question pendant l'audit

Avec l'aide de divers spécialistes, nous avons inclus, entre autres, les éléments suivants dans nos procédures d'audit liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes comptables en vertu de IFRS 17 ainsi qu'aux jugements, hypothèses et estimations utilisés pour déterminer la juste valeur des groupes de contrats d'assurance au 1^{er} janvier 2022 :

- Nous avons évalué le caractère approprié des méthodes comptables de la direction et avons vérifié si elles avaient été mises en œuvre de manière appropriée.
- Nous avons évalué la méthode choisie pour l'approche fondée sur la juste valeur ainsi que les ajustements connexes de la juste valeur en comparaison avec les exigences de IFRS 17 et de IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 ») :
 - en évaluant les méthodes, les ajustements de la juste valeur, ainsi que leur applicabilité en vertu de IFRS 17 et de IFRS 13;
 - en examinant les hypothèses et les flux de trésorerie projetés historiques audités pour s'assurer qu'ils ont été intégrés aux modèles d'évaluation à la transition, le cas échéant;
 - en évaluant les principales hypothèses, nouvelles et révisées, en vertu de IFRS 17;
 - en testant le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'estimation en calculant une estimation indépendante du passif relatif aux contrats d'assurance pour un échantillon de contrats et en comparant les résultats à ceux de la Société.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation utilisés pour déterminer la juste valeur de la façon suivante :
 - en déterminant si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences de IFRS 17 et de IFRS 13;
 - en testant les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et, lorsqu'applicable, en établissant une fourchette d'estimations indépendantes pour certaines composantes des taux d'actualisation et en les comparant aux valeurs sélectionnées par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sophie Fortin.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Québec, Québec
Le 20 février 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A124208

États des résultats consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023	2022 ¹
Résultat des activités d'assurance		
Produits d'assurance (note 15)	5 740 \$	5 138 \$
Dépenses d'assurance (note 23)	(4 893)	(4 103)
Produits (dépenses) nets provenant des contrats de réassurance (note 15)	6	(271)
	853	764
Résultat d'investissement net		
Produits de placement nets (note 6)		
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 946	1 864
Variation de la juste valeur des placements	2 037	(10 135)
	3 983	(8 271)
Produits (charges) financiers d'assurance (note 15)	(3 307)	8 423
Produits (charges) financiers de réassurance (note 15)	155	(115)
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(151)	(36)
	680	1
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	4 697	(3 897)
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts (note 15)	(4 697)	3 897
	—	—
	680	1
Autres produits	1 507	1 537
Autres charges d'exploitation (note 23)	(1 973)	(1 896)
Autres charges financières (note 24)	(66)	(57)
Résultat avant impôts	1 001	349
(Charge) recouvrement d'impôts (note 25)	(212)	(15)
Résultat net	789	334
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres (note 20)	(20)	(25)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769 \$	309 \$
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 27)		
De base ¹	7,51 \$	2,90 \$
Dilué ¹	7,48	2,89
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 27)		
De base	102	106
Dilué	103	107
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 19)	2,97	2,60

¹ L'état des résultats consolidés et le *Résultat par action ordinaire* pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 reflètent l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information relativement à l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se référer aux notes 3 et 4 de ces états financiers consolidés.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022 ¹
Résultat net	789 \$	334 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Couverture d'investissements nets		
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	(78)	181
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	41	(112)
	(37)	69
Couverture de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(4)	—
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	3	22
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	76	(7)
Total des autres éléments du résultat global	38	84
Résultat global attribué aux actionnaires	827 \$	418 \$

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022 ¹
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(8)\$	19 \$
Pertes (profits) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	1	—
	(7)	19
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :		
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	(4)
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(29)	2
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	(36)\$	17 \$

¹ L'état du résultat global consolidé et les impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 reflètent l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information relativement à l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se référer aux notes 3 et 4 de ces états financiers consolidés.

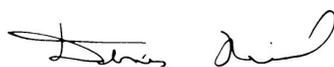
Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États de la situation financière consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022 ¹	Au 1 ^{er} janvier 2022 ¹
Actif			
Placements (note 6)			
Trésorerie et placements à court terme	1 379 \$	1 358 \$	1 546 \$
Obligations	29 940	26 117	33 127
Actions	4 069	4 028	3 877
Prêts	3 660	3 704	3 870
Instruments financiers dérivés (note 9)	1 787	990	917
Autres placements	172	563	557
Immeubles de placement	1 611	1 804	1 870
	42 618	38 564	45 764
Autres éléments d'actif (note 10)	3 157	2 716	2 812
Actif relatif aux contrats d'assurance (note 15)	167	215	123
Actif relatif aux contrats de réassurance (note 15)	2 312	2 048	1 890
Immobilisations corporelles (note 11)	320	337	369
Actif d'impôts différés (note 25)	270	112	111
Immobilisations incorporelles (note 12)	1 847	1 784	1 708
Goodwill (note 12)	1 318	1 318	1 267
Actif total du fonds général	52 009	47 094	54 044
Actif net des fonds distincts (note 13)	41 837	37 334	39 577
Actif total	93 846 \$	84 428 \$	93 621 \$
Passif			
Passif relatif aux contrats d'assurance (note 15)	33 630 \$	29 685 \$	37 072 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance (note 15)	8	233	129
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts (note 16)	6 050	4 350	4 150
Instruments financiers dérivés (note 9)	787	1 465	497
Autres éléments de passif (note 17)	2 678	2 372	3 013
Passif d'impôts différés (note 25)	319	362	526
Déventures (note 18)	1 499	1 500	1 450
Passif total du fonds général	44 971	39 967	46 837
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts (note 15)	30 201	26 901	28 692
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts (note 16)	11 636	10 433	10 885
Passif total	86 808 \$	77 301 \$	86 414 \$
Capitaux propres			
Capital social et surplus d'apport	1 620 \$	1 692 \$	1 723 \$
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 20)	375	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	5 043	4 910	4 959
	7 038	7 127	7 207
Passif et capitaux propres totaux	93 846 \$	84 428 \$	93 621 \$

¹ Les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2022 et au 1^{er} janvier 2022 reflètent l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information relativement à l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se référer aux notes 3 et 4 de ces états financiers consolidés.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Denis Ricard
Président et chef de la direction



Danielle G. Morin
Présidente du comité d'audit

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 19)	Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 20)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 21)	Total
Solde au 31 décembre 2021	48 \$	1 706 \$	525 \$	17 \$	4 963 \$	(14)\$	7 245 \$
Effet de l'adoption de IFRS 17 (note 4)	(48)	—	—	—	(226)	—	(274)
Effet de l'adoption de IFRS 9 (note 4)	—	—	—	—	292	(56)	236
Solde au 1 ^{er} janvier 2022 ¹	—	1 706	525	17	5 029	(70)	7 207
Résultat net	—	—	—	—	334	—	334
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	84	84
Résultat global de l'exercice	—	—	—	—	334	84	418
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 29)	—	—	—	—	(7)	7	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 28)	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(3)	—	—	(3)
Émission d'actions ordinaires	—	19	—	—	—	—	19
Rachat d'actions ordinaires	—	(50)	—	—	(163)	—	(213)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale	—	—	(250)	—	—	—	(250)
Émission d'autres instruments de capitaux propres	—	—	250	—	(3)	—	247
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(277)	—	(277)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	(25)	—	(25)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	(31)	—	—	(474)	7	(498)
Solde au 31 décembre 2022¹	—	1 675	525	17	4 889	21	7 127
Effet de l'adoption de IFRS 9 (note 4)	—	—	—	—	7	—	7
Solde au 1^{er} janvier 2023	—	1 675	525	17	4 896	21	7 134
Résultat net	—	—	—	—	789	—	789
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	38	38
Résultat global de l'exercice	—	—	—	—	789	38	827
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi (note 29)	—	—	—	—	76	(76)	—
Régime d'options d'achat d'actions (note 28)	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(3)	—	—	(3)
Émission d'actions ordinaires	—	15	—	—	—	—	15
Rachat d'actions ordinaires	—	(87)	—	—	(375)	—	(462)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale	—	—	(150)	—	—	—	(150)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(304)	—	(304)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Autres	—	—	—	—	(2)	—	(2)
	—	(72)	(150)	—	(625)	(76)	(923)
Solde au 31 décembre 2023	— \$	1 603 \$	375 \$	17 \$	5 060 \$	(17)\$	7 038 \$

¹ Les états des variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2022 et au 1^{er} janvier 2022 reflètent l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information relativement à l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se référer aux notes 3 et 4 de ces états financiers consolidés.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2023	2022 ¹
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	1 001 \$	349 \$
Autres charges financières	66	57
Impôts payés, nets des remboursements	(293)	(262)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Charges (produits) relatifs aux contrats d'assurance	2 460	(9 458)
Charges (produits) relatifs aux contrats de réassurance	(161)	386
Charges (produits) relatifs aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	151	36
Pertes (profits) latents sur les placements	(2 022)	10 141
Dotations à la provision pour pertes de crédit	68	62
Autres amortissements	291	256
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	290	93
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	25 385	34 349
Achats liés aux placements	(28 288)	(36 860)
Variation actif/passif relatif aux contrats d'assurance	1 626	1 756
Variation actif/passif relatif aux contrats de réassurance	(384)	(319)
Variation du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	1 549	164
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(397)	(137)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	1 342	613
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises, nette de trésorerie (note 5)	(28)	—
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(279)	(287)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(307)	(287)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	12	16
Rachat d'actions ordinaires (note 19)	(462)	(213)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (note 20)	(150)	(250)
Émission d'autres instruments de capitaux propres (note 20)	—	246
Émission de débentures (note 18)	398	298
Rachat de débentures (note 18)	(400)	(250)
Remboursement d'obligations locatives ²	(20)	(20)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(304)	(277)
Dividendes versés sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(24)	(27)
Intérêts payés sur débentures	(56)	(44)
Intérêts payés sur obligations locatives	(3)	(4)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(1 009)	(525)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	(5)	11
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	21	(188)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 358	1 546
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 379 \$	1 358 \$
Information supplémentaire :		
Trésorerie	840 \$	820 \$
Placements à court terme incluant les équivalents de trésorerie	539	538
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 379 \$	1 358 \$

¹ L'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 reflète l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information relativement à l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se référer aux notes 3 et 4 de ces états financiers consolidés.

² Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les obligations locatives, présentées dans *Autres éléments de passif* aux états de la situation financière consolidés, comprennent un montant de 16 \$ (8 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022) n'ayant pas d'effet sur la trésorerie, principalement attribuable à de nouvelles obligations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, de prêts ainsi que de produits d'assurance automobile et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur une base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), la société a adopté les normes IFRS 17 et IFRS 9, ainsi que mentionné aux notes 3 et 4. Conséquemment, la société a appliqué de nouvelles méthodes comptables pour la préparation des présents états financiers consolidés (les états financiers), lesquelles sont décrites à la note 2.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 20 février 2024.

2 › Informations importantes sur les méthodes comptables

a) Principes de présentation

Les états financiers de la société sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2023. Les IFRS sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et sont fondées sur les International Financial Reporting Standards, les International Accounting Standards (IAS) et les interprétations formulées par l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC).

Les états financiers sont présentés en millions de dollars canadiens. Le dollar canadien est la devise fonctionnelle et de présentation de la société. Les éléments inclus dans l'état de la situation financière sont présentés selon un principe de liquidité, et chaque poste inclut à la fois des soldes courants et des soldes non courants, s'il y a lieu.

b) Estimations, hypothèses et jugements importants

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi les hypothèses décrites dans les notes ci-dessous.

Détermination du contrôle aux fins de la consolidation	Note 2, section c) « Principes et méthode de consolidation » Note 8 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance », section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit – Intérêts dans des entités structurées non consolidées »
Juste valeur et dépréciation des instruments financiers et juste valeur des immeubles de placement	Note 2, section d) « Placements et produits de placement nets » Note 6 « Placements et produits de placement nets » Note 7 « Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement » Note 8 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance »
Classification et évaluation des contrats d'assurance, des contrats de réassurance et des instruments financiers lors de la transition à IFRS 17 et IFRS 9	Note 4 « Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 »
Classification et évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Note 2, section j) « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » Note 15 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance », section F) « Jugements importants dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance »
Immobilisations incorporelles et goodwill	Note 2, section g) « Immobilisations incorporelles » Note 2, section h) « Goodwill » Note 5 « Acquisition d'entreprises »
Impôts sur le résultat	Note 2, section m) « Impôts sur le résultat » Note 25 « Impôts sur le résultat »
Avantages postérieurs à l'emploi	Note 2, section q) « Avantages postérieurs à l'emploi » Note 29 « Avantages postérieurs à l'emploi »
Détermination des secteurs d'activité à présenter et méthodologie d'allocation dans la présentation de l'information sectorielle	Note 26 « Information sectorielle »

Les résultats réels peuvent différer des estimations faites par la direction. Les estimations et les hypothèses font périodiquement l'objet d'une révision en fonction de l'évolution des circonstances et des faits pertinents, et les changements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la révision est effectuée ainsi que dans les périodes ultérieures touchées par cette révision. Les informations importantes sur les méthodes comptables, estimations et hypothèses utilisées sont détaillées dans les notes ci-après lorsque cela s'avère significatif et pertinent.

c) Principes et méthode de consolidation

Les entités au sein desquelles la société exerce un contrôle sont consolidées. La direction porte des jugements pour déterminer si elle exerce un contrôle, particulièrement dans l'évaluation de sa capacité à exercer son pouvoir afin de générer des rendements variables. Les entités sont consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle et sont exclues de la consolidation à compter de la date de cessation du contrôle. L'acquisition d'une filiale est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale constitue le goodwill. Les soldes intersociétés ainsi que les produits et les charges liés aux transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

La société comptabilise par mise en équivalence les entreprises associées sur lesquelles elle a une influence notable et les partenariats en coentreprise sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint. Une influence notable est présumée exister lorsque la société détient 20 % ou plus des droits de vote de l'entité, sans toutefois exercer un contrôle. Une coentreprise existe lorsque la société exerce un contrôle conjoint dans un partenariat et a des droits sur l'actif net de ce partenariat. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle en vertu d'une entente contractuelle et n'existe que lorsque les décisions à l'égard des activités pertinentes nécessitent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle. La société comptabilise sa quote-part de l'actif net et sa quote-part des résultats de l'entreprise détenue en utilisant des politiques comptables uniformes pour des transactions et des événements similaires.

d) Placements et produits de placement nets

Les placements comprennent les actifs financiers, soit la trésorerie et les placements à court terme, les obligations, les actions, les prêts, les instruments financiers dérivés, les autres placements ainsi que les immeubles de placement. Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs sont comptabilisés à la juste valeur.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le classement des actifs financiers est déterminé en fonction de leur modèle économique. Ce modèle reflète la façon dont la société gère les actifs pour générer des flux de trésorerie et atteindre ses objectifs économiques. La détermination des modèles économiques repose sur le jugement.

La gestion de la plupart des instruments financiers de la société et l'appréciation de leur performance reposent sur la juste valeur. Conséquemment, la plupart des instruments financiers de la société doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La trésorerie, les prêts automobiles, les autres prêts et les comptes à recevoir sont les quatre exceptions majeures, puisqu'ils sont gérés dans l'objectif premier de les conserver afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. À ce titre, ils sont classés comme étant au coût amorti.

Lorsque le modèle économique est de détenir des actifs afin de percevoir des flux de trésorerie, la société évalue si les flux de trésorerie des instruments financiers ne représentent que des paiements de capital et d'intérêts. Dans l'établissement de cette évaluation, la société considère si les flux de trésorerie contractuels sont représentatifs d'un contrat de prêt de base. Si la société détermine que les flux de trésorerie contractuels associés à un actif financier ne représentent pas uniquement des paiements de capital et d'intérêts, ou si les modalités contractuelles introduisent une exposition à des risques ou à une volatilité n'ayant pas de lien avec un contrat de prêt de base, l'actif financier en question est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société applique la méthode de comptabilisation à la date de transaction, soit la date à laquelle la société s'engage à acheter ou à vendre les actifs. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état des résultats au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs aux actifs classés comme étant au coût amorti sont capitalisés et amortis aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements sont comptabilisés selon les méthodes décrites ci-dessous.

i) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme, incluant les équivalents de trésorerie, sont composés des instruments très liquides détenus afin de respecter des engagements à court terme (moins de 1 an). La trésorerie comprend l'encaisse et les paiements en circulation. Les placements à court terme et les équivalents de trésorerie comprennent les titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe sont, pour la plupart, classés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Les autres titres à revenu fixe sont classés au coût amorti et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ii) Obligations

Juste valeur par le biais du résultat net

Les obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont immédiatement comptabilisés à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

iii) Actions

Juste valeur par le biais du résultat net

Les actions classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de dividendes sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats dès qu'est établi le droit de la société à en recevoir le paiement.

iv) Prêts

Prêts hypothécaires

Juste valeur par le biais du résultat net

Les prêts hypothécaires classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats dans *Variation de la juste valeur des placements* et les revenus d'intérêts gagnés sont inscrits dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*.

Titrisation de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires résidentiels

La société a transféré les risques et les avantages liés aux prêts titrisés. Les critères de décomptabilisation de l'actif sont satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et, par conséquent, la société a décomptabilisé ces prêts. Le passif relatif aux montants de la contrepartie reçue lors de l'opération initiale de titrisation demeure inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les charges d'intérêts sur les passifs sont inscrites dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats.

Prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Puisque la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés, les critères de décomptabilisation de l'actif ne sont pas satisfaits dans le cadre de la titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. La société continue de comptabiliser les prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels à l'état de la situation financière, et un passif relatif au montant de la contrepartie reçue est inscrit dans *Autres éléments de passif*. Les revenus d'intérêts sur les prêts titrisés continuent à être comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats et les charges d'intérêts sur le passif sont inscrites dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats.

Prêts automobiles et autres prêts

Coût amorti

Les prêts automobiles et les autres prêts sont constitués de prêts personnels. Ils sont classés au coût amorti et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La valeur comptable des actifs est ajustée en fonction de toute provision pour pertes de crédit. Les intérêts ainsi que les profits ou pertes réalisés à la disposition des prêts automobiles et des autres prêts sont comptabilisés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements* à l'état des résultats. La provision pour pertes de crédit est comptabilisée et évaluée comme décrit à la section ix) « Dépréciation des actifs financiers » de la présente note.

v) Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers dérivés dans le but de gérer les risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et d'autres risques de marché auxquels l'exposent des actifs et des passifs spécifiques. Les instruments financiers dérivés, classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition et sont réévalués à leur juste valeur par la suite. Les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs alors que les instruments financiers dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats sauf si les instruments financiers dérivés font partie d'une relation de couverture qualifiée comme décrit ci-après.

La société a choisi, comme le permet IFRS 9, de continuer à appliquer les exigences de comptabilité de couverture de IAS 39.

Comptabilité de couverture

Lorsque la société détermine que la comptabilité de couverture est appropriée, une relation de couverture est désignée et documentée dès son origine. L'efficacité de la couverture est évaluée dès l'origine et à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et ce, pendant toute la durée de la couverture. La comptabilité de couverture, qui permet de comptabiliser les effets de sens inverse des instruments de couverture et des éléments couverts de la même façon, ne peut être appliquée que s'il est démontré que la relation est efficace. S'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, si l'instrument de couverture est vendu ou si la transaction prévue a cessé d'être hautement probable, la société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de façon prospective.

Couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des instruments de couverture ainsi que les variations de juste valeur de l'actif découlant du risque couvert sont comptabilisées dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Par le fait même, le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace de la couverture est reconnu dans *Résultat net*.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Le gain ou la perte relatifs à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Lorsque les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* relativement à l'élément couvert ont une incidence sur les résultats au cours de la période, ils sont reclassés à l'état des résultats et, lorsqu'ils ont une incidence sur l'état de la situation financière, ils sont reclassés à l'état de la situation financière.

Couverture d'investissement net

La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur devises comme éléments de couverture du risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger. La portion efficace des variations de juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*. Les gains ou les pertes relatifs à la portion inefficace sont immédiatement comptabilisés dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les gains et les pertes cumulés dans *Autres éléments du résultat global* sont reclassés à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle l'investissement net dans un établissement étranger fait l'objet d'une disposition totale ou partielle.

vi) Autres placements

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, des obligations et des unités de fonds de placement qui sont des placements restreints ainsi que des billets à recevoir. Les billets à recevoir sont classés au coût amorti et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, telle que décrite dans la présente note, à la section c) intitulée « Principes et méthode de consolidation ». Les obligations et les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont classées à leur juste valeur par le biais du résultat net.

vij) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des immeubles qui sont détenus pour en tirer des revenus de location ou pour valoriser le capital et que la société n'occupe pas pour son propre usage. Les immeubles de placement sont comptabilisés au prix de la transaction majoré des coûts de transaction lors de l'acquisition. Par la suite, ces immeubles sont évalués à la juste valeur, sauf dans le cas des immeubles en construction, dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Ces derniers sont comptabilisés au coût non amorti jusqu'à ce que la juste valeur puisse être évaluée de façon fiable. La juste valeur exclut la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*. La variation de la juste valeur est inscrite dans *Variation de la juste valeur des placements* à l'état des résultats. Les revenus de location sont reconnus à l'état des résultats linéairement selon le terme du bail, et les dépenses d'immeubles de placement sont inscrites dans *Produits de placement nets*.

Lorsqu'un immeuble à usage propre est reclassé vers les immeubles de placement, l'immeuble est réévalué à la juste valeur à la date du transfert. Toute diminution de la valeur comptable d'un immeuble est comptabilisée à l'état des résultats, alors que toute augmentation de la valeur comptable d'un immeuble est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*.

viii) Décomptabilisation

Un actif financier (ou une partie d'un actif financier) est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si la société transfère à une autre partie l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, la société comptabilise la part qu'elle a conservée dans l'actif et comptabilise un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

ix) Dépréciation des actifs financiers

À chaque date des états financiers, la société applique un modèle de dépréciation en trois phases pour évaluer la provision pour pertes de crédit sur tous les actifs financiers classés au coût amorti. Les éléments hors bilan assujettis à l'évaluation de la dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêts. Le modèle d'évaluation de la provision pour pertes de crédit est prospectif. L'évaluation de la provision pour pertes de crédit reflète l'information raisonnable et justifiable relative aux événements passés, aux conditions actuelles et aux prévisions d'événements et de conjoncture économique futurs. Le montant de la provision pour pertes de crédit reflète ainsi les changements dans le risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier.

Détermination de la phase

Le modèle des pertes de crédit attendues utilise une approche de dépréciation en trois phases qui repose sur le changement dans la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Si, à la date des états financiers, le risque de crédit des actifs financiers non dépréciés n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont classés à la phase 1, et une provision pour pertes de crédit, établie à chaque date des états financiers à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, est reconnue.

Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, les actifs financiers non dépréciés concernés sont transférés à la phase 2, et une provision pour pertes de crédit qui est évaluée, à chaque date des états financiers, à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle, est reconnue.

Si, aux dates des états financiers subséquentes, le risque de crédit de l'actif financier s'améliore de telle sorte qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit par rapport à la comptabilisation initiale, conformément au modèle des pertes de crédit attendues, l'actif financier doit être ramené à la phase 1.

Lorsqu'un ou plusieurs événements qui ont eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier surviennent, cet actif financier est considéré comme déprécié et transféré à la phase 3, et une provision pour pertes de crédit correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle continue d'être reconnue, ou l'actif financier est radié.

Les revenus d'intérêts sont calculés sur la valeur comptable brute pour les actifs financiers aux phases 1 et 2 et sur la valeur comptable nette pour les actifs financiers à la phase 3.

Les actifs financiers pourraient, au cours de leur durée, passer d'une phase du modèle de dépréciation à une autre selon l'amélioration ou la détérioration de leur risque de crédit et de leur niveau de pertes de crédit attendues. Les actifs financiers sont toujours classés selon les différentes phases du modèle de dépréciation en fonction du changement dans leur risque de crédit entre la date de comptabilisation initiale de l'actif financier et la date des états financiers, ainsi que d'une analyse de l'indication de dépréciation.

Définition d'un actif financier en défaillance et déprécié

La définition de défaillance utilisée dans le modèle de dépréciation correspond à la définition utilisée à des fins de gestion interne du risque de crédit.

Indépendamment de l'analyse ci-dessus, la société considère que la défaillance se produit lorsque les paiements contractuels sur l'actif financier présentent un retard depuis plus de 90 jours, à moins que la société ne dispose d'informations raisonnables et justifiables pour démontrer qu'un critère de défaillance tardive est plus approprié.

Un actif financier est considéré comme déprécié lorsqu'il est en défaillance, à moins que l'impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés ne soit considéré comme négligeable.

Évaluation de la provision pour pertes de crédit

La provision pour pertes de crédit représente un montant objectif fondé sur la valeur actualisée pondérée en fonction des probabilités de défaillance dans les flux de trésorerie, et tient compte de l'information raisonnable et justifiable sur les événements passés, les conditions économiques actuelles et les prévisions de conjoncture économique futures. Une insuffisance de flux de trésorerie correspond à la différence entre tous les flux de trésorerie contractuels dus à la société et tous les flux de trésorerie qu'elle prévoit recevoir.

L'évaluation de la provision pour pertes de crédit d'un actif financier est estimée à la date des états financiers et est basée sur le résultat obtenu en multipliant les trois paramètres du risque de crédit, à savoir la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut. Le résultat de cette multiplication est ensuite actualisé au taux d'intérêt effectif. Les paramètres sont estimés selon une segmentation appropriée en tenant compte des caractéristiques communes du risque de crédit. Pour les actifs financiers de la phase 1 du modèle de dépréciation, les paramètres du risque de crédit sont projetés sur un horizon maximal de 12 mois, tandis que pour ceux des phases 2 et 3, ils le sont sur la durée contractuelle restante de l'actif financier. La durée contractuelle restante attendue représente la durée contractuelle maximale pendant laquelle la société est exposée au risque de crédit, incluant les possibilités de prolongation au gré de l'emprunteur.

La provision pour pertes de crédit tient aussi compte de l'information disponible relativement aux conditions économiques futures. Pour intégrer l'information prospective pertinente pour la détermination des augmentations importantes du risque de crédit et l'évaluation de la provision pour pertes de crédit, la société utilise les modèles économétriques pour la projection du risque de crédit. Ces modèles permettent d'estimer l'incidence des variables macroéconomiques sur les différents paramètres du risque de crédit. Les variables macroéconomiques employées dans les modèles des pertes de crédit attendues comprennent : le produit intérieur brut, le taux de chômage et le taux du financement à un jour de la Banque du Canada. Pour déterminer la provision pour pertes de crédit, la société se fonde sur trois scénarios (de base, optimiste et pessimiste) et attribue à chacun une probabilité de réalisation. Chaque scénario macroéconomique utilisé dans le calcul de la provision pour pertes de crédit comprend une projection de toutes les variables macroéconomiques pertinentes utilisées dans les modèles de dépréciation pour une période de 3 ans. La société peut aussi apporter des ajustements dans certains cas afin de considérer de l'information pertinente influant sur l'évaluation de la provision pour pertes de crédit qui n'aurait pas été intégrée dans les paramètres du risque de crédit. L'intégration de l'information prospective repose sur un ensemble d'hypothèses et de méthodologies propres au risque de crédit et aux projections économiques et exige donc un haut degré de jugement.

En ce qui concerne les actifs financiers dépréciés qui sont individuellement significatifs, l'évaluation de la provision pour pertes de crédit ne requiert pas l'utilisation des paramètres de risque de crédit, mais elle repose plutôt sur un examen poussé de la situation de l'emprunteur ainsi que sur la réalisation des garanties détenues. L'évaluation représente la valeur actualisée, calculée à l'aide du taux d'intérêt effectif et pondérée en fonction des probabilités de défaillance dans les flux de trésorerie qui prennent en considération l'incidence des différents scénarios susceptibles de se produire ainsi que de l'information sur les conditions économiques futures.

Comptabilisation de la provision pour pertes de crédit

À chaque date des états financiers, la société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers et comptabilise une provision relative à ces pertes de crédit. En cas de dépréciation, la société comptabilise et présente la provision pour pertes de crédit de la façon décrite ci-après, en fonction des différents types d'actifs et de leur classification.

La provision pour pertes de crédit des prêts évalués au coût amorti, comme les prêts automobiles et les autres prêts, est déduite de la valeur comptable brute des actifs financiers dans l'état de la situation financière et comptabilisée à l'état des résultats dans *Produits de placement nets*. Si le risque de crédit associé à l'actif financier à la date des états financiers est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la société comptabilise une provision pour pertes de crédit correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir relativement à cet actif financier. Inversement, advenant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, la société comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée contractuelle de l'actif financier.

Radiations

Un actif financier et la provision pour pertes de crédit qui lui est liée sont normalement radiés en tout ou en partie lorsque la société considère qu'il n'y a plus aucune probabilité de recouvrement et que toutes les garanties et autres recours qui s'offraient à elle ont été exercés, ou si l'emprunteur est en faillite ou s'il fait l'objet d'une procédure de liquidation, et qu'il est peu probable que les soldes dus soit recouverts.

e) Autres éléments d'actif

La nature des autres éléments d'actif est détaillée à la note 10 « Autres éléments d'actif ».

À l'exception des titres acquis en vertu de conventions de revente, les actifs financiers inclus dans *Autres éléments d'actif* sont classés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation comme décrit à la section d) ix) « Dépréciation des actifs financiers ». Les immeubles détenus à des fins de revente (propriétés saisies) sont évalués au moindre de la juste valeur moins les frais de vente et de la valeur comptable des prêts sous-jacents à la date de saisie. Les fonds déposés en fiducie représentent les montants reçus des clients détenus en fiducie.

La société effectue des achats de titres et, simultanément, s'engage à les revendre à court terme, à un prix et à une date déterminés. Les engagements afférents aux titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les intérêts relatifs aux opérations de revente sont comptabilisés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats.

La société est partie prenante à un accord de service de type public-privé qui doit être comptabilisé selon IFRIC 12 *Accords de concession de services*. Le service de concession à recevoir augmente en fonction de la juste valeur des services d'opération et de maintenance, des coûts de recouvrement, des coûts administratifs ainsi que des coûts de financement et diminue en fonction des paiements reçus. Le compte à recevoir de concession, inclus dans *Comptes à recevoir*, est comptabilisé au coût amorti selon le taux d'intérêt effectif.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont présentées par catégories à la note 11 « Immobilisations corporelles ». Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de location, comptabilisés à la date de début du contrat, soit au moment où le bien loué est mis à la disposition de la société.

La société calcule les amortissements suivant le mode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée, selon les périodes suivantes :

Composantes des immeubles à usage propre	10 ans	à	60 ans
Actifs au titre du droit d'utilisation	2 ans	à	30 ans
Autres	3 ans	à	15 ans

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont présentées par catégories à la note 12 « Immobilisations incorporelles et goodwill ».

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent principalement des logiciels capitalisés, des réseaux de distribution ainsi que des relations clients. Ces actifs sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative qui varie entre 4 et 25 ans. La durée d'utilité est réévaluée chaque année, et la charge d'amortissement est ajustée de manière prospective, s'il y a lieu. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation s'il y a un indice de dépréciation, et les pertes de valeur sont calculées et comptabilisées sur une base individuelle pour chaque actif.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée incluent principalement des contrats de gestion de fonds et des réseaux de distribution. Ces actifs ne font pas l'objet d'un amortissement et ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Une perte de valeur est constatée dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la société.

h) Goodwill

Le goodwill correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs pris en charge et des passifs éventuels des entreprises acquises à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué subséquemment au coût diminué des pertes de valeur. Le goodwill qui résulte d'un regroupement d'entreprises est présumé avoir une durée de vie indéfinie et n'est pas amorti.

La société alloue le goodwill acquis à une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou à un groupe d'UGT (ci-dessous appelés collectivement « UGT »), soit au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de flux de trésorerie qui sont largement indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en ce qui a trait à l'UGT annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Pour déterminer s'il y a une dépréciation, la société effectue une comparaison entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité d'une UGT correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus qui découlent de cette UGT. Lorsque les actifs et les passifs de l'UGT n'ont pas varié de façon importante, que la valeur recouvrable excède substantiellement la valeur comptable de l'UGT et qu'une dépréciation est très peu probable en fonction des circonstances actuelles, le calcul détaillé le plus récent de la valeur recouvrable de l'UGT effectué lors d'une période antérieure est utilisé dans le test de dépréciation de la période prise en considération. Les dépréciations relatives au goodwill sont constatées dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats et ne peuvent faire l'objet d'une reprise ultérieure.

i) Fonds distincts

La société établit des contrats de rentes collectives ou individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts, conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom de la société, et les titulaires de polices n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. La société perçoit des revenus d'honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont inscrits à l'état des résultats selon la méthode de comptabilisation des produits d'assurance pour les rentes classées comme contrats d'assurance et comme *Autres produits* pour les rentes classées comme contrats d'investissement. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l'actif net des fonds distincts sont présentés dans les *Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts*. Les risques et les avantages liés au rendement des fonds sont présentés dans l'état des résultats comme *Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts*.

Actif net des fonds distincts

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé séparément du total de l'actif du fonds général dans l'état de la situation financière, et les placements qui constituent l'actif net des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur. Celle-ci est déterminée d'après les cours du marché ou, si les cours ne sont pas disponibles, d'après les justes valeurs estimatives que la société a établies.

Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts et Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts

Les passifs liés aux contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier correspond au risque assumé par les titulaires de polices sont présentés séparément du passif total du fonds général à l'état de la situation financière et sont comptabilisés au même montant que la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. Les deux types de contrats sont présentés distinctement en fonction de leur nature. Étant donné que le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts provient des contrats d'assurance avec participation directe, il est évalué selon la méthode des honoraires variables de IFRS 17. Le *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts* est comptabilisé au coût amorti selon IFRS 9 *Instruments financiers*, car il s'agit de contrats d'investissement ne comportant aucun risque d'assurance important.

Les passifs liés aux garanties qui sont consenties par la société relativement aux fonds distincts sont inclus dans *Passif relatif aux contrats d'assurance* à l'état de la situation financière.

j) Contrats d'assurance et contrats de réassurance

i) Classification des contrats

Les contrats émis par la société sont classés comme des contrats d'assurance, des contrats d'investissement ou des contrats de service.

Les contrats d'assurance, y compris les acceptations en réassurance pour lesquelles la société accepte le risque d'assurance d'autres entités, sont des contrats qui contiennent un risque d'assurance important. Un risque d'assurance important existe lorsque la société s'engage à indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires des contrats pour des événements futurs spécifiques mais incertains qui toucheront défavorablement les titulaires de polices et dont les montants et la survenance sont inconnus. Les contrats d'assurance sont comptabilisés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance*.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comprennent un risque financier et qui ne comportent pas de risque d'assurance important. Le risque financier représente le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : le taux d'intérêt spécifié, le prix d'un instrument financier, le taux de change, l'indice de prix ou de taux, la cote de crédit ou l'indice de crédit ou une autre variable, à condition que, dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à une partie au contrat. Les contrats d'investissement sont comptabilisés conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* et sont décrits à la section k) intitulée « Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts » de cette note.

Les contrats de service sont des contrats qui ne comportent aucun risque d'assurance important et aucun risque financier et pour lesquels la société offre des services administratifs. Les contrats de service incluent aussi les composantes de services des contrats d'investissement. Les contrats de service sont comptabilisés conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* et sont décrits en plus amples détails à la section p) intitulée « Autres produits » de la présente note.

Les contrats sont analysés afin d'établir s'ils devraient être comptabilisés comme des contrats d'assurance, d'investissement ou de service. Une fois que le contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance jusqu'à la fin de son terme, même si le risque d'assurance diminue considérablement pendant cette période, sauf si les critères pour sa décomptabilisation sont remplis.

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. La réassurance signifie le transfert d'un risque d'assurance, en échange d'une compensation (la prime), à un ou à plusieurs réassureurs qui se répartissent ce risque entre eux. S'il advenait que les réassureurs concernés soient incapables de respecter leurs obligations, la société demeurerait redevable envers ses titulaires de polices quant à la portion réassurée.

Toutes les références aux contrats d'assurance comprennent les contrats d'assurance émis et les acceptations en réassurance prises en charge par la société et toutes les références aux contrats de réassurance correspondent à des contrats de réassurance détenus pour réduire le risque de la société.

ii) Séparation des composants des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

À la date de création, les contrats d'assurance et les contrats de réassurance sont analysés pour déterminer les composants distincts qui entreraient dans le champ d'application d'une autre norme. Aussi bien les dérivés incorporés à séparer des contrats d'assurance que les flux de trésorerie liés à un composant d'investissement distinct doivent être comptabilisés selon IFRS 9 *Instruments financiers* comme s'ils étaient un instrument financier indépendant, lorsqu'il y a lieu. Toute promesse de fournir des biens ou services distincts autres que des services relatifs à des contrats d'assurance, tels que des services administratifs, est comptabilisée conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Tous les composants restants d'un contrat d'assurance sont inclus dans le champ d'application de IFRS 17 *Contrats d'assurance*.

Les dérivés incorporés non séparés, les composants d'investissement ainsi que les biens ou services qui sont étroitement liés au contrat d'assurance dont ils font partie sont considérés comme non distincts et sont comptabilisés dans le composant d'assurance. Le composant d'investissement est défini comme les sommes qui doivent être remboursées au titulaire en toutes circonstances, que l'événement assuré se produise ou non, comme la valeur de rachat, les fonds d'assurance vie universelle et les fonds distincts. La société établit l'existence de tout composant d'investissement pour tous ses contrats à la date de création.

iii) Niveau de regroupement et comptabilisation

La société a déterminé que le niveau de regroupement approprié de ses contrats d'assurance en portefeuilles entraîne le regroupement de ses contrats en fonction de ses lignes de produits puisqu'elles présentent des risques similaires et sont gérées ensemble. Les lignes de produits sont composées des principaux produits et services offerts par les différents secteurs d'activité de la société. Tous les portefeuilles sont divisés en groupes pouvant s'inscrire dans l'une des trois catégories suivantes : les contrats déficitaires, les contrats non déficitaires qui n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires et le restant des contrats non déficitaires. Les groupes sont ensuite divisés en cohortes annuelles, établies selon l'année d'émission. La société a déterminé que ses lignes de produits représentent aussi le niveau de regroupement approprié de ses contrats de réassurance en portefeuilles. Les groupes sont divisés selon les profits nets et les coûts nets et ont des cohortes annuelles. La société assigne généralement les contrats au groupe par ensembles de contrats plutôt que sur la base de contrat par contrat.

Les portefeuilles déterminent le niveau auquel les contrats sont regroupés aux fins de présentation dans l'état de la situation financière. Les portefeuilles de contrats d'assurance, qui incluent le passif au titre de la couverture restante (PCR) et le passif au titre des sinistres survenus (PSS) pour lesquels le total entraîne un actif, sont présentés séparément de ceux dont le total entraîne un passif. Cette même répartition dans la présentation s'applique aux portefeuilles des contrats de réassurance.

Le groupe détermine le niveau auquel la comptabilisation et l'évaluation sont effectuées. Les groupes de contrats sont constitués au moment de leur comptabilisation initiale et leur composition n'est pas revue par la suite. En général, les groupes de contrats d'assurance sont comptabilisés lorsqu'ils sont émis. Dans l'éventualité où un groupe de contrats serait déficitaire, il serait comptabilisé dès que les faits et circonstances indiqueraient que ce groupe est déficitaire. Les groupes de contrats de réassurance sont comptabilisés à la première date entre la date du début de leur période de couverture et la date à laquelle un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaire est comptabilisé. Dans le cas où des contrats d'assurance et des contrats de réassurance sont acquis dans un transfert de contrats ou un regroupement d'entreprises, la date d'acquisition correspond à la date de comptabilisation.

iv) Périmètre des contrats

Tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe doivent être considérés pour évaluer un groupe de contrats et ils sont revus à chaque date des états financiers.

Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat d'assurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la société peut contraindre le titulaire à payer des primes ou dans laquelle la société a une obligation substantielle de fournir des services prévus au contrat d'assurance au titulaire. Toute option de transformation présente au contrat à sa date de création est incluse dans le périmètre du contrat si la société est obligée de s'y conformer au gré du titulaire. Une obligation substantielle de fournir des services prévus au contrat d'assurance cesse lorsque la société a la capacité pratique de réévaluer les risques et peut modifier la tarification. Les primes ou les sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés à titre de passif ou d'actif, puisqu'ils sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat de réassurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la société est tenue de payer des sommes au réassureur ou a le droit substantiel de recevoir des services du réassureur. Un droit substantiel de recevoir des services du réassureur prend fin lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et qu'il peut fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques réévalués ou a un droit substantiel de mettre fin à la couverture.

v) Évaluation

La société doit analyser les conditions de chaque contrat pour déterminer s'ils remplissent ou non les conditions d'un contrat d'assurance avec participation directe. La plupart des contrats d'assurance de la société sont des contrats sans participation directe. Certains contrats d'assurance de la société sont classés comme des contrats avec participation directe, car à leur date de création, les modalités contractuelles spécifient que le titulaire a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini et la société a l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents diminuée des honoraires variables pour les services d'investissement.

La société utilise le modèle général d'évaluation (MGE) pour évaluer la majorité de ses contrats d'assurance sans participation directe et de ses contrats de réassurance. Pour les contrats avec participation directe, tels que les fonds distincts inclus dans les contrats de rente et les produits d'assurance vie avec participation, la société utilise la méthode des honoraires variables (MHV). Puisqu'elles ont des similarités, ces deux méthodes sont habituellement décrites ensemble et le terme utilisé est « contrats d'assurance non évalués selon la MRP ».

La société a choisi d'appliquer la méthode simplifiée appelée la méthode de la répartition des primes (MRP) pour certains contrats d'assurance et contrats de réassurance. Ainsi, la société applique la MRP aux contrats dont la période de couverture à leur date de création est d'un an ou moins, et pour les contrats de plus d'un an pour lesquels l'évaluation du PCR ne diffère pas de manière importante de l'évaluation qui aurait été faite en utilisant le MGE. Les produits automobile et d'habitation, les garanties prolongées aux États-Unis et les produits des marchés spéciaux sont principalement ceux qui utilisent la MRP.

La société a choisi d'évaluer les estimations comptables entrant dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance sur une base trimestrielle plutôt que sur une base cumulative depuis le début de l'année, ce qui signifie que les estimations comptables effectuées dans les états financiers intermédiaires précédents ne seront pas changées. Ce choix s'applique à tous les groupes de contrats d'assurance et de contrats de réassurance.

i. Contrats d'assurance non évalués selon la MRP

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance non évalués selon la MRP correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution sont constitués des estimations de flux de trésorerie futurs que la société s'attend à honorer dans l'exécution des contrats d'assurance, d'un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier lié aux flux de trésorerie futurs, ainsi que d'un ajustement au titre du risque non financier.

Les estimations de flux de trésorerie futurs incluent tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris, mais sans s'y limiter, les primes, les sinistres et les autres dépenses d'assurance, les options de valeurs de rachat, les avances sur contrats qui correspondent au solde de capital non remboursé et qui sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis, et une allocation des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats. Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats, qui comprennent les frais de vente, de souscription et de création d'un groupe de contrats d'assurance, sont directement inclus dans l'évaluation initiale du groupe dans les flux de trésorerie d'exécution.

Le taux d'actualisation, qui ajuste les estimations de flux de trésorerie futurs afin de refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier liés à ces flux de trésorerie, doit être cohérent avec les prix cotés facilement accessibles sur des marchés actifs et doit refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et de liquidité des contrats d'assurance.

L'ajustement au titre du risque non financier pour un groupe de contrats d'assurance est l'indemnité exigée pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier.

Marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels (MSC) est un composant du passif du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la société comptabilisera à mesure qu'elle fournira les services prévus aux contrats d'assurance dans le futur. À la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, la MSC est évaluée comme l'excédent, le cas échéant, de la valeur actualisée des entrées de trésorerie sur les sorties de trésorerie compris dans le périmètre du contrat après avoir ajouté l'ajustement au titre du risque non financier. Si le total est une entrée de trésorerie nette, le groupe est non déficitaire et aucun produit ou charge ne résultera de la comptabilisation initiale de ce groupe. Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe est déficitaire et aucune MSC n'est établie pour ce groupe, une perte est immédiatement constatée à l'état des résultats et un composant de perte est créé dans le PCR.

Composant de perte

Le composant de perte du PCR détermine le montant maximal des flux de trésorerie d'exécution qui pourrait subséquentement être comptabilisé à l'état des résultats comme reprise de pertes sur les contrats déficitaires dans les *Dépenses d'assurance* et qui devrait être exclu des *Produits d'assurance*.

Contrats acquis

Pour les groupes de contrats acquis lors d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie reçue pour les contrats est incluse dans les flux de trésorerie d'exécution comme approximation pour les primes reçues à la date d'acquisition. Il s'agit de la juste valeur des contrats à cette date. Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe est déficitaire et une perte est immédiatement comptabilisée à l'état des résultats pour les contrats acquis lors d'un transfert. Si les contrats sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la sortie de trésorerie nette est plutôt un ajustement du goodwill ou du profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance non évalués selon la MRP est la somme du PCR et du PSS. Le PCR est constitué des flux de trésorerie d'exécution afférents aux services qui seront fournis au titre des contrats dans des périodes futures ainsi que la MSC à cette date. Le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres survenus et aux charges engagées qui n'ont pas été payés, y compris les réclamations dont l'événement assuré a eu lieu, mais qui n'ont pas été déclarées.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution des groupes de contrats d'assurance sont évalués à chaque date des états financiers en utilisant les estimations à jour des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation courants et les estimations courantes de l'ajustement au titre du risque non financier.

Les variations dans les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs sont compensées par un montant équivalent dans la MSC lorsque le groupe est non déficitaire (voir section « Marge sur services contractuels » ci-dessous) alors qu'elles sont constatées dans *Résultats des activités d'assurance* à l'état des résultats pour les groupes déficitaires. Les variations dans les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services courants ou passés sont constatées dans *Résultats des activités d'assurance*. Les variations dans les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier (sur les estimations de flux de trésorerie futurs et sur l'ajustement au titre du risque non financier) sont constatées dans *Résultat d'investissement net* pour les contrats évalués selon le MGE. Cependant, pour les contrats évalués selon la MHV, ces changements sont compensés par une variation équivalente de la MSC, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques.

Pour les contrats évalués selon le MGE, afin d'avoir un traitement comptable uniforme des estimations des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque non financier, la société a choisi de ventiler les variations de l'ajustement au titre du risque non financier. Par conséquent, les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont constatés dans *Résultat d'investissement net* plutôt que d'être constatés dans *Résultats des activités d'assurance* (pour les services courants) ou d'être compensés par la MSC (pour les services futurs).

Marge sur services contractuels

L'évaluation ultérieure de la MSC est différente selon que le MGE ou la MHV est utilisé.

Contrats d'assurance sans participation directe

Sous le MGE, la valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers correspond au solde au début de la période, plus la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe durant la période et les intérêts capitalisés au taux d'intérêt à la comptabilisation initiale sur la valeur comptable de la MSC durant la période, ajusté des variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs et par l'effet des variations de taux change sur la MSC s'il y a lieu, moins la somme constatée en tant que produits d'assurance relativement aux services rendus durant la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs (mentionnés ci-dessus à la section « Flux de trésorerie d'exécution ») qui ajustent la MSC incluent les ajustements d'expérience découlant des primes reçues au cours de la période qui concerne des services futurs, les changements dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs du PCR aux taux d'actualisation utilisés lors de la comptabilisation initiale et non liés à la valeur temps de l'argent ni au risque financier, les différences entre les composants d'investissement que l'on s'attend d'avoir à payer durant la période et les composants d'investissement qui deviennent payables durant la période et les variations de l'ajustement au titre du risque non financier relatives aux services futurs.

Contrats d'assurance avec participation directe

Sous la MHV, les variations de l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents qui ajustent les flux de trésorerie d'exécution n'ajustent pas la MSC et sont plutôt constatées à l'état des résultats puisque ces variations ne sont pas liées à des services futurs.

La valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers évaluée selon la MHV correspond au solde au début de la période, additionné de la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe durant la période, ajusté par la variation de la part revenant à la société de la juste valeur des éléments sous-jacents liée aux services futurs et par les variations des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents liées aux services futurs, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques, moins la somme comptabilisée en produits d'assurance relativement aux services rendus durant la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents qui ajustent la MSC sont principalement les mêmes que celles spécifiées à la section précédente pour les contrats d'assurance sans participation directe et sont toutefois évaluées à l'aide de taux d'actualisation courants. De plus, elles incluent les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier qui ne résultent pas des éléments sous-jacents, sauf pour les éléments couverts par le choix relatif à l'atténuation des risques qui sont pour leur part inclus dans *Produits (charges) financiers d'assurance*.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui n'ajustent pas la MSC sont plutôt comptabilisées à l'état des résultats. Ce sont les variations des honoraires variables de la société dans les cas où ils excèdent la MSC entraînant une perte à l'état des résultats, et aussi les changements dans les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier permis par le choix relatif à l'atténuation des risques qui sont inclus dans *Produits (charges) financiers d'assurance*. En effet, la société a fait le choix de méthode comptable relatif à l'atténuation des risques pour les flux de trésorerie qui sont couverts par un programme de couverture dynamique utilisé par la société pour atténuer les risques financiers résultant des garanties financières par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Conséquemment, les variations de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur la part de la société dans la juste valeur des éléments sous-jacents et des flux de trésorerie d'exécution couverts par le programme de couverture dynamique ne sont pas constatés dans la MSC.

Composant de perte

Les groupes de contrats qui n'étaient pas déficitaires lors de leur comptabilisation initiale peuvent subséquemment devenir déficitaires si les hypothèses et l'expérience changent et, donc, un composant de perte du PCR est subséquemment établi pour ces groupes. Le composant de perte est comptabilisé sur la base d'une allocation systématique des variations subséquentes des flux de trésorerie d'exécution entre le composant de perte du PCR et le PCR excluant le composant de perte. Lorsque le composant de perte atteint zéro, tout surplus sur cette somme allouée au composant de perte crée une nouvelle MSC pour le groupe de contrats.

ii. Contrats de réassurance non évalués selon la MRP

L'évaluation des contrats de réassurance appliquant le MGE est similaire à celle des contrats d'assurance sans participation directe, à l'exception des éléments suivants :

Évaluation initiale

Flux de trésorerie d'exécution

Pour les contrats de réassurance, les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sont cohérentes avec les hypothèses relatives aux contrats d'assurance sous-jacents et contiennent un ajustement pour l'effet du risque de non-exécution du réassureur. L'ajustement au titre du risque non financier représente la quantité de risque qui est transférée au réassureur telle que déterminée par la société.

Marge sur services contractuels

À la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats de réassurance, la MSC représente un coût net ou un profit net sur l'achat d'une couverture de réassurance et est comptabilisée à l'état de la situation financière. La MSC est évaluée au montant inverse de la somme des flux de trésorerie d'exécution (estimations des flux de trésorerie futurs actualisés plus un ajustement au titre du risque non financier) et du produit constaté à l'état des résultats au titre du recouvrement des contrats sous-jacents déficitaires. Toutefois, s'il y a un coût net sur l'achat d'une couverture de réassurance lié à des événements assurés qui ont eu lieu avant l'achat du groupe, le coût est immédiatement constaté en charges à l'état des résultats.

Composant de recouvrement de perte

Un composant de recouvrement de perte de l'actif au titre de la couverture restante (ACR) inclus dans l'actif de réassurance est établi pour un groupe de contrats de réassurance pour lesquels les contrats sous-jacents déficitaires comportaient une perte constatée lors de la comptabilisation initiale et est ajusté lorsque d'autres contrats sous-jacents déficitaires sont ajoutés à un groupe. Le composant de recouvrement de perte détermine le montant maximal qui pourrait subséquemment être comptabilisé à l'état des résultats comme renversement de recouvrement de perte découlant de contrats de réassurance.

Contrats acquis

Pour les contrats de réassurance acquis lors d'un transfert de contrats ou lors d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie versée pour les contrats est une approximation des primes payées à la date de comptabilisation initiale. Pour des contrats de réassurance qui couvrent des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant le montant du composant de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par le pourcentage des réclamations relatives aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition que la société s'attend à recouvrer au moyen du contrat de réassurance. Le montant du composant de recouvrement de perte résultant de contrats de réassurance acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant que goodwill ou en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses, et est comptabilisé à titre de produit à l'état des résultats lorsqu'il résulte d'un transfert.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance est la somme de l'ACR et de l'actif au titre des sinistres survenus (ASS). L'ACR est constitué des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services qui seront reçus au titre des contrats dans des périodes futures et toute MSC restante à cette date. L'ASS inclut les flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus et les montants recouvrables qui n'ont pas été reçus de la part du réassureur, y compris les sinistres survenus, mais qui n'ont pas été déclarés.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution d'un groupe de contrats de réassurance sont évalués à la date des états financiers en utilisant des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations courantes de l'ajustement au titre du risque non financier. Les variations des flux de trésorerie d'exécution sont constatées selon le même modèle que les contrats sous-jacents selon que ceux-ci sont déficitaires ou non déficitaires. Comme pour les contrats d'assurance évalués selon le MGE, la société a choisi de ventiler les variations de l'ajustement au titre du risque non financier pour comptabiliser les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier dans *Résultat d'investissement net* dans les *Produits (charges) financiers de réassurance*.

Marge sur services contractuels

Selon le MGE, la valeur comptable de la MSC à chaque date des états financiers correspond au solde au début de la période ajusté de la variation au cours de la période relative à la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe, des intérêts capitalisés au taux d'actualisation à la comptabilisation initiale de la MSC, des variations des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs, sauf ceux relatifs aux contrats sous-jacents déficitaires cédés qui sont constatés à l'état des résultats, de l'effet des variations de taux de change sur la MSC (s'il y a lieu) et du montant constaté dans l'état des résultats relatif aux services reçus au cours de la période. La MSC est aussi ajustée du produit constaté pour couvrir la perte sur la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats sous-jacents déficitaires et des reprises d'un composant de recouvrement de perte relatives aux variations d'un groupe de contrats sous-jacents déficitaires. Les variations des flux de trésorerie d'exécution provenant des contrats sous-jacents cédés qui ont été constatés à l'état des résultats ainsi que les variations du risque de non-exécution du réassureur évaluées à chaque date des états financiers sont constatées à l'état des résultats et n'ajustent pas la MSC.

Composant de recouvrement de perte

Le composant de recouvrement de perte est ultérieurement ajusté pour refléter les variations dans le composant de perte d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires et ne doit pas excéder la portion de la valeur comptable du composant de perte que la société s'attend de recouvrer du groupe de contrats de réassurance.

iii. Contrats d'assurance évalués selon la MRP

Évaluation initiale

À leur comptabilisation initiale, la valeur comptable du PCR d'un groupe de contrats qui ne sont pas déficitaires est le total des primes reçues moins tous les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition à cette date. La société a choisi d'inclure les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition dans l'évaluation initiale du PCR du groupe.

Pour les contrats de plus d'un an, le PCR est actualisé pour refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier au taux d'actualisation à la comptabilisation initiale. Pour les contrats qui ont une période de couverture d'un an ou moins, il n'y a pas de composant de financement lié au PCR et il n'y a pas d'ajustement pour la valeur temps de l'argent et le risque financier.

La société assume qu'aucun contrat n'est déficitaire à sa comptabilisation initiale sauf si les faits et les circonstances indiquent le contraire. Dans un tel cas, une perte est immédiatement constatée à l'état des résultats correspondant à la sortie de trésorerie nette et un composant de perte du PCR est créé pour le groupe.

Évaluation ultérieure

À chaque date des états financiers, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance évalués selon la MRP est la somme du PCR et du PSS.

Le PCR au début de la période est ajusté en fonction des variations liées à la période pour les primes reçues, les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés, le montant constaté comme produits d'assurance pour les services fournis, les montants liés à l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition constatés en charges pour le groupe et un ajustement pour la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier pour des contrats qui comportent un composant de financement important.

Tout comme pour les contrats d'assurance non évalués selon la MRP, le PSS inclut les flux de trésorerie d'exécution relatifs aux sinistres survenus et aux charges engagées qui n'ont pas encore été payées, y compris les réclamations dont l'événement assuré a eu lieu, mais qui n'ont pas été déclarées.

Composant de perte

Si à tout moment durant la période de couverture, les faits et circonstances indiquent qu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire, la société établit le composant de perte comme étant l'excédent des flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe sur la valeur comptable du PCR du groupe. À la fin de la période de couverture du groupe de contrats, le composant atteindra zéro.

iv. Contrats de réassurance évalués selon la MRP

La société applique les mêmes méthodes comptables pour évaluer un groupe de contrats de réassurance que celles utilisées pour un groupe de contrats d'assurance évalués selon la MRP, adaptées lorsque nécessaire pour refléter les caractéristiques qui diffèrent de celles des contrats d'assurance.

Si un composant de recouvrement de perte est créé pour un groupe de contrats de réassurance évalués selon la MRP, le montant est comptabilisé directement dans la valeur comptable de l'ACR plutôt que d'apporter un ajustement de la MSC qui serait nécessaire dans le cas des contrats de réassurance non évalués selon la MRP.

vi) Décomptabilisation et modifications de contrats

Un contrat d'assurance est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, que ce soit parce que les droits et obligations liés au contrat ont expiré, sont acquittés ou résiliés. Au moment de la décomptabilisation d'un contrat inclus dans un groupe de contrats non évalués selon la MRP, les flux de trésorerie d'exécution alloués au groupe sont diminués en décomptabilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et l'ajustement au titre du risque non financier liés aux droits et obligations du contrat. La MSC du groupe est alors ajustée de la variation des flux de trésorerie d'exécution, à l'exception des variations allouées au composant de perte. Le nombre d'unités de couverture pour les services restants attendus est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Une modification de contrat pourrait mener à une décomptabilisation sous certaines conditions telles que des changements substantiels au périmètre du contrat, ou bien des modalités contractuelles qui nécessiteraient que le contrat modifié soit classé dans un groupe différent ou qui nécessiteraient d'utiliser une méthode d'évaluation différente. Conséquemment, le contrat modifié est comptabilisé comme un nouveau contrat.

Lorsqu'une modification à un contrat n'est pas traitée comme une décomptabilisation parce qu'aucun des critères n'est rempli, les sommes payées ou reçues en lien avec la modification du contrat sont considérées comme des changements dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution du PCR.

vii) Présentation à l'état des résultats

Produits d'assurance

Contrats d'assurance non évalués selon la MRP

À chaque date des états financiers, la société constate un produit d'assurance à l'état des résultats au fur et à mesure qu'elle remplit ses obligations de prestations qui consistent à fournir des services relatifs aux groupes de contrats d'assurance, incluant des services d'investissement pour la gestion des éléments sous-jacents pour le compte des titulaires de polices dans le cas de contrats avec participation directe. Les sommes comptabilisées durant la période relativement aux services fournis correspondent au total des variations du PCR durant la période en lien avec les services pour lesquels la société s'attend à recevoir une contrepartie. Les produits d'assurance sont principalement constitués de la comptabilisation de la MSC pour les services fournis, des variations de l'ajustement au titre du risque non financier relatif aux services courants ainsi que de la libération des charges attendues afférentes aux sinistres et aux dépenses d'assurance encourus au cours de la période. De plus, une part des produits est constatée de manière systématique sur la base du passage du temps pour le recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. La libération de la MSC dans les produits d'assurance est effectuée en allouant uniformément la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie dans la période courante et à celles qui devraient être fournies dans le futur à l'intérieur du périmètre du contrat.

Contrats d'assurance évalués selon la MRP

Pour les contrats évalués selon la MRP, les produits d'assurance pour la période représentent le montant des primes attendues encaissées attribuables aux services fournis durant la période. Pour les contrats dont la période de couverture est d'un an ou moins, la société alloue les primes attendues sur la base du passage du temps puisque cela représente le modèle prévu de libération du risque durant la période de couverture. Pour les contrats dont la période de couverture est de plus d'un an, l'allocation à chaque période est faite sur la base de l'échéancier attendu des dépenses d'assurance encourues.

Dépenses d'assurance

Les dépenses d'assurance sont composées principalement des sinistres survenus et des autres dépenses d'assurance, de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des pertes sur les contrats déficitaires ainsi que les reprises de telles pertes.

Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance

La société a choisi de présenter les produits et les charges relatifs aux contrats de réassurance, autres que les produits et les charges financiers de réassurance, comme un seul montant net intitulé *Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance* dans *Résultat des activités d'assurance*, qui correspond à la base nette de l'allocation à l'état des résultats des primes de réassurance payées et des montants recouvrables auprès des réassureurs. L'allocation des primes de réassurance payées est reconnue à l'état des résultats au fur et à mesure que la société reçoit des services relatifs aux groupes de contrats de réassurance. Les sommes recouvrées auprès des réassureurs sont composées des flux de trésorerie liés à l'expérience relative aux réclamations ou aux prestations des contrats sous-jacents. L'amortissement de la MSC reflète le modèle attendu de souscriptions relatives aux contrats sous-jacents, considérant que le niveau de services fournis dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits et charges financiers d'assurance et de réassurance

Pour les contrats évalués selon le MGE et lorsqu'il y a un composant de financement important dans les contrats évalués selon la MRP, les produits et les charges financiers provenant des contrats d'assurance et des contrats de réassurance considèrent l'effet de la valeur temps de l'argent, du risque financier et leurs variations durant la période sur la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance et de contrats de réassurance.

Pour les contrats évalués selon la MHV, cela comprend les variations de la juste valeur des éléments sous-jacents, excluant les dépôts et les retraits, et les variations résultant de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur les contrats déficitaires puisque ces effets ne peuvent être compensés par la MSC. Comme mentionné dans la sous-section « Contrats avec participation directe », les *Produits (charges) financiers d'assurance* incluent les effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier sur la part de la société dans la juste valeur des éléments sous-jacents et des flux de trésorerie d'exécution couverts par le programme de couverture dynamique, comme le permet le choix relatif à l'atténuation des risques. Le montant des produits et des charges financiers relatif aux fonds distincts est présenté distinctement à l'état des résultats à titre de *Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts*. La présentation concernant les fonds distincts est décrite plus en détail à la section i) « Fonds distincts » ci-dessus.

La société a fait le choix, à titre de méthode comptable, d'inclure les produits et les charges financiers des contrats d'assurance et de réassurance à l'état des résultats et ne les répartit donc pas entre l'état des résultats et les autres éléments du résultat global. Cette méthode comptable est cohérente avec le fait que les actifs financiers associés sont gérés sur la base de la juste valeur ainsi qu'évalués et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net dans l'état des résultats.

Composants d'investissement et remboursements de primes

Les sommes reçues et les paiements liés aux composants d'investissement ainsi que les remboursements de primes qui répondent à la définition d'un composant d'investissement n'ont une incidence que sur le passif ou l'actif relatifs aux contrats d'assurance et n'ont donc aucun effet sur l'état des résultats.

k) Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts

Le passif relatif aux contrats d'investissement concerne des contrats qui ne comportent pas de risque d'assurance significatif, mais qui comportent un risque financier. Ces contrats sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement liés à l'établissement des contrats et sont ensuite évalués au coût amorti. Le passif est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, que ce soit parce que les obligations relatives à ce type de contrat ont été exécutées, annulées ou ont expiré.

Les dépôts sont classés comme des passifs financiers au coût amorti et sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, les dépôts des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés sur le taux d'intérêt effectif sont comptabilisés à l'état des résultats et présentés dans (*Augmentation*) *diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts*.

l) Autres éléments de passif

La nature des autres éléments de passifs est détaillée à la note 17 « Autres éléments de passif ».

Les passifs financiers inclus dans *Autres éléments de passif* sont classés comme des passifs financiers au coût amorti, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et des titres vendus en vertu de conventions de rachat, qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs de titrisation et les titres vendus en vertu de conventions de rachat ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net puisqu'ils font partie d'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers dont la gestion et la performance sont évaluées sur la base de la juste valeur.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert correspondent à l'obligation de la société de livrer les titres qu'elle a vendus sans en avoir la propriété au moment de la vente.

En vertu des engagements afférents à des titres vendus à découvert, la société effectue des ventes de titres et, simultanément, s'engage à les racheter à court terme, à un prix et à une date déterminés. Les engagements afférents aux titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les intérêts relatifs aux opérations de rachat sont comptabilisés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats.

Les passifs classés ou désignés à la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans la variation de la juste valeur des placements de l'état des résultats. Pour les passifs financiers désignés, lorsque la variation de la juste valeur est attribuable à la variation du risque de crédit de la société, la variation de valeur est présentée dans les états du résultat global. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif financier est réglée, annulée ou arrive à expiration.

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date de début du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Après leur comptabilisation initiale, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Autres charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Autres charges d'exploitation* et dans *Dépenses d'assurance*.

m) Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Le calcul de la charge d'impôts est basé sur le revenu imposable de l'année. Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période en cours et les périodes précédentes sont évalués en fonction du montant qui devrait être versé ou reçu des administrations fiscales en utilisant des taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière. Les impôts différés découlent des différences temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale calculées en utilisant les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que ces différences se résorberont. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, sous réserve de certaines exceptions, ainsi que pour les crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces actifs pourront être imputés. La société évalue tous les éléments probants, tant positifs que négatifs, pour déterminer le montant à comptabiliser.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sous réserve de certaines exceptions, dont celles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, lorsque la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de les compenser pour la même entité juridique et prélevés par la même administration fiscale et si la société a l'intention de régler sur la base du montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Les impôts exigibles et différés sont présentés à l'état des résultats sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont présentés dans *Autres éléments du résultat global* ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, ils sont alors présentés respectivement à l'état du résultat global et à l'état des variations des capitaux propres.

La société est assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu du Canada et des États-Unis. Ces lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par la société et par les administrations fiscales. La provision pour impôts sur le résultat et les impôts différés représentent l'interprétation de la société concernant ces lois fiscales et l'estimation des incidences fiscales présentes et futures relativement aux transactions et aux événements survenus au cours de l'exercice. De plus, des événements futurs, comme des modifications aux lois fiscales, aux règlements sur les impôts ou aux interprétations de ces lois ou de ces règlements, peuvent avoir une incidence importante sur les montants de la charge d'impôts, sur les soldes d'impôts différés et sur le taux d'imposition effectif au cours de l'exercice où ils surviennent.

n) Débentures

La société a choisi de classer ses débentures comme des passifs financiers au coût amorti. La juste valeur, nette des coûts de transaction y afférents, est utilisée pour reconnaître initialement les débentures. Subséquemment, les débentures sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les primes versées lors d'un rachat de débentures sont reconnus à l'état des résultats et présentés dans *Autres charges financières*.

o) Conversion des devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change de fin de période. Les éléments non monétaires de l'état de la situation financière comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change de fin de période, alors que les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur au moment où a lieu chaque transaction. Les profits et les pertes de change résultant de ces conversions sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les états financiers de certaines entités du groupe dont la devise fonctionnelle (la devise du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités) est différente de la devise fonctionnelle de la société mère sont convertis dans la devise de présentation. La conversion des opérations étrangères en devise canadienne est effectuée au taux de change de fin de période en ce qui concerne les éléments d'actif et de passif. La conversion des produits et des charges est effectuée au taux de change moyen. Les profits et les pertes de change ainsi que les résultats de la couverture de certains de ces investissements sont comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global, nets d'impôts*.

p) Autres produits

Les autres produits proviennent principalement de contrats qui satisfont à la définition de contrat de service et comprennent notamment les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds communs de placement de la société et de l'actif des fonds distincts relatifs aux contrats d'investissement de la société, ainsi que les commissions liées aux activités des intermédiaires, les revenus d'administration et les revenus tirés de régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA). Les autres produits sont comptabilisés en fonction des considérations spécifiées dans le contrat avec le client et excluent tout montant reçu au nom de tiers. La nature des activités incluses dans les autres produits représente une seule obligation de prestation (service) qui consiste en une série de services similaires fournis au même client. La société comptabilise les autres produits progressivement à l'état des résultats lorsque le service est rendu et lorsqu'il est peu probable qu'il soit renversé.

q) Avantages postérieurs à l'emploi

La société a établi des régimes à prestations définies et procure d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite aux employés admissibles. Dans certains cas, les retraités admissibles doivent payer une portion des primes pour ces avantages complémentaires. Le coût des régimes de retraite est établi selon la méthode des unités de crédit projetées et selon les meilleures estimations de la direction concernant le taux d'actualisation, la progression des salaires, la mortalité et les coûts prévus des soins de santé. Le coût des prestations définies est divisé en quatre composantes : le coût des services, les intérêts nets et les frais administratifs, qui sont comptabilisés à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance*, et les réévaluations, qui sont inscrites dans *Autres éléments du résultat global*.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, le rendement des actifs du régime (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies) et la variation du plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé, le cas échéant, et sont comptabilisées immédiatement dans *Autres éléments de passif (Autres éléments d'actif)* à l'état de la situation financière et, en contrepartie, dans *Autres éléments du résultat global*. La société a choisi de transférer les montants comptabilisés dans *Autres éléments du résultat global* aux *Résultats non distribués*. Le coût des services passés est reconnu dans *Résultat net* au cours de la période où il y a eu une modification, une réduction ou une liquidation du régime de retraite. L'intérêt net est calculé en multipliant le passif (l'actif) net au titre des prestations définies du début de la période par le taux d'actualisation. La différence entre l'actif des régimes à prestations définies et l'obligation au titre des régimes à prestations définies est constatée à titre d'actif ou de passif dans l'état de la situation financière. Le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations définies est établi en fonction des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour des titres d'emprunt de qualité élevée dont les flux de trésorerie concordent avec les prévisions de paiement des prestations.

En vertu de IFRIC 14 IAS 19 – *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la société doit déterminer si l'actif d'un régime capitalisé lui confère un avantage économique par l'entremise de remboursements par le régime ou sous forme de diminution des cotisations futures au régime. Si tel n'est pas le cas, le passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies doit refléter le plafonnement de l'actif des régimes capitalisés.

r) Paiements fondés sur des actions

i) Régime d'options d'achat d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions est comptabilisé comme des transactions dont le règlement s'effectue en instruments de capitaux propres. Le coût des options accordées est calculé en utilisant la méthode de la juste valeur. Cette dernière est estimée aux dates d'octroi en tenant compte d'un taux de renonciation ainsi qu'en utilisant la méthode de l'acquisition graduelle. Le coût des options d'achat d'actions est comptabilisé comme une charge de rémunération incluse à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation*. Le montant correspondant est inscrit dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres. Pour les options d'achat d'actions annulées avant la date d'acquisition, la dépense de rémunération reconnue précédemment est renversée. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le surplus d'apport est renversé et les actions émises sont créditées au capital social. La rémunération à base d'actions est reconnue à la date d'octroi lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui sont admissibles à la retraite à la date d'octroi et sur une période allant de la date d'octroi à la date d'admissibilité à la retraite lorsqu'elle est octroyée à des membres de la haute direction qui deviendront admissibles à la retraite durant la période d'acquisition.

ii) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La contribution en espèces de la société est inscrite à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance* au moment où les actions ordinaires sont achetées.

iii) Régime d'unités d'actions fictives

Le régime d'unités d'actions fictives est établi sous forme de trésorerie. Son évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. Lors d'une attribution, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif équivalant à la juste valeur des actions ordinaires de la société à l'état de la situation financière. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la valeur des actions ordinaires de la société, et cette variation est comptabilisée dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

iv) Régime d'unités d'intéressement à moyen terme et régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement

Ces régimes sont établis sous forme de trésorerie. Leur évaluation est fondée sur la valeur des actions ordinaires de la société. À chaque date de présentation de l'information financière, la société inscrit une charge à titre de rémunération dans l'état des résultats ainsi qu'un passif à l'état de la situation financière qui équivaut à la juste valeur moyenne des actions ordinaires de la société pour la période de référence. Cette charge est amortie de façon linéaire en fonction du nombre estimatif des droits dont l'acquisition est attendue à la fin de la période d'acquisition des droits. La variation de la juste valeur du passif est comptabilisée dans *Autres charges d'exploitation* et *Dépenses d'assurance* à l'état des résultats.

v) Régime d'unités d'actions restreintes

Le régime d'unités d'actions restreintes est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions dont le règlement s'effectue sous forme de trésorerie. Son évaluation est basée sur la valeur des actions ordinaires d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales du groupe qui ne sont pas sous son contrôle. La juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions restreintes dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la filiale et la variation est inscrite dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

vi) Régime d'actions fictives

Le régime d'actions fictives est comptabilisé à titre de transaction dont le paiement est fondé sur des actions dont le règlement s'effectue sous forme de trésorerie. Son évaluation est basée sur la juste valeur des actions ordinaires de la société. En fonction du nombre estimatif d'unités d'actions fictives dont les droits seront effectivement acquis, la société comptabilise la charge de rémunération dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats ainsi que le passif correspondant à l'état de la situation financière sur la période d'acquisition des droits. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, ce passif est réévalué en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la société et la variation est inscrite dans *Autres charges d'exploitation* à l'état des résultats.

3 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. Des amendements à cette norme ont également été publiés en juin 2020 et décembre 2021 afin d'aider les entités à se préparer pour sa mise en œuvre.</p> <p>La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Conformément aux principes clés de IFRS 17, la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifie comme des contrats d'assurance ceux en vertu desquels la société accepte un risque d'assurance significatif à l'égard d'une autre partie (le titulaire de police) en acceptant d'indemniser le titulaire de police pour un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) qui porterait préjudice au titulaire de police; • sépare les dérivés incorporés spécifiés, les composants d'investissement distincts et les biens et services distincts non liés à des contrats d'assurance et les comptabilise conformément à d'autres normes comptables; • présente, évalue et comptabilise les contrats d'assurance et les contrats de réassurance séparément; • comptabilise et évalue les groupes de contrats d'assurance à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui incorpore toutes les informations disponibles à propos des flux de trésorerie d'exécution, en plus de l'ajustement au titre du risque et la marge sur services contractuels (ou MSC); • comptabilise le profit d'un groupe de contrats d'assurance sur la période où la société fournit une couverture d'assurance, et à mesure que la société est libérée du risque. Si on s'attend à ce qu'un groupe de contrats soit déficitaire durant le reste de sa période de couverture, la société comptabilise la perte immédiatement; • présente séparément les produits d'assurance, les dépenses d'assurance et les charges financières d'assurance, excluant les composants d'investissement; • divulgue de l'information permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'effet que les contrats inclus dans le champ d'application de IFRS 17 ont sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie. <p><i>Incidence</i> : La société a appliqué cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2023, et l'incidence est décrite à la note 4 « Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 ».</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. Des amendements à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> ont également été publiés en octobre 2017 et août 2020 ainsi que des améliorations annuelles des IFRS en mai 2020 afin d'apporter des éclaircissements sur des sujets spécifiques.</p> <p>La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; • propose un nouveau modèle comptable relativement à la comptabilisation des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société est tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; • modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p><i>Incidence</i> : La société a appliqué cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2023, et l'incidence est décrite à la note 4 « Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 ».</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i>, exige que les entités divulguent les informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière prospective.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence significative sur les états financiers de la société.</p>
IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition d'estimations comptables</i>, introduit une définition des estimations comptables et clarifie la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière prospective.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>. L'amendement, intitulé <i>Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique</i>, clarifie la comptabilisation des impôts différés pour des transactions qui donnent lieu à des différences temporaires imposables et déductibles identiques lors de la comptabilisation initiale, comme dans le cas de contrats de location et des obligations relatives au démantèlement. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p> <p><i>Description</i> : Le 23 mai 2023, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>. L'amendement, intitulé <i>Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2</i>, instaure une exemption temporaire aux exigences de comptabilisation et d'informations à fournir sur les actifs et les passifs d'impôts différés découlant du modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Cette exemption obligatoire s'applique immédiatement et rétrospectivement. L'amendement introduit également des obligations d'informations à fournir ciblées pour les périodes au cours desquelles la législation du Pilier 2 est adoptée ou quasi adoptée. Ces obligations d'informations à fournir s'appliquent prospectivement aux états financiers annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Incidence</i> : La société ne comptabilise ni ne divulgue d'informations sur les actifs et les passifs d'impôts différés découlant du modèle de règles du Pilier 2 de l'OCDE, ainsi qu'exigé par l'exemption prévue par cet amendement. La société surveille activement les développements législatifs du gouvernement canadien quant à la mise en œuvre du modèle de règles du Pilier 2 de l'OCDE afin d'évaluer l'impact de cet amendement sur ses états financiers.</p>
--------------------------------------	--

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement, intitulé <i>Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants</i>, touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Les dispositions de cet amendement devaient initialement être appliquées de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, mais le 15 juillet 2020, l'IASB a décidé de reporter la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié un nouvel amendement, <i>Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives en tant que passif courant ou non courant</i>, qui précise les conditions influençant le classement d'un passif lorsqu'une entité doit se conformer à des clauses restrictives dans les douze mois suivant sa date de clôture et clarifie les obligations d'information à fournir par voie de notes. Le récent amendement reporte à nouveau la date d'application des précédents amendements aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, avec une application rétrospective. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé ces amendements et ne prévoit pas d'incidence sur ses états financiers.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i>. L'amendement, intitulé <i>Obligation locative dans une cession-bail</i>, ajoute des exigences relatives à l'évaluation ultérieure d'une obligation locative par un vendeur-preneur dans le cadre d'une transaction de cession-bail comptabilisée à titre de vente afin d'empêcher la comptabilisation d'un gain ou d'une perte relativement au droit d'utilisation conservé. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence sur ses états financiers.</p>
IAS 7 <i>Tableau des flux de trésorerie</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p><i>Description</i> : Le 25 mai 2023, l'IASB a publié un amendement aux normes IAS 7 <i>Tableau des flux de trésorerie</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. L'amendement, intitulé <i>Accords de financement de fournisseurs</i>, exige que les entités divulguent des informations sur les accords de financement des fournisseurs et leurs effets sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité afin d'accroître la transparence sur ce type d'accords. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence sur ses états financiers.</p>
IAS 21 <i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>	<p><i>Description</i> : Le 15 août 2023, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 21 <i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>. L'amendement, intitulé <i>Absence de convertibilité</i>, précise quand une devise est convertible et quand elle ne l'est pas, la façon de déterminer le taux de change lorsque la devise n'est pas convertible, ainsi que les informations additionnelles devant être fournies lorsqu'une devise n'est pas convertible. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

4 › Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9

L'application initiale et simultanée de IFRS 17 *Contrats d'assurance* et de IFRS 9 *Instruments financiers* au 1^{er} janvier 2023 a eu un effet limité sur les capitaux propres de la société à la date de transition, le 1^{er} janvier 2022, soit une augmentation de 10 \$ des capitaux propres aux actionnaires.

Rapprochement de l'état de la situation financière consolidé au 1^{er} janvier 2022

Le tableau suivant présente l'effet des normes IFRS 17 et IFRS 9 sur l'état de la situation financière consolidé à la date de transition. Se référer aux sous-sections intitulées « Effet de l'adoption de IFRS 17 » et « Effet de l'adoption de IFRS 9 » ci-dessous pour avoir plus d'informations.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021	Ajustements IFRS 17	Ajustements IFRS 9	Au 1 ^{er} janvier 2022
Placements	45 651 \$	(182)\$	295 \$	45 764 \$
Actifs relatifs aux contrats d'assurance et de réassurance	2 210	(194)	(3)	2 013
Actif net des fonds distincts	39 577	—	—	39 577
Autres	7 221	(956)	2	6 267
Actif total	94 659 \$	(1 332)\$	294 \$	93 621 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance, de réassurance et d'investissement et dépôts	37 117 \$	4 234 \$	— \$	41 351 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des fonds distincts	39 577	—	—	39 577
Autres	10 720	(5 292)	58	5 486
Passif total	87 414 \$	(1 058)\$	58 \$	86 414 \$
Comptes des contrats avec participation	48 \$	(48)\$	— \$	— \$
Capitaux propres aux actionnaires	7 197	(226)	236	7 207
Capitaux propres totaux	7 245 \$	(274)\$	236 \$	7 207 \$

En conséquence de l'application de IFRS 17 et de IFRS 9, décrite dans les sections suivantes, le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 a diminué, passant de 817 \$ à 309 \$, et le résultat par action ordinaire (de base) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 a diminué, passant de 7,68 dollars à 2,90 dollars. Ces résultats sont liés au contexte de la transition du portefeuille de placements de la société d'une stratégie d'appariement de l'actif et du passif adaptée aux précédentes normes à une stratégie d'appariement de l'actif et du passif adaptée aux nouvelles normes. Cette transition qui s'est produite en 2022 n'était pas entièrement terminée au 31 décembre 2022, ce qui a contribué à une volatilité accrue du résultat net en 2022 puisque l'évaluation se fait dorénavant en vertu des nouvelles normes. Par conséquent, la différence dans le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires s'explique principalement par les différents effets des variations macroéconomiques en vertu des nouvelles normes applicables (IFRS 17 et IFRS 9) et des anciennes normes en vigueur avant la transition (IFRS 4 et IAS 39).

Effet de l'adoption de IFRS 17

Les effets de l'adoption de IFRS 17 ont été comptabilisés par le biais d'ajustements aux *Résultats non distribués* et aux *Comptes des contrats avec participation* et sont divulgués dans les états des variations des capitaux propres consolidés. Les *Résultats non distribués* au 1^{er} janvier 2022 ont été diminués d'un montant de 226 \$ lié aux nouveaux principes de comptabilisation et d'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance, soit 310 \$ avant l'ajustement de 84 \$ sur l'actif d'impôts différés net. De plus, la norme IFRS 17 a amené certains reclassements entre les actifs relatifs aux contrats d'assurance et de réassurance, les passifs relatifs aux contrats d'assurance, de réassurance et d'investissement, les autres éléments d'actif, les autres éléments de passif et les comptes de contrats avec participation qui n'ont pas d'impact sur les capitaux propres aux actionnaires. Le montant de 48 \$ des comptes des contrats avec participation est dorénavant inclus dans le passif relatif aux contrats d'assurance. Au moment de la transition, afin de regrouper les éléments de nature similaire ensemble, la société a choisi de reclasser dans *Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts* un montant de 2 087 \$ relatif à des sommes que la société doit à ses clients qui étaient dans *Autres éléments de passif* avant l'application des nouvelles normes. Tous ces reclassements se trouvent dans la colonne *Ajustements IFRS 17* dans le tableau ci-dessus.

Considérant que l'adoption de IFRS 17 a amené des changements significatifs à la comptabilisation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance, certains chiffres comparatifs ont été retraités et la société a préparé son état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2022. Comme indiqué dans les dispositions transitoires de IFRS 17, la société n'a pas présenté les effets de l'application initiale de IFRS 17 à chaque poste des états financiers affecté.

La nature et les principaux effets des changements de méthodes comptables sont résumés ci-dessous. Des informations plus détaillées sur les choix de méthodes comptables sont décrites à la note 2 « Informations importantes sur les méthodes comptables ».

Transition

Les modifications de méthodes comptables résultant de l'adoption de IFRS 17 ont été appliquées de manière rétrospective dans la mesure où cela s'avérait praticable. À la date de transition, le 1^{er} janvier 2022, la société :

- a identifié, comptabilisé et évalué chaque groupe de contrats d'assurance et de contrats de réassurance comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée sauf si cela était impraticable;
- a décomptabilisé tout solde existant qui n'existerait pas si IFRS 17 avait toujours été appliquée. Les *Primes à recevoir*, les *Comptes à recevoir des réassureurs* et un montant de 566 \$ de *Commissions différées* qui étaient inclus dans *Autres éléments d'actif*, ainsi que les *Primes non acquises*, les *Sommes dues aux réassureurs*, les *Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance* et la *Juste valeur des portefeuilles acquis de contrats d'assurance* qui étaient présentés dans *Autres éléments de passif* ne sont plus présentés séparément. Ces éléments sont dorénavant inclus, pour chaque portefeuille, dans *Actif relatif aux contrats d'assurance*, *Passif relatif aux contrats d'assurance*, *Actif relatif aux contrats de réassurance* ou *Passif relatif aux contrats de réassurance*;
- a comptabilisé toute différence nette en découlant directement dans les capitaux propres.

La société a appliqué deux approches différentes pour évaluer les contrats à la date de transition : l'approche rétrospective complète et l'approche fondée sur la juste valeur.

a) Approche rétrospective complète

Lors de la transition à IFRS 17, la société a appliqué l'approche rétrospective complète, sauf lorsqu'impraticable. L'approche rétrospective complète a été appliquée à tous les groupes de contrats d'assurance et de contrats de réassurance évalués selon la méthode de la répartition des primes et aux contrats d'assurance avec participation directe émis à partir du 1^{er} janvier 2020.

Pour une majorité des groupes de contrats, l'approche rétrospective complète a été impraticable, puisque de l'information raisonnable et justifiable nécessaire pour l'application de cette approche n'était pas disponible sans coût ou effort induit. En effet, les données historiques qui auraient été utilisées dans le calcul du passif relatif aux contrats d'assurance à la date de comptabilisation initiale n'ont pas été collectées conformément aux exigences de la nouvelle norme, qui sont plus granulaires qu'auparavant, et en raison de limitations technologiques et des systèmes. De plus, l'approche rétrospective complète nécessite l'utilisation d'estimations comptables significatives et d'hypothèses de la direction cohérentes avec l'information qui aurait été disponible à la date de comptabilisation initiale, ce qui n'aurait pas pu être possible a posteriori.

b) Approche fondée sur la juste valeur

Conséquemment, la société a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur à la plupart des groupes de contrats, soit à presque tous les contrats d'assurance et à tous les contrats de réassurance émis avant le 1^{er} janvier 2022, y compris aux groupes de contrats d'assurance avec participation directe pour lesquels le choix relatif à l'atténuation des risques a été appliqué. Lors de la détermination de la juste valeur, la société a appliqué les exigences de IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*, sauf celle relative à la valeur minimale des dépôts à vue. La direction exerce son jugement et utilise des estimations pour déterminer la juste valeur. La marge sur services contractuels (ou le composant de perte) du passif au titre de la couverture restante à la date de transition correspond à la différence entre la juste valeur du groupe de contrats d'assurance et les flux de trésorerie d'exécution du groupe évalués à cette date.

La société utilise l'approche fondée sur la valeur d'expertise pour calculer la juste valeur des contrats d'assurance et des contrats de réassurance à la date de transition. Cette technique d'évaluation, une méthode répandue appliquée à travers l'industrie canadienne de l'assurance, établit le prix qu'un acheteur potentiel serait prêt à payer pour acheter un bloc d'affaires dans le cadre d'un transfert ou dans un regroupement d'entreprises. La juste valeur obtenue en vertu de cette approche représente le montant d'actif qui serait nécessaire pour prendre en charge les obligations liées aux contrats, et prend donc en compte les flux de trésorerie d'exécution plus la compensation requise de l'acheteur potentiel pour prendre en charge ces passifs.

Le calcul de la juste valeur implique l'utilisation d'hypothèses qui représentent ce qu'un participant de marché utiliserait pour évaluer les contrats d'assurance. Ces hypothèses s'ajoutent à celles utilisées pour l'évaluation des flux de trésorerie d'exécution. Principalement, les flux de trésorerie d'exécution ont été ajustés pour inclure un niveau raisonnable de charges opérationnelles non reliées aux services d'assurance qu'un participant de marché s'attendrait à encourir, ainsi qu'une compensation attendue, basée sur les exigences en matière de capital, pour la prise de risques inhérents aux contrats d'assurance. Aussi, les taux d'intérêt du marché initiaux ont été utilisés, mais ajustés en fonction de leur évolution à travers le temps pour réinvestissements futurs afin de tenir compte du risque de réinvestissement qu'un participant de marché aurait à prendre en charge.

Aux fins de l'application de l'approche fondée sur la juste valeur, la société a utilisé l'information raisonnable et justifiable disponible à la date de transition pour déterminer tout flux de trésorerie discrétionnaire pour les contrats d'assurance sans participation directe.

Le taux d'actualisation des groupes de contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur a été déterminé à la date de transition et correspond aussi au taux d'intérêt à la comptabilisation initiale pour ces groupes de contrats d'assurance.

À la date de transition, pour les groupes de contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur, la société a regroupé dans le même groupe les contrats émis à plus d'un an d'intervalle puisque l'information fiable pour regrouper les contrats émis à l'intérieur d'un an d'intervalle n'était pas disponible.

Effet de l'adoption de IFRS 9

Avant l'adoption de IFRS 9, la société appliquait IAS 39 *Instruments financiers*. Les exigences de IFRS 9 relatives à la classification et à l'évaluation ainsi que celles relatives à la dépréciation ont été appliquées de manière rétrospective en ajustant les montants de l'état de la situation financière. La société a fait le choix d'appliquer la superposition de classement pour retraiter ses informations comparatives, comme permis par un amendement à IFRS 17. Les effets de l'adoption de IFRS 9 ont été comptabilisés au moyen d'ajustements aux *Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global*, soit une augmentation de 236 \$ des capitaux propres aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 et une augmentation subséquente de 7 \$ des capitaux propres aux actionnaires au 1^{er} janvier 2023.

La nature et les principaux effets des changements de méthodes comptables sont résumés ci-dessous. Des informations plus détaillées sur les choix de méthodes comptables sont décrites à la note 2 « Informations importantes sur les méthodes comptables ».

Superposition de classement

La superposition de classement a été appliquée à tous les actifs financiers, y compris aux actifs décomptabilisés de la période comparative. La société a appliqué les dispositions en matière de dépréciation de IFRS 9 pour la période comparative. Le changement de classement au 1^{er} janvier 2022 a été appliqué avec le classement projeté au 1^{er} janvier 2023. Aucun autre changement de classement des actifs financiers n'a été effectué au 1^{er} janvier 2023.

Classement et évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers peuvent être classés dans trois catégories : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et juste valeur par le biais du résultat net. Une entité peut faire un choix irrévocable lors de la comptabilisation initiale de désigner un instrument financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est généralement basé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré ainsi qu'en fonction des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. IFRS 9 élimine les catégories précédentes de détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et disponibles à la vente.

La société a établi que les placements à court terme, les obligations et les prêts hypothécaires sont gérés et leur rendement est évalué sur la base de la juste valeur. Par conséquent, ils doivent être classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'encaisse, les prêts automobiles et les autres prêts, l'objectif est de percevoir seulement les flux de trésorerie contractuels. Ainsi, ces actifs doivent être classés au coût amorti.

Comptabilité de couverture

À la date de la transition au 1^{er} janvier 2022, la société a mis fin aux relations de comptabilité de couverture de juste valeur suivantes : couverture du risque de taux d'intérêt pour les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et couverture du risque de change pour les actifs classés comme étant disponibles à la vente. La société a aussi mis fin à la relation de couverture de flux de trésorerie suivante : couverture du risque de taux de change relativement à des actifs financiers en devises étrangères. La relation de comptabilité de couverture à laquelle la société a mis fin a été comptabilisée de la même façon que le reclassement de l'actif financier comptabilisé antérieurement comme étant disponible à la vente.

À la date de la première application, le 1^{er} janvier 2023, la société a mis fin à sa relation de comptabilité de couverture de juste valeur pour le risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. Le solde a été reclassé à l'encontre du solde des passifs financiers.

Effet de l'application initiale

Classement des instruments financiers

Le tableau suivant présente les classements et les valeurs comptables des actifs financiers établies antérieurement conformément à la norme IAS 39 ainsi que les nouveaux classements et les nouvelles valeurs comptables établies conformément à IFRS 9, le cas échéant :

(en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2022			
	Valeur comptable sous		Classement sous	
	IAS 39	IFRS 9	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers				
Trésorerie	1 330 \$	1 330 \$	Prêts et créances	Coût amorti
Placements à court terme	216	216	Détenus à des fins de transaction	À la juste valeur par le biais du résultat net
Obligations	24 929	24 929	Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net
Obligations	4 795	4 795	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net
Obligations	255	255	Détenues jusqu'à l'échéance	À la juste valeur par le biais du résultat net
Obligations	2 886	3 148	Prêts et créances	À la juste valeur par le biais du résultat net
Actions	3 357	3 357	Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net
Actions	549	520	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net
Prêts hypothécaires	89	89	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net
Prêts hypothécaires	1 805	1 877	Prêts et créances	À la juste valeur par le biais du résultat net
Prêts automobiles et autres prêts ¹	1 056	1 904	Prêts et créances	Coût amorti
Instruments financiers dérivés	917	917	Détenus à des fins de transaction	À la juste valeur par le biais du résultat net
Autres placements – Billets à recevoir	6	6	Prêts et créances	Coût amorti
Autres placements – Obligations et unités de fonds de placement restreints	92	92	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net
Autres éléments d'actif – Titres acquis en vertu de conventions de revente	—	—	Prêts et créances	À la juste valeur par le biais du résultat net
Total	42 282 \$	43 435 \$		

¹ Au 1^{er} janvier 2022, du montant de 1 040 \$ initialement présenté dans *Avances sur contrats* selon IAS 39 au 31 décembre 2021, un montant de 858 \$ a été reclassé dans *Prêts automobiles et autres prêts* et un montant de 182 \$ a été reclassé dans *Passif (actif) relatif aux contrats d'assurance*.

Les autres placements présentés dans l'état de la situation financière comprennent également les entreprises associées et les partenariats en coentreprise.

(en millions de dollars)	1 ^{er} janvier 2023			
	Valeur comptable sous		Classement sous	
	IAS 39	IFRS 9	IAS 39	IFRS 9
Passifs financiers				
Autres éléments de passif – Passifs de titrisation	453 \$	443 \$	Au coût amorti	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net
Autres éléments de passif – Titres vendus en vertu de conventions de rachat	—	—	Au coût amorti	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net
Autres éléments de passif – Titres vendus à découvert	265	265	Détenus à des fins de transaction	À la juste valeur par le biais du résultat net
Total	718 \$	708 \$		

Les actifs financiers inclus dans *Autres éléments d'actif* et les passifs financiers inclus dans *Autres éléments de passif* qui ne sont pas mentionnés dans les tableaux ci-dessus étaient classés, respectivement, sous IAS 39 comme prêts et créances et au coût amorti et sont classés au coût amorti en vertu de IFRS 9. Il n'y a pas de changement de classement pour les débetures, le passif relatif aux contrats d'investissement, les dépôts ainsi que le passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts.

Dépréciation des instruments financiers

IFRS 9 remplace le modèle des pertes encourues de IAS 39 par un modèle prospectif de pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Pour les instruments financiers dépréciés classés comme étant disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance ou prêts et créances en vertu de IAS 39 et maintenant classés à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de IFRS 9, leur dépréciation se reflète par leur variation de la juste valeur et, par conséquent, ils ne sont plus dépréciés par le biais d'une provision pour perte.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour pertes de crédit établie conformément à IAS 39 et de celle établie conformément à IFRS 9 :

		1 ^{er} janvier 2022		
(en millions de dollars)		Provision pour pertes de crédit en vertu de IAS 39	Ajustement de dépréciation	Provision pour pertes de crédit en vertu de IFRS 9
Actifs financiers				
Prêts automobiles et autres prêts		(28)\$	(10)\$	(38)\$
Total		(28)\$	(10)\$	(38)\$

Rapprochement de la valeur comptable en vertu de IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable de IAS 39 à IFRS 9 par types d'actifs financiers et par classements :

		Obligations – Disponibles à la vente	Obligations – Détenues jusqu'à l'échéance	Obligations – Prêts et créances	Actions – Disponibles à la vente	Prêts hypothécaires – Prêts et créances	Autres placements – Obligations et unités de fonds de placement restreints
(en millions de dollars)							
Sous IAS 39	Solde au 31 décembre 2021	4 795 \$	255 \$	2 886 \$	549 \$	1 805 \$	92 \$
Ajustements IFRS 9	Évaluation	—	—	262	(29) ¹	72	—
À la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de IFRS 9							
	Solde au 1 ^{er} janvier 2022	4 795	255	3 148	520	1 877	92
	Variation de la valeur comptable	(340)	(153)	(330)	(40)	(363)	(20)
À la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de IFRS 9							
	Solde au 1 ^{er} janvier 2023	4 455 \$	102 \$	2 818 \$	480 \$	1 514 \$	72 \$

¹ Le montant de 29 \$ est en lien avec les dérivés incorporés qui ne sont plus séparés du contrat hôte depuis la transition à IFRS 9. Il s'agit d'un reclassement entre actifs financiers et passifs financiers n'ayant aucun effet sur les résultats non distribués à la transition.

Les instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 sont maintenant classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Il n'y a aucun changement à la valeur comptable pour ces instruments.

Les instruments financiers classés comme prêts et créances selon IAS 39 et subséquentement classés au coût amorti selon IFRS 9 n'ont eu aucun changement de valeur comptable autre que la dépréciation calculée.

Les passifs financiers classés au coût amorti en vertu de IAS 39 et maintenant désignés à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de IFRS 9 ont une diminution de 10 \$ de leur valeur comptable. Le changement provient de la différence entre la valeur du coût amorti et la juste valeur des instruments au 1^{er} janvier 2023.

Effet sur les Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global

Tous les ajustements liés à l'évaluation et à la dépréciation sont présentés dans *Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global* d'ouverture en raison de leur application rétrospective au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023.

Le tableau suivant présente le rapprochement des *Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global* d'ouverture :

(en millions de dollars)	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 décembre 2021	4 963 \$	(14)\$	4 949 \$
Effet de l'adoption de IFRS 17 excluant les comptes des contrats avec participation	(226)	—	(226)
Effet de l'adoption de IFRS 9			
Ajustements relatifs au classement et à l'évaluation	403	(69)	334
Ajustements relatifs à la dépréciation	(10)	—	(10)
Autres	—	(3)	(3)
Ajustements d'impôts	(101)	16	(85)
	292	(56)	236
Solde au 1^{er} janvier 2022	5 029	(70)	4 959
Solde au 31 décembre 2022	4 889	21	4 910
Effet de l'adoption de IFRS 9			
Ajustements relatifs au classement et à l'évaluation	10	—	10
Ajustements d'impôts	(3)	—	(3)
	7	—	7
Solde au 1^{er} janvier 2023	4 896 \$	21 \$	4 917 \$

5 › Acquisition d'entreprises

Le 1^{er} juin 2023, la société a procédé à l'acquisition, par l'entremise d'une de ses filiales, d'une participation de 100 % dans Continental-National, LLC, pour un montant de 28 \$ ainsi qu'une contrepartie conditionnelle d'un montant maximal de 8 \$. Continental-National, LLC est une agence spécialisée dans la distribution de garanties automobiles par le biais d'un réseau de concessionnaires aux États-Unis.

La répartition du prix d'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 18 \$ et d'immobilisations incorporelles de 17 \$. Le goodwill est déductible à des fins fiscales.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la société a complété la répartition du prix d'acquisition. Les ajustements apportés lors de la répartition finale, de même que les produits et les résultats nets de la société acquise, n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la société.

6 › Placements et produits de placement nets

a) Valeur comptable et juste valeur

2023

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	373 \$	1 006 \$	— \$	1 379 \$	1 379 \$
Obligations					
Gouvernements	8 957	—	—	8 957	
Municipalités	946	—	—	946	
Sociétés et autres	20 037	—	—	20 037	
	29 940	—	—	29 940	29 940
Actions					
Ordinaires	2 384	—	—	2 384	
Privilégiées	455	—	—	455	
Indices boursiers	297	—	—	297	
Unités de fonds de placement	933	—	—	933	
	4 069	—	—	4 069	4 069
Prêts					
Prêts hypothécaires					
Prêts hypothécaires assurés					
Multirésidentiels	970	—	—	970	
Non résidentiels	2	—	—	2	
	972	—	—	972	
Prêts hypothécaires conventionnels					
Multirésidentiels	210	—	—	210	
Non résidentiels	244	—	—	244	
	454	—	—	454	
	1 426	—	—	1 426	
Prêts automobiles	—	1 395	—	1 395	
Autres prêts	—	839	—	839	
	1 426	2 234	—	3 660	3 653
Instruments financiers dérivés	1 787	—	—	1 787	1 787
Autres placements	45	3	124	172	172
Immeubles de placement	—	—	1 611	1 611	1 644
Total des placements	37 640 \$	3 243 \$	1 735 \$	42 618 \$	42 644 \$

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	238 \$	1 120 \$	— \$	1 358 \$	1 358 \$
Obligations					
Gouvernements	7 831	—	—	7 831	
Municipalités	685	—	—	685	
Sociétés et autres	17 601	—	—	17 601	
	26 117	—	—	26 117	26 117
Actions					
Ordinaires	2 461	—	—	2 461	
Privilégiées	485	—	—	485	
Indices boursiers	289	—	—	289	
Unités de fonds de placement	793	—	—	793	
	4 028	—	—	4 028	4 028
Prêts					
Prêts hypothécaires					
Prêts hypothécaires assurés					
Multirésidentiels	1 107	—	—	1 107	
Non résidentiels	3	—	—	3	
	1 110	—	—	1 110	
Prêts hypothécaires conventionnels					
Multirésidentiels	220	—	—	220	
Non résidentiels	262	—	—	262	
	482	—	—	482	
	1 592	—	—	1 592	
Prêts automobiles	—	1 184	—	1 184	
Autres prêts	—	928	—	928	
	1 592	2 112	—	3 704	3 730
Instruments financiers dérivés	990	—	—	990	990
Autres placements	72	2	489	563	563
Immeubles de placement	—	—	1 804	1 804	1 837
Total des placements	33 037 \$	3 234 \$	2 293 \$	38 564 \$	38 623 \$

Les autres placements sont constitués d'obligations et d'unités de fonds de placement qui représentent des placements restreints, de billets à recevoir ainsi que de placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les obligations et les unités de fonds de placement sont classées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les billets à recevoir sont classés au coût amorti. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, sont présentés dans la colonne *Autres*.

La juste valeur des immeubles de placement est de 1 644 \$ (1 837 \$ en 2022) et est constituée des immeubles de placement de 1 611 \$ (1 804 \$ en 2022) et de la linéarisation des loyers de 33 \$ (33 \$ en 2022). La linéarisation des loyers représente le revenu locatif total prévu par le bail, réparti uniformément sur la durée de ce dernier, en utilisant un taux moyen qui tient compte des loyers à titre gratuit et des autres avantages octroyés aux locataires. Les montants relatifs à la linéarisation des loyers sont présentés à la note 10 « Autres éléments d'actif ». Les revenus locatifs nets des immeubles de placement sont présentés dans le tableau des « Produits de placement nets » à la section c) de la présente note.

Les *Produits de placement nets* comprennent les dépenses d'immeubles de placement et les dépenses relatives aux placements, telles que les charges d'intérêts sur le passif de titrisation et les intérêts relatifs aux opérations de revente et de rachat. D'autres frais de placement sont présentés dans *Autres charges d'exploitation* à la note 23 « Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation ».

Le tableau ci-dessus comprend les postes sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe liés aux fonds généraux. La composition et la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe sont les suivantes :

(en million de dollars)	2023	2022
Trésorerie et placements à court terme	3 \$	3 \$
Obligations	456	443
Actions	116	73
Prêts	59	30
Instruments financiers dérivés	4	1
Immeubles de placement	20	18
	658 \$	568 \$

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 29 % au 31 décembre 2023 (25 % et 50 % au 31 décembre 2022). La valeur comptable de ces placements au 31 décembre 2023 est de 124 \$ (489 \$ au 31 décembre 2022). La quote-part du résultat net et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 correspond à une perte de 37 \$ (profit de 96 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

c) Produits de placement nets

2023

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme				
Intérêts	2 \$	114 \$	— \$	116 \$
Variation de la juste valeur	15	—	—	15
Obligations				
Intérêts	1 192	—	—	1 192
Variation de la juste valeur	1 339	—	—	1 339
Actions				
Dividendes	262	—	—	262
Variation de la juste valeur	137	—	—	137
Prêts hypothécaires				
Intérêts	52	—	—	52
Variation de la juste valeur	23	—	—	23
Prêts automobiles et autres prêts				
Intérêts	—	206	—	206
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(68)	—	(68)
Instruments financiers dérivés				
Intérêts	106	—	—	106
Variation de la juste valeur	730	—	—	730
Autres placements				
	(35)	15	12	(8)
Immeubles de placement				
Revenus locatifs	—	—	189	189
Variation de la juste valeur	—	—	(178)	(178)
Dépenses d'immeubles de placement	—	—	(102)	(102)
Dépenses relatives aux placements				
	(25)	—	(3)	(28)
Total des produits de placement nets				
	3 798 \$	267 \$	(82)\$	3 983 \$
Intérêts	1 246 \$	320 \$	— \$	1 566 \$
Dividendes	262	—	—	262
Instruments financiers dérivés	106	—	—	106
Revenus locatifs nets	—	—	87	87
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(68)	—	(68)
Autres produits et dépenses	(31)	15	9	(7)
Intérêts et autres produits tirés des placements				
	1 583	267	96	1 946
Trésorerie et placements à court terme	15	—	—	15
Obligations	1 339	—	—	1 339
Actions	137	—	—	137
Prêts	23	—	—	23
Instruments financiers dérivés	730	—	—	730
Immeubles de placement	—	—	(178)	(178)
Autres	(29)	—	—	(29)
Variation de la juste valeur des placements				
	2 215	—	(178)	2 037
Total des produits de placement nets				
	3 798 \$	267 \$	(82)\$	3 983 \$

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Autres	Total
Trésorerie et placements à court terme				
Intérêts	— \$	53 \$	— \$	53 \$
Variation de la juste valeur	6	—	—	6
Obligations				
Intérêts	981	—	—	981
Variation de la juste valeur	(7 580)	—	—	(7 580)
Actions				
Dividendes	346	—	—	346
Variation de la juste valeur	(446)	—	—	(446)
Prêts hypothécaires				
Intérêts	61	—	—	61
Variation de la juste valeur	(118)	—	—	(118)
Prêts automobiles et autres prêts				
Intérêts	—	174	—	174
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(62)	—	(62)
Instruments financiers dérivés				
Intérêts	18	—	—	18
Variation de la juste valeur	(1 784)	—	—	(1 784)
Autres placements				
	(65)	7	234	176
Immeubles de placement				
Revenus locatifs	—	—	185	185
Variation de la juste valeur	—	—	(139)	(139)
Dépenses d'immeubles de placement	—	—	(101)	(101)
Dépenses relatives aux placements				
	(5)	(33)	(3)	(41)
Total des produits de placement nets				
	(8 586)\$	139 \$	176 \$	(8 271)\$
Intérêts	1 042 \$	227 \$	— \$	1 269 \$
Dividendes	346	—	—	346
Instruments financiers dérivés	18	—	—	18
Revenus locatifs nets	—	—	84	84
Dotation à la provision pour pertes de crédit	—	(62)	—	(62)
Autres produits et dépenses	4	(26)	231	209
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 410	139	315	1 864
Trésorerie et placements à court terme	6	—	—	6
Obligations	(7 580)	—	—	(7 580)
Actions	(446)	—	—	(446)
Prêts	(118)	—	—	(118)
Instruments financiers dérivés	(1 784)	—	—	(1 784)
Immeubles de placement	—	—	(139)	(139)
Autres	(74)	—	—	(74)
Variation de la juste valeur des placements	(9 996)	—	(139)	(10 135)
Total des produits de placement nets				
	(8 586)\$	139 \$	176 \$	(8 271)\$

7 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur nominale de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si les cours sur les marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et des prêts automobiles est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts comparables et qui sont ajustés en fonction du risque de crédit et de la durée. Les autres prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils sont garantis et peuvent être remboursés à tout moment. La juste valeur des autres prêts correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations reposent sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles reposent sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est déterminée en fonction du type de placement. En ce qui a trait aux billets à recevoir et aux placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, leur juste valeur est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments. Les obligations qui sont des placements restreints sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations. Les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont, quant à elles, évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des titres acquis en vertu de conventions de revente est évaluée comme étant la valeur de la contrepartie payée additionnée des intérêts courus. La juste valeur des autres éléments d'actif est approximativement la même que la valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des attentes de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement. Au cours de l'année, 96 % du portefeuille des immeubles de placement a été évalué par des évaluateurs indépendants (100 % en 2022).

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 9 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée dans la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des titres vendus en vertu de conventions de rachat, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des titres vendus en vertu de conventions de rachat est évaluée comme étant la valeur de la contrepartie reçue additionnée des intérêts courus.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes. La juste valeur des passifs de titrisation est présentée à la note 8 « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » à la section b) iii) « Autre information sur le risque de crédit ».

Au 31 décembre 2023, la juste valeur de la dette hypothécaire est de 3 \$ (3 \$ au 31 décembre 2022). Elle est garantie par un immeuble de placement qui a une valeur comptable de 52 \$ (42 \$ au 31 décembre 2022), porte un intérêt de 2,370 % et vient à échéance le 27 septembre 2028. La dépense d'intérêts hypothécaires est inférieure à 1 \$ (inférieure à 1 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). La valeur comptable de la dette hypothécaire est présentée à la note 17 « Autres éléments de passif ».

Débetures – La juste valeur des débetures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments. La juste valeur des débetures est présentée à la note 18 « Débetures ».

Passif relatif aux contrats d'investissement, Dépôts et Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts – La juste valeur de ces contrats d'investissement est déterminée à l'aide des paramètres de l'entente conclue entre la société et le titulaire de police pour ce type de contrat. Le passif relatif aux contrats d'investissement représente le solde dû au titulaire de police. La société assume que la juste valeur des dépôts à vue dont l'échéance n'est pas déterminée correspond à la valeur comptable de ces derniers. La juste valeur estimée des dépôts à terme à taux fixe est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts présentant des conditions et des risques similaires.

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.

Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, des placements à court terme ainsi que de certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.

Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation pour lesquelles on a recours à des paramètres importants non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

	2023			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme	— \$	373 \$	— \$	373 \$
Obligations				
Gouvernements	—	8 858	99	8 957
Municipalités	—	946	—	946
Sociétés et autres	—	16 879	3 158	20 037
	—	26 683	3 257	29 940
Actions	1 653	346	2 070	4 069
Prêts hypothécaires	—	1 426	—	1 426
Instruments financiers dérivés	86	1 701	—	1 787
Autres placements	—	45	—	45
Immeubles de placement	—	—	1 611	1 611
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 739	30 574	6 938	39 251
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	32 421	8 467	915	41 803
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	34 160 \$	39 041 \$	7 853 \$	81 054 \$
	2022 ¹			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme	— \$	238 \$	— \$	238 \$
Obligations				
Gouvernements	—	7 731	100	7 831
Municipalités	—	685	—	685
Sociétés et autres	—	14 921	2 680	17 601
	—	23 337	2 780	26 117
Actions	1 515	346	2 167	4 028
Prêts hypothécaires	—	1 592	—	1 592
Instruments financiers dérivés	37	952	1	990
Autres placements	—	72	—	72
Immeubles de placement	—	—	1 804	1 804
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 552	26 537	6 752	34 841
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	28 157	8 117	802	37 076
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	29 709 \$	34 654 \$	7 554 \$	71 917 \$

¹ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la société a modifié la présentation de l'information sur la hiérarchie des justes valeurs, afin d'effectuer une mise à niveau selon les pratiques observées sur le marché. Les données de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant. Un montant de 1 599 \$ d'obligations gouvernementales (présentées dans les obligations gouvernementales désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et dans les disponibles à la vente ainsi que dans les instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts) et un montant de 15 \$ d'autres placements ont donc été reclassés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2022. De plus, la société a modifié la présentation d'un montant de 25 \$ au 31 décembre 2022 d'obligations de sociétés à prêts hypothécaires afin de les présenter en fonction de leur nature contractuelle et pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période courante. Cet ajustement a modifié du même montant les niveaux 2 et 3. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (23 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Les transferts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 provenaient des instruments financiers des fonds distincts pour un montant de 15 \$ et des obligations pour un montant de 8 \$. La juste valeur des instruments financiers des fonds distincts et des obligations était évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, leur prix était resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, a donné lieu à un transfert.

Les transferts du niveau 3 au niveau 2 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 s'élevaient à 15 \$ (8 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Ces transferts provenaient des obligations. La juste valeur de ces obligations était évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers et provenait d'un prix obtenu depuis moins de 30 jours.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Les transferts pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 provenaient des instruments financiers des fonds distincts. La juste valeur de ces instruments était évaluée au cours du marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, leur prix était resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, a donné lieu à un transfert.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, la société a procédé à des transferts au niveau 3 d'immeubles à usage propre vers des immeubles de placement relativement à un changement d'usage des immeubles. La juste valeur des immeubles en date des transferts a été évaluée à 14 \$ (53 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Les ajustements liés aux réévaluations de 3 \$ avant impôts (3 \$ après impôts) ont été inscrits à l'état du résultat global dans *Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement* (26 \$ avant impôts (22 \$ après impôts) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

2023							
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2022	Profits (pertes) au résultat net	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3 et reclassements	Solde au 31 décembre 2023	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations	2 780 \$	75 \$	556 \$	(139)\$	(15)\$	3 257 \$	71 \$
Actions	2 167	(286)	305	(116)	—	2 070	(82)
Instruments financiers dérivés	1	(1)	—	—	—	—	(1)
Immeubles de placement	1 804	(178)	47	(76)	14	1 611	(180)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	6 752	(390)	908	(331)	(1)	6 938	(192)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	802	34	144	(65)	—	915	24
Total	7 554 \$	(356)\$	1 052 \$	(396)\$	(1)\$	7 853 \$	(168)\$
2022							
(en millions de dollars)	Solde au 1 ^{er} janvier 2022	Profits (pertes) au résultat net	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3 et reclassements	Solde au 31 décembre 2022	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations	3 051 \$	(555)\$	690 \$	(406)\$	— \$	2 780 \$	(556)\$
Actions	1 830	166	276	(105)	—	2 167	168
Instruments financiers dérivés	3	(2)	—	—	—	1	(2)
Immeubles de placement	1 870	(139)	23	(3)	53	1 804	(139)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	6 754	(530)	989	(514)	53	6 752	(529)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts	508	46	258	(27)	17	802	39
Total	7 262 \$	(484)\$	1 247 \$	(541)\$	70 \$	7 554 \$	(490)\$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, un montant de 47 \$ (23 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022) inscrit à titre d'*Achats* d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement* et un montant de 14 \$ (53 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022) inscrit à titre de *Transferts au (du) niveau 3 et reclassements* correspond à des reclassements d'immobilisations corporelles vers les *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

Les *Profits (pertes) au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement nets* à l'état des résultats, à l'exception de ceux relatifs à l'actif net des fonds distincts, qui sont présentés dans *Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts* à l'état des résultats.

Évaluation des actifs de niveau 3

La principale donnée non observable utilisée lors de l'évaluation des obligations au 31 décembre 2023 correspond aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 0,85 % et 8,23 % (1,31 % et 3,09 % au 31 décembre 2022). Les primes de risque de crédit et de liquidité correspondent à la différence entre le rendement attendu d'un actif et le taux d'intérêt sans risque. Cette différence représente une compensation supplémentaire pour le risque de défaut de l'emprunteur et l'absence de marchés actifs pour vendre les actifs financiers. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une diminution (augmentation) des primes de risque de crédit et de liquidité entraînera une augmentation (diminution) de la juste valeur des obligations.

La principale donnée non observable utilisée lors de l'évaluation des actions au 31 décembre 2023 correspond à 100 % de la valeur de l'actif net des actions détenues par la société, qui est fournie par le commandité des sociétés en commandite ou les gestionnaires de fonds. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur estimative de l'actif moins la juste valeur du passif divisée par le nombre d'actions en circulation d'un fonds ou d'une société en commandite.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 31 décembre 2023 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,75 % et 8,75 % (5,00 % et 8,25 % en 2022), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 5,00 % et 7,75 % (4,25 % et 7,25 % en 2022). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que sur la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final entraînera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

Considérant la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société évalue l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur. Au 31 décembre 2023, l'utilisation d'hypothèses différentes entraînerait une variation raisonnable de la juste valeur de plus 162 \$ ou moins 147 \$ pour les obligations, de plus ou moins 104 \$ pour les actions et de plus 74 \$ ou moins 76 \$ pour les immeubles de placement.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe et évalue certains de ses instruments financiers au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

2023				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés au coût amorti				
Prêts automobiles et autres prêts	— \$	2 227 \$	— \$	2 227 \$
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	2 227 \$	— \$	2 227 \$
2022				
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Classés au coût amorti				
Prêts automobiles et autres prêts	— \$	2 138 \$	— \$	2 138 \$
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	2 138 \$	— \$	2 138 \$

Passifs financiers

Le tableau suivant présente la juste valeur des passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et de ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

	Au 31 décembre 2023			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	— \$	329 \$	— \$	329 \$
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	—	10	—	10
Passifs de titrisation	—	259	—	259
Instruments financiers dérivés	50	737	—	787
Total des passifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net	50 \$	1 335 \$	— \$	1 385 \$
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Dette hypothécaire	— \$	3 \$	— \$	3 \$
Débtures	—	1 464	—	1 464
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	5 836	—	5 836
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	—	11 636	—	11 636
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	18 939 \$	— \$	18 939 \$
	Au 31 décembre 2022			
(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	48 \$	217 \$	— \$	265 \$
Instruments financiers dérivés	6	1 459	—	1 465
Total des passifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net	54 \$	1 676 \$	— \$	1 730 \$
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	— \$	443 \$	— \$	443 \$
Dette hypothécaire	—	3	—	3
Débtures	—	1 407	—	1 407
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	4 259	—	4 259
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	—	10 433	—	10 433
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	16 545 \$	— \$	16 545 \$

Au 1^{er} janvier 2022

(en millions de dollars)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	94 \$	168 \$	— \$	262 \$
Instruments financiers dérivés	79	418	—	497
Total des passifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net	173 \$	586 \$	— \$	759 \$
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	— \$	780 \$	— \$	780 \$
Dette hypothécaire	—	71	—	71
Débitures	—	1 484	—	1 484
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	—	4 026	—	4 026
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	—	10 885	—	10 885
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	17 246 \$	— \$	17 246 \$

8 › Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance

Une gestion des risques efficace repose sur l'identification, l'évaluation, la mesure, la compréhension, la gestion, la surveillance et la communication des risques auxquels la société est exposée dans le cours de ses activités. La gestion des risques est constituée d'un ensemble d'objectifs, de politiques et de procédures qui sont approuvés par le conseil d'administration et mis en application par les dirigeants de la société. Les principales politiques et pratiques de gestion des risques font l'objet de révisions annuelles, ou plus fréquemment lorsque cela est jugé pertinent. De l'information plus détaillée concernant les principes, les responsabilités ainsi que les principales mesures et pratiques de gestion de la société en matière de gestion des risques sur les instruments financiers est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion 2023* aux pages 69 à 82. L'information présentée en ombragé sur ces mêmes pages est considérée comme partie intégrante des présents états financiers. Les risques financiers les plus importants que doit gérer la société concernant les instruments financiers et les contrats d'assurance sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des prix du marché des actifs et des passifs. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit

Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit est le risque de perte financière associé aux fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts de crédit. L'incertitude liée à la fluctuation des taux d'intérêt est que des pertes ou des gains économiques peuvent survenir à la suite du désinvestissement ou du réinvestissement de flux de trésorerie futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur les instruments financiers et les contrats d'assurance.

La société gère le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit au moyen de politiques de gestion des risques et de placement qui sont mises à jour périodiquement. Pour bien gérer le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit ainsi que la disponibilité des fonds, la société utilise un portefeuille d'actifs qui reproduit étroitement ses passifs jusqu'à leur expiration ainsi que leur profil de risque. Les actifs sont choisis en fonction de leur montant, de leur flux de trésorerie et de leur rendement afin de correspondre aux caractéristiques des passifs répliqués. La société utilise aussi des instruments financiers dérivés comme outils complémentaires de gestion. Les méthodes comptables utilisées pour les instruments financiers dérivés détenus à des fins de réplication correspondent à celles utilisées pour les éléments sous-jacents. Ainsi, toute variation de la juste valeur des actifs maintenus à des fins de réplication aura un effet sur la situation financière de la société et sur sa capacité à faire face à ses obligations. Cet effet sera compensé en partie par la variation des passifs répliqués, basée sur leurs propres caractéristiques. Le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance comprend principalement des produits d'assurance et des rentes qui sont des engagements à très long terme. La société privilégie une stratégie d'investissement qui vise à atteindre un équilibre entre l'optimisation du rendement après impôts et la protection du capital puisqu'il est impossible d'appliquer une stratégie de réplication complète en raison d'un manque de disponibilité de titres à revenu fixe comportant de telles échéances. Le risque de taux d'intérêt résiduel est conforme à la gestion interne des risques et aux politiques de placement.

Certains contrats d'assurance émis par la société contiennent des garanties de taux d'intérêt pour lesquels la société couvre son exposition la plus volatile au moyen d'instruments financiers dérivés. La société n'a pas de concentration importante de risque de taux d'intérêt découlant de ces garanties.

Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit découle, entre autres, de l'incertitude des taux d'intérêt et des écarts de crédit futurs auxquels les placements venant à échéance seront réinvestis. Le tableau suivant fournit des informations sur les dates d'échéance des placements de la société soumis au risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit. La plupart des autres prêts n'ont pas de date d'échéance; par conséquent, ils sont exclus du tableau suivant. Ils représentent un montant de 838 \$ au 31 décembre 2023 (927 \$ au 31 décembre 2022).

(en million de dollars)	2023		2022	
	Obligations	Prêts	Obligations	Prêts
Échéance de 1 an et moins	1 681 \$	371 \$	810 \$	300 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	2 172	1 356	2 854	1 473
Échéance de plus de 5 ans jusqu'à 10 ans	3 213	1 011	4 169	848
Échéance de plus de 10 ans	22 874	84	18 284	156
Total	29 940 \$	2 822 \$	26 117 \$	2 777 \$

Au 31 décembre 2023, le taux de rendement effectif se situe entre 0,00 % et 12,00 % (0,00 % et 12,78 % au 31 décembre 2022) pour les obligations, entre 0,97 % et 9,00 % (0,85 % et 7,50 % au 31 décembre 2022) pour les prêts hypothécaires, entre 0,49 % et 34,99 % (0,49 % et 34,99 % au 31 décembre 2022) pour les prêts automobiles et entre 0,00 % et 12,00 % (0,00 % et 12,00 % au 31 décembre 2022) pour les autres prêts.

Risque relatif au taux d'actualisation ultime

La société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la société.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions représente le risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de fluctuation des paramètres de marchés boursiers. La société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : a) des produits sur les actifs détenus dans le fonds général; b) des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts; et c) des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Garanties liées aux fonds distincts

Un fonds distinct est un type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance. De plus, pour certains produits, une garantie peut s'appliquer lors d'un retrait partiel. En raison de la volatilité inhérente aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit et aux marchés boursiers, la société est exposée au risque que la valeur marchande des fonds distincts soit inférieure à leur valeur minimale garantie au moment où la garantie devient applicable et qu'elle doit alors compenser l'épargnant pour la différence sous la forme d'une prestation.

La société a mis en place un programme de couverture dynamique pour l'ensemble des garanties de retrait minimum et pour toutes les garanties à l'échéance offertes par le secteur d'activité de la Gestion de patrimoine. Dans ce programme, une grande partie des variations de la valeur économique des passifs est compensée par les variations des actifs détenus. Le programme de couverture dynamique n'est pas conçu pour éliminer complètement les risques associés aux garanties couvertes.

Un certain nombre de facteurs peuvent modifier la qualité de la couverture et entraîner potentiellement un gain ou une perte dans le compte de résultat. La juste valeur des actifs sous-jacents des garanties couvertes représente 6 041 \$ au 31 décembre 2023 (6 172 \$ au 31 décembre 2022). De l'information plus détaillée sur le programme de couverture dynamique est présentée en ombragé à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* à la page 74.

Le passif lié aux garanties des fonds distincts accordées par la société est présenté dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*.

Risque de taux de change

Le risque de taux de change correspond au risque de changement de la valeur des investissements et autres actifs en raison de changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des taux de change.

La société a adopté comme politique de ne pas conserver de risque important lié aux taux de change. À cet effet, les éléments de passif sont généralement appariés avec des éléments d'actif exprimés dans la même devise, sinon, des instruments financiers dérivés sont utilisés afin de réduire l'exposition nette aux taux de change. Afin de se protéger contre le risque de taux de change, la société utilise également la comptabilité de couverture afin de limiter l'effet de la variation des capitaux propres principalement à l'égard d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie fonctionnelle de la société. L'information relative à la comptabilité de couverture est présentée à la note 9 « Instruments financiers dérivés ». Le risque de change résiduel n'a pas d'effet important sur les états financiers consolidés de la société et peut être évalué dans les états consolidés du résultat global.

a) i) Sensibilités immédiates relatives au risque de marché

Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit

Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Les tableaux suivants présentent l'impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) des :

Taux d'intérêt

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	— \$	(25)\$	50 \$	(75)\$
Capitaux propres	(50)	25	50	(50)
Marge sur services contractuels	(25)	25	(25)	25

Écarts de crédit des obligations de sociétés

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	— \$	(25)\$	— \$	(25)\$
Capitaux propres	(75)	50	—	(25)
Marge sur services contractuels	—	—	—	—

Écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net	(25)\$	25 \$	(25)\$	— \$
Capitaux propres	—	—	(25)	—
Marge sur services contractuels	(100)	75	(100)	75

Les sensibilités relatives aux taux d'intérêt, aux écarts de crédit des obligations de sociétés et aux écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque au 31 décembre 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime

Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime utilisée pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Le tableau suivant présente l'impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative au taux d'actualisation ultime (valeurs arrondies aux 10 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base
Résultat net	(50)\$	50 \$	(50)\$	60 \$
Capitaux propres	(50)	50	(50)	60
Marge sur services contractuels	—	—	—	—

Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques

Une analyse de la sensibilité de la société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette. Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Les tableaux suivants présentent l'impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2023			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net	(150)\$	(75)\$	100 \$	200 \$
Capitaux propres	(225)	(100)	125	275
Marge sur services contractuels	(500)	(200)	175	450

(en millions de dollars)	2022			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net	(75)\$	(25)\$	25 \$	75 \$
Capitaux propres	(75)	(25)	25	75
Marge sur services contractuels	(425)	(175)	200	500

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de l'exercice, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe

Une analyse de la sensibilité de la société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures. L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi. L'impact sur la marge sur services contractuels est avant impôts.

Le tableau suivant présente l'impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe sur les actions de sociétés privées, les immeubles de placement et les infrastructures (valeurs arrondies aux 25 millions de dollars les plus près) :

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
Résultat net	(275)\$	275 \$	(300)\$	300 \$
Capitaux propres	(300)	300	(300)	300
Marge sur services contractuels	—	—	—	—

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière liée au défaut de remboursement, par un emprunteur ou une contrepartie, de ses obligations aux échéances prévues.

Ce risque provient principalement du crédit accordé sous forme de prêts et d'obligations de sociétés, mais aussi de l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux réassureurs qui partagent les engagements de la société envers les titulaires de polices. Le risque de crédit maximal associé aux instruments financiers correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise.

Le risque de crédit peut également survenir lorsqu'il y a une concentration des investissements dans des entités qui présentent des caractéristiques similaires ou qui exercent des activités dans un même secteur ou dans une même région géographique ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité.

La société dispose d'une politique de gestion des risques et d'une politique de risque de crédit qui prévoient l'attribution de cotes de crédit internes pour les placements n'ayant aucune cote de crédit attribuée par une agence de notation reconnue. La société établit des politiques de placement et de crédit qui sont revues, mises à jour régulièrement et approuvées par le conseil d'administration. Conséquemment, la société gère le risque de crédit en se conformant à ces politiques qui définissent des limites quant aux risques de crédit selon les caractéristiques des contreparties. La société exige une diversification prudente des portefeuilles de crédit, l'utilisation d'un mécanisme de suivi reposant sur des procédures de tarification et d'octroi de crédit et une revue régulière de son évaluation des risques après l'octroi initial du crédit. De plus, la société exige une révision et une vérification indépendantes de son programme de gestion du risque de crédit et communique au conseil d'administration les résultats du programme de suivi, de la révision et de la vérification. Le risque de crédit relatif aux instruments financiers dérivés est présenté à la note 9 « Instruments financiers dérivés ».

La société a adopté une politique de gestion du risque lié à la réassurance, telle que mentionnée à la note 14 « Gestion du risque d'assurance », qui évite la concentration du risque. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés de manière cohérente avec le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance sous-jacent et conformément aux contrats de réassurance. Bien que la société dispose de contrats de réassurance, elle n'est pas dégagée de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est, par conséquent, exposée au risque de crédit lié aux montants cédés aux réassureurs, dans la mesure où ces derniers seraient incapables de respecter leurs obligations en vertu de leurs contrats de réassurance. Les contrats de réassurance de la société sont diversifiés de sorte que la société ne dépende pas d'un seul réassureur ni d'un seul contrat de réassurance.

b) i) Indicateurs de la qualité du crédit**Obligations par niveaux de qualité**

(en millions de dollars)	2023	2022
AAA	1 975 \$	1 606 \$
AA	8 691	7 920
A	11 291	9 985
BBB	7 806	6 357
BB et moins	177	249
Total	29 940 \$	26 117 \$

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 1 981 \$ au 31 décembre 2023 (1 772 \$ au 31 décembre 2022).

Prêts

(en millions de dollars)	2023	2022
Prêts hypothécaires assurés	972 \$	1 110 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	454	482
Prêts automobiles et autres prêts	2 234	2 112
Total	3 660 \$	3 704 \$

La qualité du crédit des prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

Instruments financiers dérivés

Le risque de crédit auquel des instruments financiers dérivés exposent la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats. La société utilise les mêmes critères de sélection que ceux dont elle se sert pour les investissements dans des titres obligataires. Au 31 décembre 2023, toutes les contreparties des contrats d'instruments financiers dérivés ont une cote de crédit de niveau AA- ou supérieur (AA- ou supérieur au 31 décembre 2022).

Contrats de réassurance

La société conclut des contrats de réassurance après avoir analysé la santé financière des réassureurs et effectue un suivi régulier de la situation de ceux-ci. Elle peut avoir recours à des lettres de crédit et au dépôt de sommes d'argent dans des comptes en fiducie pour éliminer certains risques. Les contrats de réassurance qui ne comportent pas de telles mesures d'atténuation du risque sont conclus avec des réassureurs bien établis et bien cotés. Les contrats de réassurance de la société sont conclus avec des réassureurs qui ont une cote de crédit minimale de A- dans une proportion de 97 % au 31 décembre 2023 (99 % au 31 décembre 2022).

b) ii) Provision pour pertes de crédit

Afin de gérer le risque de crédit, la société évalue, entre autres, la capacité de l'emprunteur à effectuer les paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts. La société effectue un suivi mensuel afin de s'assurer que les flux de trésorerie stipulés au contrat sont recouverts en temps opportun et elle prend les mesures nécessaires pour recouvrir les montants en souffrance. De plus, la société identifie les emprunteurs dont la situation financière semble instable et classe chaque prêt au coût amorti dans l'une des listes suivantes :

Liste de suivi – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur nécessitent un suivi.

Liste des emprunteurs sous surveillance – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs de capital et d'intérêts est raisonnablement assuré, mais des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur nécessitent un suivi accru. Un prêt est déplacé de la liste de suivi à la liste des emprunteurs sous surveillance lorsque des changements dans les faits et les circonstances propres à l'emprunteur ont pour effet d'accroître la probabilité que ce prêt subisse un événement générateur de pertes dans un avenir rapproché.

Liste des prêts dépréciés – Le recouvrement des paiements contractuels courants et futurs du capital et des intérêts n'est plus assuré. En ce qui a trait aux prêts classés au coût amorti, ils sont présentés au net de la provision pour pertes de crédit.

Augmentation significative du risque de crédit

Pour déterminer si, à la date de clôture, le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale, la société fonde son évaluation sur l'évolution du risque de défaut sur la durée de vie prévue de l'instrument financier, ce qui nécessite un jugement important. À cette fin, la société compare la probabilité de défaut de l'instrument financier à la date de clôture avec la probabilité de défaut à la date de comptabilisation initiale. Aux fins de cette évaluation, la société prend en compte des informations quantitatives et qualitatives ainsi que des informations sur les conditions économiques futures dans la mesure où elles affectent l'évaluation de la probabilité de défaut de l'instrument financier.

Quel que soit le résultat de l'évaluation ci-dessus, tous les instruments financiers en retard de 30 jours ou plus sont généralement considérés comme ayant connu une augmentation significative du risque de crédit et sont transférés vers la phase 2, même si les autres critères n'indiquent pas qu'une augmentation significative du risque de crédit s'est produite.

Principaux facteurs macroéconomiques

Le tableau suivant présente les facteurs macroéconomiques utilisés pour estimer la provision pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chaque scénario, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, les valeurs moyennes des facteurs macroéconomiques au cours des 12 prochains mois (utilisées pour les calculs de la provision pour pertes de crédit relative à la phase 1) et sur la période de prévision restante (utilisées pour les calculs de la provision pour pertes de crédit relative à la phase 2) sont présentées ci-dessous.

	2023					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante	12 prochains mois	Période de prévision restante
Taux de chômage	6,2 %	6,1 %	5,3 %	5,5 %	7,1 %	6,9 %
Taux de croissance du PIB réel	0,6 %	1,9 %	1,8 %	3,2 %	(0,4)%	0,7 %
Taux du financement à un jour de la Banque du Canada	4,3 %	3,0 %	5,0 %	4,0 %	3,5 %	2,0 %

Une augmentation du taux de chômage ou du taux du financement à un jour de la Banque du Canada entraîneront généralement une augmentation de la provision pour pertes de crédit, tandis qu'une augmentation du taux de croissance du PIB réel entraînera généralement une diminution de la provision pour pertes de crédit.

Comme indiqué dans la norme IFRS 7, la société n'a pas présenté les informations sur les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour estimer la provision pour pertes de crédit sur les prêts au 31 décembre 2022, considérant que ces informations n'ont pas à être présentées pour les périodes antérieures à la date de l'application initiale de la norme IFRS 9.

Analyse de sensibilité de la provision pour pertes de crédit sur les prêts automobiles non dépréciés

Le tableau suivant présente une comparaison de la provision pour pertes de crédit de la société sur les prêts automobiles non dépréciés (phase 1 et phase 2) en fonction des pondérations de probabilités de trois scénarios avec la provision pour pertes de crédit résultant des simulations de chaque scénario pondérées à 100 % :

(en millions de dollars)	2023	
	Provision pour pertes de crédit sur prêts automobiles non dépréciés	
Solde au 31 décembre 2023		66 \$
Scénarios		
100 % de base		65
100 % optimiste		62
100 % pessimiste		68

Comme indiqué dans la norme IFRS 7, la société n'a pas présenté l'analyse de sensibilité de la provision pour pertes de crédit sur les prêts automobiles non dépréciés au 31 décembre 2022, considérant que ces informations n'ont pas à être présentées pour les périodes antérieures à la date de l'application initiale de la norme IFRS 9.

Provision pour pertes de crédit par phases

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes de crédit par phases :

(en millions de dollars)	2023							
	Non dépréciés				Dépréciés			
	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Total	
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit
Prêts automobiles	1 269 \$	(51)\$	186 \$	(15)\$	17 \$	(11)\$	1 472 \$	(77)\$
Autres prêts	840	(1)	—	—	—	—	840	(1)
(en millions de dollars)	2022							
	Non dépréciés				Dépréciés			
	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Total	
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit
Prêts automobiles	1 080 \$	(40)\$	153 \$	(13)\$	12 \$	(8)\$	1 245 \$	(61)\$
Autres prêts	929	(1)	—	—	—	—	929	(1)

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour pertes de crédit relative aux prêts automobiles :

(en millions de dollars)	2023			Total
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
	12 mois	Durée contractuelle	Durée contractuelle	
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2022	40 \$	13 \$	8 \$	61 \$
Transferts ¹				
Entrées (sorties) de la phase 1	17	(13)	(4)	—
Entrées (sorties) de la phase 2	(14)	16	(2)	—
Entrées (sorties) de la phase 3	(1)	(8)	9	—
Réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit ²	(12)	9	52	49
Achats et montages	27	—	—	27
Décomptabilisation ³	(6)	(2)	—	(8)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	11	2	55	68
Radiations	—	—	(55)	(55)
Récupérations	—	—	3	3
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2023	51 \$	15 \$	11 \$	77 \$

¹ Transferts de phase réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel les transferts ont eu lieu.

² Inclut la réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit (après transferts) attribuable principalement aux changements de volume et de niveau de qualité de crédit des prêts automobiles existants ainsi qu'aux changements des paramètres de risque et aux hypothèses du modèle.

³ Reprises sur provisions pour pertes de crédit résultant de remboursements totaux ou partiels (hors radiations et cessions).

(en millions de dollars)	2022			Total
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
	12 mois	Durée contractuelle	Durée contractuelle	
Provision pour pertes de crédit au 1^{er} janvier 2022	30 \$	3 \$	4 \$	37 \$
Transferts ¹				
Entrées (sorties) de la phase 1	11	(9)	(2)	—
Entrées (sorties) de la phase 2	(12)	14	(2)	—
Entrées (sorties) de la phase 3	—	(7)	7	—
Réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit ²	—	13	39	52
Achats et montages	17	—	—	17
Décomptabilisation ³	(6)	(1)	—	(7)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	10	10	42	62
Radiations	—	—	(47)	(47)
Récupérations	—	—	9	9
Provision pour pertes de crédit au 31 décembre 2022	40 \$	13 \$	8 \$	61 \$

¹ Transferts de phase réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel les transferts ont eu lieu.

² Inclut la réévaluation nette de la provision pour pertes de crédit (après transferts) attribuable principalement aux changements de volume et de niveau de qualité de crédit des prêts automobiles existants ainsi qu'aux changements des paramètres de risque et aux hypothèses du modèle.

³ Reprises sur provisions pour pertes de crédit résultant de remboursements totaux ou partiels (hors radiations et cessions).

Compte tenu de leur nature, les autres prêts font l'objet d'une provision pour pertes de crédit négligeable en raison de leur faible risque de crédit.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes de crédit relatives aux prêts automobiles par phases :

(en millions de dollars)	2023			Total
	Non dépréciés		Dépréciés	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Prêts automobiles¹				
Risque faible ²	1 222 \$	174 \$	— \$	1 396 \$
Risque moyen ²	44	11	—	55
Risque élevé ²	3	1	—	4
Dépréciés	—	—	17	17
Valeur comptable brute	1 269	186	17	1 472
Provision pour pertes de crédit	51	15	11	77
Valeur comptable	1 218 \$	171 \$	6 \$	1 395 \$

¹ La notation du risque de crédit reflète la perception du risque d'un prêteur non privilégié.

² Le risque faible est considéré quasi préférentiel, le risque moyen est considéré non préférentiel, et le risque élevé est considéré sous-préférentiel.

Comme indiqué dans la norme IFRS 7, la société n'a pas présenté les informations sur la valeur comptable brute et la provision pour pertes de crédit par phases au 31 décembre 2022, considérant que ces informations n'ont pas à être présentées pour les périodes antérieures à la date de l'application initiale de la norme IFRS 9.

Exposition maximale au risque de crédit sur les prêts automobiles dépréciés

La société atténue le risque de crédit en enregistrant un privilège sur le véhicule sous-jacent financé. Au 31 décembre 2023, l'exposition maximale au risque de crédit des prêts automobiles dépréciés est de 17 \$ et la valeur de garantie attendue est de 35 % de ce montant.

Comme indiqué dans la norme IFRS 7, la société n'a pas présenté les informations sur l'exposition maximale au risque de crédit des prêts automobiles dépréciés, le pourcentage d'exposition au risque couvert par les garanties et le principal type de garantie détenue au 31 décembre 2022, considérant que ces informations n'ont pas à être présentées pour les périodes antérieures à la date de transition à la norme IFRS 9.

Propriétés saisies

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la société n'a pris possession d'aucune propriété qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires (aucune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Les propriétés saisies qui sont toujours détenues en fin d'exercice sont présentées à titre d'immeubles détenus à des fins de vente à la note 10 « Autres éléments d'actif ».

b) iii) Autre information sur le risque de crédit

Immeubles de placement

Les paiements minimums à recevoir au titre de la location des immeubles de placement au cours des exercices à venir sont les suivants :

(en millions de dollars)	2023	2022
Échéance de 1 an et moins	81 \$	86 \$
Échéance de plus de 1 an jusqu'à 5 ans	237	274
Échéance de plus de 5 ans	361	360
Total	679 \$	720 \$

Ces paiements sont reçus dans le cadre de contrats de location simples et ne sont donc pas comptabilisés à l'état de la situation financière de la société.

Titrisation de prêts hypothécaires

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels

Dans le cadre d'une transaction effectuée en 2020 avec une contrepartie non liée, la société a décomptabilisé les prêts hypothécaires résidentiels titrisés qu'elle détenait et a comptabilisé des obligations gouvernementales à son actif. Le passif de titrisation relatif à ces prêts, présenté dans *Autres éléments de passif*, n'a pas été décomptabilisé puisque la société est partie à un contrat de swap de rendement total et elle demeure responsable des passifs y afférents. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable et la juste valeur des obligations gouvernementales sont de 53 \$ (102 \$ au 31 décembre 2022).

Titrisation de prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels

Dans le cadre du programme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la société a transféré des prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels assurés à une contrepartie non liée. Dans le cadre de cette cession, la société a conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts transférés. En effet, pour ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels, la société est exposée au risque de crédit advenant un retard de paiement de l'emprunteur. Dans cette situation, la contrepartie non liée n'a aucune obligation d'indemniser la société. De plus, advenant un remboursement par anticipation, toute différence entre le rendement généré par le réinvestissement et les obligations de la société envers la contrepartie serait assumée par la société. Par conséquent, la société continue de comptabiliser la pleine valeur comptable de ces prêts hypothécaires multirésidentiels et non résidentiels. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires cédés sont de 245 \$ (365 \$ au 31 décembre 2022).

La valeur comptable du passif de titrisation pour les prêts hypothécaires résidentiels, multirésidentiels et non résidentiels est de 259 \$ au 31 décembre 2023 (453 \$ au 31 décembre 2022) et la juste valeur de celui-ci est de 259 \$ au 31 décembre 2023 (443 \$ au 31 décembre 2022).

Le tableau ci-dessous présente les entités structurées non consolidées selon leur nature dans l'état de la situation financière.

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Valeur comptable	Risque maximal	Valeur comptable	Risque maximal
Obligations – gouvernementales				
Titres hypothécaires garantis	80 \$	80 \$	144 \$	144 \$
Obligations – sociétés et autres				
Titres hypothécaires non garantis	30	30	14	14
Titres adossés à des créances mobilières	5	5	4	4
	115	115	162	162
Actions				
Unités de fonds de placement gérés à l'interne	476	476	423	423
Unités de fonds de placement gérés à l'externe	459	459	371	371
Actions privées	2 067	2 067	2 164	2 164
	3 002	3 002	2 958	2 958
Total	3 117 \$	3 117 \$	3 120 \$	3 120 \$

Le risque maximal représente le risque de perte totale que la société pourrait subir relativement aux placements dans des entités structurées non consolidées. Ce risque équivaut, dans le tableau ci-dessus, à la valeur comptable des investissements de la société.

La société développe et agit à titre de promoteur de fonds commun de placement en mettant en œuvre des stratégies d'investissement pour le compte des investisseurs. La société reçoit des honoraires de gestion pour les services fournis. La société ne contrôle pas les fonds communs de placement. La participation de la société dans les fonds communs de placement se limite au capital investi, s'il y a lieu, et aux honoraires de gestion perçus. Les actifs sous gestion des fonds communs de placement de la société s'élèvent à 12 204 \$ au 31 décembre 2023 (11 611 \$ au 31 décembre 2022).

b) iv) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque des investissements sont effectués dans plusieurs entités ayant des caractéristiques semblables ou lorsqu'un investissement important est effectué dans une seule entité. Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des placements.

Obligations par secteurs d'activité

(en millions de dollars)	2023	2022
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net
Obligations (sociétés et autres)		
Finance	4 069 \$	4 009 \$
Services aux collectivités	5 640	5 663
Biens de consommation de base et consommation discrétionnaire	3 244	2 475
Énergie	2 179	1 495
Industrie	1 613	1 384
Communications	2 134	1 529
Autres	1 158	1 046
Total	20 037 \$	17 601 \$

Prêts par régions et par types

(en millions de dollars)	2023					Total
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	9 \$	616 \$	105 \$	240 \$	— \$	970 \$
Non résidentiels	—	—	—	2	—	2
	9	616	105	242	—	972
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	35	45	18	112	210
Non résidentiels	18	23	77	76	50	244
	18	58	122	94	162	454
Prêts automobiles et autres prêts	198	727	732	577	—	2 234
Total	225 \$	1 401 \$	959 \$	913 \$	162 \$	3 660 \$

(en millions de dollars)	2022					Total
	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Hors Canada	
Prêts hypothécaires assurés						
Multirésidentiels	17 \$	710 \$	115 \$	265 \$	— \$	1 107 \$
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3
	17	710	115	268	—	1 110
Prêts hypothécaires conventionnels						
Multirésidentiels	—	38	47	19	116	220
Non résidentiels	18	24	72	84	64	262
	18	62	119	103	180	482
Prêts automobiles et autres prêts	172	725	675	540	—	2 112
Total	207 \$	1 497 \$	909 \$	911 \$	180 \$	3 704 \$

Immeubles de placement par types

(en millions de dollars)	2023	2022
Bureaux	1 364 \$	1 552 \$
Commerces de détail	103	101
Industriels	68	66
Terrains et autres	76	85
Total	1 611 \$	1 804 \$

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque de ne pas être en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance.

Des politiques et des procédures sont en place pour atténuer l'exposition de la société au risque de liquidité. Notamment, la politique de la société en matière de risque de liquidité établit l'évaluation et la détermination de ce qui constitue un risque de liquidité pour la société. La politique est révisée périodiquement, et toute modification est présentée au conseil d'administration pour approbation. La conformité à la politique fait l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

Bien que la nature relativement illiquide des contrats d'assurance permette à la société d'investir dans des actifs moins liquides mais à rendement plus élevé, le risque de liquidité découle des fonds composés d'actifs illiquides et résulte de décalages dans les profils de liquidité des actifs et des passifs. La société utilise également des instruments financiers dérivés dans sa stratégie d'investissement. Le risque de liquidité des instruments financiers dérivés découle de la nécessité de fournir des garanties pour couvrir les pertes sur les instruments financiers dérivés. La société maintient un portefeuille d'actifs hautement négociables et diversifiés qui peuvent être facilement liquidés en cas d'interruption imprévisible des flux de trésorerie. La société dispose également de marges de crédit auxquelles elle peut accéder pour répondre à ses besoins de liquidités.

Les tableaux suivants indiquent les échéances du passif relatif aux contrats d'assurance, du passif relatif aux contrats de réassurance, des passifs financiers et des obligations locatives. Les profils de maturité du passif relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats de réassurance sont fondés sur les estimations des flux de trésorerie nets non actualisés qui devraient être versés au cours des périodes présentées et excluent les passifs au titre de la couverture restante mesurés selon la méthode de la répartition des primes, tandis que les profils de maturité des passifs financiers sont fondés sur l'échéance contractuelle non actualisée. Les profils de maturité des obligations locatives sont présentés selon l'échéance contractuelle actualisée. Les profils de maturité du passif relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats de réassurance qui sont en position d'entrée nette de trésorerie sont présentés à zéro.

(en millions de dollars)	2023				
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Passif relatif aux contrats d'assurance	405 \$	— \$	16 \$	104 849 \$	105 270 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	—	—	—	—	—
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	4 920	771	279	80	6 050
Instruments financiers dérivés	338	233	12	204	787
Autres passifs financiers	1 236	85	19	20	1 360
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	10	—	—	—	10
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	329	—	—	—	329
Passifs de titrisation	172	81	6	—	259
Dette hypothécaire	—	—	3	—	3
Obligations locatives	19	32	17	39	107
Débitures	—	—	—	1 499	1 499
Total	7 429 \$	1 202 \$	352 \$	106 691 \$	115 674 \$

(en millions de dollars)	2022				
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	Total
Passif relatif aux contrats d'assurance	238 \$	— \$	— \$	95 410 \$	95 648 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	427	127	129	1 721	2 404
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	3 639	620	44	47	4 350
Instruments financiers dérivés	440	361	106	558	1 465
Autres passifs financiers	885	111	20	44	1 060
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	265	—	—	—	265
Passifs de titrisation	190	257	—	6	453
Dette hypothécaire	—	—	—	3	3
Obligations locatives	20	34	18	38	110
Débitures	—	—	—	1 500	1 500
Total	6 104 \$	1 510 \$	317 \$	99 327 \$	107 258 \$

Les montants du passif relatif aux contrats d'assurance qui sont payables sur demande et la valeur comptable des portefeuilles auxquels ils se rapportent sont indiqués ci-dessous :

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Montant payable sur demande	Valeur comptable	Montant payable sur demande	Valeur comptable
Assurance, Canada	8 156 \$	20 531 \$	7 579 \$	18 026 \$
Gestion de patrimoine	217	229	162	150
Affaires américaines	863	1 348	803	1 320
Total	9 236 \$	22 108 \$	8 544 \$	19 496 \$

Le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts est exclu du montant payable sur demande et de la valeur comptable.

Les versements annuels d'intérêts se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)	2024	2025	2026	2027	2028
Passifs de titrisation	5 \$	2 \$	— \$	— \$	— \$
Obligations locatives	3	3	2	2	2
Débitures	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$

Le détail des engagements hors de l'état de la situation financière est présenté à la note 31 « Garanties, engagements et éventualités ».

d) Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 mai 2022, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé la décision de l'administrateur du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), Refinitiv Benchmark Services Limited (RBSL), de mettre fin à la publication de ce taux à compter du 28 juin 2024. Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM), qui réunit des représentants d'entreprises du secteur financier et d'institutions publiques, a proposé le remplacement du taux CDOR par le taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou CORRA), également administré par RBSL. La transition vers l'utilisation du taux CORRA ou de tout autre taux de référence alternatif a débuté en prévision de la fin de la publication du taux CDOR.

La société est exposée à un risque de taux d'intérêt en relation avec l'abandon du taux CDOR. Suite à l'analyse de la transition vers le taux CORRA par la société, aucun changement à la stratégie de gestion des risques ne sera apporté puisque le risque a été qualifié comme étant faible. Au 31 décembre 2023, des instruments financiers dérivés d'un montant nominal de 8 498 \$ (12 218 \$ au 31 décembre 2022) et des passifs financiers d'une valeur comptable de 1 097 \$ (1 496 \$ au 31 décembre 2022) sont visés par la réforme du taux CDOR et feront l'objet d'une transition vers le taux CORRA.

9 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Les swaps de taux d'intérêt représentent des contrats dans lesquels deux contreparties s'échangent des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, basés sur le notionnel, selon une durée et une fréquence déterminées, et libellés dans la même monnaie. Les swaps de taux de change représentent des transactions en vertu desquelles deux contreparties s'échangent des flux de trésorerie de même nature libellés dans deux monnaies différentes. Les swaps de rendement total sont des contrats qui transfèrent les variations de valeur d'un actif de référence, y compris tout rendement tel que l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange d'un rendement de référence précisé dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des contrats hors cote négociés entre les contreparties, et les contrats à terme standardisés, qui sont des contrats négociés sur un marché organisé, représentent des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné.

Les options sont des contrats pour lesquels le titulaire obtient le droit, et non pas l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif financier à un prix déterminé à l'avance pendant un temps donné ou à une date fixe.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023 est de 1 785 \$ (974 \$ en 2022). À la date de clôture de chaque exercice, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars)	2023					
	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	738 \$	156 \$	67 \$	961 \$	37 \$	(3)\$
Contrats à terme standardisés	449	—	—	449	—	(15)
Options	5 528	—	—	5 528	270	(110)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	46	245	5 732	6 023	473	(39)
Contrats à terme de gré à gré	7 840	—	—	7 840	269	(60)
Options	350	106	—	456	5	(5)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 853	3 898	7 896	13 647	272	(411)
Contrats à terme standardisés	96	—	—	96	1	—
Contrats à terme de gré à gré	8 002	200	—	8 202	459	(144)
Autres contrats dérivés	1	2	—	3	1	—
Total	24 903 \$	4 607 \$	13 695 \$	43 205 \$	1 787 \$	(787)\$

2022

(en millions de dollars)	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	945 \$	— \$	80 \$	1 025 \$	16 \$	(23)\$
Contrats à terme standardisés	455	—	—	455	15	—
Options	1 499	—	—	1 499	28	(7)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	142	197	5 342	5 681	235	(138)
Contrats à terme de gré à gré	5 401	456	—	5 857	40	(27)
Options	254	38	—	292	6	(6)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	434	4 407	8 901	13 742	603	(750)
Contrats à terme standardisés	2	—	—	2	—	—
Contrats à terme de gré à gré	8 618	698	—	9 316	46	(514)
Autres contrats dérivés¹	1	3	—	4	1	—
Total	17 751 \$	5 799 \$	14 323 \$	37 873 \$	990 \$	(1 465)\$

¹ Les dérivés incorporés ne sont plus séparés du contrat hôte depuis la transition à IFRS 9. Les dérivés incorporés avaient une valeur négative de 5 \$ au 31 décembre 2022.

2023

(en millions de dollars)	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	40 518 \$	1 670 \$	(775)\$
Couverture d'un investissement net	2 335	113	(3)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	352	4	(9)
Total des instruments financiers dérivés	43 205 \$	1 787 \$	(787)\$

2022

(en millions de dollars)	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	35 482 \$	977 \$	(1 456)\$
Couverture d'un investissement net	2 103	11	—
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	288	2	(9)
Total des instruments financiers dérivés	37 873 \$	990 \$	(1 465)\$

La société a choisi, comme le permet IFRS 9, de continuer à appliquer les exigences de comptabilité de couverture de IAS 39 *Instruments financiers*.

À la date de transition à IFRS 9, la société a mis fin à certaines relations de couverture. Cela n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers. Voir la note 4 « Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 ».

Couverture d'un investissement net

Au 31 décembre 2023, les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an (moins de 1 an au 31 décembre 2022) et un taux de change CAD/USD moyen de 0,7211 (0,7382 au 31 décembre 2022). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur

Couverture du risque de taux d'intérêt

Le 1^{er} janvier 2023, la société a mis fin à une relation de couverture de juste valeur qui visait à réduire son exposition aux variations des taux d'intérêt sur les passifs financiers au coût amorti. La société utilisait des contrats de swaps de taux d'intérêt qui avaient des échéances allant de moins de 1 an à 6 ans au 31 décembre 2022. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la société a constaté une perte de 9 \$ sur les instruments de couverture et un gain de 9 \$ sur les éléments couverts. Ainsi, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Au cours de l'exercice, la société a mis en place une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change lors des transactions prévues. La société utilise des contrats à terme de gré à gré qui ont des échéances de moins de 1 an et un taux de change CAD/USD moyen de 0,7322. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

10 › Autres éléments d'actif

(en millions de dollars)	2023	2022
Produits de placement échus et à recevoir	380 \$	317 \$
Sommes à recevoir des représentants	203	191
Comptes à recevoir	1 184	935
Commissions différées	49	46
Frais payés d'avance	80	69
Linéarisation des loyers	33	33
Impôts à recevoir	173	235
Fonds déposés en fiducie	911	881
Avantages postérieurs à l'emploi	134	—
Divers	10	9
Total	3 157 \$	2 716 \$

Le montant des *Autres éléments d'actif* que la société s'attend à recouvrer au cours des 12 prochains mois s'élève à 1 940 \$ (1 678 \$ au 31 décembre 2022).

11 › Immobilisations corporelles

(en millions de dollars)	Immeubles à usage propre		Actifs au titre du droit d'utilisation		Autres immobilisations corporelles	Total
	Terrains	Immeubles	Espaces locatifs	Autres		
Coût						
Solde au 31 décembre 2021	48 \$	201 \$	151 \$	12 \$	249 \$	661 \$
Acquisitions	—	20	8	1	38	67
Dispositions/radiations	—	(1)	(12)	(1)	(23)	(37)
Transfert vers les immeubles de placement	(9)	(37)	—	—	—	(46)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	1	—	2	4
Solde au 31 décembre 2022	39	184	148	12	266	649
Acquisitions	—	8	15	6	27	56
Dispositions/radiations	—	—	(6)	(8)	(4)	(18)
Transfert vers les immeubles de placement	(2)	(20)	—	—	—	(22)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(1)	—	—	—	(1)
Solde au 31 décembre 2023	37	171	157	10	289	664
Cumul des amortissements						
Solde au 31 décembre 2021	—	75	45	9	163	292
Amortissement de l'exercice	—	9	16	3	31	59
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(6)	—	(16)	(22)
Amortissement transféré vers les immeubles de placement	—	(19)	—	—	—	(19)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	1	—	—	1	2
Solde au 31 décembre 2022	—	66	55	12	179	312
Amortissement de l'exercice	—	7	17	2	30	56
Amortissement sur dispositions/radiations	—	—	(3)	(8)	(2)	(13)
Amortissement transféré vers les immeubles de placement	—	(11)	—	—	—	(11)
Solde au 31 décembre 2023	—	62	69	6	207	344
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	37 \$	109 \$	88 \$	4 \$	82 \$	320 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	39 \$	118 \$	93 \$	— \$	87 \$	337 \$

12 › Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles (en millions de dollars)	Durée d'utilité déterminée		Durée d'utilité indéterminée	Total
	Logiciels	Autres		
Coût				
Solde au 31 décembre 2021	799 \$	1 143 \$	320 \$	2 262 \$
Acquisitions	189	51	—	240
Dispositions/radiations	(43)	(4)	—	(47)
Incidence des fluctuations des taux de change	2	37	—	39
Solde au 31 décembre 2022	947	1 227	320	2 494
Acquisitions	206	41	—	247
Acquisition d'entreprises	—	17	—	17
Dispositions/radiations	(11)	(4)	—	(15)
Incidence des fluctuations des taux de change	(1)	(15)	—	(16)
Solde au 31 décembre 2023	1 141	1 266	320	2 727
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2021	284	270	—	554
Amortissement de l'exercice	77	84	—	161
Amortissement sur dispositions/radiations	(10)	(1)	—	(11)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	6	—	6
Solde au 31 décembre 2022	351	359	—	710
Amortissement de l'exercice	91	88	—	179
Amortissement sur dispositions/radiations	(4)	(2)	—	(6)
Incidence des fluctuations des taux de change	—	(3)	—	(3)
Solde au 31 décembre 2023	438	442	—	880
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	703 \$	824 \$	320 \$	1 847 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	596 \$	868 \$	320 \$	1 784 \$
Goodwill (en millions de dollars)				
Solde au 31 décembre 2021				1 267 \$
Reclassement après répartition du prix d'achat				3
Incidence des fluctuations des taux de change				48
Solde au 31 décembre 2022				1 318
Acquisition d'entreprises				18
Incidence des fluctuations des taux de change				(18)
Solde au 31 décembre 2023				1 318 \$

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill
Unités génératrices de trésorerie				
Assurance, Canada				
Assurance individuelle	6 \$	143 \$	6 \$	143 \$
Assurance collective et Services aux concessionnaires	3	140	3	140
Assurance de dommages	—	73	—	73
Gestion de patrimoine				
Gestion de patrimoine individuel	308	280	308	280
Affaires américaines				
	3	668	3	668
Placements				
	—	14	—	14
Total	320 \$	1 318 \$	320 \$	1 318 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment s'il se produit des événements ou des changements de circonstances susceptibles de faire en sorte que la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT diminue pour s'établir en dessous de sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée en utilisant une méthodologie de multiples de valorisation. Conformément à cette méthodologie, la juste valeur est déterminée en utilisant un multiple ou un ratio basé sur des transactions d'entreprises comparables ou d'acquisition d'entreprises précédentes de la société. En fonction du secteur d'activité de l'UGT, les calculs de la juste valeur diminuée des coûts de la vente sont basés sur des mesures telles que le ratio cours/actif sous gestion, le ratio cours/actif sous administration ou un multiple basé sur les résultats. Les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Les calculs de la valeur d'utilité s'appuient sur des projections de flux de trésorerie actualisés avant impôts et constituent des valeurs estimatives qui tiennent compte de la valeur actuelle de l'actif net des actionnaires, de la rentabilité future des affaires en vigueur ainsi que de la rentabilité des nouvelles affaires lorsqu'il s'agit de compagnies d'assurance. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont approuvées par la direction et couvrent une période de 5 ans. Les flux qui vont au-delà de cette période sont extrapolés à l'aide des taux de croissance estimés. Les taux d'actualisation tiennent compte de la nature et de l'environnement de l'UGT.

Au moment de l'estimation de la valeur recouvrable de l'UGT ou d'un groupe d'UGT, la société utilise son jugement et diverses hypothèses et estimations. Toute modification importante d'une hypothèse clé, telle que le taux d'actualisation, les taux de croissance, la valeur des nouvelles affaires, le rendement anticipé des marchés financiers, les frais et lorsqu'applicable la mortalité et les déchéances, ainsi que toute modification importante des projections de flux de trésorerie, pourraient donner lieu à des variations substantielles des valeurs recouvrables. Le taux d'actualisation présumé pour l'établissement de la valeur des UGT se situe entre 12 % et 17 % avant impôts (entre 12 % et 16 % avant impôts en 2022). Au 31 décembre 2023, la direction a évalué qu'aucun changement raisonnablement possible des hypothèses utilisées ne mènerait à une valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT inférieure à sa valeur comptable.

13 › Actif net des fonds distincts

Les titulaires de contrats peuvent choisir parmi divers fonds distincts. Bien que les actifs sous-jacents à ces fonds distincts soient inscrits au nom de la société et que les titulaires de contrats n'aient pas directement accès aux actifs spécifiques, les dispositions des contrats font en sorte que les titulaires assument les risques et les bénéfices des avantages associés aux rendements des fonds. Toutefois, la société offre des garanties pour certains contrats. Conséquemment, elle est exposée au risque de marché en raison de ces garanties. L'exposition de la société au risque de perte financière attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties, dont les passifs sont comptabilisés dans *Passif relatif aux contrats d'assurance*. Pour les contrats qui génèrent un risque d'assurance, le montant dû aux titulaires de polices, qui correspond à l'actif net des fonds distincts, est comptabilisé dans *Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts*. Pour les contrats qui ne génèrent pas de risque d'assurance, le montant dû aux titulaires de polices, qui correspond à l'actif net des fonds distincts, est comptabilisé dans *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts*.

Le tableau ci-dessous présente les éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe liés aux fonds distincts ainsi que ceux des contrats d'investissement liés aux fonds distincts, soit l'actif net des fonds distincts, et montre leur composition. La juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe, qui sont calculés selon la méthode des honoraires variables, équivaut au *Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts* à la note 15 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » et la juste valeur liée aux éléments sous-jacents des contrats d'investissement liés aux fonds distincts, qui sont comptabilisés au coût amorti, équivaut au *Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts* à la note 16 « Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts ».

(en millions de dollars)	2023	2022
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 323 \$	1 583 \$
Obligations	6 793	6 416
Actions et fonds de placement	33 849	29 465
Prêts hypothécaires	58	56
Immeubles de placement	—	13
Instruments financiers dérivés	18	11
Autres éléments d'actif	210	168
	42 251	37 712
Passif		
Créditeurs et frais courus	414	378
Actif net	41 837 \$	37 334 \$

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(en millions de dollars)	2023	2022
Solde au début	37 334 \$	39 577 \$
Plus :		
Sommes perçues des titulaires de contrats	6 435	6 754
Intérêts, dividendes et autres produits tirés des placements	1 430	1 307
Variation de la juste valeur des placements	3 267	(5 204)
	48 466	42 434
Moins :		
Sommes versées aux titulaires de contrats	5 863	4 393
Frais d'exploitation	766	707
	6 629	5 100
Solde à la fin	41 837 \$	37 334 \$

	2023	2022
Type de fonds		
Actions	50 %	48 %
Équilibré	33 %	34 %
Revenu fixe	16 %	16 %
Marché monétaire	1 %	2 %
Total	100 %	100 %

Les fonds d'actions, qui comprennent tant des fonds à faible volatilité que des fonds dynamiques, sont investis dans un éventail diversifié d'actions canadiennes, américaines ou mondiales. Les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une portion importante de placements dans des actions. Les fonds de titres à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et, pour certains fonds, d'une faible proportion d'obligations à rendement élevé. Les fonds du marché monétaire sont constitués de placements assortis d'échéances de moins de 1 an.

14 › Gestion du risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement. Il peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Lors de la conception et de la tarification des produits, le risque d'assurance peut découler d'une tarification inappropriée ce qui entraîne ainsi un rendement insuffisant par rapport aux objectifs de rentabilité visés par la société. Ce risque peut découler d'une mauvaise estimation des résultats futurs qui se rattachent à plusieurs facteurs, tels que le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. Le risque d'assurance peut également se manifester lorsque la sélection des risques à assurer ou le règlement des réclamations n'est pas cohérent avec ce qui était prévu lors de la conception et de la tarification du produit. Lors de l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*, une perte financière pourrait survenir dans l'éventualité d'une utilisation inadéquate des résultats d'expérience pour établir les hypothèses.

Risque d'assurance

Comportement des titulaires de polices – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de déchéance ou du modèle de paiement des primes par rapport aux hypothèses.

Mortalité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité.

Morbidité – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité, qui représente une augmentation des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation à l'égard des réclamations d'assurance invalidité ou maladie.

Dépenses – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que des coûts indirects qui y sont associés.

Autres risques d'assurance – La société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Contrôles et processus pour gérer le risque d'assurance

Conception et tarification des produits

Pour certains types de contrats, le risque d'assurance peut être partagé avec les titulaires de polices ou leur être transféré par l'intermédiaire de politiques de participation et de ristournes ou du fait qu'il est possible pour la société d'ajuster les primes ou les bénéfices futurs si les résultats techniques s'avèrent différents de ceux anticipés. Pour d'autres types de contrats, la société assume complètement le risque, d'où la nécessité de bien évaluer les engagements à cet égard.

La société s'est dotée d'une politique de tarification et de conception de produits en vertu de laquelle sont établies des normes et des directives. Ces normes et ces directives portent sur les méthodes de tarification, la formulation des hypothèses, les objectifs de rentabilité, l'analyse de la sensibilité de cette rentabilité selon divers scénarios, la documentation et la responsabilité des divers intervenants.

À cette étape de la vie d'un produit, le risque est principalement géré au moyen d'une analyse régulière de la suffisance de la tarification des produits de la société par rapport aux résultats techniques récents. Au besoin, les hypothèses de tarification sont révisées ou les diverses possibilités offertes par le marché de la réassurance sont mises à profit.

Souscription et règlement des réclamations

La société n'est pas fortement exposée au risque de concentration par rapport à des individus ou à des groupes étant donné la diversification géographique de sa clientèle. La portion la plus importante du risque de mortalité de la société se situe au Canada.

La société a établi des principes directeurs en matière de risque de souscription et de règlement des réclamations. Ils précisent notamment les niveaux de conservation (ou limites de rétention) de la société. Ces niveaux varient selon le type de protection et les caractéristiques des assurés et sont révisés régulièrement en fonction de la capacité de la société à gérer et à absorber les retombées financières associées à des résultats défavorables en ce qui regarde chaque risque. Une fois les niveaux atteints, la société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Établissement du Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance

Dans une société d'assurance, l'établissement du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance* est un processus complexe qui s'appuie sur des modèles de projections financières et des hypothèses afin de déterminer la valeur des montants qui seront versés dans l'avenir aux titulaires de polices et aux bénéficiaires. Des études internes sur l'évolution des résultats techniques ainsi que des sources externes d'informations font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses, ce qui peut donner lieu à des révisions du *Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance*.

La société a élaboré une politique qui établit la documentation et les règles de contrôle nécessaires pour veiller à ce que les pratiques d'évaluation actuarielle reconnues de l'ICA (ou celles de toute autre organisation pertinente), de même que les normes de la société, soient respectées et appliquées de manière uniforme dans tous les secteurs d'activité et dans tous les territoires où la société exerce des activités.

Chaque année, l'actuaire désigné de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (iA Assurance), une filiale de la société, évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la société préparés conformément aux IFRS. Il s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la société.

Réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la société utilise des ententes de réassurance pour limiter son risque à l'égard de chacun de ses assurés. La société s'est dotée d'une politique de gestion du risque lié à la réassurance en vertu de laquelle des montants maximaux de prestations, qui varient selon l'unité d'exploitation, sont établis en assurance vie et maladie.

Bien que les ententes de réassurance permettent à la société le recouvrement de la portion cédée des demandes de règlement qui lui sont présentées, la société demeure responsable en premier lieu de ses engagements envers ses titulaires de polices et elle est, par conséquent, exposée au risque lié aux montants cédés aux réassureurs dans l'éventualité que ces derniers ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations.

Analyse de sensibilité

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres, ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque par les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

Le tableau suivant présente les sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance. Ces sensibilités sont ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant, et leurs valeurs sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près.

(en millions de dollars)	2023			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 %	— \$	5 \$	(525)\$	(580)\$
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance	(35)	(45)	(270)	(65)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente	5	—	(45)	(40)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 %	(35)	(35)	(90)	(55)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 %	—	—	(100)	(100)
	2022			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
(en millions de dollars)	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 %	30 \$	30 \$	(535)\$	(570)\$
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance	(15)	(25)	(270)	(90)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente	5	5	(35)	(30)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 %	(25)	(25)	(90)	(50)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 %	—	—	(100)	(100)

La détérioration de 10 % de l'hypothèse relative au comportement des titulaires de polices s'exprime en supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

La détérioration de 2 % de l'hypothèse de mortalité relative aux produits d'assurance s'exprime en supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux de mortalité augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance, tandis que celle relative aux produits de rente s'exprime en supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux de mortalité augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

La détérioration de 5 % de l'hypothèse de morbidité s'exprime en supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survie prévu lorsque l'assuré est actif.

La détérioration de 5 % de l'hypothèse relative aux dépenses s'exprime en supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

15 > Contrats d'assurance et contrats de réassurance

A) Variations des soldes des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

a) Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance

		Au 31 décembre 2023			
(en millions de dollars)		Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats d'assurance					
	Passif relatif aux contrats d'assurance	24 509 \$	5 723 \$	3 398 \$	33 630 \$
	Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	—	30 201	—	30 201
		24 509	35 924	3 398	63 831
	Actif relatif aux contrats d'assurance	167	—	—	167
Contrats de réassurance					
	Actif relatif aux contrats de réassurance	191	54	2 067	2 312
	Passif relatif aux contrats de réassurance	8	—	—	8
		Au 31 décembre 2022			
(en millions de dollars)		Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats d'assurance					
	Passif relatif aux contrats d'assurance	21 590 \$	4 885 \$	3 210 \$	29 685 \$
	Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	—	26 901	—	26 901
		21 590	31 786	3 210	56 586
	Actif relatif aux contrats d'assurance	215	—	—	215
Contrats de réassurance					
	Actif relatif aux contrats de réassurance	176	52	1 820	2 048
	Passif relatif aux contrats de réassurance	233	—	—	233
		Au 1 ^{er} janvier 2022			
(en millions de dollars)		Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats d'assurance					
	Passif relatif aux contrats d'assurance	28 422 \$	5 462 \$	3 188 \$	37 072 \$
	Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	—	28 692	—	28 692
		28 422	34 154	3 188	65 764
	Actif relatif aux contrats d'assurance	123	—	—	123
Contrats de réassurance					
	Actif relatif aux contrats de réassurance	169	67	1 654	1 890
	Passif relatif aux contrats de réassurance	129	—	—	129

b) Évolution du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance par couverture restante et sinistres survenus

2023

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de perte	Composant de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	27 026 \$	237 \$	2 197 \$	216 \$	9 \$	29 685 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(272)	3	54	—	—	(215)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	26 901	—	—	—	—	26 901
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	53 655	240	2 251	216	9	56 371
Résultat des activités d'assurance						
Produits d'assurance						
Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	(2 653)	—	—	—	—	(2 653)
Autres contrats	(3 087)	—	—	—	—	(3 087)
	(5 740)	—	—	—	—	(5 740)
Dépenses d'assurance						
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance	—	(69)	2 879	1 223	6	4 039
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	577	—	—	—	—	577
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	250	—	—	—	250
Variation du passif au titre des sinistres survenus	—	—	30	4	(7)	27
	577	181	2 909	1 227	(1)	4 893
Charges (produits) financiers d'assurance	6 709	15	109	7	1	6 841
Montants reconnus dans le résultat net	1 546	196	3 018	1 234	—	5 994
Composants d'investissement et remboursements de primes	(4 829)	—	4 829	—	—	—
Effet des variations de taux de change	(86)	(1)	(4)	(2)	—	(93)
	(4 915)	(1)	4 825	(2)	—	(93)
Flux de trésorerie						
Primes reçues, nettes des remboursements de primes	12 040	—	—	—	—	12 040
Réclamations et autres dépenses d'assurance payées, incluant les composants d'investissement	—	—	(7 670)	(1 190)	—	(8 860)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	(1 788)	—	—	—	—	(1 788)
	10 252	—	(7 670)	(1 190)	—	1 392
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	60 538 \$	435 \$	2 424 \$	258 \$	9 \$	63 664 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	30 562 \$	435 \$	2 366 \$	258 \$	9 \$	33 630 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(225)	—	58	—	—	(167)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	30 201	—	—	—	—	30 201
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	60 538 \$	435 \$	2 424 \$	258 \$	9 \$	63 664 \$

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de perte	Composant de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	34 689 \$	4 \$	2 231 \$	142 \$	6 \$	37 072 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(188)	—	65	—	—	(123)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	28 692	—	—	—	—	28 692
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	63 193	4	2 296	142	6	65 641
Résultat des activités d'assurance						
Produits d'assurance						
Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	(3 193)	—	—	—	—	(3 193)
Autres contrats	(1 945)	—	—	—	—	(1 945)
	(5 138)	—	—	—	—	(5 138)
Dépenses d'assurance						
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance	—	(11)	2 497	988	7	3 481
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	332	—	—	—	—	332
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	245	—	—	—	245
Variation du passif au titre des sinistres survenus	—	—	50	(1)	(4)	45
	332	234	2 547	987	3	4 103
Charges (produits) financiers d'assurance	(11 330)	1	(89)	(2)	—	(11 420)
Montants reconnus dans le résultat net	(16 136)	235	2 458	985	3	(12 455)
Composants d'investissement et remboursements de primes	(3 409)	—	3 409	—	—	—
Effet des variations de taux de change	211	1	9	2	—	223
	(3 198)	1	3 418	2	—	223
Flux de trésorerie						
Primes reçues, nettes des remboursements de primes	11 584	—	—	—	—	11 584
Réclamations et autres dépenses d'assurance payées, incluant les composants d'investissement	—	—	(5 921)	(913)	—	(6 834)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	(1 788)	—	—	—	—	(1 788)
	9 796	—	(5 921)	(913)	—	2 962
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	53 655 \$	240 \$	2 251 \$	216 \$	9 \$	56 371 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	27 026 \$	237 \$	2 197 \$	216 \$	9 \$	29 685 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(272)	3	54	—	—	(215)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	26 901	—	—	—	—	26 901
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	53 655 \$	240 \$	2 251 \$	216 \$	9 \$	56 371 \$

c) Évolution du passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance par composants d'évaluation

Les tableaux suivants présentent le rapprochement par composants d'évaluation des contrats d'assurance non évalués selon la MRP :

2023

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total de la marge sur services contractuels	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	19 540 \$	2 971 \$	4 708 \$	496 \$	5 204 \$	27 715 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(324)	27	5	77	82	(215)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	26 901	—	—	—	—	26 901
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	46 117	2 998	4 713	573	5 286	54 401
Résultat des activités d'assurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels constatée au titre des services fournis	—	—	(445)	(140)	(585)	(585)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(302)	—	—	—	(302)
Ajustements d'expérience	7	—	—	—	—	7
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(867)	338	—	596	596	67
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(401)	96	351	(46)	305	—
Variation des estimations qui résultent en pertes et en reprises de pertes sur des contrats déficitaires	140	19	—	—	—	159
Variations relatives aux services passés						
Variation du passif au titre des sinistres survenus	26	4	—	—	—	30
	(1 095)	155	(94)	410	316	(624)
Charges (produits) financiers d'assurance	6 375	299	27	24	51	6 725
Montants reconnus dans le résultat net	5 280	454	(67)	434	367	6 101
Effet de la variation des taux de change	(21)	(7)	(11)	(2)	(13)	(41)
Flux de trésorerie	1 043	—	—	—	—	1 043
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	52 419 \$	3 445 \$	4 635 \$	1 005 \$	5 640 \$	61 504 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	22 749 \$	3 416 \$	4 511 \$	794 \$	5 305 \$	31 470 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(531)	29	124	211	335	(167)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	30 201	—	—	—	—	30 201
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	52 419 \$	3 445 \$	4 635 \$	1 005 \$	5 640 \$	61 504 \$

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total de la marge sur services contractuels	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Passif relatif aux contrats d'assurance	26 404 \$	3 579 \$	5 559 \$	— \$	5 559 \$	35 542 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(197)	32	8	34	42	(123)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	28 692	—	—	—	—	28 692
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance au début	54 899	3 611	5 567	34	5 601	64 111
Résultat des activités d'assurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels constatée au titre des services fournis	—	—	(473)	(54)	(527)	(527)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(288)	—	—	—	(288)
Ajustements d'expérience	(208)	—	—	—	—	(208)
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(967)	323	—	696	696	52
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	46	389	(321)	(114)	(435)	—
Variation des estimations qui résultent en pertes et en reprises de pertes sur des contrats déficitaires	552	(366)	—	—	—	186
Variations relatives aux services passés						
Variation du passif au titre des sinistres survenus	44	6	—	—	—	50
	(533)	64	(794)	528	(266)	(735)
Charges (produits) financiers d'assurance	(10 711)	(693)	(94)	9	(85)	(11 489)
Montants reconnus dans le résultat net	(11 244)	(629)	(888)	537	(351)	(12 224)
Effet de la variation des taux de change	61	16	34	2	36	113
Flux de trésorerie	2 401	—	—	—	—	2 401
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	46 117 \$	2 998 \$	4 713 \$	573 \$	5 286 \$	54 401 \$
Solde à la fin						
Passif relatif aux contrats d'assurance	19 540 \$	2 971 \$	4 708 \$	496 \$	5 204 \$	27 715 \$
Actif relatif aux contrats d'assurance	(324)	27	5	77	82	(215)
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	26 901	—	—	—	—	26 901
Passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance à la fin	46 117 \$	2 998 \$	4 713 \$	573 \$	5 286 \$	54 401 \$

d) Évolution de l'actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance par couverture restante et sinistres survenus

2023

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de recouvrement de perte	Composant de recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 986 \$	3 \$	68 \$	(15)\$	6 \$	2 048 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(364)	82	49	—	—	(233)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	1 622	85	117	(15)	6	1 815
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Allocation des primes de réassurance payées	(1 199)	—	—	—	—	(1 199)
Sommes recouvrables auprès des réassureurs	—	139	620	447	(1)	1 205
	(1 199)	139	620	447	(1)	6
Produits (charges) financiers de réassurance	149	3	2	1	—	155
Effet de la variation du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
Montants reconnus dans le résultat net	(1 050)	142	622	448	(1)	161
Effet de la variation des taux de change	(56)	—	(2)	2	—	(56)
Flux de trésorerie						
Primes payées	1 340	—	—	—	—	1 340
Sommes reçues	—	—	(641)	(315)	—	(956)
	1 340	—	(641)	(315)	—	384
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	1 856 \$	227 \$	96 \$	120 \$	5 \$	2 304 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 759 \$	221 \$	207 \$	120 \$	5 \$	2 312 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	97	6	(111)	—	—	(8)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance	1 856 \$	227 \$	96 \$	120 \$	5 \$	2 304 \$

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant de recouvrement de perte	Composant de recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie	Ajustement au titre du risque non financier	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 803 \$	1 \$	56 \$	24 \$	6 \$	1 890 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(220)	—	91	—	—	(129)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	1 583	1	147	24	6	1 761
Produits (dépenses) nets provenant des contrats de réassurance						
Allocation des primes de réassurance payées	(1 235)	—	—	—	—	(1 235)
Sommes recouvrables auprès des réassureurs	—	84	525	356	(1)	964
	(1 235)	84	525	356	(1)	(271)
Produits (charges) financiers de réassurance	(116)	—	(1)	2	1	(114)
Effet de la variation du risque de non-exécution des réassureurs	(1)	—	—	—	—	(1)
Montants reconnus dans le résultat net	(1 352)	84	524	358	—	(386)
Effet de la variation des taux de change	129	—	4	(12)	—	121
Flux de trésorerie						
Primes payées	1 262	—	—	—	—	1 262
Sommes reçues	—	—	(558)	(385)	—	(943)
	1 262	—	(558)	(385)	—	319
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	1 622 \$	85 \$	117 \$	(15)\$	6 \$	1 815 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 986 \$	3 \$	68 \$	(15)\$	6 \$	2 048 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(364)	82	49	—	—	(233)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance	1 622 \$	85 \$	117 \$	(15)\$	6 \$	1 815 \$

e) Évolution de l'actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance par composants d'évaluation

Les tableaux suivants présentent le rapprochement par composants d'évaluation pour les contrats de réassurance non évalués selon la MRP :

2023

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels			Total
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total de la marge sur services contractuels	
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	769 \$	58 \$	10 \$	(29)\$	(19)\$	808 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(738)	774	(179)	(90)	(269)	(233)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	31	832	(169)	(119)	(288)	575
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels au titre des services reçus	—	—	14	10	24	24
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(62)	—	—	—	(62)
Ajustements d'expérience	61	—	—	—	—	61
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(44)	52	—	(6)	(6)	2
Variation des recouvrements de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires qui ajustent la marge sur services contractuels	—	—	(4)	(1)	(5)	(5)
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(10)	13	51	(54)	(3)	—
Variation des estimations relatives aux pertes et reprises de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires	125	9	—	—	—	134
Variations relatives aux services passés						
Variation des montants recouvrables relatifs aux sinistres survenus	(1)	(1)	—	—	—	(2)
	131	11	61	(51)	10	152
Produits (charges) financiers de réassurance	(15)	97	(3)	(5)	(8)	74
Effet des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
Montants reconnus dans le résultat net	116	108	58	(56)	2	226
Effet de la variation des taux de change	(21)	(1)	—	1	1	(21)
Flux de trésorerie	50	—	—	—	—	50
	29	(1)	—	1	1	29
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	176 \$	939 \$	(111)\$	(174)\$	(285)\$	830 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	230 \$	933 \$	(110)\$	(215)\$	(325)\$	838 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(54)	6	(1)	41	40	(8)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	176 \$	939 \$	(111)\$	(174)\$	(285)\$	830 \$

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels		Total	
			Contrats sous l'approche de transition fondée sur la juste valeur	Autres contrats		Total de la marge sur services contractuels
(en millions de dollars)						
Solde au début						
Actif relatif aux contrats de réassurance	865 \$	39 \$	(25)\$	— \$	(25)\$	879 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(1 338)	1 090	119	—	119	(129)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance au début	(473)	1 129	94	—	94	750
Produits (dépendances) nets provenant des contrats de réassurance						
Variations relatives aux services courants						
Marge sur services contractuels au titre des services reçus	—	—	(3)	2	(1)	(1)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(58)	—	—	—	(58)
Ajustements d'expérience	(103)	—	—	—	—	(103)
Variations relatives aux services futurs						
Contrats constatés initialement au cours de l'exercice	(56)	75	—	(16)	(16)	3
Variation des recouvrements de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires qui ajustent la marge sur services contractuels	—	—	(1)	(1)	(2)	(2)
Variation des estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	341	22	(261)	(102)	(363)	—
Variation des estimations relatives aux pertes et reprises de pertes sur contrats sous-jacents déficitaires	191	(110)	—	—	—	81
Variations relatives aux services passés						
Variation des montants recouvrables relatifs aux sinistres survenus	(2)	(1)	—	—	—	(3)
	371	(72)	(265)	(117)	(382)	(83)
Produits (charges) financiers de réassurance	57	(227)	3	(1)	2	(168)
Effet des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(1)	—	—	—	—	(1)
Montants reconnus dans le résultat net	427	(299)	(262)	(118)	(380)	(252)
Effet de la variation des taux de change	54	2	(1)	(1)	(2)	54
Flux de trésorerie	23	—	—	—	—	23
	77	2	(1)	(1)	(2)	77
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	31 \$	832 \$	(169)\$	(119)\$	(288)\$	575 \$
Solde à la fin						
Actif relatif aux contrats de réassurance	769 \$	58 \$	10 \$	(29)\$	(19)\$	808 \$
Passif relatif aux contrats de réassurance	(738)	774	(179)	(90)	(269)	(233)
Actif (passif) net relatif aux contrats de réassurance à la fin	31 \$	832 \$	(169)\$	(119)\$	(288)\$	575 \$

B) Produits d'assurance

	2023			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats non évalués selon la méthode de la répartition des primes				
Variation du passif au titre de la couverture restante				
Marge sur services contractuels pour services fournis	275 \$	245 \$	65 \$	585 \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	230	32	40	302
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance attendus	1 925	629	249	2 803
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats	217	33	67	317
	2 647	939	421	4 007
Contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes	860	—	873	1 733
Total des produits d'assurance	3 507 \$	939 \$	1 294 \$	5 740 \$
	2022			
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Total
Contrats non évalués selon la méthode de la répartition des primes				
Variation du passif au titre de la couverture restante				
Marge sur services contractuels pour services fournis	253 \$	210 \$	64 \$	527 \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	221	34	33	288
Sinistres survenus et autres dépenses d'assurance attendus	1 801	555	338	2 694
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats	90	15	21	126
	2 365	814	456	3 635
Contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes	769	—	734	1 503
Total des produits d'assurance	3 134 \$	814 \$	1 190 \$	5 138 \$

C) Effet des contrats initialement comptabilisés

Les tableaux suivants présentent l'effet sur les composants d'évaluation résultant de la comptabilisation initiale des contrats d'assurance et des contrats de réassurance non évalués selon la MRP :

a) Contrats d'assurance

Assurance, Canada

(en millions de dollars)	2023				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	2 583 \$	682 \$	— \$	— \$	3 265 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	892	61	—	—	953
	3 475	743	—	—	4 218
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(4 026)	(726)	—	—	(4 752)
Ajustement au titre du risque non financier	181	40	—	—	221
Marge sur services contractuels	370	—	—	—	370
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	57 \$	— \$	— \$	57 \$

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2023				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	1 249 \$	143 \$	— \$	— \$	1 392 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	176	3	—	—	179
	1 425	146	—	—	1 571
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(1 644)	(150)	—	—	(1 794)
Ajustement au titre du risque non financier	50	5	—	—	55
Marge sur services contractuels	169	—	—	—	169
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	1 \$	— \$	— \$	1 \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2023				
	Contrats émis		Contrats acquis		Total
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	474 \$	171 \$	— \$	— \$	645 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	265	87	—	—	352
	739	258	—	—	997
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(843)	(264)	—	—	(1 107)
Ajustement au titre du risque non financier	47	15	—	—	62
Marge sur services contractuels	57	—	—	—	57
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	9 \$	— \$	— \$	9 \$

(en millions de dollars)	2022				Total
	Contrats émis		Contrats acquis		
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	2 526 \$	673 \$	— \$	— \$	3 199 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	875	106	—	—	981
	3 401	779	—	—	4 180
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(4 061)	(756)	—	—	(4 817)
Ajustement au titre du risque non financier	194	21	—	—	215
Marge sur services contractuels	466	—	—	—	466
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	44 \$	— \$	— \$	44 \$

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2022				Total
	Contrats émis		Contrats acquis		
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	1 367 \$	— \$	— \$	— \$	1 367 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	181	—	—	—	181
	1 548	—	—	—	1 548
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(1 781)	—	—	—	(1 781)
Ajustement au titre du risque non financier	58	—	—	—	58
Marge sur services contractuels	175	—	—	—	175
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2022				Total
	Contrats émis		Contrats émis		
	Non déficitaires	Déficitaires	Non déficitaires	Déficitaires	
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures					
Sinistres et autres dépenses d'assurance payables	374 \$	173 \$	— \$	— \$	547 \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	197	102	—	—	299
	571	275	—	—	846
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	(662)	(281)	—	—	(943)
Ajustement au titre du risque non financier	36	14	—	—	50
Marge sur services contractuels	55	—	—	—	55
Passif relatif aux contrats d'assurance à leur comptabilisation initiale	— \$	8 \$	— \$	— \$	8 \$

b) Contrats de réassurance*Assurance, Canada*

(en millions de dollars)	2023		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(503)\$	— \$	(503)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	466	—	466
Ajustement au titre du risque non financier	41	—	41
Marge sur services contractuels	(4)	—	(4)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2023		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(171)\$	— \$	(171)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	164	—	164
Ajustement au titre du risque non financier	11	—	11
Marge sur services contractuels	(2)	—	(2)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	2 \$	— \$	2 \$

Assurance, Canada

(en millions de dollars)	2022		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(558)\$	— \$	(558)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	503	—	503
Ajustement au titre du risque non financier	47	—	47
Marge sur services contractuels	10	—	10
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	2 \$	— \$	2 \$

Affaires américaines

(en millions de dollars)	2022		
	Contrats initiés	Contrats acquis	Total
Estimation de la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures	(459)\$	— \$	(459)\$
Estimation de la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures	458	—	458
Ajustement au titre du risque non financier	28	—	28
Marge sur services contractuels	(26)	—	(26)
Actif relatif aux contrats de réassurance à leur comptabilisation initiale	1 \$	— \$	1 \$

Le tableau de Gestion de patrimoine n'est pas présenté puisqu'il n'y a pas de contrat de réassurance ouvert à un nouveau transfert de risque d'assurance pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022.

D) Comptabilisation attendue de la marge sur services contractuels dans le résultat net

Les tableaux suivants indiquent le moment prévu d'amortissement de la MSC dans le résultat net (perte) :

(en millions de dollars)	2023				Total
	1 an ou moins	Plus d'un an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	
Contrats d'assurance					
Assurance, Canada	260 \$	672 \$	575 \$	1 338 \$	2 845 \$
Gestion de patrimoine	252	826	650	637	2 365
Affaires américaines	58	150	167	55	430
	570 \$	1 648 \$	1 392 \$	2 030 \$	5 640 \$
Contrats de réassurance					
Assurance, Canada	16 \$	60 \$	64 \$	107 \$	247 \$
Gestion de patrimoine	(1)	(3)	(3)	(11)	(18)
Affaires américaines	5	19	32	—	56
	20 \$	76 \$	93 \$	96 \$	285 \$
2022					
(en millions de dollars)	1 an ou moins	Plus d'un an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Contrats d'assurance					
Assurance, Canada	242 \$	643 \$	538 \$	1 325 \$	2 748 \$
Gestion de patrimoine	215	706	622	481	2 024
Affaires américaines	67	177	206	64	514
	524 \$	1 526 \$	1 366 \$	1 870 \$	5 286 \$
Contrats de réassurance					
Assurance, Canada	19 \$	60 \$	70 \$	119 \$	268 \$
Gestion de patrimoine	(1)	(4)	(4)	(1)	(10)
Affaires américaines	4	11	14	1	30
	22 \$	67 \$	80 \$	119 \$	288 \$

E) Résultat d'investissement net

Le tableau suivant présente les sources des produits et charges financiers du fonds général reconnu dans le résultat net :

(en millions de dollars)	2023	2022
Produits de placement nets		
Intérêts et autres produits tirés des placements	1 946 \$	1 864 \$
Variation de la juste valeur des placements	2 037	(10 135)
	3 983	(8 271)
Produits (charges) financiers d'assurance		
Intérêts capitalisés	(1 509)	(796)
Effet de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(1 776)	8 827
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe	(55)	239
Effet du choix relatif à l'atténuation des risques	33	153
	(3 307)	8 423
Produits (charges) financiers de réassurance		
Intérêts capitalisés	89	65
Effet de la variation des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	66	(179)
Effet des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	(1)
	155	(115)
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(151)	(36)
Résultat d'investissement net reconnu dans le résultat net	680 \$	1 \$

Le tableau suivant présente les produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement des fonds distincts :

(en millions de dollars)	2023	2022
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts		
Contrats d'assurance	(3 534)\$	2 997 \$
Contrats d'investissement	(1 163)	900
Total	(4 697)\$	3 897 \$

F) Jugements importants dans l'évaluation des contrats d'assurance et des contrats de réassurance

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes utilisées pour évaluer les contrats d'assurance et les contrats de réassurance exigent de porter un jugement important. Les méthodes et les intrants utilisés par la société afin d'établir les estimations et les hypothèses les plus importantes sont décrites ci-dessous.

a) Flux de trésorerie d'exécution

i) Estimation des flux de trésorerie futurs

Lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs dans le périmètre d'un contrat, la société détermine l'espérance mathématique d'une gamme de scénarios qui reflètent l'éventail complet des résultats possibles. Les hypothèses tiennent compte des circonstances actuelles, des données historiques de la société, de l'industrie ou du secteur, de la relation entre les résultats historiques et futurs anticipés, ainsi que d'autres facteurs pertinents. Les méthodes utilisées pour établir les hypothèses les plus importantes lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs sont décrites ci-dessous. Une analyse de sensibilité est présentée à la section « Analyse de sensibilité » de la note 14 « Gestion du risque d'assurance ».

Comportement des titulaires de polices

Le comportement des titulaires de polices est rattaché à l'ensemble des choix que les titulaires de polices peuvent faire concernant leur contrat d'assurance. Parmi tous ces choix, les suivants sont plus importants dans l'évaluation de l'estimation des flux de trésorerie futurs : la déchéance (y compris les retraits partiels et complets des contrats de fonds distincts), le modèle de paiement des primes à l'égard des polices d'assurance vie universelle et le modèle de nouveaux dépôts à l'égard des contrats de fonds distincts.

La déchéance fait référence à la résiliation d'un contrat survenant lorsque le titulaire de police a cessé de payer les primes ou lorsque le titulaire de police renonce volontairement à son contrat, ou aux retraits partiels ou complets des contrats de fonds distincts. Les hypothèses relatives au taux de déchéance à long terme tiennent compte des taux de déchéance des contrats généralement plus faibles en ce qui concerne les produits fondés sur la déchéance comparativement à d'autres produits. Les hypothèses relatives au taux de déchéance prévu sont généralement fondées sur l'expérience récente de la société en matière de déchéance et sont ajustées pour tenir compte de l'expérience de l'industrie où l'expérience de la société est limitée.

Étant donné que les titulaires de polices d'assurance vie universelle et de contrats de fonds distincts disposent d'une certaine souplesse quant au montant et au calendrier des paiements de primes et des nouveaux dépôts, la société établit des hypothèses concernant les modèles de paiement des primes et de nouveaux dépôts. Les modèles de paiements des primes peuvent varier en fonction de la fréquence des paiements, du niveau de la prime cible par rapport à la prime minimale, du type de coût d'assurance de la police (nivelé ou augmentant annuellement), du type de produit et de l'année d'émission. Les modèles de nouveaux dépôts peuvent varier en fonction du type de contrat, du type de garantie, de l'année d'émission et de l'âge du titulaire de police. La société étudie l'expérience des modèles de paiement des primes et de nouveaux dépôts afin de formuler des hypothèses pour de tels contrats. Lorsque cette expérience n'est pas suffisamment représentative, elle est ajustée pour tenir compte de l'expérience de l'industrie.

Mortalité et morbidité

La mortalité représente la fréquence des décès dans une population donnée, tandis que la morbidité représente la fréquence d'un accident ou d'une maladie parmi les risques assurés. La société utilise plusieurs hypothèses de mortalité et de morbidité pour saisir la différence de niveau de risque des assurés. Ces hypothèses sont basées sur les résultats techniques récents de la société. Lorsque ceux-ci ne sont pas suffisamment représentatifs, les résultats techniques de l'industrie sont également utilisés.

En ce qui concerne les contrats d'assurance vie individuelle, l'expérience de la société en matière de mortalité a affiché une tendance à la baisse au cours des dernières décennies. L'évaluation du passif relatif aux contrats d'assurance en lien avec ces contrats tient compte d'une amélioration des taux de mortalité futurs. Pour les contrats de rente individuelle et collective, l'amélioration de la mortalité est également prise en compte dans les projections. Pour les contrats d'assurance vie collectifs, l'expérience de mortalité future prévue est incorporée dans l'évaluation des contrats d'assurance, mais aucune amélioration future de la mortalité n'est prévue. Finalement, aucune amélioration n'est prévue dans les hypothèses de morbidité utilisées pour les contrats d'assurance-vie individuelle et collective.

Dépenses

Les dépenses engagées pour l'exécution des contrats comprennent les coûts d'acquisition, les coûts de service et de maintien des polices en vigueur, les taxes et les dépenses connexes indirectes. Les hypothèses de dépenses sont calculées à l'aide des études internes de répartition des dépenses de la société et tiennent compte des investissements dans des projets d'amélioration pour lesquels des gains de productivité sont prévus. Les facteurs de coûts unitaires projetés pour les années à venir varient en fonction des investissements prévus dans les projets d'amélioration, des gains de productivité qu'ils généreront (en excédent des coûts des projets) et de l'hypothèse d'inflation, qui est établie de façon cohérente avec le taux d'actualisation. Les dépenses engagées pour l'exécution des contrats qui ne sont pas spécifiques à un contrat sont affectées à des groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle, telle que la répartition sur la base des coûts unitaires, pour tous les coûts présentant des caractéristiques similaires. Les taxes reflètent les hypothèses relatives aux taxes sur primes futures et aux autres taxes non liées aux produits et reflètent habituellement la législation actuelle, sauf si un changement est prévu.

Variations de flux de trésorerie discrétionnaires

Pour déterminer la manière d'identifier les variations de flux de trésorerie discrétionnaires de certains contrats sans participation directe, la société considère généralement que son engagement correspond au rendement implicite dans ses estimations de flux de trésorerie d'exécution à la comptabilisation initiale, mis à jour pour refléter les hypothèses actuelles de risque financier.

ii) Taux d'actualisation

La société utilise une combinaison des approches ascendante et descendante pour déterminer les taux d'actualisation utilisés pour ajuster les estimations des flux de trésorerie futurs afin de refléter la valeur temps de l'argent et le risque financier. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont déterminés comme étant les taux d'intérêt sans risque ajustés par une prime d'illiquidité pour refléter les différences dans les caractéristiques de liquidité entre les actifs financiers utilisés pour calculer les taux d'intérêt sans risque et les flux de trésorerie pertinents liés au passif.

Les rendements sans risque sont calculés à l'aide d'obligations du gouvernement du Canada pour les 30 premières années puisque les données sont suffisantes pour élaborer une courbe. Après 30 ans, une interpolation linéaire est utilisée, partant d'une moyenne des taux à long terme allant jusqu'à un taux sans risque ultime.

La prime d'illiquidité pour les 30 premières années est déterminée comme le rendement implicite relatif à la juste valeur d'un portefeuille de référence, moins les taux d'intérêt sans risque ajustés pour tenir compte des différences entre le portefeuille d'actifs de référence et les flux de trésorerie du passif correspondant. Le portefeuille de référence est composé d'obligations de sociétés et d'obligations provinciales habituellement incluses dans les indices d'obligations publiques. Étant donné que les obligations de sociétés sont moins liquides que les obligations provinciales, les courbes de taux d'actualisation considèrent une proportion différente pour les obligations de sociétés que pour les obligations provinciales afin de refléter la liquidité des contrats. Le rendement du portefeuille de référence est ajusté pour éliminer le risque de crédit attendu et inattendu en utilisant l'information provenant des niveaux historiques de défaut observés concernant les obligations incluses dans le portefeuille de référence. Les niveaux historiques de défaut peuvent être ajustés dans le cas d'événement particulier de crédit. Une fois que toutes les primes d'illiquidité ont été déterminées, un ajustement final est effectué pour tenir compte de la différence entre les propres actifs de la société et le portefeuille de référence. Après 30 ans, une interpolation linéaire est utilisée, partant d'une moyenne des taux à long terme allant jusqu'à un taux sans risque ultime.

Au 30 septembre 2022, la société a amélioré la méthode qu'elle utilise pour convertir les données observables relatives aux prix des obligations sur le marché en une courbe de prime d'illiquidité. Cette amélioration de la méthodologie s'est traduite par une charge comptabilisée dans *Produits (charges) financiers d'assurance* pour un montant de 92 \$.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation appliqués à l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction des caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance :

	2023					
	1 an	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	70 ans
Produits canadiens						
Courbe la moins illiquide	4,25 %	3,57 %	3,89 %	4,19 %	3,92 %	4,35 %
Courbe la plus illiquide	5,51 %	5,00 %	5,25 %	5,33 %	5,09 %	5,15 %
Produits américains						
Courbe la moins illiquide	5,30 %	4,74 %	4,95 %	5,23 %	4,97 %	4,90 %
Courbe la plus illiquide	5,55 %	4,99 %	5,20 %	5,48 %	5,22 %	5,15 %
	2022					
	1 an	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	70 ans
Produits canadiens						
Courbe la moins illiquide	4,33 %	3,91 %	4,19 %	4,50 %	4,29 %	4,35 %
Courbe la plus illiquide	5,95 %	5,48 %	5,83 %	5,83 %	5,64 %	5,15 %
Produits américains						
Courbe la moins illiquide	5,33 %	5,08 %	5,21 %	5,42 %	4,97 %	4,90 %
Courbe la plus illiquide	5,58 %	5,33 %	5,46 %	5,67 %	5,22 %	5,15 %

Les flux de trésorerie qui ont une relation non linéaire avec les rendements de tout élément financier sous-jacent, causée par la présence de garanties liées aux marchés financiers (telles que les garanties de taux d'intérêt minimum ou les garanties sur les contrats de fonds distincts), sont ajustés en fonction de l'effet de cette variabilité à l'aide de techniques d'évaluation stochastiques dont le risque est neutre et actualisés à l'aide des taux sans risque ajustés pour tenir compte de l'illiquidité.

iii) Ajustement au titre du risque non financier

La société détermine l'ajustement au titre du risque non financier en utilisant des marges sur des hypothèses. Par conséquent, les flux de trésorerie d'exécution sont calculés avec des hypothèses prudentes et la différence entre les flux de trésorerie d'exécution calculés et la valeur actualisée des estimations des flux de trésorerie futurs correspond à l'ajustement au titre du risque non financier.

Les marges sont calibrées de manière à ce que l'ajustement total au titre du risque non financier qui en résulte représente le rendement requis par la société pour supporter l'incertitude liée au risque non financier. Ce rendement est défini par un niveau de confiance, net de la réassurance, compris entre 92,50 % et 97,50 % en 2023 et 2022 et reflète les bénéfices de la diversification (à l'aide d'une matrice de corrélation) entre les risques, les produits et les entités du groupe. Un tel niveau de confiance représente la probabilité que les flux de trésorerie d'exécution, y compris l'ajustement au titre du risque non financier, soient suffisants pour remplir les obligations de la société liées aux contrats d'assurance (après la prise en compte de la réassurance), en tenant compte uniquement des risques non financiers.

Pour déterminer l'ajustement au titre du risque non financier pour les contrats de réassurance, la société calcule le montant du risque transféré au réassureur comme la différence entre l'ajustement au titre du risque non financier déterminé sur une base brute de réassurance et l'ajustement au titre du risque non financier déterminé sur une base nette de réassurance.

b) Comptabilisation de la marge sur services contractuels à l'état des résultats

Les unités de couverture établissent le montant de la MSC d'un groupe de contrats à comptabiliser à l'état des résultats pour refléter les services relatifs aux contrats d'assurance fournis au cours de la période. La société détermine le nombre d'unités de couverture en tenant compte, pour chaque contrat, de la quantité de prestations de services fournies et de la durée de couverture prévue. La quantité de prestations de services d'un contrat correspond au montant assuré sur la durée du contrat, qui est évalué en tenant compte des caractéristiques spécifiques de chaque contrat.

Pour déterminer la pondération relative des prestations de services fournies par les contrats d'assurance qui fournissent à la fois une couverture d'assurance et des services d'investissement, la société considère la quantité de prestations de services pour chaque service et leur durée prévue, et utilise la somme comme unités de couverture. La quantité de prestations de services pour les services d'investissement est basée sur la valeur de l'actif géré dans le cadre du contrat au bénéfice du titulaire de la police d'assurance.

Pour les contrats de réassurance, le nombre d'unités de couverture reflète les prestations de services couvertes par les contrats sous-jacents, car le niveau de services fournis dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur et de leurs prestations de services. Les unités de couvertures totales de chaque groupe de contrats sont réévaluées à la fin de chaque date des états financiers.

c) Incidence des changements apportés aux méthodes et aux hypothèses

Un revue des méthodes et des hypothèses est effectuée périodiquement pour tenir compte de l'évolution de l'expérience.

Les tableaux suivants présentent l'incidence des changements apportés aux méthodes et aux hypothèses ainsi que leur explication :

		2023	
(en millions de dollars)	Incidences sur les flux de trésorerie d'exécution nets, avant impôts	Description	
Mortalité et morbidité	(56)\$	Mortalité : mise à jour légèrement défavorable des hypothèses Morbidité : mise à jour favorable des hypothèses	
Comportement des titulaires de polices	(53)	Principalement dû à la mise à jour des hypothèses de fonds distincts	
Données financières	(12)	Raffinements de modèle mineurs	
Dépenses	38	Mise à jour annuelle des études de dépenses	
Autres	170	Principalement dû au facteur de diversification de l'ajustement pour risque et aux raffinements de modèle	
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses	87 \$		
		2022	
(en millions de dollars)	Incidences sur les flux de trésorerie d'exécution nets, avant impôts	Description	
Mortalité et morbidité	127 \$	Mortalité: impact défavorable principalement dû à l'application d'une nouvelle table de mortalité de l'ICA Morbidité: mise à jour légèrement favorable des hypothèses	
Comportement des titulaires de polices	(43)	Principalement dû à la mise à jour des hypothèses d'abandon	
Données financières	99	Principalement dû à des raffinements de modèle pour déterminer les taux d'actualisation	
Dépenses	84	Mise à jour annuelle des études de dépenses	
Autres	172	Principalement dû au facteur de diversification de l'ajustement pour risque et aux raffinements de modèle	
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses	439 \$		
(en millions de dollars)		2023	2022
Montants comptabilisés dans le résultat net		(15)\$	(147)\$
Montants comptabilisés dans la MSC		(72)	(292)
Incidences des changements apportés aux méthodes et hypothèses		(87)\$	(439)\$

16 › Passif relatif aux contrats d'investissement, dépôts et passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022		Au 1 ^{er} janvier 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Passif relatif aux contrats d'investissement	39 \$	39 \$	48 \$	48 \$	79 \$	79 \$
Dépôts	6 011	5 797	4 302	4 211	4 071	3 947
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	6 050 \$	5 836 \$	4 350 \$	4 259 \$	4 150 \$	4 026 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	11 636 \$	11 636 \$	10 433 \$	10 433 \$	10 885 \$	10 885 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé des charges d'intérêts de 164 \$ (46 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022) liées au passif relatif aux contrats d'investissement et aux dépôts. Aucun intérêt n'est comptabilisé sur le passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts considérant l'ajustement des flux de trésorerie contractuels sur une base journalière. Au 31 décembre 2023, les taux d'intérêt sur le passif relatif aux contrats d'investissement et sur les dépôts sont compris entre 0,00 % et 6,05 % (0,00 % et 4,70 % au 31 décembre 2022).

17 › Autres éléments de passif

(en millions de dollars)	2023	2022
Créditeurs	1 381 \$	1 077 \$
Impôts à payer	200	115
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	10	—
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	329	265
Passifs de titrisation	259	453
Dette hypothécaire	3	3
Obligations locatives	107	110
Avantages postérieurs à l'emploi	200	172
Divers	189	177
Total	2 678 \$	2 372 \$

18 › Débentures

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,30 %	— \$	— \$	400 \$	393 \$
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %	399	380	399	366
Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %	399	387	399	372
Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,187 %	299	284	298	272
Débentures subordonnées portant un intérêt de 5,685 %	398	409	—	—
Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur LIBOR plus 4,25 %	4	4	4	4
Total	1 499 \$	1 464 \$	1 500 \$	1 407 \$

Les débentures subordonnées représentent les créances directes non garanties de la société qui viennent après celles des titulaires de polices et des autres créanciers de la société.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 2,64 %

Le 23 février 2022, iA Assurance a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 23 février 2027 et portant un intérêt de 2,64 % payable semestriellement jusqu'au 23 février 2022. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 253 \$.

Débentures subordonnées portant un intérêt de 3,30 %

Le 15 septembre 2023, iA Assurance a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 400 \$ échéant le 15 septembre 2028 et portant un intérêt de 3,30 % payable semestriellement jusqu'au 15 septembre 2023. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 407 \$.

Débetures subordonnées portant un intérêt de 3,072 %

Débetures subordonnées échéant le 24 septembre 2031, portant un intérêt de 3,072 %, payable semestriellement du 24 mars 2020 au 24 septembre 2026, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 1,31 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 24 décembre 2026 jusqu'au 24 septembre 2031. Ces débetures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 1 \$ (1 \$ au 31 décembre 2022).

Débetures subordonnées portant un intérêt de 2,40 %

Débetures subordonnées échéant le 21 février 2030, portant un intérêt de 2,40 %, payable semestriellement du 21 août 2020 au 21 février 2025, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 0,71 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 21 mai 2025 jusqu'au 21 février 2030. Ces débetures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 21 février 2025, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 1 \$ (1 \$ au 31 décembre 2022).

Débetures subordonnées portant un intérêt de 3,187 %

Le 25 février 2022, la société a émis des débetures subordonnées pour un montant de 300 \$ échéant le 25 février 2032, portant un intérêt de 3,187 %, payable semestriellement du 25 août 2022 au 25 février 2027, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 25 mai 2027 jusqu'au 25 février 2032. Ces débetures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 1 \$ (2 \$ au 31 décembre 2022).

Débetures subordonnées portant un intérêt de 5,685 %

Le 20 juin 2023, la société a émis des débetures subordonnées pour un montant de 400 \$ échéant le 20 juin 2033, portant un intérêt de 5,685 %, payable semestriellement du 20 décembre 2023 au 20 juin 2028, et un intérêt variable composé quotidiennement égal au taux CORRA, majoré de 1,96 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 20 septembre 2028 jusqu'au 20 juin 2033. Ces débetures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 20 juin 2028, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. Au 31 décembre 2023, la valeur comptable de ces débetures inclut les frais de transaction amortis de 2 \$.

Billets d'apport à l'excédent à taux variable portant un intérêt basé sur LIBOR plus 4,25 %

Billets d'apport à l'excédent, portant un intérêt variable égal au taux LIBOR de 3 mois plus 4,25 %, payable trimestriellement, échéant en mai 2034.

19 > Capital social

Le capital social autorisé de la société s'établit comme suit :

Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant un droit de vote.

Actions privilégiées de catégorie A

Des actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries, dont le nombre pouvant être émises est limité au nombre correspondant à au plus la moitié des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission proposée de ces actions privilégiées de catégorie A.

Le capital social émis par la société s'établit comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023		2022	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début	104 773	1 675 \$	107 557	1 706 \$
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	264	15	325	19
Actions rachetées	(5 394)	(87)	(3 109)	(50)
Solde à la fin	99 643	1 603 \$	104 773	1 675 \$

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto et de l'AMF, le conseil d'administration a autorisé la société à renouveler l'offre publique de rachat d'actions de 2022. Dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions de 2023, la société peut racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2023 et le 13 novembre 2024, jusqu'à concurrence de 5 046 835 actions ordinaires (5 265 045 actions ordinaires dans l'offre publique de rachat d'actions de 2022), représentant approximativement 5 % de ses 100 936 705 actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2023. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, 5 394 180 actions ordinaires (3 109 402 au 31 décembre 2022) ont été rachetées et annulées pour un montant net en espèces de 462 \$ (213 \$ au 31 décembre 2022), dont 87 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social (50 \$ au 31 décembre 2022) et 375 \$ à l'encontre des résultats non distribués (163 \$ au 31 décembre 2022).

Dividendes

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023		2022	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions ordinaires	304 \$	2,97 \$	277 \$	2,60 \$

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,820 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 20 février 2024. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé le 15 mars 2024 aux actionnaires inscrits le 1^{er} mars 2024, date à laquelle il sera reconnu dans les résultats non distribués de la société.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des résultats non distribués dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

20 > Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres

La description des actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, s'établit comme suit :

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série B, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe de 0,2875 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société pour une somme variant entre 26 dollars et 25 dollars, selon les années, à compter du 31 mars 2011, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur, après autorisation de l'AMF, en nouvelles actions privilégiées de catégorie A.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série G, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif ayant un taux annuel initial équivalent de 1,0750 dollar en espèces par action, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A - série H le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les 5 ans par la suite. Le 30 juin 2017, la société a modifié le dividende trimestriel non cumulatif à un taux annuel équivalent de 0,94425 dollar en espèces par action.

Un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A – série I, sans valeur nominale, sans droit de vote, avec dividende trimestriel non cumulatif et fixe ayant un taux annuel équivalent de 1,20 dollar en espèces par action pour une période de 5 ans commençant le 7 mars 2018 et se terminant le 31 mars 2023, à l'exclusion de cette date, rachetables en totalité ou en partie au gré de la société le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite, pour une valeur en espèces de 25 dollars, sous réserve de l'autorisation de l'AMF, et convertibles au gré du détenteur en actions privilégiées de catégorie A – série J le 31 mars 2023 et le 31 mars tous les 5 ans par la suite.

Les autres instruments de capitaux propres émis par la société sont les suivants :

Débetures subordonnées – Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2022-1 (billets de série 2022-1) échéant le 30 juin 2082, portant un intérêt de 6,611 % payable semestriellement du 31 décembre 2022 au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et tous les 5 ans par la suite jusqu'au 30 juin 2077, le taux d'intérêt sera soumis à un rajustement à un taux d'intérêt égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 4,00 %. Ces billets de série 2022-1 sont rachetables par la société le 30 juin 2027, et tous les 5 ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A détenues par la fiducie à recours limité émises en lien avec l'émission des billets de série 2022-1. Les actions privilégiées de série A sont éliminées dans l'état de la situation financière consolidé de la société lorsqu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité. En cas de défaut de paiement du capital ou des intérêts des billets de série 2022-1 lorsque payables, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa proportion des actifs de la fiducie à recours limité, qui consisteront en des actions privilégiées de série A sauf dans de rares circonstances. Les détenteurs d'actions privilégiées de série A seront admissibles à recevoir un dividende préférentiel semestriel non cumulatif en espèces à taux fixe, lorsque déclaré par le conseil d'administration.

Les actions privilégiées émises par iA Assurance et les autres instruments de capitaux propres émis par la société s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023		2022	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions privilégiées, catégorie A, émises par iA Assurance				
Solde au début	11 000	275 \$	21 000	525 \$
Actions rachetées – série G	—	—	(10 000)	(250)
Actions rachetées – série I	(6 000)	(150)	—	—
Solde à la fin	5 000	125	11 000	275
Autres instruments de capitaux propres				
Solde au début	250	250	—	—
Débetures subordonnées émises – série 2022-1	—	—	250	250
Solde à la fin	250	250	250	250
Total des actions privilégiées émises par iA Assurance et des autres instruments de capitaux propres	5 250	375 \$	11 250	525 \$

Actions privilégiées émises par iA Assurance

Rachat

Le 31 mars 2023, iA Assurance a racheté chacune des 6 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série I à un prix de 25 dollars par action pour un montant en espèces de 150 \$.

Le 30 juin 2022, iA Assurance a racheté chacune des 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série G à un prix de 25 dollars par action pour un montant en espèces de 250 \$.

Autres instruments de capitaux propres

Émission

Le 1^{er} juin 2022, la société a émis les débetures subordonnées – billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2022-1, portant un intérêt de 6,611 % et échéant en 2082, pour un montant net de 247 \$. Des frais de transaction pour un total de 4 \$ (3 \$ après impôts) ont été reconnus dans *Résultats non distribués*.

En même temps, la société a émis 250 000 actions privilégiées non cumulatives à rajustement de taux quinquennal – série A qui seront détenues par la fiducie à recours limité, nouvellement formée par la société.

Dividendes et distributions

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023		2022	
	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Dividendes sur actions privilégiées, émises par iA Assurance				
Catégorie A – série B	6 \$	1,15 \$	6 \$	1,15 \$
Catégorie A – série G	—	—	4	0,47
Catégorie A – série I	2	0,30	8	1,20
	8		18	
Distributions sur autres instruments de capitaux propres				
Débetures subordonnées – série 2022-1	12		7	
Total des dividendes et des distributions	20 \$		25 \$	

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les distributions sur autres instruments de capitaux propres pour un total de 16 \$ (12 \$ après impôts) ont été reconnues dans *Résultats non distribués* (9 \$ (7 \$ après impôt) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

21 › Cumul des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Obligations	Actions	Autres placements et immeubles de placement	Écart de conversion	Couverture	Total
Solde au 31 décembre 2021	30 \$	21 \$	(2)\$	(47)\$	(16)\$	(14)\$
Effet de l'adoption de IFRS 9 (note 4)	(30)	(21)	2	1	(8)	(56)
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	—	—	—	(46)	(24)	(70)
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	—	26	—	—	26
Impôt sur écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	—	(4)	—	—	(4)
Autres	—	—	—	181	(131)	50
Impôts sur autres	—	—	—	—	19	19
	—	—	22	181	(112)	91
Solde au 31 décembre 2022	—	—	22	135	(136)	21
Écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	—	3	—	—	3
Impôt sur écart de réévaluation lié aux transferts vers les immeubles de placement	—	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	(78)	44	(34)
Impôts sur autres	—	—	—	—	(7)	(7)
	—	—	3	(78)	37	(38)
Solde au 31 décembre 2023	— \$	— \$	25 \$	57 \$	(99)\$	(17)\$

22 > Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, la société poursuit des objectifs de saine capitalisation et de bonne solvabilité afin d'assurer la protection du capital, de respecter les exigences établies par l'organisme qui réglemente ses activités, l'AMF, de favoriser son développement et sa croissance, de bonifier le rendement des actionnaires et de conserver des cotes de crédit favorables.

Afin d'atteindre ses objectifs, la société s'est dotée d'un programme de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à décrire le lien qui existe entre l'appétit, la tolérance au risque et les exigences liées aux fonds propres de la société. Ce programme intègre une politique de gestion du capital qui décrit les éléments clés du processus de gestion du capital, notamment le processus d'établissement du niveau d'opération du ratio de solvabilité. Le programme comprend également une reddition de compte sur le profil de risque de la société ainsi que la rédaction d'un rapport portant sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (EIRS). Ces moyens permettent l'identification des risques ainsi que l'évaluation du capital nécessaire pour les supporter et contiennent des propositions d'actions possibles pour la gestion des risques. Ces documents sont révisés annuellement et déposés auprès du conseil d'administration.

Compte tenu des divers éléments qui peuvent influencer sur le capital de la société, notamment l'apport du résultat net et les caractéristiques des actifs sous-jacents au capital, la société ajuste sa stratégie de gestion afin d'optimiser la structure et le coût de son capital en fonction de ses besoins et des exigences réglementaires. Par exemple, la société peut être amenée à émettre ou à racheter des titres de participation ou des titres d'emprunt subordonnés.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société s'est engagée à respecter certaines exigences de la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

Une version mise à jour de l'ESCAP est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 applicable prospectivement et donne de nouveaux paramètres pour le calcul du ratio de solvabilité. En contrepartie, au 31 décembre 2022, le ratio de solvabilité a été établi selon la version précédente de l'ESCAP. Les paramètres affectant le ratio de solvabilité qui ont été modifiés depuis la version précédente sont identifiés entre parenthèses.

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées émises par une filiale, les autres instruments de capitaux propres admissibles et la marge sur services contractuels, excluant la marge sur services contractuels des fonds distincts. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés notamment de débetures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de l'ajustement au titre du risque non financier (la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables au 31 décembre 2022) incluse dans le passif relatif aux contrats d'assurance, excluant le passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux garanties liées aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,00 (1,05 au 31 décembre 2022).

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la société maintient des ratios qui satisfont aux exigences réglementaires.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022
Capitaux disponibles		
Capitaux de catégorie 1	4 831 \$	2 417 \$
Capitaux de catégorie 2	3 405	2 364
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	2 448	4 621
Total	10 684 \$	9 402 \$
Coussin de solvabilité global	7 355 \$	7 481 \$
Ratio total	145 %	126 %

23 › Dépenses d'assurance et autres charges d'exploitation

(en millions de dollars)	2023	2022
Prestations et réclamations	3 271 \$	2 838 \$
Commissions	2 551	2 517
Pertes et reprises de pertes sur les contrats déficitaires	250	245
Salaires, avantages sociaux et rémunération à base d'actions	1 050	935
Honoraires professionnels	315	286
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	56	59
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 12)	179	161
Autres dépenses administratives	394	414
	8 066	7 455
Montants attribués aux flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance engagés au cours de l'exercice	(1 777)	(1 788)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition des contrats d'assurance	577	332
	6 866 \$	5 999 \$
Dépenses d'assurance	4 893 \$	4 103 \$
Autres charges d'exploitation	1 973	1 896
	6 866 \$	5 999 \$

Un montant de 128 \$ (122 \$ en 2022) lié à des frais de placement est inclus dans *Autres charges d'exploitation*.

24 › Autres charges financières

(en millions de dollars)	2023	2022
Intérêts sur les débetures	54 \$	47 \$
Intérêts sur les obligations locatives	4	4
Autres	8	6
Total	66 \$	57 \$

25 > Impôts sur le résultat

a) Charge (recouvrement) d'impôts de l'exercice

Impôts sur le résultat

(en millions de dollars)	2023	2022
Impôts exigibles		
Exercice en cours	454 \$	159 \$
Ajustements relatifs aux années précédentes	(8)	18
	446	177
Impôts différés		
Création et renversement des différences temporaires	(226)	(115)
Ajustements relatifs aux années précédentes	(13)	(48)
Variation des taux d'impôts	5	1
	(234)	(162)
Charge (recouvrement) d'impôts	212 \$	15 \$

Impôts comptabilisés directement dans les capitaux propres

(en millions de dollars)	2023	2022
Comptabilisée dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	36 \$	(17)\$
Comptabilisée dans le capital social et résultats non distribués		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat exigible	(3)\$	— \$
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différé	(1)	(3)
Total	(4)\$	(3)\$

b) Rapprochement de la charge d'impôts

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023		2022	
Résultat avant impôts	1 001 \$		349 \$	
Charge (recouvrement) d'impôts prévue par la loi au Canada	280	28 %	94	27 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :				
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(12)	(1)%	(3)	(1)%
Produits de placement exonérés	(44)	(5)%	(50)	(14)%
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	7	1 %	4	1 %
Ajustements relatifs aux années précédentes	(21)	(2)%	(30)	(9)%
Variation des taux d'imposition	5	— %	1	— %
Autres	(3)	— %	(1)	— %
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	212 \$	21 %	15 \$	4 %

c) Impôts différés

i) Comptabilisation de l'actif et du passif d'impôts différés

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022	Au 1 ^{er} janvier 2022
Actif d'impôts différés	270 \$	112 \$	111 \$
Passif d'impôts différés	(319)	(362)	(526)
Actif (passif) d'impôts différés net	(49)\$	(250)\$	(415)\$

ii) Les variations de l'actif (passif) d'impôts différés net pour l'exercice s'établissent comme suit :

2023								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2022	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Incidence des variations des taux de change	Comptabilisés à titre de goodwill	Autres	Solde au 31 décembre 2023
Obligations	200 \$	(55)\$	— \$	— \$	(1)\$	— \$	— \$	144 \$
Actions	(67)	42	—	—	—	—	—	(25)
Immeubles	(113)	25	—	—	—	—	—	(88)
Actif au titre du droit d'utilisation	(25)	1	—	—	—	—	—	(24)
Immobilisations incorporelles	(289)	(6)	—	—	3	—	—	(292)
Passif relatif aux contrats d'assurance	(276)	177	(1)	—	6	—	—	(94)
Avantages postérieurs à l'emploi	55	—	(29)	—	—	—	—	26
Obligations locatives	29	(2)	—	—	—	—	—	27
Pertes pouvant être reportées	126	11	—	1	(3)	—	—	135
Autres	110	41	(6)	—	(1)	—	(2)	142
Total	(250)\$	234 \$	(36)\$	1 \$	4 \$	— \$	(2)\$	(49)\$

2022								
(en millions de dollars)	Solde au 1 ^{er} janvier 2022	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Incidence des variations des taux de change	Comptabilisés à titre de goodwill	Autres	Solde au 31 décembre 2022
Obligations	(46)\$	245 \$	— \$	— \$	1 \$	— \$	— \$	200 \$
Actions	(63)	(2)	—	—	(2)	—	—	(67)
Immeubles	(129)	20	(4)	—	—	—	—	(113)
Actif au titre du droit d'utilisation	(29)	5	—	—	—	—	(1)	(25)
Immobilisations incorporelles	(284)	9	—	—	(7)	(7)	—	(289)
Passif relatif aux contrats d'assurance	(96)	(169)	4	—	(15)	—	—	(276)
Avantages postérieurs à l'emploi	21	32	2	—	—	—	—	55
Obligations locatives	32	(4)	—	—	—	—	1	29
Pertes pouvant être reportées	112	4	—	2	8	—	—	126
Autres	67	22	15	1	5	—	—	110
Total	(415)\$	162 \$	17 \$	3 \$	(10)\$	(7)\$	— \$	(250)\$

La société dispose de pertes autres qu'en capital non utilisées pour un montant de 1 \$ (1 \$ en 2022) et pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé. Ces pertes fiscales viennent à échéance entre 2031 et 2043.

La société comptabilise un passif d'impôts différés sur toutes les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des entreprises associées et des partenariats en coentreprise à moins que la société ne soit capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront et qu'il soit probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. Au 31 décembre 2023, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, des succursales, des sociétés associées et des partenariats en coentreprise à l'égard desquelles aucun passif d'impôts différés n'avait été comptabilisé par la société s'élevaient à 1 993 \$ (1 308 \$ en 2022).

26 > Information sectorielle

Jusqu'au 31 décembre 2022, les secteurs d'activité présentés par la société étaient l'Assurance individuelle, la Gestion de patrimoine individuel, l'Assurance collective, l'Épargne et retraite collectives, les Affaires américaines et le secteur Autres. Au 1^{er} janvier 2023, la société a révisé son information sectorielle afin de refléter l'évolution de sa structure organisationnelle pour la prise de décisions. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements ainsi que les effets de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 au 1^{er} janvier 2022. Les unités d'exploitation sont regroupées en secteurs d'activité à présenter en fonction de leurs caractéristiques économiques similaires.

Les produits et services de la société sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. La société exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis. Les secteurs d'activité que la société présente sont décrits ci-dessous, conformément à leurs principaux produits et services ou à leurs caractéristiques spécifiques :

Assurance, Canada – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux.

Gestion de patrimoine – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières (incluant les services transfrontaliers), à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs de placement.

Affaires américaines – Produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires vendus aux États-Unis.

Placements – Activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine.

Exploitation générale – Charges non affectées aux autres secteurs d'activité, comme celles associées à certaines fonctions de soutien général pour la société.

Les transactions intersectorielles ainsi que certains ajustements liés à la consolidation sont présentés à la colonne *Ajustements de consolidation*. Les transactions intersectorielles consistent principalement en des activités dans le cours normal de ces secteurs d'activité et sont soumises aux conditions normales de marché.

Considérant la stratégie de gestion globale des portefeuilles effectuée par la société, la majorité des placements de la société sont affectés au secteur des Placements. Lors de l'évaluation de la performance sectorielle, la direction alloue les *Produits (charges) financiers d'assurance*, les *Produits (charges) financiers de réassurance* et la quasi-totalité de l'*(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à ce secteur d'activité.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les charges d'exploitation qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité.

Les soldes d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de réassurance sont présentés par secteurs à la note 15 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » sous la section A) a) « Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance ».

Résultats sectoriels

	2023						
(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	3 507 \$	939 \$	1 294 \$	— \$	— \$	— \$	5 740 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(3 065)	(657)	(1 165)	—	—	—	(4 887)
	442	282	129	—	—	—	853
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	121	—	3 870	—	(8)	3 983
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(23)	—	(3 288)	—	8	(3 303)
	—	98	—	582	—	—	680
Autres produits	196	1 202	165	29	—	(85)	1 507
Autres charges	(263)	(1 178)	(230)	(187)	(266)	85	(2 039)
Résultat avant impôts	375	404	64	424	(266)	—	1 001
(Charge) recouvrement d'impôts	(101)	(116)	(17)	(46)	68	—	(212)
Résultat net	274	288	47	378	(198)	—	789
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(20)	—	—	(20)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	274 \$	288 \$	47 \$	358 \$	(198)\$	— \$	769 \$

2022¹

(en millions de dollars)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
Résultat des activités d'assurance							
Produits d'assurance	3 134 \$	814 \$	1 190 \$	— \$	— \$	— \$	5 138 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(2 742)	(572)	(1 060)	—	—	—	(4 374)
	392	242	130	—	—	—	764
Résultat d'investissement net							
Produits de placement nets	—	56	—	(8 327)	—	—	(8 271)
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(12)	—	8 284	—	—	8 272
	—	44	—	(43)	—	—	1
Autres produits	182	1 190	222	32	—	(89)	1 537
Autres charges	(250)	(1 152)	(224)	(182)	(234)	89	(1 953)
Résultat avant impôts	324	324	128	(193)	(234)	—	349
(Charge) recouvrement d'impôts	(86)	(85)	(29)	128	57	—	(15)
Résultat net	238	239	99	(65)	(177)	—	334
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	(25)	—	—	(25)
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	238 \$	239 \$	99 \$	(90)\$	(177)\$	— \$	309 \$

¹ La présentation et les chiffres ont été ajustés pour refléter les changements aux secteurs d'activité à présenter et l'effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 le 1^{er} janvier 2022.

27 > Résultat par action ordinaire

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022 ¹
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769 \$	309 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	102	106
Résultat de base par action (en dollars)	7,51 \$	2,90 \$

¹ Les montants pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 reflètent l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 le 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information sur l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se reporter aux notes 3 et 4 des présents états financiers.

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'exercice (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour l'exercice). En 2023, un nombre moyen de 16 013 options d'achat d'actions antidilutives (62 911 options en 2022) ont été exclues du calcul.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022 ¹
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	769 \$	309 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	102	106
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	103	107
Résultat par action dilué (en dollars)	7,48 \$	2,89 \$

¹ Les montants pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 reflètent l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 le 1^{er} janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information sur l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se reporter aux notes 3 et 4 des présents états financiers.

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

28 › Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La société octroie un certain nombre d'options d'achat d'actions ordinaires aux membres de la direction et de la haute direction et fixe le prix d'exercice des options, la date d'expiration ainsi que la date à partir de laquelle les options peuvent être levées. Ces options impliquent l'émission de nouvelles actions de la société lorsqu'elles sont exercées.

Le prix d'exercice de chaque option est égal au prix moyen pondéré des actions négociées à la Bourse de Toronto au cours des 5 jours de négociation qui précèdent la date d'octroi des options. Les options sont généralement valides pour 10 ans et elles peuvent être exercées jusqu'à concurrence de 25 % par année pour les 4 premiers anniversaires de leur octroi. Dans certains cas, le comité des ressources humaines et de rémunération peut modifier le nombre d'options acquises en raison d'événements, devant ainsi la date d'expiration de ces dernières.

Le conseil d'administration peut accorder des options pour un total de 11 350 000 actions ordinaires et ne peut octroyer plus de 1,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société par personne admissible au régime.

Le tableau suivant présente l'évolution du régime d'options d'achat d'actions :

(en dollars, sauf indication contraire)	2023		2022	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	1 539	59,30 \$	1 669	54,39 \$
Options octroyées	206	82,09	195	83,35
Options exercées	(264)	46,37	(325)	48,54
Options annulées	(16)	63,34	—	—
Solde à la fin	1 465	64,79 \$	1 539	59,30 \$
Pouvant être exercées à la fin	904	58,34 \$	915	53,15 \$

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2023 s'établissent comme suit selon le prix d'exercice :

Prix d'exercice (en dollars, sauf indication contraire)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne contractuelle restante (en années)
32,09–43,51	113	40,67 \$	1,77
43,52–55,85	324	51,97	4,24
55,86–58,43	371	58,04	6,19
58,44–83,87	657	79,04	7,68
Total	1 465	64,79 \$	6,09

La juste valeur des options est estimée aux dates d'octroi au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées en 2023 est de 15,04 dollars (15,20 dollars en 2022). Le modèle utilise l'information suivante :

	2023	2022
Taux d'intérêt sans risque	3,08 %	1,69 %
Volatilité prévue	26,28 %	26,71 %
Durée prévue (en années)	5,1	5,2
Dividende prévu	3,86 %	3,10 %
Prix d'exercice (en dollars)	82,09	83,35

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la charge relative au régime d'options d'achat d'actions s'est élevée à 3 \$ (3 \$ en 2022), et un montant équivalent a été comptabilisé dans *Surplus d'apport* à l'état des variations des capitaux propres.

Le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes permet d'estimer la juste valeur des options négociables qui ne sont pas assujetties à des restrictions d'acquisition et qui sont totalement transférables. Le modèle d'évaluation du prix des options utilise également des hypothèses dont le niveau de subjectivité est élevé et inclut le degré de volatilité attendu des actions sous-jacentes. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique des actions ordinaires ainsi que sur l'analyse des données comparables sur le marché. Tout changement apporté aux hypothèses peut influencer de manière appréciable sur les évaluations des justes valeurs.

Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La société a adopté un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés auquel ces derniers peuvent contribuer pour un montant n'excédant pas 5 % de leur salaire jusqu'à un maximum de 3 000 dollars par année. La société ajoute un montant égal à 50 % de la contribution versée par chaque employé jusqu'à concurrence de 1 000 dollars par année. Le régime d'achat d'actions à l'intention des employés n'implique pas l'émission de nouvelles actions. Les actions acquises par les employés sont des actions ordinaires déjà en circulation de la société qui sont achetées sur le marché libre. Les employés doivent conserver les actions achetées en vertu de ce régime pendant une période minimale de 2 ans. La charge de rémunération constatée à l'égard de ce régime est de 4 \$ (3 \$ en 2022).

Régime d'unités d'actions fictives

Ce régime a été créé à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut choisir de toucher, sous forme d'unités d'actions fictives, la totalité ou un pourcentage de son boni annuel en tant que membre de la direction et de la haute direction ou de sa rémunération en tant qu'administrateur. Le choix doit être effectué chaque année et les droits sont acquis immédiatement. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions fictives additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement en trésorerie est basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 5 jours ouvrables à compter de la demande de règlement. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation du cours de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au total, 262 657 unités d'actions fictives (251 196 en 2022) sont en circulation. La variation liée à la fluctuation du cours des actions ordinaires de la société constatée à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, a engendré une charge de 4 \$ en 2023 (2 \$ en 2022) comptabilisée dans les *Autres charges d'exploitation*. Le passif relatif à ce régime est de 24 \$ (20 \$ en 2022).

Régime d'intéressement à moyen terme

Ce régime, remplacé dans son intégralité depuis le 1^{er} janvier 2022 par le régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et le rendement, avait été créé à l'intention de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant pouvait toucher, sous forme d'unités d'actions liées au rendement, une rémunération basée sur le rendement de la société sur une période de 3 ans. Les attributions octroyées dans le cadre de ce régime sont désormais régies par le régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement.

Régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement

Ce régime, mis en place au 1^{er} janvier 2022, a été créé à l'intention de la direction et de la haute direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant peut toucher, sous forme d'unités d'actions restreintes basées sur le temps ou sous forme d'unités d'actions restreintes basées sur le rendement, une rémunération dont les droits s'acquerraient sur une période d'acquisition de 3 ans. Les unités d'actions restreintes basées sur le rendement sont assorties d'un facteur d'acquisition qui dépend de l'atteinte du rendement minimal exigé de la société sur une période de 3 ans. Chaque unité d'action restreinte, qu'elle soit basée sur le temps ou sur le rendement, équivaut à une action ordinaire et à l'équivalent du dividende réalisé sous forme d'unités d'actions additionnelles au même taux que le dividende sur les actions ordinaires. La valeur au moment du règlement est basée sur le cours moyen des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période. Le règlement se fait en trésorerie.

Considérant autant les octrois du régime d'unités d'actions restreintes basées sur le temps et sur le rendement que les octrois du régime d'intéressement à moyen terme, 302 143 unités d'actions restreintes (212 888 en 2022) sont en circulation au 31 décembre 2023. La charge de rémunération constatée est de 15 \$ (8 \$ en 2022), et le passif est de 22 \$ (11 \$ en 2022).

Régime d'unités d'actions restreintes

Ce régime a été créé à l'intention de certains membres de la direction de la société. En vertu de ce régime, chaque participant touche une rémunération sous forme d'unités d'actions restreintes dont les droits s'acquerraient sur une période de 5 ans à compter de la date de prise d'effet du régime, à raison de 20 % par année. Les unités d'actions restreintes dont les droits ne sont finalement pas acquis, le cas échéant, peuvent faire l'objet d'une réallocation. Chaque unité d'action restreinte équivaut à une action ordinaire d'une filiale de la société qui, aux fins du régime, est réputée détenir en propriété exclusive certaines autres filiales de la société qui ne sont pas sous son contrôle. Ces unités donnent droit à un équivalent de dividende cumulé en faveur du participant sous forme d'unités d'actions restreintes additionnelles jusqu'en date de règlement du régime. Le règlement des unités d'actions restreintes et des équivalents de dividendes sera fait sous forme de trésorerie au terme de la période de 5 ans durant laquelle s'acquerraient les droits. Au 31 décembre 2023, 28 500 000 d'unités d'actions restreintes (33 200 000 en 2022) sont en circulation. La charge de rémunération à l'égard de ce régime est de 5 \$ (9 \$ en 2022), et le passif est de 24 \$ (26 \$ en 2022).

Régime d'actions fictives

Ce programme a été créé à l'intention de certains conseillers de la société. En vertu de ce régime, chaque participant touche une rémunération sous forme d'unités d'actions fictives, dont les droits s'acquerraient sur une période de 3 ans. Chaque unité d'action fictive équivaut à une action ordinaire et ne donne pas droit au dividende cumulé. La valeur en date du règlement sera basée sur la moyenne du prix du marché des actions ordinaires des 20 derniers jours ouvrables de la période. Le règlement sera fait en trésorerie. Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à la fluctuation de ses actions ordinaires, la société utilise des instruments financiers dérivés. Au 31 décembre 2023, 71 175 unités d'actions fictives sont en circulation (aucune en 2022, car l'octroi officiel a eu lieu le 1^{er} janvier 2023). La charge constatée dans *Commissions* à l'égard de ce régime, excluant les ajustements découlant des instruments financiers dérivés qui sont présentés dans *Intérêts et autres produits tirés des placements*, est de 3 \$ (2 \$ en 2022), et le passif relatif à ce régime est de 4 \$ (2 \$ en 2022).

Charge de rémunération à base d'actions

(en millions de dollars)	2023	2022
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3 \$	3 \$
Charge relative aux régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	31	24
Total de la charge de rémunération à base d'actions	34 \$	27 \$

Ces charges sont comptabilisées à l'état des résultats dans *Autres charges d'exploitation*.

29 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un régime à prestations définies capitalisé et un certain nombre de régimes non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

Régimes à prestations définies

La société offre des régimes à prestations définies aux employés admissibles. Les régimes à prestations définies sont des régimes de fin de carrière basés sur la moyenne des 5 meilleures années de salaire. Ces régimes ne comportent aucune clause d'indexation. Le régime à prestations définies capitalisé est administré par une caisse de retraite qui est légalement une entité distincte de la société. Le comité de retraite du régime de retraite capitalisé est composé de membres provenant de la société et de participants au régime de retraite ainsi que de membres qui ne participent pas au régime. Les lois et les règlements auxquels le régime de retraite est assujéti exigent que le comité de retraite agisse dans l'intérêt de la caisse de retraite et des intervenants comme les participants actifs, inactifs et les retraités. Le comité de retraite est responsable de la politique de placement des actifs des régimes de retraite.

Les régimes sont exposés aux risques liés aux placements tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque de concentration et le risque de taux d'intérêt ainsi qu'aux risques actuariels tels que le risque associé à la mortalité, le risque de taux de croissance de la rémunération et le risque de taux d'actualisation. La société évalue par extrapolation ses obligations au titre des prestations définies pour l'année en cours à l'aide de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2022. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2022. La prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 décembre 2023 et sera disponible au plus tard en 2024.

Autres régimes d'avantages complémentaires

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

La variation de la valeur actualisée de l'actif et de l'obligation au titre des prestations définies des régimes au cours de l'exercice se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Solde au début	1 265 \$	41 \$	1 603 \$	54 \$
Coût des services courants	36	1	62	2
Charge d'intérêts	68	2	54	2
Cotisations des participants	35	—	31	—
Pertes (gains) actuariels à la suite des réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	(7)	1	—	1
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	160	4	(455)	(16)
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(19)	—	21	—
Prestations versées	(50)	(2)	(51)	(2)
Solde à la fin	1 488 \$	47 \$	1 265 \$	41 \$

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Actif des régimes à prestations définies				
Juste valeur au début	1 282 \$	— \$	1 511 \$	— \$
Revenu d'intérêts	69	—	50	—
Gains (pertes) actuariels à la suite des réévaluations				
Rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets)	88	—	(310)	—
Frais administratifs	(1)	—	(2)	—
Cotisations des participants	35	—	31	—
Cotisations de l'employeur	46	—	53	—
Prestations versées	(50)	—	(51)	—
Juste valeur à la fin	1 469 \$	— \$	1 282 \$	— \$

Montants reconnus dans l'état de la situation financière

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre d'un régime capitalisé à prestations définies ¹	1 335 \$	— \$	1 134 \$	— \$
Obligation au titre des régimes non capitalisés à prestations définies	153	47	131	41
Obligation au titre des régimes à prestations définies	1 488	47	1 265	41
Juste valeur des actifs des régimes ¹	1 469	—	1 282	—
Passif (actif) net avant le plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé	19	47	(17)	41
Plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé	—	—	148	—
Passif (actif) net découlant de l'obligation au titre des prestations définies	19 \$	47 \$	131 \$	41 \$

¹ Au 31 décembre 2023, un excédent de capitalisation de 134 \$ a été comptabilisé (excédent de 148 \$ au 31 décembre 2022 qui a été réduit par le plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé).

Un montant de 134 \$ est présenté à la note 10 « Autres éléments d'actif » au 31 décembre 2023 (aucun au 31 décembre 2022) relativement aux régimes de retraite.

Les montants présentés à la note 17 « Autres éléments de passif » sont :

(en millions de dollars)	2023	2022
Régimes de retraite	153 \$	131 \$
Autres régimes	47	41
Avantages postérieurs à l'emploi	200 \$	172 \$

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	36 \$	1 \$	62 \$	2 \$
Intérêts nets ¹	7	2	4	2
Frais administratifs	1	—	2	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	44	3	68	4
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(88)	—	310	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques	(7)	1	—	1
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	160	4	(455)	(16)
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(19)	—	21	—
Augmentation (diminution) du plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé	(156)	—	148	—
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(110)	5	24	(15)
Total des composantes du coût des prestations définies	(66)\$	8 \$	92 \$	(11)\$

¹ Au 31 décembre 2023, les intérêts nets comprennent un montant de 8 \$ (aucun au 31 décembre 2022) relatif au plafonnement de l'actif d'un régime capitalisé.

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(110)\$	5 \$	24 \$	(15)\$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	30	(1)	(6)	4
Total des autres éléments du résultat global	(80)\$	4 \$	18 \$	(11)\$

Les participants aux régimes versent des cotisations allant de 0 % à 9 % (0 % à 9 % en 2022) à leur régime de retraite. La société verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. La société finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice est de 17,3 années (14,6 années en 2022) pour les régimes de retraite et de 10,1 années (10,1 années en 2022) pour les autres régimes. La société estime devoir contribuer pour un montant de 50 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2024.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les actifs des régimes sont investis à 100 % dans des unités de fonds diversifiés.

Le comité de retraite a adopté, conformément à la recommandation du comité de placement, une politique de placement qui tient compte des caractéristiques propres à chaque régime, des lois et des règlements auxquels le régime est assujéti ainsi que des orientations en matière de placement privilégiées par le comité de retraite. La politique de placement définit la répartition cible de l'actif servant de portefeuille de référence. Les objectifs principaux de la politique de placement, qui sont dictés par la politique de financement, sont de maintenir un coût stable et supportable du régime, ainsi qu'un niveau de provisionnement approprié pour assurer la sécurité des engagements. Le régime est exposé à divers risques de placement, dont le risque que les investissements subissent des pertes ou ne produisent pas le rendement escompté. La politique de placement comporte plusieurs mesures quantitatives et qualitatives visant à limiter l'incidence de ces risques. Toutes les unités de fonds ont des prix cotés sur des marchés actifs et sont classées au niveau 1.

Le rendement effectif des actifs des régimes est positif de 12 % (négatif de 17 % en 2022). Les actifs des régimes sont gérés par une filiale de la société. L'actif des régimes de retraite ne comprenait aucune action ordinaire de la société en 2023 et 2022.

Principales hypothèses

La direction pose des hypothèses et des jugements importants dans l'évaluation des charges et de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi de la société. Les hypothèses actuarielles significatives utilisées se détaillent comme suit :

	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligation au titre des régimes à prestations définies				
Taux d'actualisation	4,6 %	4,6 %	5,3 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	De 3,3 % à 4,0 %	—	De 3,3 % à 4,0 %	—
Taux de mortalité (table)	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
Charges au titre des régimes				
Taux d'actualisation	5,3 %	5,3 %	3,4 %	3,4 %
Taux de croissance de la rémunération	De 3,3 % à 4,0 %	—	De 3,3 % à 4,0 %	—

	2023		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendanciels initiaux des coûts des soins de santé	5,0 %	5,0 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciels	3,9 %	3,0 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	5	5	—

	2022		
	Autres régimes		
	Médicaments	Dentaire	Autres
Taux tendanciels hypothétiques des coûts des soins de santé			
Taux tendanciels initiaux des coûts des soins de santé	5,2 %	5,0 %	4,8 %
Niveau vers lequel baissent les taux tendanciels	3,9 %	3,0 %	4,8 %
Nombre d'années nécessaires pour stabiliser les taux	7	6	—

Analyse de sensibilité

Régimes de retraite

Les hypothèses significatives utilisées pour déterminer l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération et le taux de mortalité. Chacune des analyses de sensibilité ci-dessous est effectuée en faisant varier seulement une hypothèse alors que les autres hypothèses demeurent constantes.

Sensibilité des hypothèses significatives de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Régimes de retraite		Régimes de retraite	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	(216)\$	300 \$	(179)\$	235 \$
Taux de croissance de la rémunération				
Incidence d'une variation absolue de 1,0 %	69 \$	(56)\$	81 \$	(70)\$
Taux de mortalité				
Incidence d'une variation relative de 10,0 %	(18)\$	19 \$	(22)\$	24 \$

	2023	2022
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité (en années)		
Hommes		
65 ans au cours de l'exercice	23,5	23,4
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	25,5	25,4
Femmes		
65 ans au cours de l'exercice	25,4	25,3
65 ans au cours de l'exercice + 30 ans	27,3	27,2

Autres régimes d'avantages complémentaires

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants relatifs aux régimes d'assurance maladie présentés. Une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage de ces taux aurait l'incidence suivante :

(en millions de dollars)	2023		2022	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Obligation au titre des prestations définies	5 \$	(4)\$	5 \$	(4)\$

L'impact de la variation de 1 % des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sur le total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs est inférieur à 1 \$ en 2023 (inférieur à 1 \$ en 2022).

Des interrelations entre les hypothèses devraient être observées, plus particulièrement entre le taux d'actualisation et la croissance des salaires attendue, puisque les deux éléments sont influencés par le taux d'inflation anticipé. L'analyse ci-dessus fait abstraction de ces interrelations entre les hypothèses.

Régime à cotisations définies

La société maintient un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Ces prestations ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies indiqués ci-dessus. Le coût total reconnu par la société au titre du régime à cotisations définies est de 6 \$ (6 \$ en 2022). Le passif relatif à ce régime est représenté à la note 17 « Autres éléments de passif », dans *Créditeurs* par un montant de 1 \$ (1 \$ en 2022).

30 > Transactions entre parties liées

Lors de la consolidation, la société élimine les transactions effectuées avec ses filiales et celles effectuées entre les différentes filiales du groupe. La société offre des services de gestion de placements pour ses régimes de retraite. Ces services sont proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes et sont assujettis à des conditions normales de marché. La société conclut également des transactions avec des entreprises associées. Ces transactions sont conclues dans le cours normal des affaires et sont assujetties à des conditions normales de marché.

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres de la haute direction qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la société. Les principaux dirigeants sont susceptibles de souscrire des produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou d'autres produits et services proposés par la société dans le cadre de ses activités courantes. Les conditions de ces transactions sont, pour l'essentiel, les mêmes que celles consenties aux clients ou aux employés.

La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants au cours de l'année s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	2023	2022
Salaires et autres avantages à court terme	10 \$	9 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1	2
Paiements fondés sur des actions	11	8
Total	22 \$	19 \$

31 > Garanties, engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société conclut fréquemment plusieurs types de contrats ou d'ententes qui peuvent, dans certains cas, être considérés comme des garanties, des engagements ou des éventualités.

Acquisition d'entreprises

Le 3 octobre 2023, la société s'est engagée, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, à se porter acquéreur de l'entreprise américaine Vericity, Inc. et ses filiales (collectivement « Vericity »). Le prix d'achat convenu s'élève à 170 \$ US. Vericity comprend deux entités qui servent le marché intermédiaire de l'assurance vie, avec des synergies entre elles et combinant l'intelligence artificielle et une riche analyse des données pour livrer des technologies innovatrices brevetées : Fidelity Life, un assureur, et eFinancial, une agence numérique directe pour les consommateurs. La clôture de la transaction, prévue pour le premier semestre de 2024, est assujettie à l'approbation des autorités réglementaires compétentes et, par conséquent, pourrait ne pas être exécutée; cet engagement n'a pas été pris en compte dans les états financiers.

Engagements contractuels

La société est partie à des contrats touchant divers produits et services dont, entre autres, des services d'informatiques externes qui, en raison de leur nature, sont difficilement résiliables. Le montant minimum des engagements pour les prochains exercices représente 124 \$ en 2024, 98 \$ en 2025, 61 \$ en 2026, 45 \$ en 2027 et 88 \$ en 2028 et les années suivantes.

Engagements

La société a un engagement envers un tiers pour une de ses filiales pour un montant inférieur à 1 \$ (7 \$ en 2022). La société s'est aussi engagée envers des tiers à garantir les fonds offerts par une de ses filiales.

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 31 décembre 2023, ces engagements s'élèvent à 1 208 \$ (648 \$ au 31 décembre 2022), dont les décaissements estimatifs seront de 34 \$ (22 \$ au 31 décembre 2022) dans 30 jours, de 346 \$ (213 \$ au 31 décembre 2022) dans 31 à 365 jours et de 828 \$ (413 \$ au 31 décembre 2022) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 31 décembre 2023, le solde de ces lettres est de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2022).

Indemnités

Dans le cours normal des affaires, la société conclut différents types d'ententes qui peuvent inclure une indemnité en faveur d'une tierce partie. Dans certaines circonstances hors du commun, la société pourrait être amenée à verser des indemnités particulières. Ces indemnités pourraient varier en fonction de la nature et des modalités des ententes. Les principales indemnités toucheraient, entre autres, les administrateurs de la société advenant un événement non couvert par la police d'assurance responsabilité des administrateurs. Le montant de ces indemnités ne peut être déterminé. Par le passé, la société n'a pas eu à verser d'indemnités importantes et elle estime qu'il est peu probable qu'elle doive effectuer, à l'avenir, de tels versements.

Marges de crédit

Au 31 décembre 2023, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 70 \$ (57 \$ au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, les marges de crédit étaient utilisées pour un montant de 1 \$ (non utilisées au 31 décembre 2022). Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

Procédures judiciaires et réglementaires

La société est régulièrement impliquée dans des litiges, à titre de défenderesse ou de demanderesse. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis procèdent occasionnellement à des demandes d'information, à des examens ou à des enquêtes touchant la conformité de la société avec les lois sur les assureurs et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois. La direction exerce son jugement pour évaluer les enjeux possibles et ne croit pas que le dénouement de quelque question d'ordre réglementaire ou juridique, prise individuellement ou dans l'ensemble, aura une incidence défavorable sur la situation financière ou les résultats de la société.

32 › Filiales

La liste qui suit présente les principales filiales opérationnelles détenues directement ou indirectement par la société.

Au 31 décembre 2023	Participation (%)	Adresse	Description
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ¹	100	Québec, Canada	Société d'assurance de personnes qui distribue des produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de prêts ainsi que d'autres produits et services financiers
Michel Rhéaume et associés ltée	100	Montréal, Canada	Société de courtage en assurance de personnes
PPI Management Inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de courtage en assurance
Placements IA Clarington inc. ¹	100	Toronto, Canada	Société de gestion de fonds qui commercialise des produits de placement, y compris des fonds communs de placement et des fonds distincts
Investia Services financiers inc.	100	Québec, Canada	Société de courtage en fonds communs de placement
iA Gestion privée de patrimoine inc. ¹	100	Montréal, Canada	Société de courtage en valeurs mobilières
iA Gestion privée de patrimoine (É.-U.) inc.	100	Toronto, Canada	Société de courtage transfrontalière en valeurs mobilières
Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. ¹	100	Québec, Canada	Société qui gère les portefeuilles des fonds généraux, des fonds distincts et des fonds communs de placement de la société
Industrielle Alliance, Fiducie inc.	100	Québec, Canada	Services de fiducie
Industrielle Alliance, Assurance auto et habitation inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Prysm Assurances générales inc.	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages
Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'assurances générales	100	Québec, Canada	Société d'assurance de dommages et autres produits auxiliaires
SAL Marketing Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
Les Garanties Nationales MRWV ltée	100	Laval, Canada	Société de garanties prolongées et autres produits auxiliaires
iA Financement auto inc. ¹	100	Oakville, Canada	Société de financement automobile
IA American Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer Security Life Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
American-Amicable Life Insurance Company of Texas	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Pioneer American Insurance Company	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Occidental Life Insurance Company of North Carolina	100	Waco (Texas), États-Unis	Société d'assurance de personnes qui offre des produits d'assurance vie, de maladie et de rentes aux États-Unis
Dealers Alliance Corporation ¹	100	Addison (Texas), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Dealers Assurance Company	100	Addison (Texas), États-Unis	Société d'assurance de dommages qui fournit des couvertures d'assurance responsabilité aux compagnies offrant des garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
iA American Warranty Corp.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société d'administration de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Ecoblock, Inc.	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société qui fournit des produits auxiliaires relatifs à l'automobile
First Automotive Service Corporation	100	Albuquerque (Nouveau-Mexique), États-Unis	Société de garanties prolongées/contrats de service et autres produits auxiliaires
Lubrico Warranty Inc.	100	London, Canada	Société de garanties automobiles
WGI Service Plan Division Inc.	100	Vancouver, Canada	Société de garanties et de produits auxiliaires pour l'industrie automobile
WGI Manufacturing Inc.	100	Scarborough, Canada	Société de fabrication et de distribution de produits de protection pour l'industrie automobile
IAS Parent Holdings, Inc. ¹	100	Austin (Texas), États-Unis	Société de garanties automobiles et de services et logiciels connexes
Surexdirect.com Ltd	70	Magrath, Canada	Société de distribution numérique d'assurance biens et risques divers

¹ Ces filiales détiennent à leur tour des filiales, directement ou indirectement, pour la majorité, à 100 %.

33 › Données comparatives

En raison de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, les données comparatives présentées ont été retraitées afin de refléter les nouvelles méthodes comptables, comme décrit aux notes 3 et 4. En plus de ces changements, certaines données comparatives ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant, et cela sans aucune incidence sur le résultat net de la société.

Direction de iA Groupe financier

Comité exécutif

Denis Ricard

Président et chef de la direction

Alain Bergeron

Vice-président exécutif
et chef des placements

Denis Berthiaume

Vice-président exécutif,
Stratégie et performance
et cochef des acquisitions

Stéphan Bourbonnais

Vice-président exécutif,
Gestion de patrimoine

Stéphanie Butt Thibodeau

Vice-présidente exécutive
et chef, Talents et culture

Éric Jobin

Vice-président exécutif, chef des finances
et actuaire en chef

Renée Laflamme

Vice-présidente exécutive,
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Pierre Miron

Vice-président exécutif et chef de la
croissance des opérations canadiennes

Sean O'Brien

Vice-président exécutif,
Solutions d'assurance et
d'épargne collectives

Philippe Sarfati

Vice-président exécutif
et chef de la gestion des risques

Michael L. Stickney

Vice-président exécutif,
chef de la croissance des opérations
américaines et cochef des acquisitions

Vice-présidentes et vice-présidents principaux

Alain Bergeron (TI)

Vice-président principal
Technologies de l'information (CIO)

Marie-Annick Bonneau

Vice-présidente principale
Relations avec les investisseurs, gestion
du capital, durabilité et affaires publiques

Vincenzo Ciampi

Vice-président principal
Expérience client globale

Gwen Gareau

Vice-présidente principale
Services aux concessionnaires

Paul R. Grimes

Vice-président principal
Distribution, Réseau de conseillers
indépendants
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Alnoor Jiwani

Vice-président principal
Services aux concessionnaires

Charles Parent

Vice-président principal
Produits, Stratégie de croissance
et Architecture
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Louis-Philippe Pouliot

Vice-président principal
Opérations
Solutions d'assurance et d'épargne
collectives

Martine Sohier

Vice-présidente principale
Ventes
Solutions d'assurance et d'épargne
collectives

Pierre Vincent

Vice-président principal
Distribution
Assurance, Épargne et retraite individuelles

Filiales

**iA American and American-Amicable
Group of Companies****Joe W. Dunlap**

Président

**iA American Warranty Group
Dealers Assurance Company****Kristen Gruber**

Présidente

iA Assurance auto et habitation**Isabelle Blackburn**

Présidente et cheffe de l'exploitation

iA Clarington**Catherine Milum**

Présidente et chef de la direction

iA Financement auto**Charles Parent**

Président

iA Gestion privée de patrimoine**Adam Elliott**

Président

Investia Services financiers**Louis H. DeConinck**

Président

David Chapman

Chef de l'exploitation

MRA**Dominique Laberge**

Président

PPI Management**Cathy Hiscott**

Présidente

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
1 800 463-6236
ia.ca

Assurance individuelle et Gestion de patrimoine individuel

Centre de services et de ventes de Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Montréal

1611, boulevard Crémazie Est
Bureau 900
Montréal (Qc) H2M 2P2
514 327-0020
1 800 465-5818

Centre de services et de ventes de Toronto

522, avenue University
Bureau 400
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
1 844 442-4636

Centre de services et de ventes de Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 844 442-4636

Moncton

C. P. 295, succursale Main
Moncton (N.-B.) E1C 8K9
506 855-5310
1 800 577-4747

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 870
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 241-9817
1 877 656-9817

Assurance collective Régimes d'employés

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 800 697-9767

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Qc) H3A 3H3
1 800 697-9767

Toronto

522, avenue University
Bureau 400
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-8055

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 689-0388
1 800 557-2515

Assurance collective Services aux concessionnaires

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667
1 800 665-5815

Halifax

238A, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 2B4
902 468-8698

Montréal

1000, rue du Lux
Bureau 601
Brossard (Qc) J4Y 0E3
450 465-0630
1 888 465-0630

Toronto

1320, Cornwall Road
Bureau 103
Oakville (Ont.) L6J 7W5
905 847-7900
1 800 668-4702

Saskatoon

510, Cope Way
Bureau 50
Saskatoon (Sask.) S7T 0G3
306 665-0050

Edmonton

Terrace Plaza
Bureau 840
4445, Calgary Tr. Southbound
Edmonton (Alb.) T6H 5R7
780 435-1833
1 888 435-1833

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 882-8220
1 877 882-8220

iA FINANCEMENT AUTO INC.

Siège social – Oakville

1415, Joshuas Creek Drive
Bureau 104
Oakville (Ont.) L6H 7G4
1 855 378-5626

Brossard

1000, rue du Lux
Bureau 601
Brossard (Qc) J4Y 0E3
1 855 378-5626

Assurance collective iA Marchés spéciaux

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 737-3802
1 800 266-5667

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 204
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 498-8319
1 800 611-6667

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2050
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 266-7582
1 800 661-1699

Épargne et retraite collectives

Halifax

238, avenue Brownlow
Bureau 101
Dartmouth (N.-É.) B3B 1Y2
902 422-6479
1 800 255-2116

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
1 800 697-9767

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
Montréal (Qc) H3A 3H3
1 800 697-9767

Toronto

522, avenue University
4^e étage
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-2122
1 877 902-4920

Winnipeg

201, avenue Portage
Bureau 910
Winnipeg (Man.) R3B 3K6
204 956-2802
1 800 268-4886

Calgary

777, 8^e Avenue Sud-Ouest
Bureau 2000
Calgary (Alb.) T2P 3R5
403 532-1500
1 888 532-1505

Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) B6B 5H6
604 689-0388
1 800 557-2515

Prêts hypothécaires

Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 686-7738
1 888 368-7738

Montréal

2000, avenue McGill College
Bureau 1100
C. P. 790, succursale B
Montréal (Qc) H3B 3K6
514 499-6680
1 800 361-2173

Toronto

522, avenue University
Bureau 400
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 585-8832
1 877 585-8832

Vancouver

988, Broadway West
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 688-8631
1 866 688-8631

INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Bureau principal – Vancouver

988, Broadway Ouest
Bureau 400
C. P. 5900
Vancouver (C.-B.) V6B 5H6
604 734-1667

IA AMERICAN LIFE INSURANCE COMPANY

Siège social – Waco, Texas

425, avenue Austin
Waco (TX) 76701
États-Unis
254 297-2777
1 800 736-7311
iaamerican.com

AMERICAN-AMICABLE LIFE INSURANCE COMPANY OF TEXAS

Siège social – Waco, Texas

425, avenue Austin
Waco (TX) 76701
États-Unis
254 297-2777
1 800 736-7311
americanamicable.com

DEALERS ASSURANCE COMPANY

Siège social – Addison, Texas

15920, Addison Road
Addison (TX) 75001
États-Unis
1 800 282-8913
dealersassurance.com

IA AMERICAN WARRANTY, L.P.

Siège social – Austin, Texas

8201, North FM 620 Rd.
Bureau 100
Austin (TX) 78726
États-Unis
1 800 346-6469
iaawg.com

IA AMERICAN WARRANTY CORP.

Siège social – Albuquerque, Nouveau-Mexique

2400, Louisiana Boulevard NE
Édifice 4, bureau 100
Albuquerque (NM) 87110
États-Unis
505 881-2244
1 877 881-2244
iaawg.com

MRA

Siège social – Montréal

1611, boulevard Crémazie Est
Bureau 800
Montréal (Qc) H2M 2P2
514 329-3333
1 800 363-5956
cabinetmra.com

PLACEMENTS IA CLARINGTON INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5565
iaclarington.com

Toronto

522, avenue University
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5G 1Y7
416 860-9880
1 888 860-9888

26, rue Wellington Est
Bureau 500
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 860-9880
1 888 860-9888

INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5548
1 888 684-5548
investia.ca

Halifax

17, Allenby Dr.
Stillwater Lake (N.-É.) B3Z 1G6
1 888 684-5548

IA GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE INC.

Siège social – Montréal

2200, avenue McGill College
Bureau 350
Montréal (Qc) H3A 3P8
514 499-1066
1 800 361-7465
iagestionprivée.ca

Toronto

26, rue Wellington Est
Bureau 700
Toronto (Ont.) M5E 1S2
416 864-6477
1 866 269-7773

Oakville

2908, Sheridan Way Sud
Bureau 100
Oakville (Ont.) L6J 7M1
289 644-2362

Scarborough

2075, Kennedy Road
Bureau 500
Scarborough (Ont.) M1T 3V3
416 291-4400

Programme des immigrants investisseurs – Montréal

4150, rue Sainte-Catherine
Ouest
Bureau 328
Westmount (Qc) H3Z 2Y5
514 499-1170

INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 684-5000
iafiducie.ca

INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.

Siège social – Québec

1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Qc) G1K 7M3
418 650-4600
1 800 463-4382
industrielleallianceauto.com

PPI MANAGEMENT INC.

Siège social – Calgary

3600, 4^e Rue Sud-Est
Calgary (Alb.) T2G 2W3
403 910-3333
1 800 661-1497

Saint-Jean (Terre-Neuve)

100, avenue Elizabeth
Bureau 110
Saint-Jean (T.-N.-L.) A1B 1S1
709 782-5500
1 888 579-1631

Halifax

200, Waterfront Drive
Bureau 160
Bedford (N.-É.) B4A 4J4
902 442-9955
1 888 799-6396

Québec

6700, boulevard Pierre-Bertrand
Bureau 207
Québec (Qc) G2J 0B4
581 706-5200
1 866 999-5568
ppi.ca

Brossard

7005, boulevard Taschereau
Bureau 180
Brossard (Qc) J4Z 1A7
438 858-2160
1 866 998-5001

Ottawa

1505, av. Laperrière
Bureau 307
Ottawa (Ont.) K1Z 7T1
613 916-6322
1 888 887-3892

Toronto

2235, avenue Sheppard Est
Bureau 1000
Toronto (Ont.) M2J 5B5
416 494-7707
1 888 887-3892

Mississauga

30, avenue Eglinton Ouest
Bureau 720
Mississauga (Ont.) L5R 3E7
647 497-5522
1 888 887-3892

Winnipeg

295, Broadway
Winnipeg (Man.) R3C 0R9
204 515-0900
1 877 987-2477

Edmonton

6325, boulevard Gateway
Nord-Ouest
Bureau 126
Edmonton (Alb.) T6H 5H6
780 809-2800
1 888 766-5433

Surrey

15117, 101^e Avenue
Bureau 320
Surrey (C.-B.) V3R 8P7
778 374-3500
1 800 605-1644

Vancouver

505, rue Burrard
Bureau 860
Vancouver (C.-B.) V7X 1M3
778 374-3500
1 800 605-1644

4370, Still Creek Drive
Bureau 210
Burnaby (C.-B.) V5C 0G5
604 688-8909
1 800 661-7712



iA Groupe financier contribue au respect et à la protection de l'environnement.

Ce document a été imprimé sur du papier fabriqué à 100 % de fibres postconsommation recyclées.

Par ailleurs, soucieux de réduire à la source sa production d'imprimés, iA Groupe financier offre une version électronique de ce rapport à l'adresse ia.ca, ce qui limite le nombre de rapports imprimés.

Le papier utilisé pour ce rapport est à base alcaline ou neutre et est traité sans chlore élémentaire. Il est produit à partir de biogaz et possède la certification ÉcoLogo.

Ce rapport annuel a été conçu par les services de l'Actuariat, de la Comptabilité, des Relations avec les investisseurs et des affaires publiques et du Centre d'excellence en marketing numérique et en communications de iA Groupe financier.



PCF



**Votre
logo FSC**

Dépôt légal :
mars 2024
ISSN 1711-8883

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

This report is also available in English.

Information générale

Pour toute question sur la divulgation des résultats financiers, les conférences et les documents d'information, consultez notre site Internet, à l'adresse ia.ca, section *À propos*, sous *Relations avec les investisseurs*.

Pour toute question sur les produits et services de iA Groupe financier, communiquez avec votre représentant ou consultez les pages 183 et 184 de ce rapport annuel pour connaître le bureau le plus près de chez vous.

Valeurs sûres et regard tourné vers l'avenir

Renseignements aux actionnaires

Siège social

iA Groupe financier
1080, Grande Allée Ouest
C. P. 1907, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7M3

Téléphone : 418 684-5000
Sans frais : 1 800 463-6236
ia.ca

Inscription à la Bourse

Les actions ordinaires de iA Société financière inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG.

Les actions privilégiées de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAF.

Assemblée annuelle des actionnaires

Le jeudi 9 mai 2024, à 14 heures

Services aux actionnaires, régime de réinvestissement des dividendes et régime d'achat d'actions

Pour toute question sur les relevés d'actions, les dividendes, les changements d'adresse et de propriété, ou toute question connexe, communiquez avec notre agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 514 982-7555
Sans frais : 1 877 684-5000
ia@computershare.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes, les gestionnaires de portefeuilles et tout investisseur qui désirent obtenir de l'information financière doivent communiquer avec notre Service des relations avec les investisseurs et des affaires publiques :

Téléphone : 418 684-5000, poste 105862
Sans frais : 1 800 463-6236, poste 105862
Télécopieur : 418 684-5192
investisseurs@ia.ca

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** et l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exercent leurs activités.

ia.ca